# LES FRÈRES MUSULMANS ET LE POUVOIR

Sous la direction de Pierre Puchot

ESSAI

Qu'est-ce que l'islam politique ?
Qui sont les Frères musulmans ?

À rebours d'une approche globalisante de l'islam politique, cet ouvrage a pour objectif de montrer que les organisations issues des Frères musulmans des différents pays du Maghreb et du Moyen-Orient ne constituent pas une seule et même entité mais prennent de multiples visages, qui s'opposent parfois radicalement. En 2015, qu'y a-t-il en effet de commun entre Ennahda en Tunisie, le PJD au Maroc, l'AKP en Turquie ou les Frères musulmans écrasés sous le joug de la dictature militaire égyptienne ?

Du Yémen au Maroc, du Liban à la Syrie, en Égypte, de Gaza à la Jordanie, en Libye ou en Algérie, onze pays sont examinés par des contributeurs de la nouvelle génération des spécialistes du monde arabe et du Moyen-Orient. Pays par pays, chaque enquête rend compte des modes d'ancrage et de mobilisation sur le terrain, analyse leurs intérêts, leurs objectifs, et éclaire le rapport entre régimes autoritaires et groupes radicaux. En outre, quatre ans après le début des processus révolutionnaires arabes, quatre transversales dressent un état des lieux des dynamiques régionales (Qatar, Turquie, salafistes quiétistes et jihadistes) et internationales (États-Unis) qui pèsent sur les nations en mouvement.

Ce panorama stimulant et inédit permettra au lecteur de mieux comprendre les problématiques qui se posent au sein d'un Moyen-Orient en pleine mutation.

Ont contribué à cet ouvrage Myriam Benraad, Laurent Bonnefoy, Romain Caillet, Mahmoud El Ashmawy, Stéphane Lacroix, Raphaël Lefèvre, Pierre Puchot, Shahinèz Sahraoui-Koudil, Haoues Seniguer, Leila Seurat, Marie Vannetzel, Anna Viden et Dilek Yankaya.

# LES FRÈRES MUSULMANS ET LE POUVOIR

# 2011-2014

**SOUS LA DIRECTION DE PIERRE PUCHOT**

**ESSAI**

**GALAADE ÉDITIONS**

## AVEC LES CONTRIBUTIONS DE

Myriam Benraad
Laurent Bonnefoy
Romain Caillet
Mahmoud El Ashmawy
Stéphane Lacroix
Raphaël Lefèvre
Pierre Puchot
Shahinèz Sahraoui-Koudil
Haoues Seniguer
Leila Seurat
Marie Vannetzel
Anna Viden
Dilek Yankaya

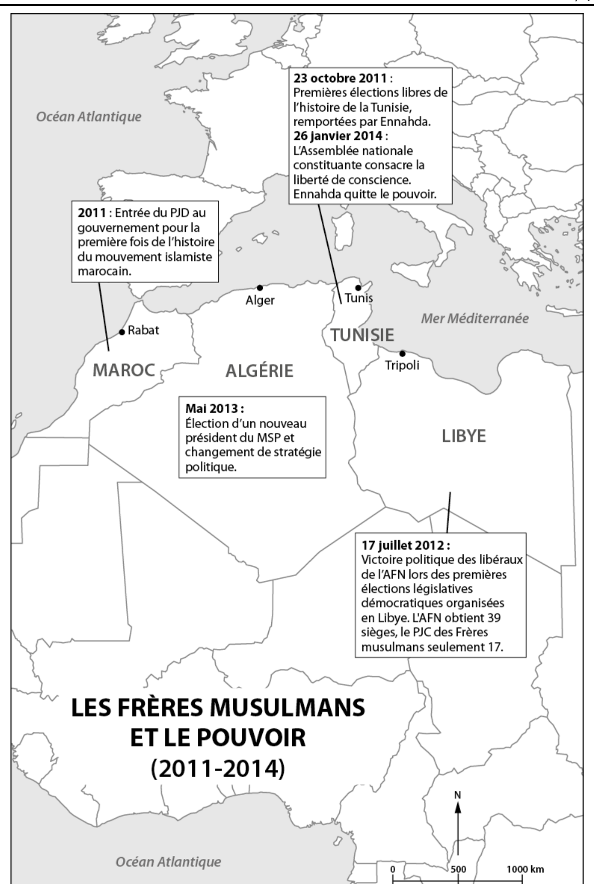
**ISBN : 978-2-35176-356-8**
**ISBN EBOOK : 978-2-35176-357-5**

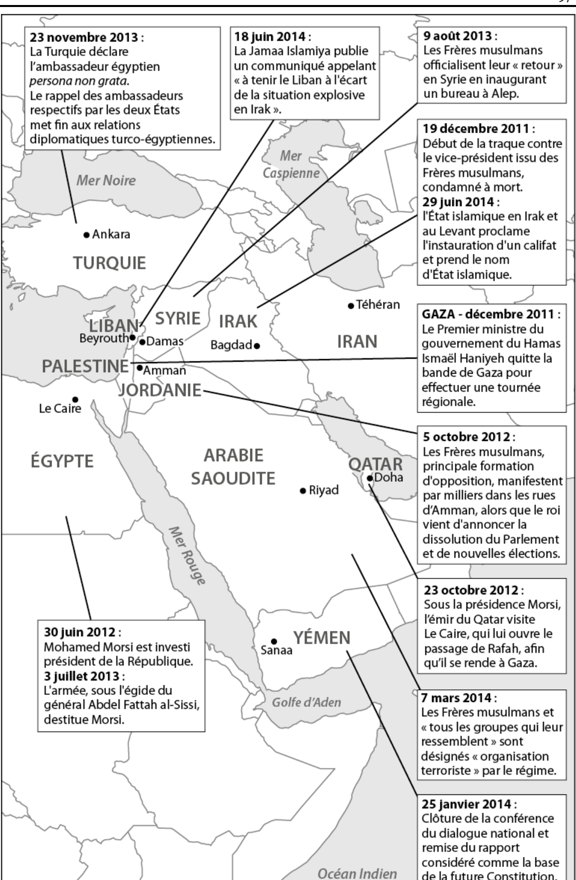

**COUVERTURE : SÉBASTIEN**
**CARTE : ANNE HORRENBERGER**

**GALAADE ÉDITIONS**
**43, RUE DES CLOŸS 75018 PARIS | F**
**WWW.GALAADE.COM**

## AVERTISSEMENT

Aucune norme de transcription de l’arabe en français n’existant à ce jour, les auteurs et l’éditeur ont fait le choix d’adopter une transcription mixte, qui permet à la fois de donner les noms et notions selon l’usage employé dans les documents officiels émis en français (Mohamed VI, Rached Ghannouchi) et de conserver les noms propres et d’organisations au Moyen-Orient au plus près de la transcription scientifique (Jamaa Islamiya, Gamaa pour l’organisation égyptienne). Pour plus de fluidité dans la lecture de cet ouvrage, nous avons également fait le choix de supprimer les lettres « ayn » et « hamza », marquées dans les manuels de langue par les signes ? et ?.


23 octobre 2011 :
Premières élections libres de l'histoire de la Tunisie, remportées par Ennahda.
26 janvier 2014 :
L'Assemblée nationale constituante consacre la liberté de conscience. Ennahda quitte le pouvoir.
Océan Atlantique
2011 : Entrée du PJD au gouvernement pour la première fois de l'histoire du mouvement islamiste marocain.
Alger
Tunis
Mer Méditerranée
Rabat
TUNISIE
Tripoli
MAROC
ALGÉRIE
Mai 2013 :
Élection d'un nouveau président du MSP et changement de stratégie politique.
LIBYE
17 juillet 2012 :
Victoire politique des libéraux de l'AFN lors des premières élections législatives démocratiques organisées en Libye. L'AFN obtient 39 sièges, le PJC des Frères musulmans seulement 17.
LES FRÈRES MUSULMANS
ET LE POUVOIR
(2011-2014)
N
Océan Atlantique
0
500
1000 km


**23 novembre 2013 :**
La Turquie déclare l'ambassadeur égyptien *persona non grata*.
Le rappel des ambassadeurs respectifs par les deux États met fin aux relations diplomatiques turco-égyptiennes.
**18 juin 2014 :**
La Jamaa Islamiya publie un communiqué appelant « à tenir le Liban à l'écart de la situation explosive en Irak ».
**9 août 2013 :**
Les Frères musulmans officialisent leur « retour » en Syrie en inaugurant un bureau à Alep.
**19 décembre 2011 :**
Début de la traque contre le vice-président issu des Frères musulmans, condamné à mort.
**29 juin 2014 :**
l'État islamique en Irak et au Levant proclame l'instauration d'un califat et prend le nom d'État islamique.
Mer Caspienne
Mer Noire
Ankara
TURQUIE
Téhéran
SYRIE
IRAK
LIBAN
Beyrouth
Damas
Bagdad
IRAN
PALESTINE
Amman
JORDANIE
Le Caire
**GAZA - décembre 2011 :**
Le Premier ministre du gouvernement du Hamas Ismaël Haniyeh quitte la bande de Gaza pour effectuer une tournée régionale.
**5 octobre 2012 :**
Les Frères musulmans, principale formation d'opposition, manifestent par milliers dans les rues d'Amman, alors que le roi vient d'annoncer la dissolution du Parlement et de nouvelles élections.
ÉGYPTE
ARABIE SAOUDITE
QATAR
Doha
Riyad
Mer Rouge
**23 octobre 2012 :**
Sous la présidence Morsi, l'émir du Qatar visite Le Caire, qui lui ouvre le passage de Rafah, afin qu'il se rende à Gaza.
**30 juin 2012 :**
Mohamed Morsi est investi président de la République.
**3 juillet 2013 :**
L'armée, sous l'égide du général Abdel Fattah al-Sissi, destitue Morsi.
Sanaa
YÉMEN
Golfe d'Aden
**7 mars 2014 :**
Les Frères musulmans et « tous les groupes qui leur ressemblent » sont désignés « organisation terroriste » par le régime.
**25 janvier 2014 :**
Clôture de la conférence du dialogue national et remise du rapport considéré comme la base de la future Constitution.
Océan Indien

## INTRODUCTION

Qu'est-ce que l'islam politique ? Qui sont les Frères musulmans ? Malgré plusieurs décennies d'études et d'ouvrages, et l'attention médiatique portée depuis 2011 sur ce Moyen-Orient en mutation, la conjonction des termes « islam » et « politique » continue de faire surgir, dans la presse comme au sein de l'opinion publique internationale, la figure d'une hydre indifférenciée, revigorée par l'arrivée au pouvoir, fin 2011, d'Ennahda en Tunisie, puis des Frères musulmans en Égypte. Une année à peine après le début des processus révolutionnaires arabes, cette approche craintive a pris les atours d'une campagne contre l'« hiver islamiste » qui se serait emparé de la région. Efficace, l'aphorisme est repris en boucle, et les processus démocratiques déjà renvoyés aux oubliettes d'une histoire trop vite écrite.

Parce qu'elle résulte avant tout d'un postulat idéologique qui fait fi des expériences humaines comme de la réalité des organisations, cette logique sibylline ne mène nulle part. Pire : en semant le doute dans l'opinion publique et en favorisant la passivité des gouvernements occidentaux, elle contribue à la disparition des éléments révolutionnaires les plus progressistes, quand les régimes autoritaires syrien, égyptien, libyen, brandissent l'argument de la lutte contre le terrorisme pour éradiquer toute opposition, qu'elle émane ou non des Frères musulmans. Un seul exemple : à l'été 2014, le régime égyptien d'Abdel Fattah al-Sissi détient, selon les estimations d'Amnesty International et de Human Rights Watch, 21 000 prisonniers politiques dans ses geôles. Du jamais-vu, même sous l'ancien président Hosni Moubarak. Parmi eux se trouvent nombre de blogueurs et de militants de l'« opposition laïque » valorisée au sein des rédactions occidentales. L'emblématique Mouvement de la jeunesse du 6 avril [1], sans lien aucun avec l'islamisme, se trouve alors

anéanti par le même régime militaire qui a déposé le président issu des Frères musulmans. Avec la réinstallation des gouvernements dictatoriaux, véritable terreau propice à l'essor de l'islamisme le plus radical, les pourfendeurs de l'islam politique ont ainsi obtenu le résultat inverse de celui qu'ils escomptaient.

Dès le début de l'année 2012, pourtant, le spectateur attentif peut observer que la confrontation des partis d'obédience islamiste avec l'expérience du pouvoir modifie leur approche des sociétés et de la gestion des affaires publiques, provoquant par là même des tensions en interne et un débat parfois livré sur la place publique. Et quand ce n'est pas le cas, l'aggiornamento manqué des organisations incapables de s'ouvrir au débat public entraîne une descente aux enfers expresse, comme ce fut le cas pour les Frères musulmans après la destitution en juillet 2013 du président Mohamed Morsi.

À y regarder de près, ces évolutions découlent des principes mêmes de la formation de la Confrérie et de l'histoire de son expansion régionale. Véritable matrice du lien entre politique et islam, les Frères musulmans s'appuient avant tout sur le rappel de concepts qui leur sont antérieurs. Fondateur de l'organisation frériste en 1928, Hassan al-Banna – qui, rappelons-le, n'était pas théologien mais instituteur – a marqué son temps par la mise en pratique de certains principes doctrinaux hérités du mouvement de la Renaissance islamique (*En-Nahda*), apparu au XIX$^{e}$ siècle. Selon ce courant de pensée, le retard des sociétés musulmanes sur les sociétés occidentales colonisatrices était dû à la sclérose dans laquelle les oulémas traditionnels avaient enfermé l'islam. Pour al-Banna, la réforme (*al-islah*) à entreprendre devait donc s'attacher à reconstruire un socle de principes moraux islamiques mettant fin à ce retard et permettant d'agir sur

l'ensemble des aspects de la vie sociale. Dans une formule célèbre, al-Banna expliquait ainsi que la réforme devait en premier lieu consister en « une formation de l'individu musulman (*takwin al-fard al-mouslim*), puis de la famille (ou de la maison) musulmane, puis de la société musulmane, puis du gouvernement, de l'État et de la communauté des musulmans (*al-Oumma*) ».

Si les Frères musulmans ont essaimé partout dans le monde arabe dès la moitié du siècle passé, suscitant, volontairement ou non, et parfois même contre leur gré (comme au Qatar), la création de branches locales du mouvement, le temps et les enjeux nationaux ont peu à peu pris le pas sur les relations de ces « filiales » avec la « maison mère ». Il est donc parfaitement vain de considérer les Frères musulmans d'Égypte comme une holding administrant les activités de ses succursales à travers le Moyen-Orient. Ces organisations ont adopté un pragmatisme à toute épreuve pour survivre sous des régimes souvent hostiles, et opté pour des agendas différents, voire opposés, de celui des Frères égyptiens. Ce pragmatisme poussa notamment en 2013 la Confrérie syrienne à multiplier les efforts destinés à « réparer » sa relation dégradée avec l'Arabie saoudite précisément au moment où Riyad encourageait vivement le maréchal Sissi à renverser le président égyptien Mohamed Morsi et à réprimer dans le sang les manifestations des Frères musulmans au Caire. Autre témoignage de ce pragmatisme, le Hamas palestinien, déterminé à tout faire pour séduire le Qatar sans perdre le soutien de l'Iran, à soutenir officiellement le Hezbollah libanais tout en le combattant officieusement en Syrie.

Hélas, en France, la majorité des ouvrages consacrés aux organisations issues de l'islam politique et aux Frères musulmans se focalisent avant tout sur l'idéologie, délaissant

l'étude des mouvements dans leur dimension nationale comme la parole des militants et des cadres. Cette approche essentialiste, selon laquelle constitue une anomalie l'intervention de ces partis dans l'espace politique, aboutit à une double impasse : elle ne permet pas de comprendre les dynamiques et l'incroyable diversité des organisations, et nie par là même leurs évolutions potentielles.

En 2014, qu'y a-t-il précisément de commun entre Ennahda, installée dans le paysage politique tunisien après avoir voté une Constitution qui consacre la liberté de conscience et la parité hommes-femmes et accepté l'alternance après deux années au pouvoir, et les Frères musulmans égyptiens, organisation officiellement interdite et dont les membres ont désormais le choix entre l'exil et le retour à la clandestinité, la prison ou la mort ? Quelle stratégie commune pourraient bien développer le Parti de la justice et du développement, « digéré » par le régime marocain et à présent à la tête du gouvernement, et les Frères musulmans syriens, qui tentent de reprendre pied en Syrie après des décennies d'exil ?

Pour comprendre ce qui se joue à nos portes, et non le rejeter derrière la représentation toute faite d'un islamisme opaque et dangereux, les auteurs de ce livre voudraient vous raconter des histoires, plusieurs histoires. Non pas celle, unique et univoque, d'un « islam politique » fantasmé mais celles des militants, des organisations, et à travers elles, des individus et des nations aux destins complexes et dont les trajectoires suivent rarement une ligne droite. Celles d'une organisation très diversifiée du point de vue ethnique, comme les Frères musulmans irakiens qui, à Bagdad, s'établirent au cœur du quartier sunnite d'Al-Adhamiya, autour de Nidham Abd al-Hamid, un étudiant kurde de l'Institut de

théologie, et de Soulayman al-Qabili, Turkmène de Kirkuk qui étudiait le droit.

Celle de l'expérience tunisienne et d'Ennahda, premier parti issu de l'islam politique à quitter de lui-même le gouvernement après avoir été élu dans le cadre d'un processus démocratique. Un mouvement désormais partie prenante du « modèle tunisien », mais dont le succès (le vote, en somme, de la nouvelle Constitution) résulte autant du travail de quelques courageux députés que d'une suite d'éléments favorables et d'un pragmatisme, là encore, à toute épreuve, qui conduit la direction d'Ennahda à renier une partie de ses principes pour envisager une alliance postélectorale avec des représentants de l'ancien régime de Ben Ali. (Voir ci-après le chapitre « Tunisie : Ennahda, de la clandestinité à l'alternance ».)

Celle des Frères musulmans égyptiens, bien sûr, dont la sortie ratée de plusieurs décennies de clandestinité a pris des dimensions diverses : le refus d'adopter une forme légale, l'inadaptation au nouvel espace public, le désenchantement de leurs réseaux locaux et la gestion opaque des affaires publiques…, pour aboutir à la destitution du président élu, au massacre de centaines de militants perpétré par les autorités lors de manifestations contre le coup d'État, et finalement une interdiction de la Confrérie. Face à cette répression d'État, le silence de la presse, nationale comme internationale, fut accablant.

En Égypte, les Frères musulmans sont désormais désavoués. Un paradoxe, si l'on songe à l'implantation de la Confrérie dans ce pays à la veille de la révolution, comme le décrivait en 2009 ce militant fériste, enseignant dans un collège public d'un quartier populaire du Caire : « Personne, ni le régime ni le système mondial, ne peut passer outre la présence des Frères musulmans. […] On ne peut pas le nier,

on ne peut pas dire “il n’y a pas de soleil”. Les Frères sont présents comme réalité. Les membres sont présents sur le terrain. » (Voir ci-après le chapitre « Égypte : l’impasse de la clandestinité ».)

C’est l’histoire documentée et les mécanismes de l’ascension fulgurante des Frères musulmans égyptiens puis de la chute soudaine et brutale que nous racontons en ouverture de ce livre. L’ouvrage voyage ensuite plus loin, du Yémen au Maroc, du Liban à la Syrie, de Gaza à la Jordanie, en Libye mais aussi en Algérie. Autant de portraits d’organisations que viennent éclairer quatre transversales, afin de comprendre les dynamiques régionales et internationales qui pèsent sur les nations en mouvement : celle du vrai-faux rapprochement de Washington avec les Frères et d’une rupture manquée avec les années de la présidence George W. Bush ; celle des salafistes tantôt partenaires, tantôt adversaires ; celle de l’influence du Qatar et, bien sûr, de l’Arabie saoudite ; celle de l’éclatement du fameux « modèle turc » face aux dynamiques parfois contradictoires des révolutions arabes.

Pour entreprendre ces récits, le présent ouvrage s’appuie sur le travail d’une nouvelle et brillante génération de chercheurs arabisants, proches de leurs terrains et sensibles à la nécessité d’en finir avec une approche globalisante de l’islam politique qui ne résout rien. Décrire de près les limites, forces, contraintes et compromissions des organisations et des cadres qui les portent, former des hypothèses pour mieux comprendre des sociétés en mouvements, telles sont les ambitions de ce livre. Quatorze chapitres, comme autant d’enquêtes informées pour sortir d’une stigmatisation stérile de l’islam, laquelle procure une opportunité inespérée aux groupes radicaux d’utiliser la répression étatique en Égypte ou en Libye pour discréditer en retour des processus démocratiques considérés comme l’importation d’un modèle

occidental au sein duquel les musulmans n'auraient pas leur place.

C'est à la disparition de cette alliance mortifère entre les régimes autoritaires et les groupes radicaux qui entravent, soutenus par un regard occidental craintif et globalisant, les processus d'émancipation populaire, que les auteurs de ce livre voudraient contribuer.

1. Créé en 2008 pour soutenir la grève des ouvriers d'El-Mahalla el-Kubra du 6 avril, ce mouvement, constitué de jeunes activistes recrutés via Facebook, a appelé aux manifestations de la révolution égyptienne en 2011.

# ÉGYPTE : L'IMPASSE DE LA CLANDESTINITÉ [2]

**PAR MARIE VANNETZEL**

La scène se déroule le 21 avril 2011 à Alexandrie. Plusieurs centaines de militants sont venus assister au discours-fleuve de Khayrat al-Chater, vice-guide de l'organisation – ou Gamaa [3] – des Frères musulmans égyptiens. Intarissable, le charismatique dirigeant expose longuement les objectifs de l'organisation, alors que l'ancien président Hosni Moubarak est tombé depuis deux mois.

> « En tant que Frères, il est impératif que nous, tout comme l'ensemble de la Oumma [4], mettions à profit cette révolution qui s'est produite en Égypte et dans d'autres pays autour de nous, et qui représente un moment historique, une nouvelle étape, une transformation majeure. Et cela rend d'autant plus pressante la nécessité de se développer. Mais qu'entendons-nous par le développement de l'action fériste ? […] Vous savez tous que notre principale mission en tant que Frères musulmans est de mettre en œuvre et de faire respecter la religion de Dieu sur terre, d'organiser notre vie et celle des gens sur la base de l'islam, d'établir la Renaissance de la Oumma et de sa civilisation sur la base de l'islam, et de chercher la libération des hommes par la soumission à Dieu. […] »

C'est en ces termes que Khayrat al-Chater résume ce jour-là la raison d'être de son mouvement et s'interroge sur son avenir. Le numéro deux officiel des Frères, dont le charisme doit autant à sa haute stature et ses capacités d'orateur qu'à

son statut de multimillionnaire et son passé de « martyr », a été libéré de prison quelques semaines plus tôt, par décision du Conseil supérieur des forces armées qui dirige le pays après la chute du président Hosni Moubarak. Al-Chater a passé près de quatorze ans derrière les barreaux sous le règne de l'ancien raïs, dont cinq entre 2007 et 2011 après son inculpation, en même temps qu'une quarantaine d'autres hommes d'affaires Frères, pour blanchiment d'argent. Dès sa libération, il s'impose comme le véritable homme fort de la Gamaa et endosse également le rôle de l'idéologue, en développant le « projet de la Renaissance » (*machrou en-nahda*) qui sera repris un an plus tard dans le programme électoral de Mohamed Morsi et dont les bases furent jetées à l'occasion de ce discours devant les militants d'Alexandrie.

Il y a là beaucoup d'éléments qui s'avèrent fondamentaux pour comprendre les enjeux auxquels les Frères égyptiens ont été confrontés au cours de la période 2011-2014, et il est donc important de le citer longuement avant de l'analyser de manière approfondie :

> « Les Frères croient que cette mission ne peut être menée à bien qu'au moyen d'une Gamaa puissante. C'est la même idée que celle exprimée par son Éminence le calife Omar Ibn al-Khattab [5], lorsqu'il a déclaré : il n'y a pas de religion sans Gamaa, pas de Gamaa sans leader, et pas de leader sans obéissance. [...] Il n'est donc pas possible de se développer en disant “la Gamaa doit devenir un parti”, parce que le parti est un outil né d'une idée occidentale et conçu pour le processus et la compétition politique, qui ne forment qu'un seul des nombreux aspects du grand projet de Renaissance. [...] Chaque aspect de la vie doit être islamisé et l'instrument primordial pour cela est la Gamaa. Elle peut créer un parti,

des associations ou des écoles mais elle est destinée à demeurer. […]

Il est très important que vous réalisiez, mes frères, combien les efforts furent immenses [après la répression du mouvement sous Nasser] pour que la structure de la Gamaa soit établie et stabilisée. Lorsqu'elle fut consolidée à partir de 1990, elle commença à se préparer pour une nouvelle étape, celle de s'ouvrir à la société. […] Selon les directives, 70 % des activités des Frères devaient être consacrées au travail dans la société. Le plan était écrit, mais il ne put être mis en œuvre, car à cette période un changement essentiel se produisit dans les relations entre les Frères musulmans et le régime. […]

La première stratégie de Moubarak fut de prendre des mesures répressives contre les membres et leaders de la Gamaa dans l'intention de les effrayer et de créer la confusion, et aussi, bien sûr, d'envoyer un message à la société : "Si vous rejoignez ces gens, vous subirez le même sort." La seconde stratégie visa à nous replier sur nous-mêmes et à nous couper de nos moyens d'action externes. Notre objectif était d'impliquer la société et d'ancrer nos valeurs de participation sociétale afin que le peuple participe au développement de sa propre Renaissance. Mais comment faire ? À travers le secteur privé, les associations, les différentes institutions sociales, les écoles, les hôpitaux, etc. Mais, lorsque toutes ces structures vous sont fermées, vous ne pouvez plus mener à bien votre projet. […] Et quand cela arrive à une organisation, quelle qu'elle soit, celle-ci souffre logiquement d'une sorte d'introversion. Nous disons cela dans le but d'évaluer notre situation pour envisager le changement et le développement, nous sommes conscients des enjeux que les conditions de confinement et de danger nous ont imposés. […]

Désormais, les obstacles ont été levés. Nous devons alors reprendre notre plan et nous ouvrir davantage à la société,

illuminer l'ensemble de la Oumma et mobiliser sa force pour qu'elle contribue à la réalisation de sa propre Renaissance sur la base de la référence islamique [6]. »

On voit comment al-Chater revendique ici la légitimité historique des Frères musulmans comme opposants au régime de Moubarak et cibles principales de la répression passée. Leur action, commencée bien en amont de la révolution de 2011, s'inscrirait donc dans la même orientation que celle-ci et l'aurait, en quelque sorte, préparée. Une manière sans doute pour lui de faire oublier que la hiérarchie fériste tarda plusieurs jours avant d'annoncer son ralliement au soulèvement populaire qui avait débuté le 25 janvier 2011. Un discours, aussi, pour répondre aux reproches qui commençaient à se faire entendre en Égypte à propos de l'opacité de l'organisation fériste et de sa prétention à être un groupe « à part » : al-Chater justifie alors l'isolement qu'aurait connu son groupe vis-à-vis de la société par l'oppression subie sous l'ancien régime. Mais il va plus loin dans l'argumentation, en se servant de ce statut d'organisation « à part » comme d'une preuve du rôle unique joué selon lui par la Gamaa des Frères musulmans. Un rôle qui ne se situe plus seulement dans le cadre de leur opposition à Moubarak, mais dans celui de la mission sacrée dont l'organisation serait investie. Il ne s'agirait pas de n'importe quelle Gamaa, mais de celle qui aurait repris la mission à laquelle le calife Omar Ibn al-Khattab faisait référence : « Il n'y a pas de religion sans Gamaa. » Dans le reste du discours est ainsi reconstituée la continuité historique de l'organisation fondée en 1928, en Égypte, par Hassan al-Banna, avec la communauté des partisans du Prophète Mohamed : le rôle des Frères serait le même, mettre en œuvre l'islam sur terre. C'est pourquoi, conclut al-Chater, cette organisation si particulière ne

doit pas être abandonnée ou transformée en simple parti, et ses dirigeants, qui ont tant souffert pour la reconstruire, doivent être respectés et obéis. Dès lors, c'est aux militants tentés par la dissidence que s'adresse la seconde partie de la citation utilisée par al-Chater : « Il n'y a pas de Gamaa sans leader, et pas de leader sans obéissance. »

Au-delà de ces justifications idéologiques, cette argumentation révèle plus prosaïquement le défi principal auquel l'organisation fréristes se trouva confrontée au lendemain du renversement de Moubarak : *l'ouverture accrue sur la société*. Ce défi renvoyait à la façon dont l'organisation s'était structurée dans les conditions de l'ancien régime : il s'agissait, pour elle, de sortir de la clandestinité à laquelle elle était tenue depuis plusieurs décennies. Lorsque al-Chater tente de justifier le statut particulier de la Gamaa, son déficit d'ouverture sur la société et l'opacité qui l'entoure, il atteste, en creux, les difficultés posées par cette sortie nécessaire, et pourtant périlleuse, de la clandestinité : nécessaire, car il fallait bien *banaliser la situation de l'organisation*. Périlleuse, car il s'agissait pour elle de le faire *sans pour autant devenir une organisation banale*, comme les autres. Et, de fait, cette sortie fut largement ratée.

Pour le comprendre, revenons d'abord brièvement sur la situation des Frères avant la révolution et sur la nature de la clandestinité qui la caractérisait. Ensuite, nous analyserons les différentes dimensions de cette insertion ratée au sein de l'espace public, avant de conclure par quelques hypothèses sur la nature de la nouvelle clandestinité dans laquelle les Frères sont en train de replonger.

## LES FRÈRES SOUS MOUBARAK : UNE CLANDESTINITÉ OUVERTE

Contrairement à ce qu'al-Chater prétend dans ce discours, les Frères musulmans n'avaient pas été coupés de tout moyen d'action sous Moubarak. Ils étaient soumis à une répression qui était effective, mais fluctuante selon les lieux et les périodes. Ils bénéficiaient par conséquent d'une marge de tolérance variable qui leur permettait, dans une certaine mesure, de développer des activités sociales et caritatives, et de participer aux processus électoraux, de façon plus ou moins limitée selon les scrutins (voir l'encadré « Les Frères musulmans et la politique »).

Cette situation particulière, que l'on peut qualifier de *clandestinité ouverte* [7], provenait de l'histoire complexe des relations des Frères musulmans avec l'État égyptien. Interdite en 1948, après une période d'existence légale, puis durement réprimée par le régime de Nasser à partir de 1954, l'organisation des Frères musulmans avait ré-émergé au tournant des années 1970, à la faveur de l'arrivée au pouvoir d'Anouar al-Sadate. Néanmoins, cette réémergence est alors conditionnée à un compromis avec le régime : le mouvement en voie de restructuration est autorisé à accéder à une certaine forme d'existence, sans toutefois recouvrer aucun statut légal. Ce compromis se poursuit sous la présidence de Moubarak. Durant les années 1980, le mouvement se reconstitue une large assise sociale, notamment à travers son action dans les universités, dans les ordres professionnels (des médecins, ingénieurs, pharmaciens, etc.), dans les mosquées privées et dans le secteur associatif : autant de plates-formes qui permettent à l'organisation de s'implanter dans la société, de recruter des militants et de gagner de nombreux sympathisants.

L'appareil organisationnel se restructure peu à peu. Fortement inspiré du cadre pyramidal établi à l'origine par le fondateur Hassan al-Banna, il est dirigé par un guide (*al-*

*mourchid*), qui préside le Bureau de la guidance (*maktab al-irchad*) où siègent les dirigeants historiques du mouvement. Celui-ci est désigné par un conseil consultatif général (*maglis al-choura*) composé d'environ 90 membres eux-mêmes issus des conseils de gouvernorats. Chacun des gouvernorats (qui suivent les délimitations de l'État égyptien) est divisé en « régions », dotées de bureaux administratifs (*makatib idariya*), qui chapeautent des « sections » (*chouab*), rassemblant à leur tour les cellules de base, appelées « familles » (*ousar*). Tous les Frères font partie d'une famille, petit groupe de 5 à 10 personnes, qui se réunit chaque semaine. Si, dans les années 1980, cet appareil acquiert une certaine visibilité – les militants se réunissant parfois à 100 ou 200 en certaines occasions –, à partir du début des années 1990, le durcissement du régime à l'égard des Frères les contraint au secret : les réunions ne rassemblent plus que quelques dizaines de personnes, s'organisent dans la discrétion, les consignes de sécurité se font plus strictes, etc.

Si la répression se fait donc plus intense, elle ne met fin ni à l'organisation ni à l'implantation sociale du mouvement : les Frères contournent les interdits en développant des stratégies plus discrètes et plus informelles. Ainsi, nombre d'associations fondées et dirigées par des Frères sont fermées ou bien voient leurs dirigeants Frères être exclus des instances officielles par la Sécurité d'État, l'ancienne police politique de Moubarak. Cela n'empêche pas dans de nombreux cas que, jouant sur la tolérance tacite du régime, les Frères continuent d'y agir en tant que simples membres officieusement dotés d'un statut de dirigeants informels de l'association, alors que les dirigeants officiels étaient des sympathisants. Ils peuvent ainsi recourir à des militants non connus des services de sécurité. Une autre stratégie

développée face à la reprise en main du secteur associatif est de mettre en place des formes d'action caritatives sans cadre légal, telles que des caravanes médicales (groupes de médecins investissant un quartier pendant une journée ou deux pour y tenir des consultations médicales gratuites, dans le local d'une association amie, d'une mosquée, d'une école…), des distributions de nourriture à l'occasion des fêtes religieuses, de vêtements ou de fournitures scolaires à la rentrée, ou encore des programmes de parrainage d'orphelins (les Frères jouant le rôle d'« intermédiaire » entre un parrain donateur et les enfants bénéficiaires de l'aide financière ou matérielle mensuelle).

L'ensemble de ces activités sont mises en œuvre sans que le nom « Frères musulmans » n'apparaisse explicitement. Il est alors rare que les militants déclarent ouvertement qu'ils sont Frères musulmans. C'est au travers de certains codes vestimentaires et corporels et par le jeu de la rumeur qu'ils parviennent à se faire identifier comme Frères auprès des bénéficiaires de ces activités et, plus largement, des habitants des quartiers où ils sont implantés. En outre, ces activités impliquent souvent des Égyptiens qui ne sont pas des membres de l'organisation fhériste, mais qui se disent sympathisants ou trouvent simplement là un moyen de participer à des actions de bienfaisance, socialement valorisées en Égypte. L'action de ces « personnalités associées » n'est pas anecdotique, elle constitue bien au contraire un vecteur important de l'implantation sociale des Frères musulmans. Ainsi, un entrepreneur désireux de verser une aumône aux pauvres de son quartier peut s'adresser à un voisin connu pour ses pratiques charitables et son implication dans le travail bénévole – qu'il identifie, ou non, comme Frère – afin que celui-ci joue le rôle d'intermédiaire, sélectionnant les familles dans le besoin et leur remettant régulièrement les

dons de leur généreux bienfaiteur. D'autres « personnalités associées » contribuent à partir de leur position professionnelle : médecins, pharmaciens, avocats, commerçants, enseignants, par exemple, et peuvent accepter de recevoir et servir gratuitement ou à moindres frais les individus qui viennent de la part d'un Frère musulman auquel elles font confiance. De la même manière, certains fonctionnaires locaux peuvent se montrer plus conciliants et arrangeants avec des usagers démunis de l'entregent ou du bakchich normalement de rigueur dans l'accès à l'administration égyptienne.

En somme, et malgré la clandestinité, les Frères musulmans ne vivent et n'interagissent pas de manière isolée, séparés de la société égyptienne. Bien au contraire, si leur mouvement parvient à se maintenir en dépit de son interdiction, c'est largement grâce à cette diffusion dans les sociabilités ordinaires. Cet ancrage est d'ailleurs souvent avancé comme argument de légitimation par les militants Frères, en comparaison notamment avec les partis politiques qui bénéficient d'une existence légale sous la dictature, mais manquaient d'implantation concrète. Un militant, enseignant dans un collège public d'un quartier populaire du Caire, explique ainsi : « Il y a un point important, c'est que personne, ni le régime ni le système mondial, ne peut passer outre la présence des Frères musulmans. […] On ne peut pas le nier, on ne peut pas dire : "Il n'y a pas de soleil." Les Frères sont présents comme réalité. Les membres sont présents sur le terrain. Ce que je veux dire, c'est que si je prends une organisation, et que nous allons voir, sur le terrain, qui, de ses membres, est là, peut-être que je ne vais trouver personne. Alors que nous, nous sommes présents dans le tissu de la société, présents dans le concret, c'est quelque chose de palpable[8]. » Un autre, ouvrier technicien dans une cimenterie

de la zone industrielle sud du Caire, confirme qu'il s'agit là d'une des raisons essentielles de la survie politique du mouvement : « Le régime cherche à nous mettre dans un coin… Mais il ne peut pas nous empêcher de voir nos voisins [9] ! » Un ancien sympathisant, aujourd'hui très critique vis-à-vis du mouvement, ne renie pourtant pas cet état de fait : « Il n'existe pas un seul Égyptien qui, au cours de sa vie, n'ait pas eu affaire, d'une manière ou d'une autre, aux Frères musulmans [10]. »

On comprend dès lors que l'appel d'al-Chater en avril 2011 à une ouverture accrue sur la société renvoie en fait à la nécessité de développer mais surtout de *rendre publique* cette implantation sociale, de sortir de l'informalité et de se montrer au grand jour. En effet, la dissimulation n'a plus lieu d'être avec la chute de l'ancien régime et la levée des interdits. De plus, cette question de l'ouverture fait l'objet, depuis plusieurs années déjà, d'un débat grandissant au sein des Frères musulmans : en particulier, une frange de la jeune génération avait remis en cause la culture du secret qu'entretenait l'organisation. Car le paradoxe est bien là : si les Frères ne sont pas coupés de la société égyptienne sous la dictature, mais bien ancrés dans le tissu social, le caractère informel et non explicite de cette diffusion fait alors du mouvement une sorte de « secret public ». Tout le monde connaît son existence mais celle-ci n'est pas publiquement reconnue. L'organisation fériste, de son côté, incite ses militants à s'engager dans le travail social mais en interne elle assure la cohésion du groupe – et sa protection face à la répression – par une gestion sophistiquée du secret : plus l'on monte dans les échelons de l'organisation, plus l'on a accès aux informations sur son fonctionnement. La pratique des réunions secrètes, l'usage d'un vocabulaire réservé aux initiés, l'imprécision sur les identités, tout cela participe

avant la révolution de janvier-février 2011 d'une culture du secret propre à l'entre-soi fťériste. Cette culture est aussi une manière d'entretenir la distinction entre les membres et « les gens ordinaires ». Ainsi, les Frères musulmans ne forment pas, objectivement, une « contre-société » au sens où ils sont profondément implantés dans les structures sociales, mais subjectivement, ils se pensent, à des degrés variables selon les militants, comme un groupe à part, un modèle exemplaire pour le reste de la société.

C'est ce débat sur le secret et le public que lancent les jeunes blogueurs Frères qui, à partir de 2006, ont recours à leurs claviers pour affirmer haut et fort leur identité de membres de la Gamaa (l'un des premiers et plus célèbres blogs est d'ailleurs intitulé « *Ana Ikhwan* » – « Je suis Frère musulman ») mais aussi leurs désaccords avec la hiérarchie. L'idée initiale des blogueurs était que les divergences et les blocages politiques internes trouveraient une issue positive et constructive s'ils étaient exposés et discutés sur la place publique – ce que permettait, virtuellement, Internet. On voit ainsi se développer de nombreuses discussions sur les blogs, forums et réseaux sociaux, où la question de la transparence revient comme un thème récurrent : il s'agit selon ces jeunes militants de rompre avec la clandestinité qui ne correspond plus alors aux normes émergentes de transparence, de libre-expression et d'argumentation liées à « la médiatisation de l'espace public égyptien [11] » et aux mobilisations protestataires qui l'ont accompagnée. C'est ainsi qu'un des blogueurs les plus connus de cette génération, Mustafa al-Naggar (qui finira par quitter l'organisation fťériste), écrit en 2009 :

> « Je crois que la situation actuelle exige des Frères qu'ils étendent le cercle du public et qu'ils lèvent l'ambiguïté

constatée par de nombreuses personnes, élites ou hommes de la rue. L'image d'une organisation fermée, secrète et en lutte, n'est plus adaptée à nos jours, les gens ont besoin de voir une organisation civile et sociale, telle qu'elle était à sa fondation. […] Nous n'avons pas encore fait les efforts nécessaires pour clarifier [cela]. Les jeunes Frères tentent de briser les barrières entre leurs idées et le peuple à travers les nouveaux médias […], mais cela ne peut aboutir sans que le cercle du secret soit réduit, et le cercle du public élargi [12]. »

Rompre avec la clandestinité apparaît donc, bien avant la révolution déjà, comme une nécessité pour cette petite frange de militants, peu nombreux mais assez influents (on les retrouvera parmi les groupes les plus actifs dans le soulèvement de janvier-février 2011). Selon eux, c'était là un point clé pour faire sortir l'organisation fériste de la stagnation qu'ils constataient, et pour soutenir les changements politiques et sociaux qui se produisirent dans la période d'effervescence des années 2004-2010. C'est alors en regard de cet enjeu qu'il faut également resituer le discours d'al-Chater d'avril 2011. Si le dirigeant concède que la répression a conduit à un certain confinement interne, il n'est pas prêt pour autant à laisser les militants les plus critiques remettre en cause ce qui, finalement, constitue une part essentielle de l'identité de la Gamaa : le fait qu'elle n'est pas une organisation comme les autres, ce que la culture du secret, en nourrissant le sentiment subjectif d'être « à part », perpétue.

Voilà pourquoi la sortie de la clandestinité, loin de faciliter la tâche des Frères musulmans égyptiens, représente pour eux un véritable défi au lendemain de la révolution. Cette insertion au sein de l'espace public est la condition nouvelle de leur légitimité et, en même temps, elle oblige la Gamaa à réorganiser ses stratégies d'implantation sociale et

ses modes de gestion interne, et, plus encore, à redéfinir sa propre identité. Or, en dépit de la reconnaissance, dans le discours d'al-Chater, de cette nécessaire transformation, ce qui s'est passé entre 2011 et 2013 a abouti au résultat contraire : la Gamaa est allée vers plus d'opacité et de repli sur soi.

### LES FRÈRES MUSULMANS ET LA POLITIQUE

L'idéologie des Frères musulmans peut se caractériser comme une idéologie pratique, dont la substance relève des actes. La théorisation intervient bien souvent après la pratique et, à l'exception de Sayyid Qutb, le mouvement a engendré peu de grands théoriciens. Hassan al-Banna, le fondateur de l'organisation freriste en 1928, a en effet marqué l'histoire non pas par une pensée théorique élaborée mais par la mise en pratique de certains principes doctrinaux hérités du mouvement de la Renaissance islamique (*En-Nahda*). Ce mouvement était apparu à la fin du XIX^e^ siècle en Égypte autour du grand penseur Mohamed Abduh, et al-Banna s'inspira plus particulièrement de l'interprétation qu'en fit l'un des disciples de Abduh, Rachid Rida. L'idée générale était que le retard des sociétés musulmanes sur les sociétés occidentales colonisatrices (l'Égypte était alors placée sous occupation britannique) était dû à la sclérose dans laquelle les oulémas traditionnels avaient enfermé l'islam. Il s'agissait alors de retourner aux textes sacrés, de débarrasser les croyances de leurs scories, dans l'optique d'une modernisation de l'islam. On peut, schématiquement, dégager deux orientations : Abduh se plaçait dans une

perspective d'ouverture aux apports de l'Occident, là où Rida s'inscrivait dans une perspective plus identitaire visant à réinventer un modèle politique moderne et authentiquement islamique. Les deux partageaient l'idée que l'islam ne devait pas être un domaine spécialisé et isolé des musulmans et qu'il fallait donc appeler l'ensemble de ceux-ci à redécouvrir l'islam (c'est ce que signifie le terme *al-dawa*). Al-Banna, qui fut l'élève de Abduh et de Rida et qui n'était pas un ouléma mais un instituteur formé dans une institution d'enseignement moderne et scientifique (*Dar al-ouloum*), reprit cette analyse dans une perspective politique : pour lui, l'Égypte était en proie à une crise morale, qui se manifestait notamment par une grande confusion culturelle, une situation économique catastrophique et l'échec du mouvement nationaliste. L'indépendance de l'Égypte était un combat de premier ordre, la domination coloniale exercée par les Anglais venant miner les valeurs et les structures de la société égyptienne. La réforme (*al-islah*) à entreprendre devait donc s'attacher à reconstruire un socle de principes moraux islamiques mettant fin à cette confusion et permettant d'agir sur l'ensemble des aspects de la vie sociale. Là où il innova, surtout, ce fut dans la mise en pratique de cet appel à l'islam. Quand il fonde l'organisation fériste, c'est d'abord sous la forme d'une association de bienfaisance islamique. Mais très vite, celle-ci va sortir de ce cadre étriqué et se transformer en mouvement de masse à la fois religieux, social et politique. Dans la vision d'al-Banna, le rôle de l'organisation était, d'une part, de guider le gouvernement par des propositions de réforme lui permettant d'accomplir la « mission islamique ». D'autre part, et surtout, de préparer

l'individu et la société à soutenir cette mission. Dans une formule célèbre et toujours reprise dans les multiples textes de présentation de la Gamaa (tracts électoraux, sites Internet…), al-Banna expliquait ainsi que la réforme devait en premier lieu consister en « une formation de l'individu musulman (*takwin al-fard al-mouslim*), puis de la famille (ou de la maison) musulmane, puis de la société musulmane, puis du gouvernement, de l'État et de la communauté des musulmans (*al-Oumma*) ».

En 1933, il écrivait de même : « La solution est l'éducation et le façonnement des âmes de la nation, afin de créer une immunité morale forte […]. C'est là le meilleur moyen, et le plus rapide, pour réaliser les objectifs et les aspirations de la nation, et c'est donc là notre but et notre raison d'être. Cela va au-delà de la simple fondation d'écoles, d'usines ou d'institutions, il s'agit de la formation des âmes (*incha al-noufous*). » Le terme de *noufous*, « âmes », désigne les êtres humains dans leur dimension spirituelle, et souligne que la réforme de la nation passe donc en premier lieu par la refondation morale de l'individu et de la société. Cette conception de l'éducation des âmes comme moyen d'action politique se rapporte au principe doctrinal d'« enjoindre autrui de faire ce qui est bien et d'interdire ce qui est mal ». L'interprétation de ce principe a changé au cours de l'histoire. Les théologiens ont longtemps débattu et continuent de débattre sur la question de savoir qui était responsable de l'application de ce principe, en particulier s'il s'agissait d'une obligation qui incombait à l'État ou à chaque individu musulman. Pour Abduh et Rida, il était clair que ce principe devait être compris comme un devoir religieux incombant à tout

musulman. Mais c'est Hassan al-Banna qui va mettre concrètement en œuvre cette individualisation de la responsabilité morale, cette vision de l'islam comme action vertueuse devant être accomplie dans l'ensemble des domaines de l'activité humaine. La notion d'action vertueuse, définie par sa conformité aux préceptes islamiques, est donc centrale. Elle doit être accomplie dans tous les domaines qui s'inscrivent par conséquent dans un continuum : le travail prédicatif, éducatif, social, économique et politique. Le mouvement des Frères prend très rapidement une nature protéiforme qui en fait donc une entité *ad hoc*, unique, revendiquant son indéfinition comme le cœur même de son identité : al-Banna la définit d'ailleurs comme « une idée collective comprenant toutes les dimensions de la réforme, c'est-à-dire [étant à la fois] prédication salafiste, confrérie sunnite, vérité soufie, institution politique, groupe sportif, union savante et culturelle, entreprise économique ».

Mais il faut aussi mettre ce mode de développement protéiforme en rapport avec la configuration politique de l'époque. Dans une Égypte monarchique soumise à l'occupation britannique, la scène politique officielle était largement discréditée : il y avait bien un système parlementaire et des partis politiques mais les élites partisanes étaient perçues comme corrompues, à la solde du Palais ou des Britanniques. Les Frères vont donc privilégier le registre extraparlementaire, non seulement parce que le politique ne se situe pas prioritairement au Parlement, mais dans la réforme des âmes au quotidien, mais aussi parce que c'est de cette façon que s'est constituée leur légitimité politique, en dehors de la sphère institutionnelle. Cette démarche de

contournement de la sphère politique officielle et par le biais de l'implantation sociale va être reprise au moment de la reformation du mouvement après la répression nassérienne et avec l'arrivée au pouvoir de Sadate, car ce répertoire était stratégiquement adapté.

À partir des années 1980, les Frères se lancent dans le jeu électoral en saisissant l'opportunité ouverte par la politique de libéralisation limitée instaurée par Moubarak au début de son règne. Il leur faut participer pour pouvoir s'imposer comme acteurs politiques *de facto* malgré leur illégalité. Comprenons cependant qu'il ne s'agit pas ici d'une quelconque rupture idéologique. Le Parlement devient simplement un point d'imputation de plus à la réforme sociale vertueuse. Les Frères vont d'abord participer en se greffant sur les listes d'autres partis, puis avec le passage au scrutin individuel, en utilisant la candidature indépendante. Or, du fait des règles du jeu électoral, ils ont rapidement bénéficié d'avantages comparatifs par rapport aux autres partis : le député, en Égypte, était en effet un « distributeur » de services avant d'être un représentant de la nation. Son rôle consistait, concrètement, à redistribuer les ressources auprès de ses soutiens dans la circonscription (asphaltage des rues dans tel quartier, attribution de local à telle association, obtention d'autorisations administratives, d'emplois, de soins hospitaliers gratuits…). L'implantation sociale et caritative des Frères était donc mobilisée dans les élections. Et, à l'inverse, les campagnes électorales étaient pour l'organisation frériste un moment propice pour développer de nouveaux réseaux d'ancrage social. En 2000 et plus encore en 2005, les élections législatives ont connu une relative ouverture grâce au contrôle du

scrutin par les juges, et les Frères ont ainsi remporté 17 puis 88 sièges (sur 434), ce qui était un score inédit pour l'opposition. Les partis légaux, au total, plafonnèrent quant à eux à 12 sièges. En 2010, le régime verrouilla à nouveau fermement le processus, et le parti de Moubarak, le PND (Parti national démocratique), remporta au total près de 90 % des sièges.

Cette sortie ratée de la clandestinité a pris plusieurs dimensions : le refus d'adopter une forme légale, l'inadaptation au nouvel espace public, le désenchantement de leurs réseaux locaux et la gestion opaque des affaires publiques.

## LE REFUS DE SE LÉGALISER

La création, en avril 2011, du premier parti officiel des Frères musulmans égyptiens, le Parti de la liberté et de la justice (PLJ), ne signifie pas la disparition de la Gamaa, qui affiche sa volonté de demeurer un acteur politique à part entière et de contrôler étroitement le parti. Rapidement, la question du statut de la Gamaa, toujours formellement illégale, commence à faire débat au sein de la société égyptienne. Dès les premiers mois après la chute de Moubarak, plusieurs plaintes sont déposées à son encontre par des avocats (à l'instar de Hamdi al-Fakharany qui s'était illustré à l'époque de Moubarak en contestant des ventes foncières illégales) devant les tribunaux pour dénoncer cette illégalité et obliger l'organisation à se plier à une forme légale. Cependant, celleci va résister pendant deux ans à sa légalisation en tant que simple association caritative, qui interviendra donc bien après l'élection à la présidence du Frère Mohamed Morsi en

juin 2012. En effet, selon la loi de 2002 sur les associations, toujours en vigueur jusqu'à aujourd'hui, le ministère des Affaires sociales et de la Sécurité sociale a le droit de contrôler le financement de l'organisation (connaître l'identité des donateurs et l'ensemble de la comptabilité, soumettre tout financement étranger à autorisation ministérielle…), d'inspecter les locaux à tout moment, de s'assurer de la conformité des activités par rapport à la loi – et en particulier l'interdiction d'activités politiques – et d'intervenir dans la structuration interne de l'association (comptes rendus d'assemblée, composition des instances dirigeantes, conditions d'adhésion, fichier des membres…) dont elle peut prononcer la dissolution. Ce n'est que le 20 mars 2013 que la Gamaa finit par céder à la pression et annonce son enregistrement officiel comme association : en effet, quelques heures plus tôt, la Haute Cour administrative venait d'émettre une recommandation selon laquelle l'organisation était illégale et devait être dissoute.

Si les Frères acceptent, dans le contexte du printemps 2013, de s'enregistrer en tant qu'association, c'est pour des raisons tout à fait stratégiques : le coût des contraintes posées par le statut associatif était devenu moindre que les risques liés, d'une part, au succès des quatre procès intentés contre l'organisation sur fond de grave crise des rapports entre le président Morsi et les instances judiciaires, et, d'autre part, aux attaques qui se multipliaient sur le terrain contre les locaux nouvellement ouverts par la Gamaa [13]. De plus, l'emprise sur le gouvernement devait permettre de contourner largement ces contraintes. L'avocat Frère et responsable du Comité des libertés du PLJ, Mukhtar al-Achri, déclare d'ailleurs que les structures de la Gamaa ne changeront pas tant qu'une nouvelle loi sur les associations – supprimant le droit de regard du ministère – ne sera pas

votée. Un autre signe indique que l'association ne devait être qu'une façade faisant écran à la véritable organisation qui, elle, demeurerait inchangée : ce n'est pas le guide suprême de la Gamaa, Mohamed Badi, mais son prédécesseur, Mehdi Akef, ayant démissionné depuis 2009, qui est nommé président de la nouvelle association.

Ce refus de se plier à une forme légale (parti ou association) renvoie, comme nous l'avons vu, à la définition que l'organisation fzériste donne d'elle-même comme entité *ad hoc*. Ce qu'elle réclame est donc sa légalisation en l'état. Cette prétention fait l'objet de vives critiques dans l'opinion publique, car il devient incompréhensible et suspect que cette organisation, qui n'est plus menacée par la répression et a de surcroît accédé au pouvoir en gagnant les élections législatives et présidentielle de 2012 [14], fasse le choix délibéré de demeurer illégale.

La méfiance et la suspicion suscitées par cette illégalité sont également renforcées par l'incapacité des Frères musulmans à s'adapter aux nouvelles « grammaires de la vie publique [15] » émergentes dans l'arène de participation démocratique ouverte par la révolution.

## LES FRÈRES, TAHRIR, ET LE COMPLOT

Le soulèvement révolutionnaire qui a mené à la chute de Moubarak s'est en réalité produit en différents lieux et périodes (avant et après la date inaugurale du 25 janvier). La focalisation sur la place Tahrir est donc en partie une erreur pour qui s'intéresse aux ressorts de la révolution égyptienne. Néanmoins, il est significatif que cette place soit restée au centre de l'attention médiatique, nationale et internationale, durant les événements de janvier-février 2011, mais aussi tout au long des années qui suivront – jusqu'au deuxième

soulèvement majeur du 30 juin 2013 contre le président Mohamed Morsi. Tahrir est devenue le lieu central et symbolique de la révolution égyptienne. L'occupation de la place a également institué un modèle d'espace public démocratique en Égypte répondant à de nouvelles normes. On ne peut ici que les résumer brièvement.

La première caractéristique de l'arène publique de Tahrir est son extrême visibilité, avec ses millions de manifestants rassemblés au centre de la ville sous les caméras du monde entier. La deuxième caractéristique est qu'elle a constitué un univers pluraliste, où ont coexisté et interagi une multiplicité de points de vue. Troisième caractéristique, ces points de vue étaient supposés s'exprimer par la parole, en empruntant à des registres d'argumentation civique (fondés sur l'intérêt commun, la justice sociale, la liberté, etc.) et en rejetant, au moins théoriquement, le recours à la violence non défensive. Enfin, cette arène publique était porteuse d'une radicalité démocratique, revendiquant la participation directe du peuple, interpellant l'État sans la médiation de représentants et visant au renversement de l'ordre politique.

Or les Frères musulmans ont été largement incapables de se saisir de cette forme d'occupation de l'espace public et de se conformer à ses règles émergentes d'action et de communication. Très vite, l'organisation fériste a privilégié les négociations en coulisses sur les manifestations unitaires avec les autres acteurs sociaux. C'est ainsi que, le 6 février 2011, les Frères sont l'un des principaux groupes (mais pas le seul) à accepter de rencontrer Omar Suleiman, chef des services de renseignements alors nommé dans l'urgence vice-président, pour négocier une sortie de crise. Selon certains témoignages [16], ils auraient aussi participé à une seconde réunion secrète lors de laquelle ils auraient proposé leur retrait de Tahrir en échange de la légalisation, en l'état, de la

Gamaa. Si ces négociations n'aboutirent pas, on sait cependant que, dès la chute de Moubarak, les Frères font le choix de l'alliance avec l'armée afin de mettre rapidement fin aux mobilisations dans la rue et engager une transition rapide vers les processus électoraux, car dans la bataille électorale, ils savent posséder un avantage clair par rapport aux nouvelles formations politiques.

Ainsi, dès le 27 mai 2011, à l'occasion du « Second vendredi de la colère » (en référence au « Vendredi de la colère » du 28 janvier qui avait été un tournant dans la révolution), organisé sur Tahrir par les manifestants révolutionnaires pour réclamer le jugement des responsables de l'ancien régime et l'interdiction des procès militaires contre les civils qui se multiplient alors et se compteront par milliers, l'organisation frériste émet un communiqué dénonçant l'initiative et prenant le parti du Conseil suprême des forces armées qui dirigeait alors le pays : « Qui la colère vise-t-elle maintenant ? Contre qui le peuple est-il en révolution à présent ? Le peuple, dans toutes ses composantes, a déjà exprimé sa colère contre le régime corrompu qui reposait sur le pouvoir héréditaire et le monopole des richesses depuis trente ans. Mais aujourd'hui, cet appel à la colère ne peut signifier que deux choses : d'abord, c'est une révolution contre le peuple lui-même. Ensuite, cela ne fait que générer de la discorde entre le peuple et l'armée. Nous appelons tous les Égyptiens à agir avec nous contre la sédition à la fois au sein du peuple lui-même et entre le peuple et les forces armées, et donc à ne pas participer à ces manifestations [17]. »

Appliquant cette ligne sur le terrain, les Frères ne participent plus que rarement aux mobilisations qui se poursuivent afin de garantir les acquis du soulèvement de janvier-février 2011 et maintenir la pression sur les autorités. Le 29 juillet, ils réinvestissent certes la place Tahrir, mais

pour y organiser, en association avec des groupes salafistes, une contre-manifestation reprenant des slogans issus du répertoire islamiste. Le but n'était pas de soutenir la réappropriation démocratique de l'espace public. Il était plutôt de procéder à une mise en scène de leur hégémonie ayant pour réceptacle la rue mais obéissant à des codes très différents. Ces codes étaient ceux que les Frères maîtrisaient et qui leur valaient la réputation, sous Moubarak, d'être la seule organisation capable de tenir la rue : démonstration massive de militants défilant en rangs organisés, dans un espace et un temps délimités, afin de prévenir le débordement de la protestation. Ni la visibilité, ni la pluralité, ni la radicalité n'étaient de mise. Ce mode d'investissement de la rue apparaît donc décalé par rapport au modèle normatif de Tahrir. Comme l'explique un jeune activiste et ex-militant Frère, ces décalages ont porté atteinte à la légitimité révolutionnaire de l'organisation fririste : « Lorsque la Gamaa acceptait de participer aux manifestations sur Tahrir, les consignes étaient : “D'accord, on y va, mais on s'en va à 17 heures” ! Ce n'est pas comme ça que nous concevions l'occupation de la place ! Au contraire, le but était de tenir un maximum de temps [18] ! »

Non seulement Tahrir ne correspondait pas à la conception que l'organisation fririste se faisait de l'espace public, mais en outre, ce modèle représentait, en interne, un danger de déstabilisation, car il exerçait un pouvoir d'attraction très fort sur les jeunes militants. Il fallait donc le combattre. Un épisode a été particulièrement important : le 26 mars 2011, la première conférence des Jeunes Frères est organisée à l'initiative de trois jeunes militants. L'un d'eux, alors âgé de vingt-trois ans à peine, raconte sa surprise devant le succès inattendu de l'événement : « Nous avions lancé cette idée de conférence des Jeunes dans le but de discuter librement et

ouvertement de tous les problèmes qui se posaient dans la Gamaa depuis plusieurs années et encore plus depuis la révolution. Nous avons essayé de faire comprendre aux dirigeants de l'organisation la nécessité de ce débat mais ils ont interdit aux membres d'y participer. Et pourtant, le jour de la conférence, nous avons vu débarquer plus de cinq cents jeunes Frères de toute l'Égypte ! L'info avait circulé sur Facebook et de bouche à oreille. Les discussions ont été passionnantes, tout le monde prenait le temps de s'écouter et d'argumenter. Mais finalement, nous avons compris que l'organisation n'accepterait jamais de changer, alors nous avons quitté les Frères. Je ne sais pas combien, sur les cinq cents participants, ont pris cette décision mais je pense que les discussions ont fait réfléchir beaucoup d'entre eux. En tout cas, quelque temps après, la hiérarchie a décidé d'organiser elle-même la deuxième conférence des Jeunes Frères, mais qui n'avait évidemment plus rien à voir ! Les débats étaient tous orientés pour dire que tout allait bien [19] ! »

Le départ de ces jeunes militants, dont une partie avait été très active dans le soulèvement du 25 janvier 2011 en coordination avec d'autres groupes politiques, a eu des répercussions importantes sur la Gamaa. Il a probablement été un facteur de radicalisation de sa position face aux jeunes manifestants. À partir de la fin de l'été 2011, l'organisation fririste refusa toute manifestation unitaire avec les autres acteurs de la révolution, hormis avec les salafistes : elle ne se mobilisa ni en soutien des victimes de la répression de l'armée lors des manifestations de la place Maspero (9 octobre 2011) ou de celles de la rue Mohamed-Mahmoud (22 novembre 2011), ni à l'occasion du premier anniversaire de la révolution. L'argument avancé était que ces mobilisations n'étaient organisées que par des fauteurs de troubles qui n'avaient d'autre stratégie que de « rester sur la place » et qui cherchaient à

saper la légitimité des élections législatives de l'hiver 2011-2012 que les Frères venaient de remporter à près de 43 %.

La radicalisation du discours à l'encontre des manifestants franchit une étape à partir de l'élection de Mohamed Morsi à la présidence de la République, en juin 2012. C'est alors le thème du « complot » (*al-mouamara*) qui se met en place comme grille explicative de toute forme d'opposition à Morsi. Ceux qui se disent « révolutionnaires » sont désignés, dans les communiqués, comme des « agents du chaos et de la destruction », animés par « la haine contre les Frères musulmans qu'ils font prévaloir sur leur amour de la nation ». Lorsque les forces d'opposition appellent à manifester, les Frères et leurs alliés organisent des rassemblements concurrents : d'abord sur Tahrir, notamment à l'occasion des cent jours de l'investiture de Morsi, le 12 octobre, qui se soldent par des heurts violents entre manifestants. L'organisation fériste, reprenant l'argument du complot, se dégage de toute responsabilité : « Quand les Frères sont arrivés sur la place, ils ont été accueillis par une salve d'insultes et d'injures, et ont commencé à se faire agresser : ce qui incita certains individus à se défendre. Des dizaines de voyous portaient des tee-shirt avec le slogan du Parti de la liberté et de la justice. Ils se sont ensuite dispersés sur la place et ont fait courir la rumeur auprès des médias que c'étaient les Frères musulmans qui avaient commis ces crimes. C'est un mensonge délibéré [20]. »

Puis, à partir de la fin novembre 2012, alors que Morsi vient de s'attribuer les pleins pouvoirs par décret présidentiel [21] et que Tahrir se soulève de nouveau, c'est la bien-nommée place En-Nahda, située sur l'autre rive du Nil devant l'université du Caire, que les militants Frères et pro-Morsi investissent. L'occupation d'En-Nahda ne vient en

aucun cas asseoir la légitimité de l'action de rue comme mode de participation démocratique : au contraire, ce que revendiquent les manifestants pro-Morsi, c'est le respect du verdict des urnes, seule voie légitime d'expression de la volonté populaire en démocratie représentative. En ce sens, En-Nahda s'impose comme un contre-modèle à Tahrir.

Le conflit sera porté à son paroxysme lors des affrontements sanglants qui se produisirent devant le palais présidentiel d'Ittihadeyya, le 5 décembre 2012 (voir l'encadré ci-dessous). La descente des militants Frères, visant à dégager le sit-in qui se tenait là depuis quelques jours, était justifiée, dans leurs discours, par la nécessité de défendre le président face aux tentatives de renversement qu'aurait fomentées une coalition d'« ennemis » : la police (perçue comme complice du sit-in), les *fouloul* (les « restes » de l'ancien régime), les juges, les *baltagiya* (« voyous », c'est-à-dire les manifestants), les médias, et l'opposition conspuée comme « laïque, chrétienne, ou athée », acquise aux intérêts occidentaux. Pour les militants Frères, la défense de la Gamaa était donc plus que jamais nécessaire, et cette croyance en l'imminence du complot entraîna de dramatiques confusions de rôle, le militant allant jusqu'à se transformer en milicien.

### LES AFFRONTEMENTS D'ITTIHADEYYA

Cet événement a été un tournant majeur dans le processus de perte de légitimité de Morsi et des Frères musulmans. En dépit du nombre de morts de ce soir-là (onze, dont l'appartenance – Frère ou non-Frère – est contestée par les parties), l'ancien président persista à faire passer en force la Constitution controversée qui était à

l'origine de toute la crise. L'histoire précise de ce qui se passa la nuit du 5 décembre 2012 devant le palais présidentiel, puis dans les jours qui suivirent, reste à faire. Il semble avéré que les partisans de Morsi initièrent la violence et que cela n'était pas le fait d'individus.

Mais il est clair aussi que des tirs d'armes à feu se sont produits depuis l'autre front. L'intensité de la controverse requiert cependant la plus grande prudence dans la restitution des faits. Ici, nous avons choisi de livrer deux versions très différentes de l'événement pour constater le fossé qui les sépare. Chacune provient de personnes qui, en entretien, se sont exprimées avec une sincérité évidente.

### *La version d'une jeune militante révolutionnaire de gauche*

« J'étais dans les premiers rangs du combat avec un camarade, je cassais et lançais des pierres vers le camp islamiste qui s'attaquait aux manifestants. C'était une véritable guerre de rue, avec des balles et des pierres qui volaient de partout. À un moment donné, ils nous ont attrapés, chacun de nous était entouré d'une quarantaine de Frères et de salafistes. Au début, ils pensaient que j'étais un homme parce que j'étais en capuche et le visage masqué, alors ils m'ont fait des attouchements par-derrière. Quand ils ont compris que j'étais une femme, ils ont commencé par-devant. […] Ils m'ont emmenée dans un local où ils m'ont séquestrée et interrogée. Il y a une chose importante, c'est que la police formait un cordon entre la foule et l'entrée du local. On ne les voyait pas depuis la foule, mais quand je suis

entrée, je les ai vus. La police a laissé faire les Frères, et ça, les gens ne le savent pas. Je suis restée plusieurs heures dans le local. […] Les salafistes, au-dehors, me réclamaient, et les Frères menaçaient de me livrer à eux pour qu'ils me tuent. Ils prétendaient que j'avais lancé des cocktails Molotov et tué dix des leurs. J'aurais voulu en finir moi-même avec ma vie. Je cherchais n'importe quoi pour me couper les veines, je ne voulais pas que les Frères me tuent. Je leur criais : "Laissez la police m'abattre, mais pas vous, je vous ai soutenus dans vos luttes contre Moubarak !" Au milieu de ceux qui me frappaient, il y avait le cameraman d'Al-Jazeera, c'est grâce à lui que j'ai pu m'en sortir. Il a annoncé à la télé que c'était un leader connu qui me battait, pour les forcer à me relâcher. C'est un militant ex-Frère musulman qui était avec nous dans la coalition des Jeunes de la révolution, qui est venu me sortir de là et m'amener à l'hôpital… » (Entretien réalisé en décembre 2013.)

### *La version d'une Sœur musulmane âgée de cinquante-deux ans, dont le jeune fils était sur place*

« Je peux jurer que ce ne sont pas les Frères qui ont commencé la violence ! Ce sont des mensonges ! C'est impossible ! Ce sont des délinquants, des *baltagiya*, payés par des *fouloul* de l'ancien régime qui se sont introduits dans le groupe des Frères, qui se sont déguisés en portant une barbe, ce sont eux qui ont fait ça… Il y a des vidéos sur Internet, tout est enregistré… Il est impossible qu'un Frère, éduqué selon nos principes, agresse quelqu'un, qu'il s'attaque à une femme ! C'est impossible ! (Elle se met à pleurer.) Si mon fils, un jour,

touchait un seul cheveu de la tête d'une femme, c'est moi qui le tuerais ! C'est moi qui serais la première à demander la démission de Morsi ! » (Entretien réalisé le 9 décembre 2012, au lendemain des affrontements.)

Sur les écrans de télé, les accusations d'opacité et les images de violence – des tirs de *khartouch* (fusil à canon scié) durant les affrontements d'Ittihadeyya, aux flammes brûlant les insignes de l'organisation sur les vidéos montrant les incendies de locaux qui se multiplièrent par la suite – marquèrent donc la nouvelle figure publique des Frères musulmans. Et ces derniers ne parvinrent pas à reconstruire un discours médiatique crédible. C'est d'ailleurs là un dernier aspect de leur incapacité à s'adapter aux normes de l'espace public émergent, durant toute la période 2011-2013 : les représentants Frères multiplient déclarations contradictoires et erreurs grossières de communication, dont les conséquences ne sont pas négligeables. Ainsi, une ancienne électrice des Frères, qui avait voté pour le PLJ lors des législatives de 2011-2012 mais qui leur retira sa voix lors de la présidentielle, explique : « Les Frères avaient dit qu'ils n'allaient pas présenter de candidat, puis finalement ils ont en présenté un… Alors ils m'ont fait douter de leurs intentions, j'ai pensé qu'en fait ils n'étaient intéressés que par le pouvoir [22]… » De la même manière, lors des législatives, le PLJ avait annoncé qu'il ne présenterait des candidats que sur 20 % des sièges, puis 50 %, avant finalement de concourir sur l'ensemble.

La tradition de méfiance de l'organisation à l'égard des médias explique en partie ces maladresses. Mais, plus fondamentalement, il faut bien comprendre que durant des décennies, la Gamaa s'est développée sans nécessité de produire

un discours public en son nom propre : elle construisait son existence politique dans un autre espace, celui du local, dans lequel, sous Moubarak, la règle tacite était diamétralement opposée aux normes du modèle de Tahrir. Pour exister politiquement, il fallait vivre caché.

## LE DÉSENCHANTEMENT DES RÉSEAUX LOCAUX

Par opposition à *la politique de la place*, on pourrait dire que les Frères musulmans égyptiens pratiquaient, sous Moubarak, *la politique de la ruelle*. Leur mode d'action se focalisait sur une échelle très locale, par l'ancrage dans les sociabilités de quartier et les relations interindividuelles. Au-delà de la stratégie de survie, ce mode d'action s'inscrivait aussi dans la perspective fériste de la réforme morale des individus en vue de construire une société vertueuse. Pour les Frères, la quintessence du travail politique sous Moubarak consistait à se comporter de façon « éthiquement exemplaire » – selon leurs propres critères – et à inciter les autres à suivre leur exemple. Si, bien souvent, les Frères ne disaient pas qu'ils étaient Frères lorsqu'ils menaient des actions caritatives, ce n'était pas seulement par mesure de précaution face à la répression : c'était aussi parce que cela construisait la figure de personnes accomplissant des actions vertueuses de façon désintéressée.

Évidemment, les Frères étaient bien conscients des gains électoraux qui pouvaient en être tirés. Ils n'étaient d'ailleurs pas les seuls : recourir aux dons et à la bienfaisance était une pratique courante en Égypte, partagée notamment par les hommes d'affaires du PND (Parti national démocratique, des anciens présidents Sadate et Moubarak, dissous le 16 avril 2011) qui utilisaient leur fortune personnelle pour se constituer une notoriété politique. Mais, par contraste avec

l'étalage ostensible des largesses de ces riches entrepreneurs, la « discrétion » des Frères et le fait qu'ils menaient ces actions sur le long terme, non pas seulement en période éléctorale, participaient d'une *économie symbolique du désintéressement* sur laquelle se fondait leur réputation morale.

Ce système a été remis en cause avec la sortie de la clandestinité [23]. La dissimulation de l'identité de Frère n'avait plus de raison d'être. Il y a donc eu un processus de mise en visibilité des réseaux fréristes dans l'espace local. En particulier, les Frères se sont empressés d'ouvrir de nombreux locaux, partout en Égypte, dans les mois qui suivirent la chute de Moubarak : chaque quartier voit ainsi apparaître des locaux à l'enseigne de la Gamaa, d'autres à l'enseigne du PLJ, et, pendant et après les élections législatives, les bureaux de campagne puis de permanence des députés Frères. L'ensemble de ces espaces doivent doter le mouvement d'interfaces inédites avec la société, et donc permettre l'approfondissement de son implantation. Toutefois, cette visibilité se révèle être à double tranchant : en effet, l'ouverture de locaux suppose, précisément, que ces derniers restent ouverts ! Pour les électeurs, un local ouvert pendant les élections, puis fermé le reste du temps, était un symbole de l'ancien PND. Or, selon plusieurs témoignages d'électeurs, beaucoup eurent l'impression que c'est ce qu'il advint des locaux des Frères musulmans et n'hésitèrent pas à faire cette comparaison.

De plus, les électeurs qui avaient connu les permanences de députés Frères ouvertes dans une soixantaine de circonscriptions lors du mandat 2005-2010 (voir l'encadré) font, pour une partie d'entre eux du moins, l'amer constat que les députés semblent cette fois-ci déserter les bureaux. Un petit notable rural, à l'influence importante sur le vote de son

village, explique ainsi : « J'ai à nouveau soutenu les Frères en 2011 et je savais qu'ils allaient gagner. Parce qu'en 2005, [le député Frère] avait mis en place un "système" qui a eu beaucoup d'effets sur les gens. Il était toujours présent dans les permanences de la circonscription, on pouvait le voir tous les jours. Il recevait les gens en personne et il les accompagnait lui-même dans leurs démarches. Il passait les prendre en voiture pour se rendre ici ou là avec eux. Il courait jour et nuit. Il ne dormait pas. Alors, en 2011, il a regagné son siège. Mais dès le lendemain des élections, c'était fini. J'ai compris tout de suite. Les bureaux étaient fermés, ou bien ouverts pour la forme, avec un secrétaire qui renvoyait les gens chez eux. Le député a disparu. Il n'était plus jamais là. Sa voiture, c'était un chauffeur qui la conduisait et lui, il s'installait à l'arrière [24]. »

Ce changement de pratiques et d'attitudes a pu signifier, pour bon nombre d'électeurs, que les Frères avaient désormais pris la place du PND ou qu'ils n'étaient finalement intéressés que par le pouvoir. L'économie symbolique du désintéressement, qui avait fait leur succès passé, en prit un coup. Du côté des Frères, ce changement est justifié par le fait que le rôle du député devait à présent consister à représenter la nation au Parlement, et non plus à distribuer des services. Mais il est sans doute également motivé par une autre raison : l'hypothèse que, d'une certaine façon, l'électorat et la société leur étant acquis, c'est l'État et ses institutions qui présentent les résistances les plus sérieuses. Hypothèse que l'on retrouve, avec des conséquences certes différentes, formulée par des cadres d'Ennahda en Tunisie (voir le chapitre « Tunisie : Ennahda, de la clandestinité à l'alternance »).

La stratégie politique des Frères semble donc délaisser *la politique de la ruelle* et s'orienter vers *la politique*

*institutionnelle*. Mais là encore, c'est l'opacité, à la fois réelle et fantasmée, qui préside à leur gestion des affaires publiques et des rapports à l'État.

## LA GESTION OPAQUE DES AFFAIRES PUBLIQUES

Beaucoup d'encre a coulé sur le thème de la frérisation de l'État égyptien, mais force est de constater, à ce jour, qu'aucune étude sérieuse et documentée n'a pu être menée sur ce qui s'est concrètement passé dans les différentes administrations. Cela nécessite un accès aux archives qui n'est pas encore à l'ordre du jour. On sait ainsi qu'au cours de son mandat Morsi nomma 11 ministres et autant de gouverneurs de provinces (dont 7 en juin 2013) appartenant à la Gamaa ou au PLJ. Et qu'il ne chercha en aucun cas à mettre en place un gouvernement représentant les différentes composantes politiques de la révolution. Mais ces données, en tant que telles, ne permettent pas de conclure à une captation de l'appareil étatique par l'organisation frériste. D'une part, on peut constater que 24 ministres et 14 gouverneurs sous Morsi n'étaient pas Frères musulmans. D'autre part, on ne sait pas grand-chose des échelons administratifs inférieurs.

À l'inverse, la thèse de la résistance de l'État profond à l'autorité du président Morsi, avancée par les Frères comme explication aux échecs de sa politique, ne saurait être prise pour argent comptant. Certes, c'est bien à une forme de résistance institutionnelle que l'on assiste dans la bataille qui prit place, tout au long de l'année 2012, entre les juges de la Haute Cour constitutionnelle et les élus Frères (députés, sénateurs et président) au sujet de la légalité, ou non, du Parlement issu des élections législatives de 2011-2012. Les juges, qui arguent de l'inconstitutionnalité du scrutin, finissent par obtenir gain de cause grâce au soutien de l'armée :

la dissolution de la chambre basse du Parlement est ainsi annoncée par le Conseil des forces armées entre les deux tours de l'élection présidentielle ! Il serait naïf de n'y voir que la simple application du droit et de la jurisprudence. Néanmoins, d'autres institutions, et en particulier les organes de police, ont délibérément été conservées en l'état sous la présidence de Morsi. Aucune politique sérieuse de refonte des appareils de sécurité ne fut ainsi menée. C'est dire si, sur certains plans, la coopération avec les anciens cadres administratifs du régime de Moubarak ne semblait pas problématique pour les Frères.

Un autre exemple est celui de la Fédération générale des syndicats de travailleurs, l'unique centrale autorisée sous l'ancien régime. Alors que plusieurs leaders syndicaux Frères s'étaient engagés, à l'époque, dans une coordination pour la liberté syndicale, l'un d'entre eux, Khaled al-Azhari, s'empresse, lorsqu'il devient ministre de la Main-d'œuvre, de se prononcer contre le pluralisme syndical et en faveur du maintien de l'ancienne centrale et de son fonctionnement. D'une certaine manière, en somme, les Frères se sont glissés au sein du moule que constituaient les structures politico-administratives précédentes. C'est peut-être alors davantage d'une « PNDisation » des Frères qu'il faudrait parler.

Il semble d'ailleurs qu'il y ait eu, dans les premiers temps, une anticipation chez les anciens agents du PND, en particulier aux échelons inférieurs, d'une possibilité de partage des fonctions et des sièges. Ainsi, les conseils populaires locaux, ces petites assemblées élues mais dénuées de pouvoir effectif sous Moubarak et symboles de la corruption quotidienne, avaient été dissous au lendemain de la révolution, mais nombreux étaient ceux qui espéraient y retrouver leur siège. Ils comptaient sur le fait que les Frères, après leur victoire aux législatives, organiseraient des élections locales et

laisseraient le champ libre à ces petits *fouloul* en quête de reconversion. Toutefois, les visées hégémoniques des Frères sur le Parlement puis sur la présidence et le report *sine die* des élections locales semblent avoir détruit cet espoir et constitué un facteur du retournement de cette strate d'acteurs locaux, dont on aurait tort de sous-estimer l'influence. Ils ont été des vecteurs importants de la diffusion de l'image de duplicité des Frères et de la peur de « frérisation » de l'État.

Cette peur a été alimentée, à un autre niveau, non pas tellement par les remaniements effectifs des institutions, mais par la confusion des rôles dont se sont rendus coupables les Frères musulmans. Nous l'avons déjà mentionné à propos des événements d'Ittihadeyya, lorsque les militants se considèrent légitimement investis du droit de se substituer aux forces de police pour protéger le palais présidentiel et réprimer les manifestants. À cette occasion également, Morsi apparaît définitivement comme « un président gouvernant pour sa Gamaa et non pour le peuple égyptien ». Il était aussi perçu comme le paravent, voire la marionnette d'un pouvoir occulte, exercé par le guide suprême de l'organisation frériste, ou même (ce dernier n'étant selon certains qu'un écran) par le puissant Khayrat al-Chater. Si la réalité n'est probablement pas si simple, les dirigeants Frères n'entreprirent jamais de clarifier les rôles et les responsabilités de chacun.

Ittihadeyya marque aussi un tournant, car la violence des Frères contre les protestataires est alors désavouée par l'armée et les forces conservatrices qui, comme eux, considèrent que les manifestants provoquent le désordre dans le pays. Il faut d'ailleurs rappeler que la plupart des manifestations qui se sont tenues lorsque le Conseil suprême des forces armées était au pouvoir entre février 2011 et juin 2012 ont été réprimées dans le sang. Mais, dans le cas

d'Ittihadeyya, cette violence est interprétée et mise en récit, par ces partisans de l'ordre, comme une violence exercée contre l'État : alors que, ainsi que l'illustrent les témoignages des révolutionnaires qui ont vécu directement les affrontements (voir l'encadré), la police s'est montrée en réalité complice de la situation en instrumentalisant le conflit, le récit que « les Frères s'attaquent aux policiers » commence à se faire entendre.

C'est là toute l'ambiguïté des mobilisations qui s'organisent au cours du premier semestre 2013 : y participent des groupes aux visions politiques très différentes. Si certains – en particulier les collectifs de jeunes réunis dans le nouveau Front des révolutionnaires (militants de la gauche radicale, du Mouvement du 6 avril, etc.) – continuent de se mobiliser pour résister contre le retour d'un État oppresseur, d'autres entendent défendre un État qu'ils perçoivent comme étant confisqué et mis en péril par les Frères musulmans. À l'appui de cette perception, des rumeurs qui concernent les rapports occultes de Morsi et des Frères avec l'étranger : ceux-ci envisageraient de céder une partie du territoire de la péninsule du Sinaï non seulement à leurs alliés du Hamas palestinien, mais également (sans qu'aucune explication cohérente ne soit fournie par les tenants de la thèse) aux Israéliens, avec la complicité des États-Unis ! Les Palestiniens résidant en Égypte sont alors, comme à l'accoutumée, la cible de la xénophobie ambiante : la régularisation d'un millier de Palestiniens nés de mère égyptienne, qui ne découle que de la mise en application d'une loi datant de l'ère Moubarak mais jamais mise en œuvre par l'ancien raïs pour des raisons politiques, est reprise comme un argument de preuve du complot Frères-Hamas. De même, une autre rumeur extravagante circule, d'après laquelle Morsi souhaiterait récompenser le gouvernement soudanais dirigé par les Frères musulmans

locaux en renonçant aux territoires frontaliers historiquement conquis par l'Égypte…

L'ensemble de ces éléments, repris dans les médias et présentés comme des « informations véritables », vient appuyer une thèse principale popularisée par une partie des détracteurs de Morsi : les Frères musulmans ne sont pas égyptiens dans leur cœur et ne vouent loyauté qu'au califat islamique qu'ils cherchent à reconstruire par ces tractations. C'est pourquoi ils « vendent le pays » de la sorte. Ainsi, au « complot anti-Frères » que la Gamaa dénonçait vient s'opposer le « complot anti-Égyptiens » dont elle aurait été l'architecte.

Les conséquences de cette radicalisation du conflit sont, en apparence, bien connues. Le 30 juin 2013, Tahrir et de nombreuses places de province se soulèvent de nouveau massivement. À l'origine de l'appel à manifester, le mouvement Tamarrod (« Rébellion »), initié en février 2013 par six jeunes de la mouvance nassérienne [25] et rapidement soutenu par une coalition d'acteurs hétéroclites (incluant des anciens du régime moubarakien) ainsi que par une grande partie de la population, directement impliquée dans le mouvement par le lancement d'une pétition réclamant le départ de Morsi, qui connaîtra un immense succès (de 15 à 22 millions de signatures selon les estimations). Mais, de l'avis des jeunes révolutionnaires de la première heure, l'ambiance n'est plus celle qui avait fondé, deux ans plus tôt, le modèle de Tahrir. Une militante de la gauche radicale raconte : « On est descendus le 30 juin parce que nous étions contre Morsi, nous voulions qu'il parte. Mais on voyait bien ce qui se profilait. Ce jour-là, sur la place, il y avait des manifestants qui défilaient avec des portraits des martyrs de la révolution et, à côté d'eux, d'autres brandissaient des posters d'officiers… C'était terrible… » Et, de fait, le 3 juillet, l'armée, emmenée

par le général Abd al-Fattah al-Sissi, perpètre un coup d'État contre le régime de Morsi. Là encore, sous l'apparente irrésistible ascension d'al-Sissi – qui se portera finalement à la présidence de la République le 27 mai 2014, obtenant officiellement 93 % des voix lors d'une parodie de scrutin –, beaucoup de choses restent à élucider sur ce qui se joua, précisément, dans les coulisses du pouvoir. D'après certains témoignages [26], Morsi semble avoir cru jusqu'au bout à l'indéfectibilité de son alliance personnelle avec celui qu'il avait nommé, un an plus tôt, ministre de la Défense après avoir limogé les anciennes têtes de l'armée (le maréchal Tantawi et le général Anan avaient été « remerciés », non sans être décorés, à l'été 2012, juste après l'investiture de Morsi).

## UNE NOUVELLE CLANDESTINITÉ

Le 4 juillet 2013, Morsi est arrêté et détenu *incommunicado* dans un endroit tenu secret pendant deux mois et demi. Le 26 juillet, la justice ordonne sa détention en vertu d'accusations multiples (incendie criminel, destruction de documents, collaboration avec le Hamas et le Hezbollah visant à mener des actions violentes dans le pays, contre la police et l'armée, enlèvement d'officiers et de soldats) liées à son évasion de prison le 29 janvier 2011 [27]. Fin août, il est de nouveau inculpé, ainsi que 14 autres dirigeants Frères, pour « incitation au meurtre de manifestants » lors des affrontements d'Ittihadeyya. Dans ce procès, ouvert le 4 novembre 2013 et depuis maintes fois ajourné, l'ancien président et ses codétenus encourent ainsi la peine de mort. Il comparaît également dans un autre procès pour « espionnage » et intelligence avec des organisations jihadistes dans le but de créer le chaos en Égypte.

Du côté des militants, la situation est pire encore. Selon les chiffres de Human Rights Watch, plus de 16 000 personnes ont été emprisonnées de façon arbitraire depuis le coup d'État. 1 400 autres ont trouvé la mort, en particulier lors des massacres qui furent perpétrés le 27 juillet 2013 puis du 14 au 18 août sur la place de Raba al-Adawiya occupée par les partisans de Morsi. Cette occupation, ainsi que celle qui se poursuivait sur la place En-Nahda visaient toujours à réaffirmer le principe de la légitimité suprême du verdict des urnes. Mais elles prenaient, dans le contexte du coup d'État, une tout autre dimension protestataire. Au-delà des discours concurrents qui se disputent violemment la vérité des faits, il reste à documenter, en détail, ce qui s'est passé, qui étaient les militants présents sur la place, quelles furent les consignes données de part et d'autre, ainsi que les violences qui furent par la suite perpétrées, en rétorsion, contre des populations coptes. Comme il reste à documenter les persécutions quotidiennes, les départs forcés à l'étranger, les situations d'exil interne auxquels sont soumis de très nombreux militants, ou même ex-militants, toujours considérés comme Frères par les services de sécurité.

Face à cette répression d'État, le silence de la presse, nationale comme internationale, est accablant. Il n'a d'égal que celui des magistrats, qui marchent au pas de l'armée, quand ils ne font pas du zèle : ainsi du président de la cour pénale de la région de Minya, en Haute-Égypte, qui, en mars 2014, s'illustra en prononçant des peines de mort à l'encontre de plusieurs centaines de militants, accusés d'avoir incendié le commissariat d'un village, tué un policier et blessé d'autres officiers [28]. Au nom de « la lutte contre le terrorisme » lancée dès l'été 2013 et assénée en permanence par les chaînes de télévision, en justification aux massacres, tout (même l'absurde idée que 500 personnes puissent être

coupables du meurtre d'une seule) semble désormais permis.

La clandestinité à laquelle les Frères musulmans égyptiens sont aujourd'hui contraints est bien différente de la clandestinité ouverte qu'ils connurent sous Moubarak. D'abord, parce que le nouveau régime a entrepris, ou en tout cas fait mine, de remettre totalement en cause la marge de tolérance historique dont bénéficiait le mouvement, y compris sur le plan des activités caritatives et sociales. Le gouvernement annonce ainsi la mise sous tutelle de plusieurs hôpitaux, écoles, associations supposés liés à l'organisation fririste, officiellement décrétée « organisation terroriste » le 25 décembre 2013 (désormais toute personne suspectée de sympathie ou d'appartenance à l'organisation est passible de cinq ans de prison). L'effectivité de ces mesures reste à vérifier, d'autant qu'on voit mal comment l'État égyptien, accablé de dettes structurelles que les subsides de ses voisins pétroliers (voir le chapitre « Arabie saoudite : de la fusion à la rupture ») ne suffiront pas à résorber, pourra reprendre l'ensemble de ces services.

Ensuite, parce que la sortie ratée de la clandestinité des Frères ne se solde pas uniquement par le renversement de Morsi. Bien au-delà, elle a profondément modifié les rapports entre les Frères et la société égyptienne, et remis en question l'organisation fririste. Les Frères égyptiens devront réinventer et renégocier d'autres modes d'existence sociale et politique.

Dans cette analyse des profonds bouleversements qu'a connus l'Égypte depuis janvier 2011, on aura compris qu'il ne s'agit en aucun cas de nier les responsabilités des Frères dans la situation dramatique où se trouve le pays. Mais il ne s'agit pas non plus de dédouaner des acteurs politiques, qui se présentent comme « libéraux », alors qu'ils cautionnent

non seulement la politique éradicatrice visant les Frères, mais également la répression présente et passée des jeunes mouvements révolutionnaires qu'ils n'hésitent pas à vilipender comme agents de « la cinquième colonne fhériste [29] ».

D'autre part, à l'arrière-plan de ces règlements de comptes, se tient l'immense majorité des Égyptiens, qui paient le prix fort d'une misère socio-économique qui ne cesse de s'aggraver. Ainsi, sous l'unanimisme apparent du ralliement au tout-puissant maréchal Sissi, les défections, résistances et colères apparaissent comme bien plus importantes que les médias nationaux ne veulent le dire. Le faible taux de participation à l'élection présidentielle a ouvert une première faille évidente dans la légitimité du nouveau chef de l'État. Ce qui ne signifie pas mécaniquement un retour en grâce des Frères, mais peut aider à relativiser la portée de la diabolisation de l'ennemi intérieur, dont l'efficacité ne saurait avoir qu'un temps.

2. Cette étude a reçu un financement du Conseil européen de la recherche (ERC) dans le cadre du programme « When Authoritarianism Fails in the Arab World (WAFAW) ». Son contenu reste de la seule responsabilité de l'auteure et ne représente pas nécessairement les vues de l'institution qui l'a financée.

3. Ce terme sera conservé en arabe pour nommer l'organisation fhériste. Il n'a pas d'équivalent satisfaisant en français (« communauté », « société »). Quant au mot « confrérie » (*tariqa* en arabe égyptien), il assimile à tort les Frères à une confrérie soufie.

4. La « Oumma » peut signifier « la communauté des musulmans » (*oumma islamiya*) ou la communauté nationale (*oumma wataniya*, un terme qui insiste plus sur la notion de communauté humaine que *watan*, « la nation »). Dans ce contexte, l'ambivalence est maintenue, car il n'y a pas d'adjectif précisant le sens. C'est un terme de référence pour les Frères musulmans, mais il est communément utilisé par tous les autres acteurs politiques.

5. Omar Ibn al-Khattab, deuxième calife de l'islam, qui régna de 634 à 644.
6. Extrait du discours de Khayrat al-Chater à Alexandrie, 21 avril 2011, http ://www.youtube.com/watch?v=JnSshs2qzrM. Traduction en français de l'auteure. On peut retrouver une version retranscrite et traduite en anglais de ce discours dans la revue *Current Trends in Islamist Ideology*, Hudson Institute, vol. 13, juillet 2012.
7. Marie Vannetzel, *La Clandestinité ouverte. Réseaux et registres de la mobilisation des Frères musulmans en Égypte (2005-2010)*, IEP de Paris, 2012 (à paraître).
8. Entretien, janvier 2009.
9. Entretien, janvier 2009.
10. Entretien, décembre 2013.
11. Sarah Ben Néfissa, « Verrouillage autoritaire et mutation générale des rapports entre l'État et la société en Égypte », *Confluences Méditerranée,* n° 75, automne 2010, et « Ça suffit ? Le "haut" et le "bas" du politique en Égypte », *Politique africaine,* n° 108, décembre 2007.
12. Mustafa al-Naggar, « Entre privé et public chez les Frères », post du 15 juin 2009, sur le blog *Amwag fi bahr al-taghyir*.
13. Le 17 mars, des heurts et arrestations s'étaient produits lors d'une manifestation devant le siège central de l'organisation fériste dans le quartier du Muqattam. Les manifestants dénonçaient l'agression par des membres des Frères d'artistes, militants et journalistes qui faisaient des graffitis, la veille, à proximité de l'immeuble. Un nouvel appel à manifester – soulignant l'illégalité de l'organisation et de ses locaux – avait été lancé pour le 22 mars. Voir « Clashes Erupt by Muslim Brotherhood Headquarters », *Daily News Egypt*, 17 mars 2013, et « Muslim Brotherhood Becomes an NGO », *Daily News Egypt,* 21 mars 2013.
14. Le Parti de la liberté et de la justice a obtenu près de 44 % des sièges au Parlement en décembre 2011-janvier 2012. Lors de l'élection présidentielle de mai-juin 2012, Morsi remporta 25 % des voix au premier tour, puis au second tour 51,7 % des suffrages face à son concurrent Ahmed Chafiq, soutenu entre autres par l'armée et les anciens du régime moubarakien.
15. Selon l'expression de Daniel Cefaï, « Qu'est-ce qu'une arène publique ? Quelques pistes pour une approche pragmatiste », in *L'Héritage du pragmatisme*, D. Cefaï et I. Joseph (dir.), Paris, Éditions de l'Aube, 2002, p. 51-82.

16. Selon les déclarations d'un ex-leader des Frères musulmans, Haitham Abou Khalil, qui a révélé l'affaire à la presse et a démissionné de l'organisation. Cf. par exemple *Al-Badil*, 31 mars 2011 (http://elbadil.com).
17. Communiqué officiel de la Gamaa sur son site internet, 25 mai 2011.
18. Entretien, décembre 2012.
19. Entretien, décembre 2013. Voir aussi le récit des rencontres avec les dirigeants, dont Morsi, par exemple sur : http://wa3yena.blogspot.fr/2013/04/blog-post_8457.html.
20. Extrait du communiqué officiel de la Gamaa, 13 octobre 2012.
21. Le 22 novembre 2012, le président Morsi promulgue une « déclaration constitutionnelle » lui conférant les pleins pouvoirs jusqu'à l'adoption d'une nouvelle Constitution et l'élection d'un nouveau Parlement, et stipulant qu'aucune des décisions du président ne pourrait être contestée en justice. Dès le lendemain, des dizaines de milliers de manifestants sont à nouveau dans la rue pour protester contre cette manœuvre alors que le gouvernement argue de la nécessité de mener rapidement à bien le projet de Constitution pour « sauver » la révolution. L'Assemblée constituante annonce alors la fin de ses travaux et la remise du projet, tandis que les manifestations des opposants, rassemblés notamment sur la place Tahrir, s'amplifient et se heurtent aux contre-manifestations organisées par les mouvements islamistes.
22. Entretien, décembre 2013.
23. Il faut également mentionner le fait que les salafistes représentèrent un modèle éthique concurrent, très problématique pour les Frères. Voir le chapitre « Hizb an-Nour, État islamique… salafistes et Frères : les cas égyptien et syrien » p. 77.
24. Entretien, décembre 2013.
25. Ces fondateurs ont fait leurs premières armes en 2005 lors de la contestation de Kefaya contre la succession annoncée de Gamal Moubarak à son père. Ils sont aussi très liés au journaliste al-Husseini Abou Deif qui fut tué lors des événements d'Ittihadeyya. Voir, sur ce mouvement, Caroline Barbary, Maria Adib Doss, « Tamarrod ("rébellion") : une autre lecture de l'action politique dans le processus révolutionnaire égyptien », *Confluences méditerranée*, hiver 2013-2014, n° 88.
26. David Kirkpatrick, « Morsi Spurned Deals, Seeing Military as Tamed », *New York Times*, 6 juillet 2013.
27. Plusieurs dirigeants de l'organisation des Frères musulmans avaient été emprisonnés lors du soulèvement contre Moubarak. Selon les accusations du procureur, ils se seraient évadés le 29 janvier 2011 grâce à

l'attaque de centaines de militants de l'organisation, mais aussi du Hamas palestinien et du Hezbollah libanais, qui auraient tué des dizaines d'officiers et libéré 20 000 prisonniers.

28. Voir par exemple: « Global Condemnation of Minya Mass Death Sentences », *Daily News Egypt,* 29 avril 2014.

29. Voir par exemple, « Egypt's Government Struggles to Gain Footing as Dissent Grows », *New York Times*, 26 novembre 2013.

# ARABIE SAOUDITE : DE LA FUSION À LA RUPTURE

**PAR STÉPHANE LACROIX**

Le 7 mars 2014, un décret officiel du gouvernement saoudien désignait nommément la Confrérie des Frères musulmans comme organisation terroriste, reprenant la qualification adoptée par le pouvoir égyptien le 25 décembre 2013. Cette décision marque une rupture majeure : pendant des décennies, l'Arabie saoudite et le mouvement islamiste ont en effet entretenu un lien quasi fusionnel. Dans ce chapitre nous nous proposons de revenir sur cette relation pour comprendre ce qui a pu pousser le pouvoir saoudien à se poser aujourd'hui en principale force d'opposition aux Frères au niveau tant local que régional, bousculant ainsi des équilibres géopolitiques vieux de près de soixante ans.

## L'EXIL DES FRÈRES

Les prémices de la relation entre les Frères et le royaume saoudien remontent aux années 1930. Les premières rencontres entre dirigeants Frères – à commencer par le fondateur de la Confrérie, Hassan al-Banna – et princes saoudiens ont lieu à l'occasion du pèlerinage annuel à La Mecque. À cette époque, pourtant, la relation demeure informelle. Hassan al-Banna se voit même opposer une fin de non-recevoir lorsqu'il demande en 1946 au roi Abd al-Aziz al-Saoud de l'autoriser à créer une branche de la Confrérie en Arabie. Si l'on en croit l'anecdote, le monarque lui aurait même

répondu : « À quoi bon cela ? Ici, nous sommes tous des frères, et tous des musulmans [30]. »

Dès l'origine, un différend théologique complique la relation entre les deux parties : l'islam des Frères et l'islam officiel saoudien, dit « wahhabite » – du nom du fondateur de l'école dont il s'inspire, Mohamed Abd al-Wahhab (1703-1792) –, sont issus de deux traditions intellectuelles bien distinctes. Wahhabites et Frères appellent certes à revenir aux fondements de l'islam, mais ce retour est compris de chaque côté de manière très différente. Pour les Frères, il s'agit de renouer avec l'utopie islamique dans sa dimension politique, en établissant des « États islamiques » dans les pays du monde musulman. Les wahhabites, à l'inverse, évitent toute intrusion dans le domaine politique, réservé en Arabie saoudite à la famille royale. Leur objectif est surtout de promouvoir une certaine forme d'orthodoxie théologique sunnite, couplée à des pratiques individuelles que l'on pourrait qualifier d'ultraconservatrices. Ce souci d'orthodoxie théologique est largement absent du discours des Frères musulmans qui, tout à la recherche d'alliés potentiels pour leur projet politique, s'abstiennent généralement de polémiquer contre les chiites et les soufis – principales cibles des anathèmes wahhabites.

Plus que les oulémas wahhabites, ce seront donc les princes qui deviendront les principaux soutiens de la Confrérie. Dans les années 1950, la famille royale voit en les Frères des alliés utiles à différents niveaux, et leurs relations deviennent plus étroites. L'arrivée au pouvoir de Gamal Abd al-Nasser en Égypte marque en effet le début d'une montée en puissance du panarabisme dans la région. Bientôt, le Baath l'emporte en Syrie et en Irak. Pour le régime saoudien, qui doit lui-même faire face à une opposition nationaliste arabe à l'intérieur du royaume, le défi est perçu comme

existentiel. Pour le relever, il lui faut des alliés capables d'opposer au discours des nassériens un contre-discours conservateur capable de mobiliser les foules. Largement déconnectés du débat politique, les oulémas wahhabites ne peuvent assumer cette fonction. Celle-ci sera dès lors dévolue aux Frères musulmans, chassés d'Égypte, de Syrie et d'Irak, et que le royaume accueillera par milliers du milieu des années 1950 aux années 1970. Entre autres instruments de contre-propagande face à la verve nassérienne, l'université islamique de Médine et la Ligue islamique mondiale, basée à Djedda, verront le jour en 1961 et 1962. Dans chacune de ces institutions comme dans l'appareil médiatique saoudien, les Frères occupent une position de choix [31].

Ils émigrent en outre en masse vers l'Arabie saoudite à un moment où le royaume voit ses revenus du pétrole augmenter de manière exponentielle et s'attelle à moderniser ses institutions. Devenue riche presque du jour au lendemain, l'Arabie saoudite manque cependant de professionnels capables de mener cette opération. Le pouvoir saoudien – en particulier sous le règne du roi Faysal (1964-1975) – va donc s'appuyer sur les Frères, qui sont pour beaucoup diplômés de l'enseignement supérieur dans leurs pays d'origine. Ils vont notamment recevoir la charge du système éducatif, construit presque *ex nihilo* à partir de 1957. Des membres de la Confrérie rédigent les programmes scolaires et enseignent à tous les niveaux, du primaire à l'université. D'autres occupent des postes dans l'administration, notamment ceux de conseillers au sein des ministères.

## NAISSANCE D'UN MOUVEMENT ISLAMISTE SAOUDIEN

Même si leur mouvement n'a pas été légalisé en tant que tel par les autorités, les Frères sont ainsi intégrés au cœur même du système saoudien, dont ils contribuent à façonner les contours. Dans leur exil, ils ne se sont néanmoins pas contentés d'apporter avec eux leurs connaissances techniques et administratives. Avec leur arrivée massive, c'est la culture politique dont ils sont porteurs qui pénètre un univers très fermé jusqu'ici et dominé par la norme wahhabite. En résulte un véritable bouillon de culture, dont les universités naissantes sont le ferment. À partir des années 1970 apparaît ainsi parmi les Saoudiens un mouvement social, d'abord estudiantin, se réclamant d'un discours politico-religieux hybride : le mouvement du « Réveil islamique » (*al-Sahwa al-Islamiya*). Celui-ci est semi-structuré et semi-hiérarchisé, doté d'une identité partagée dont se réclament ses membres, même si ses frontières restent fluctuantes. À son apogée, ses sympathisants se comptaient par dizaines de milliers – avec une prédominance de jeunes gens.

Sur les questions théologiques et juridiques, le Réveil islamique s'inscrit en grande partie dans la ligne du wahhabisme classique. Sur les questions politiques, il s'inspire en revanche du discours des Frères musulmans et se montre théoriquement plus enclin que l'islam officiel à critiquer les choix du régime. L'un des théoriciens de cette synthèse entre idéologie fériste et wahhabisme n'est autre que Mohamed Qutb (1919-2014), frère de Sayyid Qutb, idéologue radical issu des Frères musulmans. Mohamed Qutb, emprisonné six ans en Égypte, avait été libéré en 1971 avant d'être nommé professeur à l'université Umm al-Qura de La Mecque [32].

Au sein du Réveil islamique s'organisent bientôt deux factions semi-clandestines concurrentes – leur rivalité découlant notamment de leur proximité plus ou moins

revendiquée avec les Frères musulmans. La première de ces factions adopte le label explicite de « Frères musulmans saoudiens ». Très présents dans le Hedjaz (ouest) et dans la province orientale du royaume, les Frères musulmans saoudiens sont également bien implantés dans les organes de la Ligue islamique mondiale. S'ils n'hésitent pas – au sein du champ islamique, et non dans l'espace public où chacun tait son appartenance – à se décrire comme Frères, ils marquent leur indépendance par rapport à la maison mère de la Confrérie en s'abstenant de prêter allégeance au guide suprême en Égypte. Cette ambiguïté vis-à-vis de la Confrérie s'explique aisément : en tant que sujets saoudiens, ils sont déjà liés par un serment d'allégeance au roi d'Arabie saoudite. Or reconnaître l'autorité du guide contredirait celui-ci, les plaçant *de facto* hors d'un système saoudien dont ils continuent de rechercher les faveurs. De la même manière, lorsque les représentants des Frères musulmans saoudiens assistent aux réunions de l'organisation internationale des Frères, c'est toujours en qualité individuelle – et jamais officiellement en tant que représentants d'une branche saoudienne de la Confrérie dont tout le monde continue de nier l'existence.

La seconde faction existant au sein du Réveil islamique est à l'origine une scission « conservatrice » des Frères musulmans saoudiens. Parce que l'un de ses inspirateurs est Mohamed Sourour Zayn al-Abidin, Frère syrien qui enseigna en Arabie de 1967 à 1974 avant d'en être expulsé, cette faction est généralement désignée par l'appellation « sourouristes » (*sururiyun*). Si les sourouristes s'inscrivent de fait dans l'héritage politique de la Confrérie, notamment de sa branche qutbiste, ils rejettent toute identification avec les Frères, insistant plutôt sur leur attachement à l'orthodoxie théologique wahhabite. Très puissants, notamment dans la

région centrale du Najd, les sourouristes seraient parvenus dans les années 1980 à prendre l'ascendant sur les Frères saoudiens dans le champ de l'activisme islamique au sein du royaume [33].

Le mouvement du Réveil islamique se développe rapidement dans les années 1970 et 1980, au point de menacer l'hégémonie du discours wahhabite traditionnel dans le domaine religieux. Cet essor est dans un premier temps toléré par le régime, qui semble ne pas percevoir le potentiel subversif du discours du Réveil islamique et se réjouit de voir le mouvement compenser les lacunes de l'establishment religieux officiel en encadrant une jeunesse dont les effectifs croissent à grande vitesse [34]. La fin des années 1980 est néanmoins marquée par de premières escarmouches entre le régime et un Réveil islamique en phase d'affirmation, et qui n'hésite pas à remettre en cause certaines orientations fondamentales de la politique saoudienne, à commencer par l'alliance inconditionnelle avec les États-Unis.

Dans ce contexte déjà explosif, l'invasion irakienne du Koweït, le 2 août 1990, met le feu aux poudres. Se sentant menacé, le roi Fahd choisit d'inviter ses alliés américains à prendre la tête d'une force militaire multinationale basée en Arabie. Pour les militants du Réveil islamique, déjà critiques au sujet de l'alignement de Riyad sur Washington, il s'agit là d'une provocation inacceptable. En réponse, ils prennent la tête d'une mobilisation massive et inédite contre le pouvoir saoudien, dont ils exigent des réformes majeures – tant en politique étrangère qu'en politique intérieure. Cette « insurrection » – faite de prêches enflammés, de pétitions signées par des centaines de figures religieuses et de professeurs d'université, et de manifestations de rue – durera près de quatre ans. Après avoir cherché par tous les moyens à acheter le silence de ses opposants, le pouvoir se résoudra en

1994-1995 à jeter en prison les principales figures du Réveil islamique. Les cheikhs Salman al-Awda, Safar al-Hawali et Aid al-Qarni, alors immensément populaires, font les frais de cette répression.

## LES PRÉMICES DE LA RUPTURE

Si le pouvoir, favorisé par une hausse importante des prix du pétrole dans les années qui suivent la guerre du Golfe, parvient à retrouver un semblant de stabilité, cet épisode représente un traumatisme majeur pour la monarchie. Celle-ci s'était certes habituée à se méfier de certaines catégories de sa population, notamment les chiites de la province orientale, jugés déloyaux par essence. Or, cette fois, le défi provenait des populations sunnites du centre politique du royaume, et reposait sur un discours sur lequel le pouvoir saoudien pensait posséder un monopole : l'islam. Le régime s'empresse dès lors de tirer les leçons de cet épisode.

Il s'attelle d'abord à limiter l'emprise du Réveil islamique sur les institutions, notamment éducatives. Des professeurs sont mutés, et les règles de promotion au sein des universités modifiées pour empêcher l'avancement de tout universitaire soupçonné de sympathies antirégime. Un ministère des Affaires islamiques, rattaché directement à l'exécutif, est également créé dans le but de reprendre le contrôle sur le champ religieux. Et en 1999, lorsque décède le mufti du royaume Abd al-Aziz bin Baz, jugé trop laxiste à l'égard du Réveil islamique, il est remplacé par un ultra-loyaliste, Abd al-Aziz Al al-Cheikh, issu de la dynastie du fondateur du wahhabisme, Mohamed Abd al-Wahhab [35].

Surtout, le régime considère que les Frères musulmans sont responsables de « l'insurrection » qui s'est produite. Selon l'interprétation qui prévaut à Riyad, ce sont eux qui

ont, à dessein, politisé l'islam saoudien, se rendant responsables de l'essor du Réveil islamique. Cette accusation est, aux yeux du régime, aggravée par le fait que les principales branches de la Confrérie hors d'Arabie ont refusé de soutenir la famille royale lorsque celle-ci a jugé bon de faire appel à des troupes étrangères pour garantir la sécurité de son royaume. Pire, certains parmi les leaders Frères ont même ouvertement pris position contre l'Arabie, se rangeant à demi-mot du côté de Saddam Hussein [36].

La position anti-Frères du pouvoir saoudien s'accentue même au lendemain du 11 septembre 2001. Mis en accusation dans les médias occidentaux, certains responsables saoudiens cherchent à faire porter la responsabilité de la naissance et du développement d'Al-Qaida à cette même politisation de l'islam saoudien sous l'effet des Frères exilés. En novembre 2002, le prince Nayef, ministre de l'Intérieur du royaume, désigne ainsi dans un entretien au journal *Al-Charq al-Awsat* les Frères comme la « source de tous les maux du royaume », ajoutant en guise d'explication : « Lorsque la situation est devenue difficile pour les Frères musulmans [...], ils ont trouvé refuge dans le royaume, qui les a reçus et protégés, et a veillé sur leurs vies après Dieu [...]. Après qu'ils eurent passé quelques années parmi nous, nous nous sommes aperçus qu'ils avaient besoin de travail et nous leur avons donné des moyens de subsistance : certains sont devenus enseignants, d'autres recteurs, nous leur avons ouvert la porte des écoles et des universités. Mais malheureusement, ils n'avaient pas oublié leurs affiliations antérieures, ils se sont mis à enrôler des gens, à créer des organisations, et ils se sont dressés contre le royaume [37] ! »

Cette période pose les bases d'une confusion entretenue par le pouvoir saoudien entre deux réalités pourtant distinctes : les Frères, comme organisation égyptienne et

transnationale, et l'opposition islamiste saoudienne, largement issue du Réveil islamique qui, s'il puise à l'origine son influence dans les écrits de la Confrérie, demeure de fait largement indépendant de celle-ci. Cette confusion explique en partie l'attitude du régime saoudien vis-à-vis de son opposition islamiste et des Frères au lendemain du Printemps arabe.

## UNE DÉTENTE EN TROMPE L'ŒIL

Les années 2000 voient néanmoins – et de manière finalement assez paradoxale – s'installer une forme de détente entre le pouvoir saoudien et ses islamistes non jihadistes. Celle-ci répond à des considérations politiques internes et externes. Ainsi, après avoir volontairement affaibli l'establishment religieux officiel en nommant à sa tête un mufti sans charisme et en affermissant son contrôle sur le champ religieux via le ministère des Affaires islamiques, le régime a besoin de renforcer sa légitimité religieuse. Ce besoin est d'autant plus pressant qu'à partir de 2003, l'Arabie saoudite est prise pour cible sur son territoire par une branche locale de l'organisation Al-Qaida, qui jouit, initialement au moins, d'un certain soutien dans la population. Pour contrer le défi jihadiste, le pouvoir cherche alors à s'appuyer sur certains cheikhs issus du Réveil islamique, libérés de prison quelques années plus tôt et qui, en échange de leur retour à la vie publique, se montrent désormais prêts à afficher plus ou moins explicitement leur nouvelle bienveillance à l'égard des autorités [38].

Convaincus en outre après l'année 2003 par les néoconservateurs de la nécessité d'une « démocratisation » du Moyen-Orient, les États-Unis commencent à exercer une pression grandissante sur les régimes arabes pour les inciter

à plus d'ouverture politique. Le pouvoir saoudien se sent dès lors obligé d'ouvrir un espace contrôlé à ses détracteurs – nombre desquels appartiennent ou sont issus du Réveil islamique. C'est ainsi que les cheikhs Salman al-Awda, Aid al-Qarni et Nasir al-Umar, entre autres, réinvestissent le débat public, notamment via une présence massive sur l'Internet et, plus tard, les réseaux sociaux. Al-Awda et al-Qarni comptent aujourd'hui près de 5 millions de *followers* sur Twitter, dans un pays où le réseau social rassemble de 6 à 8 millions d'adhérents, sur une population totale de 28 millions d'habitants.

La même atmosphère de détente se retrouve dans les relations entre les différentes branches des Frères musulmans à l'étranger et la monarchie. Si la confiance n'est certes jamais vraiment restaurée, les liens se recréent timidement. Plusieurs dirigeants ou proches des Frères qui avaient été expulsés ou avaient quitté le royaume à la fin des années 1990 s'y réinstallent (à commencer par Mohamed Qutb, qui avait dû quitter l'Arabie pour le Qatar dans la seconde moitié des années 1990 et qui reprend ses quartiers à La Mecque), et le dialogue entre princes et Frères se renoue.

## LES ISLAMISTES SAOUDIENS ET LE « PRINTEMPS ARABE »

Le mouvement de révolte qui se propage à partir de la fin 2010 de la Tunisie à l'Égypte, puis de l'Égypte au reste de la région, va faire voler en éclats ce début de confiance retrouvée. Galvanisés par les mobilisations massives qui enflamment la région, les leaders du Réveil islamique vont en effet s'emparer du mouvement pour, à la fin février 2011, recommencer à faire entendre leur voix.

Le 23 février 2011, plusieurs figures du Réveil islamique – notamment Salman al-Awda – s'associent à des

personnalités d'obédience libérale et même, chose rare, de confession chiite pour rédiger un texte intitulé « Pour un État des droits et des institutions [39] ». Ils y réclament des changements politiques majeurs, à commencer par l'élection d'un parlement qui désignerait un Premier ministre aux pouvoirs réels – ce qui ferait de l'Arabie une monarchie institutionnelle. Le texte, mis en ligne, recueille bientôt près de 9 000 signatures. Comme l'explique l'un des coordinateurs du texte, « le résultat était impressionnant. Au sein de l'élite, il y avait un consensus entre les courants islamistes et les courants nationalistes pour soutenir ces demandes. Le gouvernement était choqué du nombre et de la diversité des signataires. Il y eut, au même moment, trois autres pétitions présentées par d'autres groupes, dont des libéraux et un groupe de jeunes. Ce fut néanmoins la nôtre qui concentra toutes les attaques. À en juger par la violence des réponses que je reçus sur Twitter de la part de comptes pro-régime, je compris que nous avions franchi une ligne rouge. Certains d'entre nous ont été interrogés par les autorités. Jusqu'à présent, rien de ce que nous avions demandé n'a été appliqué – mais je reste convaincu que notre texte restera un jalon dans l'histoire du mouvement réformiste en Arabie [40] ».

Les groupes islamistes liés au Réveil islamique sont particulièrement impliqués dans l'opération : les Frères musulmans saoudiens auraient même, selon certains témoignages, encouragé leurs membres à signer [41]. Les sourouristes s'abstiennent, en tant qu'organisation, de prendre position en faveur du texte, mais la pression qu'ils subissent est si forte qu'ils publient quelques jours plus tard leur propre liste de demandes [42]. Si celle-ci est moins audacieuse politiquement, et beaucoup plus conservatrice socialement, elle débute néanmoins par une référence au texte précédent, en ces termes : « Nous ajoutons notre voix aux demandes de

réforme qui contribuent au bien de ce pays et de sa population, et notamment au texte “Pour un État des droits et des institutions”, tout en réaffirmant la centralité de la charia dans tout projet de réforme [43]. »

Salman al-Awda s’impose bientôt comme le porte-parole de ce mouvement de révolte « à la saoudienne ». Il fait notamment de son talk-show hebdomadaire sur la chaîne privée grand public MBC « La vie est un mot » (*al-haya kalima*) une tribune où il affiche son soutien aux révolutionnaires. Sans surprise, le talk-show en question est vite supprimé. Al-Awda continue alors de s’exprimer via les réseaux sociaux et en réalisant des vidéos sur YouTube dont l’une, intitulée « D’où te vient ce que tu possèdes ? » – question évidemment adressée aux princes –, se propage de manière virale [44]. Il rédige également un ouvrage très atypique pour un cheikh religieux intitulé « Questions de révolution ». Il y analyse les processus révolutionnaires dans le monde arabe, mêlant références aux hadiths (discours du Prophète et, par extension, ensemble de recueils comprenant les traditions liées aux actes et aux paroles de Mohamed) et à la tradition islamique, et à des auteurs comme Alexis de Tocqueville ou Karl Marx. Sa conclusion est sans appel : « Les révolutions adviennent lorsqu’il n’y a pas de réforme sérieuse et profonde… Les gens ne provoquent pas les révolutions, seuls la répression, l’oppression, la corruption, le sous-développement et la pauvreté provoquent les révolutions [45]. »

Dès la fin février 2011, des internautes proches de la mouvance islamiste lancent par le biais d’une page intitulée « Coalition des Jeunes libres » des appels à manifester à Riyad. Un « Jour de la colère » est même annoncé pour le 11 mars. Sur les réseaux sociaux, les témoignages de soutien aux protestataires se multiplient.

Pour le pouvoir, la menace d'un retour à une situation similaire – ou pire – à celle des années 1990 est réelle. La réponse ne se fait pas attendre : quelques jours plus tard, le roi annonce un plan d'aide financière à la population de 37 milliards de dollars. Moins de trois semaines plus tard, ce plan est complété par un second plan d'aide de 93 milliards. La création de centaines de milliers d'emplois est décidée, les fonctionnaires bénéficient de plusieurs mois de salaire supplémentaires, des aides au logement sont mises en place, et les institutions religieuses reçoivent un surplus de financement. L'objectif est simple : satisfaire les besoins matériels de la population pour éviter qu'elle ne se solidarise avec les demandes des islamistes. En parallèle, des opposants, pour certains liés au Réveil islamique, sont jetés en prison. Et le 11 mars, la ville de Riyad est quadrillée par les forces de sécurité, résolues à empêcher tout manifestant potentiel de s'approcher des lieux désignés.

Le résultat apparaît comme une nette victoire pour le pouvoir : le 11 mars, le « Jour de la colère » ne compte qu'un manifestant, inconnu au bataillon des activistes. Filmé par les caméras des journalistes amenés là par le ministère de l'Information pour leur faire constater l'échec de la mobilisation, il devient en quelques heures un héros des réseaux sociaux… avant d'être arrêté. Pour cette provocation, il restera derrière les barreaux près de deux ans [46].

Dans les mois qui suivent, les activistes continuent de mobiliser, cette fois autour de la question des prisonniers politiques – dont le nombre se situerait autour de 30 000, essentiellement des islamistes. Des manifestations, majoritairement de proches de détenus, sont organisées devant les prisons et les gouvernorats du pays. La mobilisation, bien réelle, reste néanmoins limitée à quelques centaines de personnes chaque semaine ou presque.

## LE RÉGIME SAOUDIEN FACE À MORSI

Dès 2012, tout indique donc que le pouvoir a repris la main. Mais celui-ci n'a pas oublié le défi auquel il a dû faire face l'année précédente. La victoire électorale d'Ennahda en Tunisie et, surtout, des Frères musulmans en Égypte – pays qui continue d'entretenir de forts liens économiques et humains avec le royaume – ajoutent à ses craintes. Par ailleurs, tout succès des islamistes tunisiens et égyptiens risquerait de démontrer la viabilité du projet dont ils sont porteurs – celui d'un modèle de pouvoir islamique compatible avec un cadre politique démocratique. Surtout, cela aurait pour effet de remobiliser les islamistes saoudiens, dont on a vu qu'ils partagent en partie la vision politique des Frères. Les islamistes du Réveil islamique n'ont d'ailleurs pas caché leur joie au lendemain de l'élection à la présidence égyptienne de Mohamed Morsi le 30 juin 2012 en publiant sur Twitter des messages enthousiastes.

Pour ces mêmes raisons, la victoire de Morsi est, d'emblée, accueillie d'un mauvais œil à Riyad. Morsi le sait, tout comme il a conscience que le soutien saoudien lui est indispensable s'il veut pouvoir redresser une économie égyptienne profondément dépendante des investissements du royaume. Le président égyptien va donc d'abord tout faire pour calmer les peurs de l'élite saoudienne. Des intermédiaires sont envoyés à Riyad pour assurer les Saoudiens de la bienveillance du nouveau pouvoir, et Morsi lui-même choisit l'Arabie saoudite pour sa première visite officielle hors d'Égypte. Le 11 juillet 2012, il est reçu par le roi Abdallah, dans ce que certains analystes voient alors comme les prémices d'une possible réconciliation entre les Frères et l'Arabie saoudite.

Il n'en sera rien. Les relations saoudo-égyptiennes resteront tendues tout au long du mandat de Morsi, et les

Saoudiens, qui avaient promis avant l'élection du président Frère jusqu'à 4,5 milliards de dollars d'aide à l'Égypte, ne verseront pas un sou au pouvoir Frère. Aux yeux des Saoudiens, deux facteurs aggravants viennent s'ajouter à la méfiance ancienne que ces derniers nourrissent à l'égard de la Confrérie. D'abord, la proximité affichée des Frères avec le Qatar, qui depuis la seconde moitié des années 1990 s'est posé en rival régional de l'Arabie, agace au plus haut point la famille royale. Le Qatar sera d'ailleurs le seul pays du Golfe à verser des aides à l'Égypte sous la présidence Morsi, d'un montant estimé à 7,5 milliards de dollars [47].

Surtout, la politique étrangère de Morsi se veut éclectique et a pour but proclamé la diversification des partenaires diplomatiques de l'Égypte. Au niveau régional, cela se traduit par la poursuite du rapprochement avec l'Iran, amorcé timidement sous le règne du Conseil suprême des forces armées après la chute de Moubarak. Alors que l'Égypte et Iran n'entretenaient pas de relations diplomatiques sous Moubarak, un chargé d'affaires iranien est nommé au Caire en 2011. En août 2012, Morsi est le premier président égyptien depuis Anouar al-Sadate à se rendre en visite à Téhéran, à l'occasion du Sommet des non-alignés. Il y rencontre Mahmoud Ahmadinejad, qui rendra visite à son homologue égyptien au Caire en février 2013. Par-delà les apparences, la relation entre Le Caire et Téhéran reste néanmoins erratique. En août 2012, Morsi ne s'est pas privé de critiquer ouvertement le soutien iranien au président syrien Bachar el-Assad pendant son discours officiel devant les Non-Alignés. Et, en février 2013, Ahmadinejad a été accueilli au Caire par des manifestations hostiles à sa présence, émanant essentiellement de salafistes convaincus de la volonté prosélyte du dirigeant chiite iranien.

Les Saoudiens semblent pourtant convaincus que l'Égypte de Morsi finira à terme par se rapprocher durablement de l'Iran. Comme le raconte un intellectuel saoudien, « les princes étaient persuadés que si les Frères devaient choisir entre l'islamisme (incarné par Téhéran) et le sunnisme (incarné par Riyad), ils choisiraient l'islamisme [48] ». En Arabie, on se rappela notamment qu'en 1979, les Frères avaient envoyé une délégation de haut niveau pour féliciter Khomeyni après sa prise de pouvoir – et qu'ils n'avaient pris leurs distances avec l'Iran qu'après avoir subi les remontrances virulentes de leur protecteur saoudien. Or, pour un régime saoudien qui perçoit le conflit qui l'oppose à l'Iran comme une lutte existentielle, le rapprochement avec Téhéran – fantasmé ou avéré – est une ligne rouge. C'est cela qui, semble-t-il, convainc les Saoudiens de basculer franchement dans le camp des anti-Frères.

Il faut bien estimer ici la mesure du changement que cela représente pour Riyad. Aux Émirats arabes unis, les Frères avaient depuis l'année 2011 été traités en ennemis. Dans ce pays, en janvier 2013, une centaine de militants de l'organisation, émiriens et étrangers, avaient même été arrêtés et accusés de s'organiser pour renverser le régime. Quant au chef de la police de Dubaï, le médiatique Dahi Khalfan, il s'était fait connaître pour la virulence de ses propos contre les Frères, qu'il accusait d'un complot régional visant à renverser les monarchies du Golfe [49]. Malgré leurs doutes persistants, les Saoudiens avaient en revanche, jusqu'aux mois précédant la chute de Morsi, évité les déclarations incendiaires contre la Confrérie, préférant préserver les apparences d'une bienveillance que tout le monde savait factice. Cela correspondait à une posture récurrente de la diplomatie saoudienne : les Saoudiens, en politique étrangère, n'aiment

en général pas s'exposer, et évitent les positions tranchées. Tout cela devait changer au printemps 2013.

Nul ne sait quand la décision de tout mettre en œuvre pour renverser la présidence Morsi fut prise à Riyad. Toujours est-il que, selon la rumeur, de hauts gradés égyptiens auraient, dès avril ou mai 2013, profité du petit pèlerinage, la *Oumra*, pour rencontrer des officiels saoudiens, qui leur auraient fait connaître leur sentiment à propos du président Frère. Lorsqu'il choisit le 3 juillet 2013 de destituer Morsi par un coup d'État justifié par l'ampleur de la mobilisation populaire contre le pouvoir Frère, le général al-Sissi sait donc que Riyad le soutiendra. Mieux, il est probable qu'une aide financière ait déjà été évoquée. Cela explique pourquoi il ne faut que quatre jours à l'Arabie saoudite, aux Émirats arabes unis et au Koweït pour annoncer, le 7 juillet, une aide de 12 milliards de dollars à l'Égypte post-Morsi (dont 5 milliards de l'Arabie – bien plus que le milliard offert en 2011, avant l'arrivée de Morsi). Dans le même temps, les officiels saoudiens, moins prudents qu'à l'accoutumée, multiplient les déclarations félicitant le nouveau pouvoir [50]. Et à la fin janvier 2014, les Saoudiens annoncent une rallonge de 4 milliards à l'aide déjà apportée.

## LES RETENTISSEMENTS INTERNES DE LA POSITION SAOUDIENNE

Le soutien affiché de l'Arabie saoudite au coup d'État mené par le général al-Sissi, ainsi qu'à la répression massive contre les Frères musulmans qui s'ensuit, provoque des réactions de colère au sein de la mouvance islamiste saoudienne [51]. Les militants du Réveil islamique, là encore, sont en première ligne pour dénoncer l'attitude de leur gouvernement. Toutes les figures du mouvement ou presque se fendent, à l'été 2013, d'une fatwa ou d'un communiqué

dénonçant plus ou moins explicitement la politique menée par Riyad. Le 8 août 2013, ce sont par exemple 56 cheikhs du Réveil islamique, certains connus pour leur proximité avec les Frères saoudiens, qui condamnent « le renversement d'un président légitimement élu » et « une violation de la volonté du peuple ». Ils ajoutent, pointant du doigt le pouvoir saoudien : « Nous exprimons notre opposition et notre surprise face à l'attitude de certains pays qui ont choisi de reconnaître le coup d'État [...], commettant ainsi un péché et perpétrant une agression contraire aux lois de l'islam. Si l'Égypte s'enfonce dans le chaos et la guerre civile, les conséquences négatives en seront subies par tous [52]. »

Au même moment, les réseaux sociaux, où les partisans du Réveil islamique sont très actifs, bouillonnent de prises de position hostiles à l'attitude du pouvoir saoudien. Après la violente dispersion de deux sit-in des Frères musulmans au Caire le 14 août 2014, faisant près de 1 000 morts, nombreux sont les internautes saoudiens qui affichent sur leur profil le symbole jaune de la main à quatre doigts (en référence à la signification arabe du lieu du principal sit-in, Rabia – de la racine « quatre » en arabe), en solidarité avec les Frères. Tout cela ne fait que renforcer le pouvoir saoudien dans ses craintes et dans l'identification qu'il se plaît à établir entre les Frères et ses propres opposants islamistes. La lutte contre les uns, se convainc-t-on à Riyad, ne peut être menée séparément de la lutte contre les autres.

À mesure que les Saoudiens se montrent plus acharnés dans leur soutien au général al-Sissi, ils augmentent la pression sur les cheikhs et les militants du Réveil islamique. De premières arrestations ont lieu en Arabie dès l'été 2013. Rien n'y fait cependant, l'opposition islamiste saoudienne continuant de critiquer sans ménagement les autorités du royaume. Le 4 février 2014, le pouvoir choisit l'escalade, et

contre les Frères, et contre les islamistes saoudiens, avec un décret royal qui énonce que « l'appartenance à des courants intellectuels ou religieux, ou des groupes extrémistes ou désignés comme terroristes à l'échelle locale, *régionale* ou internationale ; ou le soutien à de tels groupes, ou le fait d'exprimer de la sympathie pour leurs idées ou leurs méthodes de quelque manière que ce soit ; ou le fait de leur offrir un soutien moral ou financier, ou d'encourager toute autre personne à le faire ; ou la promotion de telles actions par la parole ou l'écriture sera puni d'une peine de prison de 3 à 20 ans [53] ». Parmi les groupes visés se trouvent évidemment Al-Qaida et l'État islamique en Irak et au Levant. Mais là n'est pas l'objet du décret, puisque ces groupes sont déjà considérés hors la loi en Arabie. La principale cible, ce sont les Frères musulmans, désignés comme organisation terroriste par le gouvernement égyptien le 25 décembre 2013 – ce en vertu de quoi le décret peut leur être appliqué.

Le 7 mars 2014, le pouvoir saoudien décide de rendre plus explicite encore sa position, en rendant publique la liste des groupes concernés par le décret du 4 février [54] : si l'on peut s'étonner que « les athées » (*al-moulhidoun*) y soient classés parmi les groupes terroristes (une concession bienvenue à l'establishment religieux officiel), on sera moins surpris de retrouver parmi les entités mentionnées « les Frères musulmans » (*al-ikhwan al-mouslimoun*). D'autant que, dans cette liste, sont aussi considérés comme terroristes « les groupes qui ressemblent à [ceux mentionnés dans la liste] par l'idéologie ou le nom ». Là encore, l'objectif est limpide : il s'agit pour l'Arabie de se donner les moyens de criminaliser ce que les autorités considèrent comme le prolongement de la Confrérie dans le royaume, le mouvement du Réveil islamique.

En parallèle, l'Arabie saoudite et ses alliés bahreïnien et émirien annoncent le retrait conjoint de leurs ambassadeurs au Qatar le 5 mars 2014. C'est là un geste diplomatique inédit, les pays du Conseil de coopération du Golfe ayant, par le passé, toujours cherché à résoudre leurs différends de manière discrète. Comme l'on peut s'y attendre, le désaccord entre les deux parties porte sur le soutien qatari apporté aux Frères musulmans, qui jouissent d'une couverture plus que favorable sur la chaîne Al-Jazeera et se sont réfugiés à Doha par centaines depuis l'été 2013. Malgré des tentatives de médiation du Koweït, la crise diplomatique entre le Qatar et ses voisins continuait à l'été 2014, sans perspective de résolution en vue.

Dans les semaines qui suivent ces annonces spectaculaires s'engage une véritable chasse aux sorcières au sein des institutions, notamment éducatives, saoudiennes. Des professeurs soupçonnés de « liens avec les Frères musulmans » (compris dans une acception très large) sont interrogés. Selon certaines sources, l'objectif serait même de débarrasser les universités saoudiennes de tout sympathisant des Frères ou du Réveil islamique. Au Salon du livre de Riyad, les livres des Frères – qui dans les années 1980 étaient souvent imprimés aux frais du royaume et servaient de manuels scolaires ou universitaires – sont pour la première fois interdits[55]. Notons que, comme en Égypte, le pouvoir sait aussi se servir de l'accusation de « frérisme » pour affaiblir l'ensemble de ses opposants, y compris non islamistes. La période voit ainsi un regain de répression contre l'ensemble des activistes, notamment ceux impliqués dans les organisations de défense des droits de l'homme.

## CONCLUSION

La période 2011-2014 a donc été marquée par un revirement majeur de la position saoudienne vis-à-vis des Frères musulmans : alors que quelques décennies plus tôt, ceux-ci avaient été accueillis à bras ouverts et mis à contribution pour édifier l'État saoudien, ils se voient désormais qualifiés de « terroristes ». La répression touche en parallèle ceux que le pouvoir semble considérer comme le prolongement saoudien de la Confrérie, les militants du mouvement du Réveil islamique, qui n'ont certes pas manqué de réagir avec empathie aux vicissitudes de leurs « camarades » égyptiens. Si les relations entre l'Arabie saoudite et la mouvance islamiste ont pu fluctuer par le passé, la rupture semble à présent irréversible : en sortant de la « zone grise » diplomatique dans laquelle elle aimait se cantonner, et en affichant aussi explicitement son soutien à la répression violente dirigée contre les Frères et leurs émules en Égypte, l'Arabie fait un pari risqué, duquel elle ne pourra aisément se dégager.

L'objectif pour les dirigeants saoudiens semble ainsi aujourd'hui de dé-fériser et le royaume, et le Moyen-Orient. Vue de Riyad, la solution pour l'Arabie serait de remonter le temps pour réimposer, en lieu et place de l'islam politisé d'inspiration fériste, l'islam wahhabite des origines, infiniment plus conservateur sur les questions sociales, mais traditionnellement quiétiste et non conflictuel sur le plan politique. À une époque où la jeunesse saoudienne, férue de réseaux sociaux et fondamentalement mondialisée, est plus indépendante qu'elle ne l'a jamais été, un tel effort visant à imposer une nouvelle/ancienne orthodoxie religieuse semble néanmoins bien vain.

30. Stéphane Lacroix, *Les Islamistes saoudiens : une insurrection manquée*, Paris, Presses universitaires de France, 2010, p. 50.
31. *Ibid.*, p. 52.

32. *Ibid.*, p. 53-65.
33. *Ibid.*, p. 77-89.
34. Du fait d'un fort taux de natalité et d'une amélioration significative du système de santé, la population saoudienne passe de 4 millions en 1960 à 16 millions en 1990. Dans les années 1980, une très large partie de la population a donc moins de vingt-cinq ans.
35. Stéphane Lacroix, *Les Islamistes saoudiens*, *op. cit.*, p. 246-250 ; p. 287.
36. Gilles Kepel, *Jihad. Expansion et déclin de l'islamisme*, Paris, Gallimard, 2000.
37. *Al-Charq al-Awsat*, 28 novembre 2002.
38. Stéphane Lacroix, *Les Islamistes saoudiens*, *op. cit.*, p. 285 et suivantes.
39. *Nahwa dawlat al-houqouq wa-l-mouassasat*, http://www.ahewar.org/debat/show.art.asp?aid=247642.
40. Entretien avec l'un des coordinateurs de la pétition, juillet 2012.
41. Entretien avec un proche des Frères musulmans saoudiens, mars 2012.
42. Entretien avec l'un des coordinateurs de la pétition, juillet 2012.
43. *Bayan dawa li-l-islah*, http://www.islamlight.net/index.php/index.php?option=content&task=view&id=21468&Itemid=33.
44. *Min ayna laka*, https://www.youtube.com/watch?v=InqD2edqb4U.
45. Salman al-Awda, *Asilat al-thawra*, Beyrouth, Markaz nama, 2012.
46. Sur ces événements, voir Stéphane Lacroix, *Saudi Islamists and the Arab Spring*, Londres, London School of Economics Kuwait Programme, mai 2014. Disponible sur : http://eprints.lse.ac.uk/56725/1/Lacroix_Saudi-Islamists-and-theArab-Spring_2014.pdf.
47. *Egypt Economic Quarterly Review*, African Development Bank Group, vol. 5, février 2014.
48. Entretien avec un intellectuel saoudien, septembre 2013.
49. Pour un aperçu en français, voir l'interview accordée par Dahi Khalfan à *Politique internationale*, n° 140, été 2013 (par Loulouwa al-Rachid).
50. Voir par exemple « Saudi King Congratulates Egypt's New Interim President », Al-Jazeera English, 4 juillet 2013, http://english.alarabiya.net/en/News/middle-east/2013/07/04/Saudi-king-congratulates-Egypt-new-interim-president.html.
51. March Lynch, « Gulf Islamist Dissent over Egypt », août 2013, http://www.foreignpolicy.com/posts/2013/08/18/

gulf_islamist_dissent_over_egypt ; Madawi al-Racheed, « Egypt's Coup and the Saudi Opposition », août 2013, http://mideastafrica.foreignpolicy.com/posts/2013/08/19/egypts_coup_and_the_saudi_opposition.

52. *Bayan al-ulama al-saudiyin hawla ahdath masr*, http://www.aljazeera.net/news/pages/21f77113-6847-48a5-9d59-9ca704bdc1e2.

53. *Al-Saudiya : Amr maliki yuharrim al-intima ila tayyarat mutatarrifa*, http://alhayat.com/Details/599682.

54. *Nass qarar al-saudiya bi-idraj al-ikhwan jamaa irhabiya*, al-Masriyun, 7 March 2014, http://almesryoon.com/السياسية/407713-قرار-السعودية-بإدراج-الإخوان-جماعة-إرهابية

55. Stéphane Lacroix, « Saudi Arabia's Muslim Brotherhood Predicament », http://www.washingtonpost.com/blogs/monkey-cage/wp/2014/03/20/saudi-arabias-muslim-brotherhood-predicament.

# HIZB AN-NOUR, ÉTAT ISLAMIQUE… SALAFISTES ET FRÈRES : LES CAS ÉGYPTIEN ET SYRIEN

**PAR ROMAIN CAILLET ET PIERRE PUCHOT**

Qu'est-ce que le salafisme ? En quoi les pratiques de ceux que l'on nomme communément les « salafistes » se différencient-elles de celles des autres croyants ? Comment leurs discours politiques viennent-ils parfois se heurter aux intérêts des Frères et s'allier avec une partie des forces libérales égyptiennes ? Littéralement, le salafisme (*as-Salafiya*) signifie se référer aux pieux prédécesseurs (*as-Salaf as-Salih*), incarnés par le concept des « trois premières générations », désignant une chronologie allant des compagnons du Prophète jusqu'aux fondateurs éponymes des quatre écoles juridiques. Concrètement, il s'agit d'un courant inspiré du hanbalisme médiéval (doctrine d'une des quatre écoles – *madhhabs* – de jurisprudence de l'islam sunnite), bien qu'à ce jour la plupart des salafistes ne se revendiquent pas d'une école juridique en particulier, ayant largement bénéficié au cours des dernières décennies du dynamisme du wahhabisme saoudien sur la scène internationale.

Proches du traditionalisme wahhabite sans pour autant totalement se confondre avec celui-ci, notamment sur la question de l'adhésion formelle au hanbalisme – la *madhhab* en vigueur en Arabie saoudite –, les principaux acteurs du salafisme ont néanmoins développé, au sein de

leurs différentes enceintes nationales, des écoles de pensée spécifiques. Ainsi, en Égypte, le courant salafiste a précédé celui des Frères musulmans. La structuration du salafisme égyptien remonte à 1926, année de la fondation de l'association Ansar as-Sounna al-Mohamediya, soit près de deux ans avant la naissance de la Confrérie en Égypte.

## L'IMPLICATION DES SALAFISTES DANS LA SOCIÉTÉ ET LEUR IMPACT EN POLITIQUE

Cet ancrage ancien expliquerait en partie le succès du Hizb an-Nour, le parti politique salafiste d'Égypte, qui a recueilli près de 25 % des voix lors des élections législatives de 2011-2012. Ahmad Salah ad-Din, un candidat du parti dans une circonscription du Caire, se plaisait ainsi à nous rappeler que la *salafiya* n'avait pas commencé à s'implanter en Égypte avec Mohamed Hassan et Abou Ichaq al-Huwayni, deux des principaux animateurs des chaînes satellites salafistes [56]. D'après lui, cette renaissance ou, pour reprendre ses propos, « le réveil islamique en Égypte » avait débuté au Caire, sous l'influence d'Ahmad Mohamed Chakir (1882-1958), Mohamed Hamid Fiqqi (1892-1959) et Abd ar-Razzaq al-Afifi (1905-1994), les trois principaux fondateurs de Ansar as-Sounna al-Mohamediya. Hormis le travail de prédication islamique et d'enseignement religieux, c'est d'abord la branche caritative d'Ansar as-Sounna qui a fait sa popularité auprès des populations défavorisées, comme nous l'a confirmé Yasir Abd at-Tawwab, responsable du département de la communication du Hizb an-Nour [57]. En gérant un important réseau d'hôpitaux et d'orphelinats, l'association bénéficie ainsi d'une grande popularité au sein des secteurs les plus

pauvres de la société égyptienne. Une large part de ces populations a donc reporté ses suffrages sur les candidats du Hizb an-Nour assimilés, à tort ou à raison, à l'association Ansar as-Sounna al-Mohamediya, bien que l'influence religieuse de cette dernière soit davantage effective au Caire que dans le reste du pays.

Hors de la capitale égyptienne, la ville d'Alexandrie a donné son nom dans les années 1970 au mouvement dit de « la prédication salafiste d'Alexandrie » (*ad-Dawa as-salafiya bi-l-Iskandariya*, DSA). Ce courant, dont sont issus les fondateurs du Hizb an-Nour, serait né dans les milieux étudiants d'obédience salafiste, qui refusaient alors d'adhérer aux associations tenues par les Frères musulmans. Au niveau doctrinal, il n'y a pas de différence notable avec l'association Ansar as-Sounna, si ce n'est que l'école salafiste d'Alexandrie (nom que prend le mouvement à partir de 1977) a une cohérence organisationnelle plus aboutie, ce qui explique l'entrée en politique d'une grande partie de ses dirigeants. Selon Ali Abd al-Al, principal spécialiste de la *salafiya* égyptienne, les points de désaccord entre Ansar as-Sounna et l'école salafiste d'Alexandrie sont particulièrement minimes. L'école salafiste d'Alexandrie serait ainsi plus souple sur certaines questions relevant de la jurisprudence, telle la possibilité de payer la *zakat al-Fitr* marquant la fin du ramadan par une somme d'argent plutôt qu'en nourriture, comme l'exigent les oulémas salafistes les plus traditionalistes.

Plus connue en dehors des frontières égyptiennes que la prédication salafiste d'Alexandrie, la *salafiya* dite égyptienne – ou *salafiya* pragmatique – est représentée par les *chouyoukh* animant les chaînes satellites égyptiennes, tels que Mohamed Hassan, Abou Ichaq al-Huwayni, Mustafa al-Adawi, Mohamed Husayn Yaqub et Mahmoud al-Misri.

Avant la révolution, ces personnalités évitèrent toute confrontation avec le régime de Hosni Moubarak, sans pour autant chercher à véritablement s'en rapprocher, ni à devenir ses partenaires privilégiés.

## LES SALAFISTES ÉGYPTIENS FACE AUX FRÈRES : ADVERSAIRES, PARTENAIRES ET ÉRADICATEURS

Pendant son mandat présidentiel, les chaînes salafistes se rapprochent de Mohamed Morsi sous l'influence de Mohamed Hassan, dont le frère, Mahmoud Hassan, dirige la chaîne salafiste ar-Rahma TV. Mais le principal courant politique salafiste, regroupé au sein du Hizb an-Nour, demeure l'adversaire des Frères. Branche politique de la Dawa salafiya d'Alexandrie, le Hizb an-Nour est parvenu lors des élections législatives de 2011-2012 à unifier quasiment l'ensemble du spectre salafiste.

Avec l'arrivée à la présidence de Mohamed Morsi, ce parti joue la carte de la surenchère islamiste, notamment durant les débats sur la nouvelle Constitution. Hizb an-Nour milite en particulier pour l'appel à la prière dans le Parlement, et aborde un sujet moins anecdotique qu'il n'y paraît, le port de la barbe chez les policiers. Du côté de l'institution militaire égyptienne, seul acteur incontournable de la scène politique quel que soit le gouvernement au pouvoir, les dirigeants du parti salafiste ont su tisser avec plusieurs officiers de l'armée des liens bien antérieurs à la formation du Hizb an-Nour. C'est sans doute l'existence de cette « relation privilégiée », si on la compare avec le conflit larvé opposant l'institution militaire aux Frères musulmans, qui explique pourquoi le mouvement des « officiers barbus », soutenu par le cheikh Yasir al-

Burhami, principal idéologue du Hizb an-Nour et de l'école salafiste d'Alexandrie, s'est limité aux agents de la police égyptienne. Ainsi, les chaînes salafistes donnèrent à de multiples reprises la parole à des policiers ayant subi des sanctions pour avoir refusé de se raser, sous la pression de leur hiérarchie. *A contrario*, une telle revendication ne fut jamais médiatisée dans l'armée, où pourtant le niveau de pratique religieuse paraît supérieur et où il est difficile d'imaginer qu'aucun soldat n'ait un jour songé à mettre en pratique l'injonction prophétique du port de la barbe.

Paradoxalement, le rapprochement des salafistes du Hizb an-Nour avec les libéraux va être rendu possible grâce une crainte commune : la critique de la politique de « frérisation » des institutions. Certains salafistes du Hizb an-Nour se plaignent en effet d'une « frérisation » des mosquées et affirment que seuls les salafistes liés aux Frères peuvent prétendre en occuper les chaires. L'éminence grise du Hizb an-Nour, Yasser Bourhami, rencontre ainsi plusieurs responsables du camp libéral égyptien, qui préfèrent le Hizb an-Nour aux Frères. Le discours de ce premier est alors principalement fondé sur les arguments ayant trait à l'absence de « compétence » des Frères dans la gestion des affaires de l'État.

Le soutien passif au coup d'État de juillet 2013, puis le cautionnement islamique de la nouvelle Constitution démontrent une chose : les cadres du Hizb an-Nour s'appuient sur le sentiment, largement partagé au sein des militants salafistes, que le projet islamiste est plus important que Morsi et considèrent donc son éviction comme un fait accompli. Ils ne soutiennent pas les manifestations « anti-coup », mais condamnent le massacre de Rabia au Caire en août 2013, puis les attaques des jihadistes contre

les militaires. Les salafistes du Hizb an-Nour acceptent de participer au processus de révision de la Constitution dans le cadre du Comité des 50, formé pour élaborer la nouvelle Constitution sous l'égide du pouvoir militaire ; ils cèdent sur tous les points, et notamment sur l'article interdisant le blasphème. (Sur ce sujet, lire les explications de Nadir Bakkar dans « Les trois compromis étonnants des salafistes dans la Constitution » : http://quebec.huffingtonpost.ca/2014/01/18/salafistes-constitution-e_n_4623552.html.)

En mai 2014, ils appellent officiellement à voter pour le maréchal al-Sissi (non sans avoir effectué ce que l'on nomme communément en islam la « prière de consultation »), considérant qu'il s'agit là de la meilleure solution pour préserver la stabilité du pays, alors même que Sissi évoque l'interdiction de la référence religieuse pour tout parti politique. Mais le parti salafiste n'en est plus à un paradoxe près.

### LES CHEIKHS SALAFISTES « MAINSTREAM » : PRAGMATISME ET PARTENARIAT AVEC MORSI

Jusqu'au coup d'État en Égypte, et contrairement à la dynamique amorcée par le Hizb an-Nour, les discours des salafistes demeurent apolitiques et inclusifs, piétistes et moralisateurs. En 2011, ils adoptent une position attentiste pendant la révolution, alternant soutien passif et condamnation des manifestations. Trois jours avant que Moubarak ne quitte le pouvoir, Mohamed Hassan diffuse un appel mesuré à son départ. Au lendemain de la chute du président, le slogan de sa chaîne salafiste Al-Nas TV, qui annonce son retour après avoir été suspendue

quelques mois, est alors plus clair : « Nous revenons pour vous, pour une nouvelle ère. » Une semaine après les événements, Mohamed Hassan déclare dans un sermon du vendredi qu'il est légitime de s'intéresser à la politique et d'intégrer l'administration de l'État. Dans un premier temps, l'engagement en politique sera, en tout cas officiellement, justifié au nom de la défense de l'article 2 de la Constitution égyptienne, qui fait de la charia la principale source de législation en Égypte. Selon le récit des salafistes, les laïcs et les libéraux voulaient profiter de la révolution pour abroger cet article, ou plutôt supprimer toute mention de la charia, raison pour laquelle les salafistes seraient entrés dans le jeu politique, afin de préserver la place de la loi islamique. Lors des élections législatives, Mohamed Hassan refusera de soutenir le Hizb an-Nour, sans doute pour conserver son image de cheikh au-dessus des partis.

## LE RALLIEMENT PRAGMATIQUE À MORSI

À l'été 2012, un militant du Hizb an-Nour, recontacté par la suite en mai 2013, nous déclare que les Frères musulmans occupent l'administration et l'espace religieux. Dans les mosquées, seuls des Frères musulmans et les salafistes liés à eux peuvent occuper les chaires. Et Mohamed Hassan, selon ce militant, penche plutôt du côté des Frères, de même que les chaînes salafistes, Nas TV et Rahma TV. Symbole de cette alliance entre les salafistes des chaînes et les Frères, le discours du stade du Caire le 15 juin 2013, où les salafistes « chauffent » la foule avant la prise de parole de Mohamed Morsi. Dans le discours qu'il tiendra à cette occasion, Mohamed Hassan demande notamment de faire

barrage aux chiites (en visant l'Iran) et d'agir pour la Syrie. Début 2012, Mohamed Hassan a d'ailleurs lancé une fatwa télévisée dans laquelle il cautionne l'élimination de Bachar el-Assad. (Voir la vidéo : https://www.youtube.com/watch?v=BAimG2qFkNs.)

À l'opposé, il est intéressant de noter que le Hizb an-Nour n'a pas participé au rassemblement du Caire. Le leader salafiste Yasser al-Burhami a lui-même émis une fatwa quelques mois plus tôt dans laquelle, tout en condamnant le régime d'el-Assad, il déconseillait aux Égyptiens de participer au jihad en Syrie, qui devait rester l'affaire des Syriens.

Après le coup d'État, les salafistes proches de Mohamed Hassan font profil bas, mêlant une condamnation du bout des lèvres de la violence et un appel à trouver une solution politique grâce à la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, mais ils s'abstiennent de tout appel à manifester en faveur des Frères.

### LES SALAFISTES ÉRADICATEURS DE FRÈRES : OUSSAMA AL-QOUSSI ET MOHAMED RASLAN

L'opposition quiétiste-jihadiste ne résout pas la question de la hiérarchisation au sein des mouvements quiétistes. L'obéissance absolue au chef de l'État et à la hiérarchie est aussi une des composantes de la matrice de l'engagement. Contrairement à une idée véhiculée dans la presse, mais aussi par certains observateurs avisés, le ralliement du Hizb an-Nour au soir du 3 juillet 2013, offrant ainsi une caution religieuse (à côté du cheikh d'Al-Azhar) au coup d'État militaire, ne constitue pas un revirement politique. Ce ralliement à l'armée égyptienne est dans la continuité

de la ligne idéologique du Hizb an-Nour, qui considère l'institution militaire comme un partenaire, voire un arbitre, plutôt que comme un adversaire politique. Au-delà de la branche politique de la *ad-Dawa as-salafiya bi-l-Iskandariya* (DSA), cette attitude de soumission envers l'armée rappelle la position adoptée par les dirigeants de la DSA lors de la révolution du 25 janvier 2011, à laquelle ils s'opposèrent jusqu'au bout.

Mais dans cet exercice de soumission et, finalement, de refus du Printemps arabe, le Hizb an-Nour doit faire face à la concurrence des prédicateurs salafistes du courant madkhaliste – d'après le nom du cheikh saoudien Rabi ibn Hadi al-Madkhali – prônant une soumission politique totale envers les régimes autoritaires du monde arabe. En Égypte, contrairement à d'autres pays, ses disciples sont toutefois représentés par des personnalités relativement marginales, telles que Mohamed Said Raslan et, auparavant, Oussama al-Qoussi. En janvier 2011, Mohamed bin Hadi al-Madkhali, un disciple de Rabi al-Madkhali, quelques jours avant la chute de Ben Ali, condamne les manifestations qui ont lieu à ce moment-là en Tunisie. (Pour plus de détails sur le positionnement politique à cette période, consulter http://ifpo.hypotheses.org/1255.) Déstabilisés par la chute des régimes autoritaires dont ils étaient des soutiens indéfectibles, les disciples égyptiens de Madkhali justifient leur opposition absolue à la révolution du 25 janvier en recourant aux thèses conspirationnistes. Ainsi, au lendemain de la chute de Hosni Moubarak, le cheikh Mohamed Said Raslan prononce un sermon intitulé « La mise en place du quinzième protocole des Sages de Sion », censé démontrer que le soulèvement égyptien était en réalité un complot sioniste. Approfondissant sa réflexion, il déclare par la suite que l'ensemble des

révolutions du Printemps arabe n'était en réalité qu'une tentative de la franc-maçonnerie d'affaiblir les États arabo-musulmans. Sans surprise, son hostilité de principe aux Frères musulmans le pousse à rallier l'État profond égyptien et l'institution militaire en soutenant sans réserve le renversement de Morsi. Lors du sermon du premier vendredi ayant suivi le coup d'État, il déclare que les salafistes doivent soutenir le peuple égyptien et son armée, amalgamant volontairement dans son prêche les manifestants pro-Morsi du Caire et les jihadistes du Sinaï en un seul et même complot dirigé contre l'armée égyptienne. (En ligne : http://www.youtube.com/watch?v=RphXPEJULFI, consulté le 18 août 2013.)

Ce moment marque la jonction des discours des opposants au Printemps arabe, des salafistes et des nationalistes arabes, nés au début de la guerre en Libye, et qui fonctionnent à plein au moment de la guerre en Syrie. Raslan, dans sa « croisade » contre le Printemps arabe, ira jusqu'à donner du crédit au discours des « modernistes tunisiens » fustigeant un « jihad du sexe » pourtant purement fictif des jeunes Tunisiennes en partance pour la Syrie. (Sur ce point, on pourra notamment découvrir son « argumentaire » dans cette vidéo https://www.youtube.com/watch?v=3jVSJ-QEDhE.)

## LE SALAFISME LIBÉRAL, NOUVEAU CRÉNEAU DANS L'ÉGYPTE POST-MOUBARAK

Dans les années 1990, le courant salafiste égyptien est dirigé par Oussama al-Qoussi. Ancien proche de Juhayman al-Utaybi, chef de l'organisation qui échoua dans une tentative de prise de La Mecque en 1979, il voyage et est invité

à donner des conférences en Angleterre, en France et aux États-Unis. Interdit de séjour dans de nombreux pays occidentaux après le 11 septembre 2001, il cherche à fonder un centre islamique en France, puis se brouille avec les salafistes locaux. Progressivement, il s'éloigne de Madkhali, et se rapproche des autorités, jusqu'à se voir surnommé le « cheikh de la sûreté d'État » (*amn ad-dawla*).

Depuis la chute du régime de Hosni Moubarak, Oussama al-Qoussi a adopté des positions religieuses pour le moins surprenantes pour un salafiste. Après avoir autorisé dans ses prêches la musique pour les mariages ou le rasage de la barbe pour les journalistes sportifs, il délivre notamment la permission de tourner des scènes dénudées pour un film, si toutefois celui-ci présente un intérêt pédagogique (https://www.youtube.com/watch?v=jmMcbkzTQ6Y à 3 min 25), dans un avis qu'il donne en tant que consultant pour l'organisation du festival de cinéma du Caire. Cette évolution remarquée d'Oussama al-Qoussi, passant du salafisme le plus intransigeant au « salafisme libéral » le plus débridé, le fait désormais apparaître sur le marché hyperconcurrentiel de la scène islamique égyptienne comme le représentant d'un nouveau créneau porteur, qui séduit une partie non négligeable des militants: « le salafisme libéral ».

Estimant que les Frères musulmans sont à l'origine de leurs propres maux et des maux de tous les musulmans, Oussama al-Qoussi signe, en juin 2013, la pétition de Tamarrod (« Rébellion », mouvement qui recueille plusieurs millions de signatures à l'été 2013) appelant au départ de Morsi. Cette position épouse d'ailleurs le ralliement enthousiaste de tous les madkhalistes au coup d'État de juillet 2013, puis leur soutien total à la

répression de l'armée contre les Frères. De son côté, le prédicateur Talat Zahran appelle ses partisans à manifester en faveur du général Sissi qui en avait fait la demande, et il n'hésite pas à justifier le meurtre des membres des Frères musulmans par l'armée ou la police – sans toutefois appeler chaque citoyen à participer au massacre –, assimilés à la secte hétérodoxe des Kharidjites (*Khawarij*), qui se rebellèrent contre l'autorité du quatrième calife Ali bin Abi Talib. À ses disciples, qui s'interrogent alors sur la contradiction entre ses positions proputschistes et son prêche stigmatisant les Kharidjites rebelles à l'autorité de l'État, Talat Zahran explique lors de son sermon du vendredi que le seul dirigeant légitime était celui qui détenait la réalité des pouvoirs, c'est-à-dire le chef des forces armées égyptiennes.

## LA RELATION DES JIHADISTES AVEC LES FRÈRES

À la faveur de la fin de « l'état d'urgence » et de la relative liberté d'expression post-Moubarak, les jihadistes égyptiens ont quitté la clandestinité et sont de nouveau visibles dans l'espace public. Nombre d'entre eux, détenus sans jugement, ont été libérés – notamment Mohamed al-Zawahiri, le frère du dirigeant d'Al-Qaida Ayman al-Zawahiri – et entendent s'imposer à nouveau sur la scène islamique égyptienne.

Présents sur la place Tahrir aux côtés des jeunes révolutionnaires libéraux, qui contestent les pouvoirs du Conseil suprême des forces militaires mais aussi les compromissions des Frères musulmans et du Hizb an-Nour, les prédicateurs jihadistes ont conquis un nouvel espace d'expression. Conscients de l'opportunité de pouvoir enfin

prêcher sans entraves tant qu'ils n'appellent pas explicitement à commettre des violences, ces derniers semblent ainsi privilégier la diffusion de leurs idées à l'activisme armé. Présents également dans les mosquées, les réseaux sociaux ou encore sur le site de partage de vidéos YouTube, le dynamique Dawud Khayrat et le cheikh Ahmad Achuch apparaissent comme les personnalités les plus actives de la *salafiya al-jihadiya* égyptienne, en tout cas sur le plan médiatique. Comme Mohamed al-Zawahiri, Dawud Khayrat et Ahmad Achuch seront cependant arrêtés par les autorités égyptiennes après le coup d'État de Sissi.

Nombre de jihadistes, y compris les étrangers que l'on retrouve sur le terrain syrien, sont des déçus des Frères, dont ils renient les concessions, ou qui ont été radicalisés par la prison, tel al-Zawahari. Les reproches des jihadistes aux Frères sont multiples : leurs concessions par rapport à la sécularisation de leur politique, de leur discours avec les concepts de démocratie ; le fait de participer à la répression contre les groupes terroristes dans le Sinaï , et celle qui frappe les jihadistes qui luttent contre Israël à Gaza ; leur lien avec l'Occident contre les jihadistes en Syrie (notamment depuis l'amorce des combats entre factions rebelles au début du mois de janvier 2014) ; et bien sûr, la non-application de la charia selon leurs critères.s

Connu dans les milieux jihadistes jordaniens sous le pseudonyme d'Abou Mohamed al-Tahawi, Abd al-Qadir Chahada a dans le passé été accusé d'avoir voulu commettre un attentat contre le siège des renseignements jordaniens dans la ville d'Irbid. (Cf. F. Charan, *Al-charq al-Awsat*, 7 juin 2005.) Lors d'un discours prononcé en 2009 à l'occasion du mariage de son fils, il déclare : « Ce courant [des Frères musulmans] n'est connu que des

observateurs éclairés (*moutabassirin*), ceux qui sont au fait des ordres de Dieu et des événements de l'actualité. Ce courant est plus dangereux pour l'islam que les laïcs qui, eux, avancent à visage découvert sans prétendre que l'islam est la solution, que le Coran est notre Constitution, que Mohamed est notre modèle à suivre et que le jihad est notre voie. […] Ce courant est revenu à Kaboul, dans les chars de l'armée américaine. En Algérie, ils se nommèrent eux-mêmes "Mouvement Hamas", leur leader était Mahfuz al-Nahnah (1942-2003), et ils s'opposèrent au véritable courant islamique. Le même mouvement existe aujourd'hui en Irak, on l'appelle "le Parti islamique", et il a accepté l'autorité des Rafidas [terme insultant utilisé ici pour désigner les chiites] et des Américains. Ceux qui ont tué [les partisans de l'Armée de l'islam] à Gaza évoluent dans la même orbite » (http://books.openedition.org/ifpo/1769).

Cette violente charge contre les Frères musulmans peut résumer, à elle seule, tous les griefs des salafistes, en particulier ceux des jihadistes envers la Confrérie fondée par Hassan al-Banna. Rappelant que ses adversaires proclament que « l'islam est la solution » et « le Coran leur Constitution », Abou Mohamed al-Tahawi entend démontrer qu'il ne s'agit pour eux que de slogans destinés à tromper les musulmans. La présence d'une composante des Frères musulmans dans des gouvernements de pays occupés par les forces occidentales constitue à ses yeux la preuve de leur collaboration, faisant d'eux des ennemis de la résistance islamique, au même titre que les autres chefs d'État du monde arabe.

## DES REVENDICATIONS PLUS POLITIQUES QUE THÉOLOGIQUES

En examinant les reproches formulés par Abou Mohamed al-Tahawi, on constate que leur nature est bien plus politique que religieuse. Cette observation nous conduit à émettre l'hypothèse suivante : le rejet des Frères musulmans par les tenants de la *salafiya*, en particulier les adeptes du courant jihadiste proche d'Al-Qaida, paraît davantage lié à une opposition de leurs agendas respectifs plutôt qu'à des querelles dogmatiques. Citons pêle-mêle le rejet du pragmatisme des Frères et la dénonciation de leurs rapports avec l'Occident, la répression des jihadistes par le Hamas à Gaza, qui constitue un moment important de rupture lorsque, en août 2009, le cheikh Abou Nour al-Maqdisi proclame un émirat islamique à Gaza. Le soir même, le Hamas attaque la mosquée, et tue le cheikh. Dès ce moment, les jihadistes excommunient le Hamas. Les Frères pratiquent le même niveau de répression contre les terroristes du Sinaï.

Malgré ces griefs, une solidarité subsiste entre certains jihadistes et les Frères. Durant l'offensive israélienne contre Gaza en 2009, nombre de jihadistes proclament leur solidarité avec le Hamas en valorisant la branche militaire du mouvement palestinien. De même, après le coup d'État en Égypte, Abou Mohamed al-Maqdisi, considéré comme l'un des idéologues les plus influents du courant jihadiste, qui avait condamné en des termes très durs l'attaque du Hamas contre la mosquée d'Abou Nour al-Maqdisi – avec lequel il n'a cependant aucun lien de parenté –, juge que « la godasse de Morsi vaut mieux que tous les putschistes (ce qui inclut donc le Hizb an-Nour) ».

Dans ce texte (http://assawsana.com/portal/pages.php?newsid=149634), al-Maqdisi entend montrer à travers la métaphore de la chaussure, associée au mépris dans le monde arabe, qu'en dépit de son rejet de l'islamisme de Morsi, trop modéré à son goût, il le considère comme étant bien meilleur que tous ceux qui ont participé au coup d'État, même de façon passive comme le Hizb an-Nour.

De même, une partie des jihadistes déclarent leur soutien après les massacres dont les Frères font l'objet au Caire en 2013. Dans une utilisation pragmatique du pathos, ils formulent une conceptualisation de la répression comme une guerre contre l'islam, car Sissi fait tirer dans les mosquées, contre les minarets. Sur les réseaux sociaux, les militants l'assimilent à Bachar el-Assad et à la répression menée par le régime syrien. C'est tout particulièrement le cas de la nouvelle génération de jihadistes en Égypte qui se rapproche de l'État islamique en Irak et au levant (EIIL) (devenu depuis la proclamation le 29 juin 2014 du califat « l'État islamique » – EI – sans précisions géographiques), organisation implantée en Syrie en provenance de l'Irak. À noter d'ailleurs que le principal groupe jihadiste égyptien actif dans le Sinaï, Ansar Bayt al-Maqdis (« les Partisans de Jérusalem »), a affiché son soutien à l'EI, sans toutefois lui prêter allégeance, à la fin d'un message diffusé au début du mois de janvier 2014. En octobre de la même année, une vidéo de propagande du groupe jihadiste a repris l'extrait d'un discours d'Abou Mohamed al-Adnani, le porte-parole de l'EI, comme s'il s'agissait d'envoyer des signaux aux sympathisants de l'EI au sein d'Ansar Bayt al-Maqdis (voir extrait du discours entre 3 min 39 et 4 min 33 : https://youtube.com/watch?v=f14qqV7XtI8). Enfin, dans la nuit du 9 au 10

novembre, Ansar Bayt al-Maqdis publiait un message audio annonçant officiellement son allégeance à l'État islamique (https://ia601403.us.archive.org/32/items/khlafa/khlafa.mp3), marquant ainsi l'aboutissement d'un processus de ralliement au califat de l'EI mais aussi de prise de distance avec Al-Qaida. Cette allégeance est la plus importante depuis la proclamation du califat de l'EI, qui jusqu'à présent ne fédérait que des dissidences d'organisations jihadistes, tant en Algérie (AQMI) qu'en Libye (Ansar al-Charia). Pour la première fois un groupe entier de grande envergure, que l'on peut raisonnablement estimer à près de 3 000 hommes, fait allégeance à l'EI en dehors de l'espace irako-syrien, ce qui marque sans doute un tournant dans les rapports de force opposant l'EI à Al-Qaida. Pour cette dernière, l'allégeance d'ABM est un revers qui compromet sérieusement ses projets de fonder une branche en Égypte, pays d'origine d'Ayman az-Zawahiri, successeur d'Oussama Ben Laden à la tête d'une organisation affaiblie.

À l'opposé, il est utile de rappeler que l'ouléma égyptien basé au Qatar Youssouf al-Qaradaoui, principale référence religieuse contemporaine des Frères musulmans, considère que la proclamation du califat par l'EIIL est invalide.

### LES FRÈRES AU CŒUR DU CONFLIT ENTRE L'EIIL (PUIS EI) ET AL-QAIDA

Al-Qaida et l'État islamique en Irak sont deux organisations distinctes depuis que la branche du groupe jihadiste fondé par Oussama Ben Laden a été absorbée par l'État islamique d'Irak en 2006. Quelques mois après la mort en

juin 2006 du responsable d'Al-Qaida en Irak, Abou Moussab al-Zarqawi – qui disposait de ses propres camps d'entraînement en Afghanistan, indépendamment de ceux d'Al-Qaida – son successeur, l'Égyptien Abou Hamza al-Mouhajir, décide de faire allégeance en octobre 2006 à Abou Omar al-Baghdadi, prédécesseur du futur calife de l'EI Aboubakr al-Baghdadi, ce qui lui permet de devenir ministre de la Guerre de l'État islamique d'Irak. Al-Qaida n'est plus représentée en Irak depuis cette date. Al-Zawahiri avait d'ailleurs lui-même reconnu qu'il n'existait plus de branche irakienne de son organisation.

Avec le temps, des divergences idéologiques ont alors émergé entre Al-Qaida et l'EIIL, favorisant notamment en Syrie les affrontements directs entre groupes jihadistes à partir de 2013. Outre le fait de ne pas adhérer au califat proclamé en juin 2014, un des principaux reproches de l'EIIL à Jabhat an-Nousra (qui se revendique d'Al-Qaida pour tenter notamment de recruter davantage de combattants étrangers mais combat l'EIIL avec le reste de l'opposition syrienne au régime de Bachar el-Assad) est sa coopération avec les Frères musulmans. Ce reproche vise directement al-Zawahiri, le chef d'Al-Qaida. Rejetant le concept de démocratie, auquel souscrivent pleinement les Frères musulmans, l'EIIL a excommunié en Irak toutes les grandes figures de l'islam politique, que ses leaders voient comme une hérésie. Il est donc reproché au dirigeant d'Al-Qaida de ne pas avoir excommunié les différentes branches des Frères musulmans mais aussi d'employer un ton quasi élogieux envers le président Morsi. Enfin, dans le dernier communiqué du mois de mai 2014, le porte-parole de l'EIIL dénonce un changement dans le discours d'Al-Qaida avec l'appropriation par al-Zawahiri d'un vocabulaire reprenant la thématique du Printemps arabe,

par définition opposé au corpus idéologique de l'EI. En août 2013, quelques semaines après le coup d'État en Égypte, l'EIIL publie d'ailleurs un communiqué intitulé : « De qui le pacifisme est-il la religion ? Ils ont abrogé le jihad, en Tunisie, ils répriment le jihadisme. Ils le répriment au Sinaï. Quelle différence entre Ghannouchi et Ben Ali, entre Morsi et Moubarak ? » (Retrouvez ici sa traduction en anglais : https://ia601901.us.archive.org/13/items/PacifismIsTheReligionOfWhom/Pacifism%20is%20the%20religion%20of%20whom.pdf.)

Or al-Zawahiri distille à l'occasion sur Internet ses conseils « fraternels » à Morsi. Durant la période de sa présidence, il lui a envoyé un message, en lui déclarant tout de go : « Vous êtes l'espoir de la Oumma. » Une attitude inacceptable pour l'EIIL, qui considère que le ton employé envers Morsi est trop complaisant.

L'État islamique va dénoncer cette « complaisance » de Zawahiri envers les Frères dans plusieurs communiqués anti-Al-Qaida : « Ils appellent le *taghout* (terme usité pour désigner tout ce qui dépasse les limites sacrées, jusqu'à devenir un objet d'adoration. Il peut désigner un chef d'État ; dans ce cas-là le *taghout* peut être traduit par "tyran") issu des frères : l'espoir de la Oumma » (extrait du texte publié en avril 2014, ici en anglais http://justpaste.it/f50h, puis publié en une série du même type au printemps 2014, notamment en mai 2014 http://justpaste.it/adnanisry).

Deux communiqués dont le but est avant tout politique, si l'on songe que l'EIIL est à ce moment dans une phase ascendante en Syrie, et a clairement fait passer au second plan de sa stratégie la lutte contre le régime de Bachar el-Assad pour combattre frontalement l'opposition, dont fait partie Jabhat an-Nousra. Al-Zawahiri demande, lui, l'arrêt des combats entre les deux organisations et le retour des

combattants de l'EIIL en Irak, ce qui ne paraît toutefois guère réaliste, les succès militaires engrangés au mois de juin 2014 par l'EIIL en Irak s'expliquant en partie par la mobilité et la capacité de repli stratégique dont ses combattants bénéficient grâce à leur présence en Syrie. Le but de ces communiqués émis par l'EIIL est donc autant de discréditer Al-Qaida, et donc Jabhat an-Nousra, que d'éviter que les combattants étrangers « montés » en Syrie pour le jihad ne s'engagent dans les rangs de Jabhat an-Nousra et non de l'EIIL. Une stratégie qui s'est montrée payante quand, fin 2014, l'EI résistait aux frappes de la coalition internationale formée sous l'égide des États-Unis pour le combattre et absorbait la quasi-totalité des combattants jihadistes étrangers, désormais largement minoritaires au sein de contingents qui ne cessaient de croître.

Cette attitude pragmatique d'Al-Qaida vis-à-vis des Frères musulmans opposés au refus dogmatique de l'EIIL, puis de l'EI, résume en elle-même le large corpus des stratégies des salafistes quiétistes ou jihadistes, qui épousent au final la variété des stratégies politiques des partis internationaux à référence islamique face au pouvoir en place dans les pays dans lesquels ils sont implantés. L'éventail des possibles est toutefois beaucoup plus large : opposition armée, soutien inconditionnel de l'autorité face aux Frères comme celui apporté avec Sissi en Égypte, la question salafiste est l'incarnation même de la pluralité extrême et des antagonismes qui se jouent au lendemain des révolutions arabes.

56. Entretien avec Romain Caillet.
57. Entretien avec Romain Caillet.

# REPRENDRE PIED EN SYRIE

**PAR RAPHAËL LEFÈVRE**

La crise en Syrie offre une opportunité historique pour les Frères musulmans de s'insérer dans le champ politique et militaire de l'opposition en se présentant comme un recours pragmatique face aux groupes islamistes plus radicaux. La confrérie syrienne est dotée d'atouts non négligeables. Officiellement créée en 1946 par un groupe de religieux syriens inspirés par les idées de l'Égyptien Hassan al-Banna, elle participe au travail parlementaire des années 1950 et 1960 avant de prendre la tête de l'opposition au régime Baath entre 1979 et 1982, ce qui lui confère une certaine légitimité historique et révolutionnaire. Dans le cadre de la crise en Syrie, elle peut également s'appuyer sur le soutien financier et politique d'autres branches des Frères musulmans au Moyen-Orient, et bénéficier de l'appui du gouvernement turc et, dans une moindre mesure, qatari. Son habileté politique et sa capacité à s'adapter à des circonstances changeantes ont contribué à en faire dès le début des soulèvements un des acteurs incontournables de l'opposition syrienne.

Cependant, malgré quelques avantages, son influence sur le terrain demeure négligeable tant au niveau politique que militaire. Certes, son exil de trente ans ne lui facilite pas la tâche. Il a accru la méfiance de larges segments de la société syrienne et il a retardé son entrée dans l'opposition militaire au régime de Bachar el-Assad. De plus, la catastrophe humanitaire du conflit, qui a entraîné la mort de 150 000 personnes en trois ans, notamment des civils tués au cours de la répression et d'actes de torture perpétrés par le régime, a

renforcé et radicalisé le champ islamiste syrien au sein duquel les Frères musulmans ne représentent désormais plus qu'une faction en concurrence avec bien d'autres. Aussi, loin d'être l'organisation tentaculaire que ses détracteurs décrivent, la Confrérie est elle-même très divisée. Le Printemps arabe a fait émerger de nouvelles lignes de clivage interne, et notamment celle qui oppose des dirigeants vieillissants à une jeune garde ambitieuse et moins respectueuse de la hiérarchie que les générations précédentes. C'est en mouvement fébrile, hétérogène, voire en ordre dispersé, que les Frères musulmans abordent la crise en Syrie.

## UN EXIL ÉPROUVANT

Certes, la Confrérie a réussi à engranger plusieurs victoires symboliques. En août 2012, quelques-uns de ses hauts dirigeants se déplacent à Alep pour inaugurer en grande pompe le premier bureau des Frères musulmans dans les « zones libres », purgées de la présence du régime, et ce alors même que la loi n° 49 de 1980 condamne toujours à la peine de mort l'appartenance de quiconque à la Confrérie. Mais ce défi à Bachar el-Assad cache mal une réalité moins favorable. Bannis par le droit depuis juillet 1980 et par les armes depuis février 1982, quand une insurrection islamiste à Hama, dans le centre du pays, fut réprimée dans le sang, coûtant la vie à environ 25 000 habitants de la ville, les membres des Frères musulmans s'enfuirent de Syrie et ne sont, pour la plupart, jamais rentrés au pays. Des sources fiables estiment à environ 10 000 le nombre de membres qui ont alors dû quitter la Syrie, un chiffre qui peut atteindre 40 000 si l'on inclut leurs familles.

Le parcours de Mohamed al-Khatib, membre du bureau politique de la Confrérie et originaire d'Alep, est

représentatif de la trajectoire complexe de ces militants qui ont payé cher leur opposition au régime alors dirigé par Hafez el-Assad, père de l'actuel président. « J'ai été fait prisonnier dès la première purge contre les Frères musulmans à l'été 1979 et jeté dans une geôle à Damas puis, ayant réussi à m'en échapper deux ans plus tard, j'ai immédiatement quitté la Syrie pour rejoindre la Jordanie puis l'Arabie saoudite, avant de parvenir à émigrer aux États-Unis et de m'installer au Canada, résume-t-il. Je n'ai jamais pu revoir la Syrie depuis 1980 [58]. »

Dispersés aux quatre coins du monde depuis le début des années 1980, les Frères musulmans de Syrie se ressoudent progressivement à travers des conférences annuelles et bâtissent une mémoire collective qui privilégie le thème du « martyre » et une même loyauté politico-idéologique ainsi qu'organisationnelle. Et, malgré les complications liées à l'éparpillement géographique, les institutions de la Confrérie perdurent. « Le fonctionnement interne des Frères musulmans permet à l'organisation de survivre en temps de crise », rapporte un membre de la Confrérie qui préfère garder l'anonymat. Le Conseil consultatif, lui-même élu par les membres de la Confrérie, désigne les dirigeants et valide leurs décisions, le secrétaire général du mouvement donne l'impulsion, et la Cour suprême permet un règlement interne des désaccords qui peuvent survenir entre « Frères ». C'est précisément cette répartition claire des tâches entre les différentes institutions du mouvement qui permit à la Confrérie de contenir la plupart de ses divisions internes et de survivre vingt-neuf années en exil jusqu'à ce que la vague du Printemps arabe atteigne les côtes syriennes en mars 2011 [59].

Presque aussitôt, les dirigeants de la Confrérie demandent à certains de leurs membres de retourner

clandestinement dans leurs villes et villages d'origine en Syrie afin de soutenir financièrement la révolution, aider à l'organisation des manifestations, renouer des liens avec leurs familles et amis, et reconstruire leurs anciens réseaux. « Dans les faits, la loi n° 49 n'existe plus – nous sommes parvenus à retourner en Syrie et à reconstruire une partie de notre base, surtout dans les zones libérées au nord et à l'est du pays », affirme un autre membre de la Confrérie originaire d'Alep, qui fait régulièrement la navette entre sa ville natale et la Turquie où le gros des activistes liés aux Frères musulmans est désormais basé. Mais les opinions ne sont pas unanimes. « Seule une minorité des membres de la Confrérie sont rentrés en Syrie pour participer à la révolution, mais même ceux-là ne restent pas de façon permanente dans le pays », rapporte Ali, un ancien Frère musulman originaire de la banlieue d'Idlib, dans le nord du pays, qui lui est retourné dès 2011 dans sa ville natale après un long exil britannique. « Il faut comprendre qu'au-delà de la situation sécuritaire désastreuse, habiter aujourd'hui en Syrie signifie n'avoir que deux ou trois heures d'électricité par jour, vivre dans des conditions très difficiles, où même les routes ont été détruites. Certains exilés rentrent au pays, bien sûr, mais la plupart ne resteront pas longtemps sur place. Ils feront des vacances-charité tous les étés pour alléger leur mauvaise conscience », ajoute-t-il.

En effet, au-delà de la situation difficile en Syrie, qui ne facilite pas le travail politique de terrain, les trente années d'exil des Frères musulmans les ont amenés à s'interroger sur leur engagement militant et l'éventualité d'un retour au pays. Beaucoup ont quitté la Confrérie après la débâcle de Hama en 1982, alors que d'autres se posent simplement la question de savoir si cela a toujours un sens de militer pour les Frères musulmans de Syrie quand on travaille et qu'on vit

depuis une trentaine d'années à Paris ou à Istanbul. « Je me suis souvent demandé ce que je ferais si Bachar el-Assad tombait demain, admet Omar, un militant syrien des Frères musulmans. Je ferai tout mon possible pour contribuer à reconstruire le pays en encourageant les donations depuis l'étranger mais ma situation est désormais claire : je viens de me marier à une Jordanienne, et nous partons tous deux travailler à Londres ; ma vie personnelle va désormais prendre le pas sur mon engagement militant. » Les membres qui ont décidé de poursuivre leur militantisme au sein des Frères musulmans, eux, le paient parfois au prix d'un sacrifice familial. Nombre d'entre eux ont ainsi dû quitter temporairement leur pays d'accueil à l'été 2011, quand la Confrérie a choisi d'investir dans un nouveau quartier général à Istanbul. « Être militant des Frères musulmans et de l'opposition syrienne est un travail à plein temps, et cela demande parfois de lourds sacrifices », explique Hassan, qui est actif avec la Confrérie à Istanbul et à la frontière turco-syrienne mais dont le reste de la famille habite depuis les années 1980 à Jeddah en Arabie saoudite. Hassan ne voit sa femme que deux à trois fois par an et rentre rarement visiter sa mère malgré son état de santé précaire.

## LES FRÈRES, PILIERS DE L'OPPOSITION POLITIQUE

C'est ce dévouement des membres à l'égard de la Confrérie qui a contribué à faire des Frères musulmans l'un des piliers centraux de l'opposition syrienne dès l'automne 2011 lors de la création du Conseil national syrien (CNS [60]). En fins politiques, les Frères ne cherchent alors ni à « islamiser » le programme du CNS ni à en revendiquer la direction. Ils pousseront d'ailleurs des activistes au profil socio-idéologique très distinct du leur à prendre les rênes de l'opposition

syrienne. Il s'agira d'abord du militant laïc Burhan Ghalioun puis de l'universitaire kurde Abdelbasset Sieda, et enfin du chrétien marxiste Georges Sabra, qui ont tous pu compter sur le soutien actif de la Confrérie dans leurs candidatures à la présidence du CNS. Ainsi, les Frères musulmans sunnites soutiennent des personnalités qui peuvent être aussi bien sunnite laïc que chrétien marxiste, voire alaouite dans le cas de la nomination de Monzer Makhous comme ambassadeur de l'opposition syrienne en France. Ce pragmatisme à toute épreuve a certes valu des critiques à la Confrérie. « La Syrie est un pays à majorité musulmane sunnite, on ne devrait pas tolérer qu'un chrétien marxiste gouverne une partie de l'opposition », s'exclame Ali, l'ancien membre de la Confrérie qui milite désormais auprès de groupes islamistes plus radicaux dans la banlieue d'Idlib. Mais, en même temps, le pragmatisme assumé des Frères musulmans leur a permis d'acquérir un rôle de faiseurs de rois de l'opposition et, ainsi, de regagner un peu de leur prestige après une longue absence du paysage politique syrien.

L'influence des Frères s'exerce aussi via d'autres biais, à travers les séances de votes qui ont lieu au niveau de l'assemblée générale et, surtout, du secrétariat général et du bureau exécutif du CNS, qui sont les vrais organes de décision de la plate-forme de l'opposition. Au cours de ces séances, les membres de la Confrérie, minoritaires au sein du CNS, votent en bloc, comme un seul homme, et ce degré de loyauté et d'organisation politique, sans équivalent dans le cadre d'une opposition syrienne fragmentée et minée par les conflits internes, contribue à en faire la composante la plus influente. Les Frères investissent également deux bureaux clés du CNS qui leur permettent de renouer avec l'intérieur de la Syrie : l'aide humanitaire et les affaires militaires [61].

La Confrérie fera une nouvelle fois montre de pragmatisme quand, à l'hiver 2012, les États-Unis exercant une pression sur le CNS pour qu'il s'intègre dans la Coalition nationale, une plate-forme plus représentative de la diversité de l'opposition syrienne. Les Frères musulmans acceptent l'initiative, non sans rechigner, mais parviennent à nommer leur homme fort, Farouk Tayfour, comme vice-président de ce nouvel organe. Ils réussissent également à en pénétrer les cercles de décision les plus stratégiques via leurs alliances informelles avec divers réseaux « fréristes » actifs au sein de la Coalition nationale tels que le Groupe d'action nationale pour la Syrie, un regroupement politique d'anciens membres de la Confrérie majoritairement jeunes et originaires d'Alep, le comité de protection des civils, un réseau d'aide humanitaire et militaire destiné aux rebelles syriens dans la région de Homs, ainsi que la ligue des oulémas de Syrie, un groupe de pression rassemblant divers experts des questions islamiques et dirigé par Mohamed Ali Sabouni, qui est proche des Frères musulmans. Cependant, si ce savant mélange d'alliances d'intérêts et de sympathies « fréristes », parfois déguisées, a bien pérennisé l'influence de la Confrérie au sein des instances représentatives de l'opposition syrienne, il a également prêté le flanc à des accusations de « mainmise » sur la Coalition nationale.

Les critiques à l'encontre des Frères musulmans s'accentuent notamment en mars 2013 après la victoire de Ghassan Hitto, un proche de la Confrérie, lors d'élections tenues afin de choisir le futur chef du « gouvernement transitoire » de la « Syrie libre[62] ». Sa démission quatre mois plus tard montrera pour sa part les limites de la stratégie d'influence des Frères musulmans. Elle symbolisera également le retour de l'Arabie saoudite sur l'échiquier politique de l'opposition syrienne.

Riyad avait jusque-là largement laissé le Qatar, un autre opposant à Bachar el-Assad, financer et organiser les affaires de la Coalition nationale [63]. Les Frères musulmans de Syrie s'en étaient bien accommodés et, s'ils nient jusqu'à aujourd'hui toute aide financière qatarie, ils reconnaissent néanmoins avoir bénéficié à plusieurs reprises du soutien politique et médiatique de Doha. La démission de Ghassan Hitto, perçu comme un allié des Qataris, et la victoire presque simultanée du « candidat saoudien » à la présidence de la Coalition nationale, Ahmed al-Jarba, ouvrent au cours de l'été 2013 un nouveau chapitre dans le feuilleton des aventures de l'opposition syrienne. Les Frères en font temporairement les frais tant l'Arabie saoudite est connue pour sa méfiance à l'égard de la Confrérie. Riyad encourage ainsi une expansion de la Coalition nationale qui va diluer l'influence des Frères musulmans, déjà en chute libre depuis la démission de Ghassan Hitto. La Confrérie proteste mais ses dirigeants savent qu'ils n'ont pas d'autre choix que d'accepter la nouvelle donne stratégique et de s'en accommoder. Leur homme fort, Farouk Tayfour, sera le premier à en prendre acte et, à partir de ce moment, il œuvrera sans relâche pour gagner la confiance des dirigeants saoudiens en acceptant de soutenir leurs initiatives et leur agenda politique au sein de la Coalition nationale. Ses premiers gestes dans cette direction sont très controversés au sein même de la direction des Frères musulmans de Syrie [64]. En effet, ses efforts destinés à « réparer » la relation avec Riyad interviennent précisément au moment où l'Arabie saoudite encourage vivement le maréchal Sissi à renverser le président égyptien Mohamed Morsi et à réprimer dans le sang les manifestations des Frères musulmans au Caire. Au final, cependant, le pragmatisme à toute épreuve de Farouk Tayfour finit par emporter l'adhésion du reste de la Confrérie syrienne dont la majorité

des membres présents au sein de la Coalition nationale décide alors de voter à leur tour en faveur d'Ahmed al-Jarba quand il se présente une nouvelle fois à la présidence de l'opposition en janvier 2014. Un revirement qui évite à la Confrérie syrienne de subir la colère du régime saoudien et, à ce jour, permet à ses membres de continuer à visiter le royaume et d'y lever des fonds, en dépit de la décision officielle de Riyad de nommer les Frères musulmans, dans tout le Moyen-Orient, sur leur liste des organisations terroristes [65].

## LES FRÈRES, DES ISLAMISTES « CENTRISTES » ?

De prime abord, l'ultra-pragmatisme des Frères musulmans de Syrie peut apparaître davantage comme une forme d'opportunisme que comme une véritable stratégie politique reposant sur une doctrine pensée et réfléchie. Et pourtant, il est bien le produit de la mue idéologique que la Confrérie a opérée depuis le début des années 2000 quand ses dirigeants publient une « Charte d'honneur nationale » et un « Projet politique » destinés à clarifier leurs positions à l'intention du public [66]. Ces deux documents, réitérés dans une publication officielle en avril 2012, insistent en effet sur le besoin de reconnaître « la diversité religieuse, politique, intellectuelle et culturelle » qui fait de la Syrie un carrefour des civilisations. Sur le plan idéologique, cet état des lieux encourage les Frères musulmans à favoriser l'émergence d'un « État civil » en Syrie plutôt qu'un « État islamique », ce qui, dans les faits, revient à ne faire de la loi islamique que l'une des sources du droit – une concession sémantique aux conséquences politiques majeures puisqu'elle place la Confrérie syrienne davantage dans les pas de l'AKP turc que des Frères musulmans égyptiens. Ce pragmatisme idéologique pourrait se révéler payant. Ayant conscience de la rapide montée des

extrémismes religieux sur le terrain syrien, la Confrérie parie sur une stratégie politico-idéologique « centriste » qui lui permette de convoiter la niche de « l'islamisme modéré » et, ainsi, de gagner la confiance des musulmans sunnites pieux qui souhaitent que la religion joue un rôle dans la vie publique en Syrie mais qui sont néanmoins très méfiants à l'égard des salafistes [67].

Pour rendre sa stratégie « centriste » plus intelligible à l'intention du grand public, la Confrérie syrienne lance depuis Istanbul, à l'été 2013, un nouveau parti politique « indépendant » dont la plate-forme va clairement dans le sens de la modération. Waad, le « Parti national pour la justice et la Constitution », dont l'acronyme signifie également promesse, est un parti hybride qui rassemble des militants des Frères musulmans mais aussi des islamistes indépendants, ainsi que des sunnites laïcs, quelques chrétiens et même un alaouite. L'ambition de ses dirigeants est que sa plate-forme politique, dont la substance s'exprime davantage en termes nationalistes qu'islamistes, en fasse un parti « ouvert à tous » sans distinction de religion et qui puisse rassembler largement. L'initiative peut bien sûr rappeler « l'ouverture » sur la société égyptienne qu'avaient lancée en 2011 les Frères musulmans au Caire en inaugurant eux aussi un parti politique, le Parti de la liberté et de la justice, qui malgré sa prétention à « l'indépendance » s'était par la suite révélé être un simple miroir des ambitions politiques de la Confrérie égyptienne. Mais il semble que les Frères musulmans syriens souhaitent, eux, véritablement ancrer l'indépendance de Waad dans l'ADN politique de leur nouveau parti. Pour ce faire, ils proposent aux membres fondateurs de Waad d'allouer les sièges de la direction du parti de la façon suivante : un tiers pour les membres de la Confrérie, un tiers pour les islamistes indépendants, et un dernier tiers

pour les « figures nationales » qui incluent des membres des minorités religieuses et ethniques – une répartition qui empêche de façon effective les Frères musulmans de contrôler à eux seuls l'orientation du nouveau parti [68].

Au-delà de la valeur symbolique que Waad acquiert en réunissant Frères musulmans, sunnites laïcs, quelques chrétiens ainsi qu'un alaouite au sein d'un même parti, son émergence sur la scène politique syrienne reflète également la maturation idéologique de la Confrérie syrienne, une dynamique qui est essentiellement le produit du rôle croissant que jouent au sein de sa direction ses membres les plus modérés et, souvent, les plus jeunes. « Waad est le produit du lobby que nous avons entrepris depuis plusieurs années, raconte Hassan, un représentant de cette nouvelle génération de Frères musulmans. Ce nouveau parti va enfin permettre à des membres de la Confrérie de travailler à la fois avec des islamistes mais aussi avec des non-islamistes et même avec des minorités qui partagent notre vision de ce à quoi la Syrie devrait ressembler après la chute de Bachar el-Assad », explique-t-il. Au niveau interne, Waad a le potentiel d'opérer une distinction claire entre le militantisme politique des Frères musulmans, qui pourra alors s'exercer via la participation de certains de leurs membres au nouveau parti, et les activités religieuses et sociales de la Confrérie. « Il était temps de séparer le politique du religieux, résume Hassan. Les Frères ont pendant trop longtemps été dirigés par des savants religieux, certes empreints de bonnes intentions, mais à qui la compréhension du travail politique et, par exemple, de la nécessité du compromis et de la modération, manquait parfois. Pour nous, l'islam demeure une religion qui a son mot à dire en politique, mais notre activisme dans la vie publique doit désormais être guidé par des professionnels de la politique et non plus par des experts en religion. »

Le pragmatisme de la nouvelle génération des Frères musulmans de Syrie et leur volonté de s'ouvrir davantage aux différentes composantes de la société syrienne se sont exprimés à de nombreuses reprises au cours des dernières années. Une initiative retient cependant particulièrement l'attention. À l'automne 2011, et alors que la brutalité de l'action des troupes de Bachar el-Assad s'intensifie à l'encontre des manifestants et menace déjà d'emporter le pays dans la guerre civile, les Frères musulmans décident de soutenir une tentative de « réconciliation intercommunautaire » entre sunnites et alaouites. L'entreprise est rondement menée par Socrate al-Baaj, lui-même alaouite et militant des droits de l'homme, qui organise avec le soutien financier de la Confrérie une série de cinq conférences entre septembre 2011 et mars 2013 destinées à rassembler des opposants chrétiens, sunnites et alaouites au régime de Bachar el-Assad afin de montrer à la communauté internationale la dimension véritablement pluraliste du soulèvement en Syrie. Les rencontres ont lieu à l'étranger, notamment au Caire, et donnent lieu à des échanges entre les représentants des diverses communautés ainsi qu'à des communiqués de presse insistant sur la volonté commune de construire une Syrie où coexistent en paix différentes religions ; un souhait qui se matérialise alors via le lancement de projets concernant la justice transitionnelle et la préparation d'un code d'éthique commun à toutes les communautés[69]. Les Frères musulmans prennent une part importante à l'organisation de ces rencontres qui, au final, échoueront à attirer l'attention des médias tant le portrait qu'elles dressent de la Syrie semble à mille lieux du développement de la situation sur le terrain.

## DIFFICILE RETOUR SUR LE TERRAIN

En parallèle à ce type d'initiative, la Syrie assiste en effet, à partir du printemps 2012, à l'émergence de plusieurs groupes salafistes-jihadistes rassemblant des musulmans sunnites radicalisés qui réclament le remplacement du régime de Bachar el-Assad par un État dans lequel leur vision de la loi islamique puisse régner en maître. Une vision qui contraste fortement avec le pragmatisme et l'ouverture des Frères musulmans de Syrie, et qui entraîne aussitôt des relations houleuses entre les deux blocs. Des anecdotes l'illustrent. Un Frère qui faisait jusqu'à récemment la navette entre Istanbul et la banlieue de Damas raconte avoir été convoqué au bureau de la branche locale du Front an-Nousra, un des principaux groupes jihadistes actifs en Syrie, où il fut sommé, sous peine d'élimination physique, d'arrêter de faire la promotion de la « société civile » et de la « démocratie » auprès des groupes rebelles actifs dans la zone. Un autre membre de la Confrérie rapporte ses impressions de son récent voyage dans la banlieue d'Alep, dans le nord de la Syrie. « Là-bas les gens utilisent désormais l'adjectif “islamiste” non pour décrire les Frères musulmans mais pour parler des salafistes – le champ religieux s'est considérablement radicalisé et nous place désormais à la gauche de tous ces mouvements. »

Dès janvier 2014, de violents combats font rage dans les « zones libérées » qui opposent l'État islamique en Syrie et en Irak, un groupe jihadiste encore plus radical que le Front an-Nousra, à un rassemblement hétérogène de groupes islamistes modérés et nationalistes. Les brigades rebelles affiliées aux Frères musulmans ne participent pas en tant que bloc à ces combats, leur commandement préférant laisser le soin à chacune de décider de sa stratégie militaire, mais elles publient néanmoins un communiqué commun dénonçant les

actions de l'État islamique en Syrie et en Irak, et menaçant le groupe jihadiste de le « faire sortir de Syrie [70] ».

En réalité, les Frères musulmans ne possèdent pas le degré d'influence militaire qui leur permettrait de faire évoluer la situation sécuritaire sur le terrain. Cela n'est pourtant pas faute d'avoir essayé. Dès janvier 2012, certains membres de la Confrérie participent à l'émergence du comité de protection des civils, une plate-forme qui distribue de l'aide humanitaire aux Syriens dans la région de Homs et fournit également un « soutien logistique » à certains groupes rebelles. Très actif et populaire à ses débuts, le comité tombe en disgrâce quand des rebelles l'accusent de ne leur fournir armes et argent qu'en échange d'un serment d'allégeance aux Frères musulmans. Cette controverse est un coup dur pour la Confrérie en train de se reconstituer une base de soutien. La polémique accroît notamment le sentiment de suspicion qui anime beaucoup de Syriens à son égard, certains d'entre eux la considérant même, de par sa longue absence du terrain, comme un « corps étranger » à la société syrienne. Elle provoque également un débat houleux au sein des Frères musulmans entre les militants souhaitant continuer à affirmer leur appartenance partisane quand ils font du travail de terrain et ceux estimant qu'une telle politique, en raison de la méfiance qu'elle suscite, fragilise à la fois la Confrérie et le mouvement révolutionnaire. « Nous avons fait le choix d'une nouvelle approche et d'une nouvelle méthode, nous confiait fin 2012 un haut dirigeant des Frères musulmans impliqué dans les affaires militaires et qui préfère garder l'anonymat. Une récente évaluation de terrain nous a conduits à conclure que la Confrérie jouit actuellement d'une piètre image. Cet état de fait est essentiellement dû aux activités de certains membres qui travaillent trop au nom

des Frères musulmans et pas assez au nom de la Syrie. Nous devons nous adapter à cette nouvelle donne. »

Concrètement, les Frères musulmans entament donc à partir de début 2013 une action pour soutenir le comité des Boucliers de la révolution, un nouveau réseau qui regroupe une cinquantaine de brigades rebelles de petite et moyenne taille[71]. Ayant tiré les enseignements de leur aventure précédente, ils reconnaissent appuyer au niveau financier et logistique les Boucliers, notamment en raison de la « pensée islamiste à tendance centriste (*wasatiyah*[72]) » qui unit ces brigades entre elles, tout en niant que ce réseau agisse comme leur bras armé dans le conflit syrien. Et, plutôt que de livrer des cargaisons d'armes et ainsi d'attirer la convoitise d'autres groupes, la Confrérie parie désormais sur une stratégie de soutien plus indirecte à ces brigades. Elle met par exemple à disposition des combattants rebelles affiliés aux Boucliers de la nourriture et tous types de vêtements, y compris des uniformes, et promet de « dédommager » financièrement les familles des « martyrs » qui tombent au front. Elle mobilise également ses propres institutions, notamment celles impliquées dans l'éducation religieuse et dans les œuvres de charité, afin d'envoyer des imams éduqués enseigner le « droit de la guerre » en islam à ces combattants du terrain et de renforcer leur assise populaire en coordonnant la distribution de pain et de couvertures dans les zones civiles où ils sont actifs. En somme, les Frères musulmans apportent aux Boucliers de la révolution leur expertise religieuse, leur expérience organisationnelle, leurs talents de gestionnaire et leur sens du politique.

Mais le manque de véritables moyens financiers ralentit l'émergence de cette plate-forme sur la scène militaire de l'opposition syrienne. « Notre problème, c'est le manque d'argent, résume Abdallah, un sympathisant des Frères

musulmans qui est impliqué dans le travail des Boucliers de la révolution. La Confrérie met certains moyens à notre disposition mais pas assez pour faire de notre plate-forme un grand groupe rebelle à l'ambition nationale. Il faut beaucoup d'argent pour s'organiser au niveau militaire : acheter des armes et munitions, payer les combattants, organiser des séances d'entraînement ou se déplacer pour se battre aux quatre coins de la Syrie », rappelle-t-il. Certes, les mois de janvier et février 2014 ont vu les Boucliers de la révolution mener leurs premières véritables opérations en tant que plate-forme militaire, notamment au cours de batailles contre les troupes de Bachar el-Assad le long de l'axe Hama-Idlib où ils ont obtenu plusieurs succès notables. Cependant, leur influence en Syrie demeure limitée à cette zone géographique. De plus, le manque de moyens dont disposent les Boucliers pourrait contraindre, à terme, plusieurs de ces brigades à faire défection et à rejoindre de nouvelles alliances rebelles au financement plus généreux. Une poignée d'entre elles ont déjà quitté la plate-forme au printemps 2014 pour rejoindre la Légion de Syrie, un concurrent des Boucliers de la révolution prospérant aussi sur le thème de « l'islamisme centriste » mais qui a accès à davantage de fonds grâce à ses bonnes relations avec l'Arabie saoudite [73].

## UNE CONFRÉRIE MINÉE PAR LES CONFLITS LARVÉS

Les difficultés que rencontrent les Frères musulmans à reconstruire leur influence militaire en Syrie sont aussi fortement liées aux conflits internes qui ont déchiré la Confrérie au début du Printemps arabe. En raison d'un manque de coordination et, parfois, d'une véritable volonté d'aller délibérément à l'encontre des décisions prises par les dirigeants, les Frères musulmans d'Alep ont, par exemple,

délaissé le travail militaire et se sont concentrés sur tout ce qui touchait aux « conseils civils », à l'émergence de nouveaux médias sur le terrain et à la gestion de la ville d'Alep alors en partie « libérée » de la présence du régime. Et quand, sur place, ces Frères ont soutenu des groupes rebelles, il s'agissait surtout de la brigade Tawheed, dirigée par Abdel Qader Saleh, un militant islamiste modéré qui leur était proche. Son assassinat par les forces du régime en novembre 2013 porte un coup d'arrêt à la coopération des Frères d'Alep avec Tawheed et convainc plusieurs d'entre eux de commencer à véritablement soutenir les Boucliers de la révolution. Trop tard, cependant, puisque, à ce moment, le « marché » de l'islamisme modéré est déjà saturé à Alep, ne laissant que très peu de place pour les Boucliers. Cet exemple illustre à quel point les décisions prises par les membres de la Confrérie résultent parfois davantage des rapports de force internes que de véritables calculs politiques rationnels. Il est aussi révélateur de la lutte pour le pouvoir qui anime différents blocs au sein de la Confrérie et oppose notamment la branche d'Alep à celle de Hama, qui détient actuellement le leadership.

Ce conflit interne est apparu au début des années 1980. À l'époque, les Frères musulmans d'Alep prônent une résolution du violent conflit qui les oppose au régime syrien par l'ouverture de négociations avec Hafez el-Assad. La branche de Hama, quant à elle, refuse tout compromis, notamment en raison du prix que la ville a payé pour son affront en février 1982, et elle continue de porter les armes. À la fin des années 1980 et tout au long des années 1990, cette divergence de points de vue entre dirigeants des Frères musulmans s'estompe en raison de leur exil mais les différends personnels entre leaders des deux blocs persistent et s'ancrent finalement dans l'ADN de la Confrérie [74]. Quand en 1996 Ali al-

Bayanouni, dirigeant alépin des Frères musulmans, est élu à la présidence de la Confrérie, il tente d'opérer une réconciliation en nommant comme adjoint Farouk Tayfour, l'homme fort de Hama. En réalité, l'initiative importe le conflit larvé entre les blocs au cœur même de la direction. Les esprits s'échauffent encore davantage quand la branche de Hama remporte les élections internes de 2010 et saisit ainsi à elle seule les rênes de la Confrérie. Une des premières initiatives de Riad al-Chaqfa, alors fraîchement élu dirigeant, est d'éloigner les Alépins du processus de prise de décision. Le Printemps arabe change progressivement la donne mais il faudra attendre mars 2012 pour que les dirigeants des branches d'Alep et de Hama se réconcilient et acceptent de se partager le pouvoir au sein de la Confrérie jusqu'à ce que de nouvelles élections internes puissent être tenues.

Cependant, si cette réconciliation permet de maintenir une unité de façade à un moment jugé historique pour la Syrie, elle fragilise aussi l'action nationale de la Confrérie. Son dirigeant, Riad al-Chaqfa, tente d'enterrer la hache de guerre en nommant cinq adjoints issus de chacun des deux blocs, mais cette initiative va en réalité diluer de façon considérable l'impact des messages qu'il essaie de faire passer aux médias et à ses propres membres. À tel point qu'il doit revenir sur cette décision à l'automne 2013 en restructurant une nouvelle fois la composition de la direction et en nommant l'Alépin Adel Farès comme son seul adjoint. Afin d'éviter que de nouveaux conflits entre les deux blocs surviennent, il mise également sur une stratégie de « décentralisation ». Omar, un des conseillers du dirigeant de la Confrérie, explique le but de cette nouvelle politique : « Afin de prévenir de nouveaux désaccords internes ainsi que pour accroître l'efficacité et la visibilité de notre mouvement à l'échelon local, Riad al-Chaqfa a décidé au début de la crise

syrienne que la plupart des décisions et des levées de fonds concernant les activités de la Confrérie sur le terrain, telles que les œuvres de charité par exemple, seraient déléguées à chaque branche régionale. » Dans les faits, et malgré la bonne intention qui l'inspirait, cette stratégie a conduit à une fragmentation des efforts entrepris par les Frères musulmans pour venir en aide à la population locale et a créé de nouvelles asymétries. Étant donné que plusieurs membres de la Confrérie originaires d'Alep, de Homs et de Hama ont fait fortune, notamment grâce à l'exil de certains d'entre eux en Arabie saoudite où ils se sont vite enrichis, les branches locales de la Confrérie dans ces villes disposent de moyens relativement importants et sont ainsi très actives, dans le domaine humanitaire et social. Par contraste, les branches de Lattaquié, Deir ez-Zor et Dera ne peuvent compter sur le même capital financier et humain, ce qui limite donc, à terme, l'influence de la Confrérie dans ces villes.

Cette stratégie de « décentralisation » a également révélé au grand jour l'absence quasi totale des Frères musulmans à Damas. Par le passé, la capitale syrienne était pourtant l'un des principaux bastions de la Confrérie. Mais, dans les années 1970, un autre conflit interne poussa Issam al-Attar, le dirigeant d'alors et lui-même damascène, à claquer la porte de la Confrérie en emmenant avec lui la grande majorité de ses partisans. Sur le terrain, cette scission coupa les Frères musulmans de toute base de soutien dans la capitale syrienne. Elle suscita même l'animosité de certains militants islamistes de Damas à l'égard de la Confrérie – une dynamique interne aux répercussions politiques majeures puisqu'elle empêche jusqu'à aujourd'hui la création d'un front islamique commun entre les Frères musulmans et les responsables de l'Islam damascène tels que Moaz al-Khatib, Imad Eddine al-Rachid ou encore Oussama al-Rifai. Or, sans

grande base dans la capitale, point d'espoir de gouverner la Syrie. Les luttes internes ont ainsi eu un impact majeur sur la trajectoire de la Confrérie et l'ont rendue fébrile au moment même où ses membres auraient dû, en théorie, resserrer les rangs afin de se poser en alternative politique crédible face au régime de Bachar el-Assad.

## VERS UN RENOUVELLEMENT DES CADRES

Un rajeunissement de sa classe dirigeante pourrait permettre à la Confrérie de surmonter plusieurs de ces obstacles et de commencer à améliorer son image auprès du grand public. Malgré leur exil, les Frères musulmans de Syrie ne sont en effet pas à court de jeunes talents, souvent des militants ambitieux et dévoués. Certains ont investi les réseaux sociaux dès le début des soulèvements en Syrie en participant à l'organisation des manifestations via un rôle actif sur Facebook. D'autres font un travail humanitaire considérable à la frontière syro-turque à travers l'organisation « Watan Syria ». Enfin, un nombre croissant d'entre eux participent directement au travail médiatique et caritatif de la Confrérie via leur militantisme au sein de sa « section jeunes [75] ». Ce rajeunissement de la base des Frères musulmans n'était pourtant pas acquis d'avance.

Pendant de nombreuses années, la Confrérie a été privée de la présence de jeunes dans ses institutions. « Avant les soulèvements en Syrie, ça n'aurait pas été quelque chose de naturel pour moi de militer au sein des Frères musulmans, raconte par exemple Anas, un musulman sunnite d'une trentaine d'années, qui effectue désormais des allers-retours réguliers entre la Grande-Bretagne où il réside et le nord de la Syrie. Je suis né à Londres, après tout, et pas à Alep. » Il poursuit : « Mes parents sont tous deux nés en Syrie et sont

des membres de la Confrérie. Pour ma part, pendant ma jeunesse, j'ai préféré m'investir dans le militantisme pour la cause palestinienne et en faveur des droits des musulmans en Europe. » C'est seulement avec les soulèvements à Damas en mars 2011 qu'il prend donc véritablement conscience de sa part d'identité syrienne et de sa volonté d'aider la cause révolutionnaire via les Frères musulmans. « Le régime était presque parvenu à étouffer la Confrérie et, avec elle, l'opposition syrienne ; mais des jeunes comme moi ont intégré les Frères musulmans et les rendent désormais plus forts que jamais et capables de reconstruire le pays. »

L'entretien avec Anas s'est déroulé quelques semaines seulement après qu'il a participé à une grande conférence tenue à Istanbul en décembre 2012 pour inaugurer la nouvelle « section jeunes » des Frères musulmans de Syrie. Pendant trois jours, de jeunes militants comme lui, proches de la Confrérie mais jusqu'alors distraits par d'autres causes et éparpillés aux quatre coins du monde, ont enfin pu se rencontrer et échanger. Ils ont également lancé des projets en commun destinés à contribuer à la révolution en Syrie à travers le microcrédit, l'assistance psychologique aux victimes de viols ou encore le lancement d'une nouvelle plate-forme de médias actifs sur le terrain. « C'était très émouvant pour des gens comme moi issus de l'ancienne génération de voir tous ces jeunes qui étaient longtemps absents militer pour la Confrérie », rapporte pour sa part le conseiller d'un dirigeant des Frères musulmans qui a assisté comme observateur à la conférence. D'autant plus que l'inauguration de la « section jeunes » s'est faite en la présence de nouveaux militants qui venaient, eux, directement de Syrie. « Sur les trois cents participants, environ une trentaine avaient fait le voyage directement de la Syrie », rapporte-t-il. Le profil qu'il dresse de ces nouveaux Frères musulmans « de l'intérieur » est

révélateur du fort potentiel qui demeure pour la Confrérie en Syrie. « Certains ont des liens familiaux avec des membres déjà existants des Frères musulmans, d'autres ont fait des études religieuses à l'université Al-Azhar au Caire où ils étaient en contact direct avec la Confrérie égyptienne, et la grande majorité provient des zones libérées du nord de la Syrie. »

L'émergence de cette « section jeunes » a aussi permis aux nouveaux membres des Frères musulmans de mieux s'organiser au niveau interne et de faire remonter leurs revendications aux dirigeants de façon plus efficace et cohérente. Parmi leurs demandes, on trouve notamment « l'introduction de davantage de transparence » dans le processus de prise de décision de la Confrérie, ainsi que le « rajeunissement progressif » de sa classe dirigeante. Et, si certaines des revendications les plus controversées de la « section jeunes », comme l'introduction de « quotas » favorisant une présence accrue de la jeune génération dans les différentes institutions de la Confrérie, ont pour l'instant été mises de côté, il semble que l'activisme des nouveaux militants commence à porter ses fruits. En effet, lors du dernier remaniement de la direction des Frères musulmans de Syrie, le dirigeant Riad al-Chaqfa, soixante-dix ans, a pour la première fois nommé quelques-uns de ces jeunes à des positions de responsabilité. Par exemple, le trentenaire Omar Muchaweh, originaire de Deir ez-Zoor mais ayant passé l'essentiel de sa jeunesse en Arabie saoudite, a été promu chef des relations publiques de la Confrérie tandis que Hassan Hachimi, un Alépin qui a grandi au Canada, a été nommé chef du bureau politique. Alors, véritable « renouvellement générationnel » ou simple poudre aux yeux permettant aux septuagénaires de rester aux commandes pour quelques

années supplémentaires ? Seuls les résultats de la prochaine élection interne pourront vraiment le dire.

## CONCLUSION

Malgré l'opportunité historique qu'a représentée pour elle la crise en Syrie, la branche locale des Frères musulmans a jusqu'à présent achoppé sur de nombreux obstacles qui ont rendu son retour au pays, pourtant si attendu par ses membres, plus difficile que prévu. Certes, la Confrérie n'était pas en mesure d'influencer le cours de certaines dynamiques externes qui l'ont négativement affectée, comme le retour en force de l'Arabie saoudite dans le champ politique et militaire de l'opposition syrienne. Mais elle a également trop longtemps été sourde aux demandes de réformes qui ont animé sa base au cours des dernières années. Les conflits internes qui ont découlé de cet immobilisme, qu'ils se situent entre les blocs de Hama et d'Alep ou entre la nouvelle génération et la vieille garde, ont largement contribué à discréditer le discours d'une Confrérie estimant qu'elle « représente » à elle seule « l'islamisme modéré » en Syrie. La réalité du terrain, qui voit le champ islamiste syrien s'étoffer jour après jour, va désormais placer la Confrérie dans une position de concurrence féroce dans laquelle elle devra clarifier plusieurs de ses positions et davantage expliquer ses actions et son fonctionnement interne – sous peine de perdre tout le crédit politique et révolutionnaire qu'il lui a été pourtant si difficile à reconquérir.

58. Les entretiens cités dans ce chapitre ont été réalisés par l'auteur au cours d'une série de rencontres entre septembre 2012 et avril 2014.

59. Raphaël Lefèvre, *Ashes of Hama: the Muslim Brotherhood in Syria*, New York, Oxford University Press, 2013.
60. Le Conseil national syrien (CNS), créé à Istanbul en septembre 2011, regroupe plusieurs partis d'opposition dont les comités locaux de coordination ainsi que des libéraux, kurdes, assyriens et Frères musulmans. Il intègre en novembre 2012 la Coalition nationale, plate-forme plus représentative de la diversité de l'opposition syrienne, tout en préservant une partie de son autonomie et son système de prise de décision interne.
61. Aron Lund, *Struggling to Adapt: the Muslim Brotherhood in a New Syria*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 2013.
62. Ignace Leverrier, « Les Frères syriens sous le feu des critiques », *Le Monde* (Blog/Un œil sur la Syrie), 4 avril 2013.
63. « How Qatar Seized Control of the Syrian Revolution », *Financial Times*, 17 mai 2013.
64. Raphaël Lefèvre, « Saudi Arabia and the Syrian Brotherhood », *Middle East Institute*, 27 septembre 2013.
65. Raphaël Lefèvre, « Can Syria's Muslim Brotherhood Salvage Its Relations With Riyadh? », *Carnegie Endowment for International Peace*, 26 mars 2014.
66. Pour une analyse approfondie du « Projet politique » des Frères musulmans de Syrie voir : Thomas Pierret, « Le "Projet politique pour la Syrie de l'avenir" des Frères musulmans », *in* Baudouin Dupret (dir.), *La Syrie au présent : reflets d'une société*, Paris, Actes Sud, 2007, p. 729-738.
67. Raphaël Lefèvre, *The Muslim Brotherhood Prepares for a Comeback in Syria*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 2013.
68. Yezid Sayigh et Raphaël Lefèvre, « Uncertain Future for the Syrian Muslim Brotherhood's Party », *Carnegie Endowment for International Peace*, 9 décembre 2013.
69. Analyse fondée sur des entretiens avec plusieurs participants ainsi que sur le document *Syrian National Unity and Anti-Sectarianism Workshop* (Le Caire, copie obtenue par l'auteur, juin 2011).
70. Déclaration des Boucliers de la révolution datée du 6 janvier 2014.
71. Ali el-Yessir et Raphaël Lefèvre, « Militias for the Syrian Muslim Brotherhood? », *Carnegie Endowment for International Peace*, 29 octobre 2013.

72. Voir les sections « Notre projet politique » et « Principes et politique générale » du site internet des Boucliers de la révolution disponibles via http://revolutionshields.com/content-2.html.
73. Ali el-Yessir et Raphaël Lefèvre, « The Sham Legion: Syria's Moderate Islamists », *Carnegie Endowment for International Peace*, 15 avril 2014.
74. Raphaël Lefèvre, *Ashes of Hama: the Muslim Brotherhood in Syria*, *op. cit*.
75. Raphaël Lefèvre, *The Muslim Brotherhood Prepares for a Comeback in Syria*, *op. cit*.

## LA JAMAA AL-ISLAMIYA LIBANAISE

**PAR RAPHAËL LEFÈVRE**

La branche libanaise des Frères musulmans, ou Jamaa al-Islamiya, a pendant longtemps été un acteur marginal sur la scène politique du Liban. Créée tardivement en 1964 à Tripoli, dans le nord du pays, par un groupe d'imams inspirés par le militantisme politique des Frères musulmans en Syrie et en Égypte, elle ne joue qu'un rôle mineur pendant la guerre civile qui déchire le pays entre 1975 et 1990. Durant la période qui suit, elle se montre incapable de faire véritablement concurrence à l'ancien Premier ministre Rafik Hariri, fondateur du parti laïc le Courant du futur, qui joue alors le rôle de « patron » de la communauté sunnite au Liban. Son assassinat en 2005 par des membres du Hezbollah chiite et, dès lors, la multiplication des accrochages entre sunnites et chiites changent progressivement la donne. Une partie de la communauté sunnite se radicalise alors, dont certains membres commencent, au début du Printemps arabe, à se tourner vers la branche libanaise des Frères musulmans[76].

Il faut rappeler que la Jamaa al-Islamiya ne manque pas d'atouts. En confrérie disciplinée et bien organisée, elle a su au fil des années tisser sa toile dans les milieux éducatifs et caritatifs. Et, quand le conflit en Syrie éclate et que 1,5 million de réfugiés affluent au Liban, elle utilise ces réseaux pour démontrer sa présence sur le terrain. Ses nombreuses écoles « Al-Imen » enrôlent des milliers de jeunes Syriens et ses associations caritatives comptent parmi les plus efficaces dans la distribution de l'aide humanitaire aux réfugiés. Le

soutien politique clair de la Jamaa al-Islamiya en faveur des soulèvements en Syrie lui attire aussi la sympathie de nombreux Libanais sunnites, d'autant plus que beaucoup d'entre eux sont encore attachés par des liens de sang à des familles vivant à Damas, Homs, Hama ou Alep, parfois actives dans l'organisation des manifestations. Dans un premier temps, donc, la Jamaa parvient à recruter de nouveaux membres et à élargir sa base sociale. Abdallah, un jeune musulman sunnite de Beyrouth qui travaille pour Al-Fajr, la station radio de la Jamaa al-Islamiya, explique avec enthousiasme comment son intérêt pour la branche libanaise des Frères musulmans s'est accru ces dernières années : « Au Liban, Al-Fajr était le seul média qui donnait véritablement la parole aux activistes en Syrie et, comme je soutenais aussi la révolution, il était naturel que je rejoigne la Jamaa al-Islamiya. Al-Fajr diffuse ses programmes jusqu'à la campagne de Homs et de Damas où nous sommes très écoutés », ajoute-t-il avec fierté.

Mais la militarisation de la révolution en Syrie change progressivement la donne et met la Confrérie dans l'embarras. Elle se voit d'abord forcée de clarifier son soutien aux révolutionnaires. Si elle continue de leur apporter un appui politique et médiatique depuis le Liban, elle déclare ne pas être impliquée dans les transferts d'armes ou d'argents aux rebelles. Des consignes strictes sont même données à ses membres pour leur interdire de rejoindre le conflit armé. Une décision certes destinée à éviter que la Jamaa al-Islamiya subisse les foudres des services de sécurité libanais mais qui passe mal auprès de sa base militante et des nouvelles recrues. D'autant plus que la Confrérie dispose, en théorie, des outils qui lui permettraient de fournir un soutien logistique appuyé aux rebelles syriens. Sa branche militaire, Quwat al-Fajr, dispose en effet d'un armement léger

sophistiqué et d'une expertise reconnue en la matière, ses membres ayant déjà combattu les troupes syriennes à Tripoli dans les années 1980 et l'armée israélienne dans le Sud-Liban au cours des années 1990 et 2000. L'annonce publique faite par le Hezbollah au printemps 2013 que le parti islamiste chiite a décidé, lui, d'envoyer des milliers de ses membres défendre le régime de Bachar el-Assad, n'arrange évidemment pas les affaires des dirigeants de la Jamaa al-Islamiya.

Le mécontentement de la base s'accroît donc et s'exprime par différents biais. « Nos dirigeants sont vieillissants et ne comprennent pas notre frustration, raconte Muhieddine, un jeune membre de la Jamaa al-Islamiya actif à Tripoli. La jeune génération souhaite que la Confrérie montre davantage d'audace dans ses prises de position au niveau domestique et qu'elle soit plus agressive dans son soutien à la révolution en Syrie. » Certains parient sur un changement de direction qui permettrait à des réformateurs comme Ahmad al-Omari, un imam très critique envers le Hezbollah, d'exercer plus de pouvoir au niveau interne et de durcir les positions de la Confrérie. D'autres, cependant, perdent espoir et se préparent à rejoindre des groupes qui sont plus en phase avec leur orientation politique – dont certains peuvent avoir des liens avec le salafisme [77]. Ainsi, à moins que ses dirigeants n'opèrent un rapide changement de cap, il se pourrait que la Jamaa al-Islamiya se retrouve de nouveau reléguée aux oubliettes de la politique libanaise.

76. « Al-Jamaa al-Islamiya: Is the Future Theirs? », *Al-Akhbar*, 17 février 2012.

77. Raphaël Lefèvre, *The Roots of Crisis in Northern Lebanon*, New York, Carnegie Endowment for International Peace, 2014.

# UNE RELATION PRAGMATIQUE AVEC LE QATAR

**PAR MAHMOUD EL ASHMAWY**

Depuis les années 1960, une conjonction d'opportunités et de stratégies volontaristes conduit Doha et les Frères musulmans d'Égypte à entretenir une relation particulière dont les vecteurs se sont renforcés considérablement au cours des toutes dernières années. L'arrivée des Frères au pouvoir en Égypte en 2012 a sans doute accru la visibilité de ces relations. Dès lors, il devient tentant d'interpréter le lien unissant les Frères au Qatar comme idéologique ou dogmatique. Il n'en est rien. La relation entre la Confrérie et Doha repose en premier lieu sur une communauté d'intérêts et une approche pragmatique. C'est tout l'objet de ce chapitre que de les décrire pour mieux les expliquer.

## FRÈRES PARTICIPANT À LA CONSTRUCTION DE L'ÉTAT DU QATAR

Comme les autres pays du Golfe en quête de construction de leur propre État, le Qatar s'est tourné vers l'Égypte pour y trouver instituteurs, cadres et imams à partir des années 1950. Ainsi, c'est à l'auteur et éditeur Muheb al-Din al-Khattib, Damascène installé au Caire et proche des cercles réformateurs, notamment du fondateur des Frères, Hassan al-Banna, qu'il fut demandé de recommander une personne pour prendre la tête de l'administration de

*maarif* (l'équivalent du ministère de l'Enseignement) à Doha. Al-Khattib présente Abd al-Badi Saqr pour cette mission. Membre des Frères musulmans, celui-ci fut un compagnon d'al-Banna pendant douze ans, et développa un intérêt pour la pédagogie de la *dawa*, à tel point qu'al-Banna préface le livre de Saqr : *Kaif nadou al-nass ?* (Comment prêcher l'islam ?) :

> « J'avais noté des remarques pour les Frères, comptant les réexaminer afin de les compléter, réviser et publier. Cependant, en lisant le travail du frère Abd al-Badi Saqr, j'y ai trouvé tout ce qui faut. Je m'en réjouis en invoquant Dieu afin qu'il lui garantisse une réussite continue [...] et je recommande aux Frères de lire son travail et de s'y conformer [78]. »

C'est en 1954 que Abd al-Badi Saqr se rend au Qatar. Cette année-là, une répression sans précédent s'abat sur les Frères menée par le régime de Nasser (période considérée dans la littérature et les récits des *Ikhwan* comme une *mihna*, un calvaire). Nombre de membres de la Confrérie fuient l'Égypte en direction du Golfe, et notamment au Qatar. Après la direction de l'*al-maarif* qatarie, Saqr devient le premier à prendre la tête de la bibliothèque nationale Dar al-kotob avant de devenir conseiller à la culture auprès de l'émir du Qatar.

Les récits de personnes ayant connu Saqr, surnommé *al-daeya al-mouhajir* (le prédicateur migrant) après avoir passé la seconde moitié de sa vie au Golfe, indiquent qu'il jouissait de l'attention particulière de la famille al-Thani, notamment de l'émir au pouvoir en son temps, qui l'invitait à résider dans son palais lors de ses voyages fréquents à Dubaï [79]. Ce respect et ses relations

privilégiées avec l'émir permirent à Saqr de faire venir un grand nombre d'instituteurs d'Égypte et d'ailleurs afin qu'ils le soutiennent dans son entreprise de modernisation du secteur éducatif qatari. Ce réseau s'agrandissait au fur et à mesure que chaque nouvel immigré obtenait un poste important et procédait à son tour à des nominations.

C'est à travers ce relais que de nombreux Frères se sont installés au Qatar ou y ont séjourné, phénomène qui s'accentue après une nouvelle vague de répression dans les années 1960 en Égypte. Tout comme Saqr, nombreux sont ceux qui ont fréquenté al-Banna de son vivant. Ils occupèrent des postes importants dans le système éducatif naissant du Qatar, tels qu'inspecteur d'école, directeur des sciences islamiques au ministère de l'Éducation du Qatar, ou encore directeur du département de l'éducation au sein d'*al-maarif*. Cependant, ceux-ci sont largement éclipsés par Youssef al-Qaradaoui, un azharite (diplômé de l'université d'Al-Azhar) qui fit de brillantes études, et fut emprisonné plusieurs fois à cause de ses activités au sein de la Confrérie. C'est au cours de son premier emprisonnement en 1949 dans la prison isolée d'Al-Tour au Sinaï qu'il fait la connaissance du cheikh Saqr. À la fin de son dernier séjour en prison en 1961, il quitte l'Égypte pour le Qatar, où il prend la tête de l'institut religieux secondaire avant de fonder la faculté de la charia et des études islamiques à l'université du Qatar et de devenir son doyen [80].

**YOUSSEF AL-QARADAOUI :** né en Égypte en 1926, al-Qaradaoui est un *azharite* qui reconnaît être influencé par les Frères musulmans et devient ainsi capable d'allier son travail sur la jurisprudence islamique et un sens de l'activisme politique. Il fut sollicité plus d'une fois pour occuper la position de *mourchid*, guide des Frères, mais il s'y est toujours refusé. Il est connu pour sa réflexion sur ce que signifie être musulman dans la vie pratique contemporaine, appelant au renouveau *tajdid* tout en se fondant sur les fondements *ousoul*.

C'est dans cet esprit, que son ouvrage *Le Licite et l'Illicite en Islam* publié d'abord en 1960 connaît une grande diffusion. C'est aussi à travers ses voyages fréquents dans les pays à majorité musulmane non arabophone d'Asie et son intérêt pour les questions relatives aux communautés musulmanes en situation minoritaire (notamment au sein des sociétés européennes) qu'il élargit son audience au-delà du monde arabe. De plus, le lancement d'Al-Jazeera ainsi que la mobilisation de moyens de communication plus modernes tels que les sites Internet « islamonline.net » puis « qaradawi.net ») ont offert au cheikh une plate-forme privilégiée avec une audience accrue. Sa présence à la tête d'institutions comme l'Union internationale des savants musulmans ainsi qu'en tant que conseiller de sociétés financières islamiques lui confère appuis et renommée.

Il est clair que ce réseau d'instituteurs apporta un appui fondamental à la construction de l'État du Qatar, et à la volonté de ses dirigeants d'instaurer un système éducatif moderne, du moins au niveau de sa structure. Des disciples de ce nouveau système qui s'organisaient en groupes de récitation du Coran et d'étude de la religion tentèrent d'emprunter aux *Ikhwan* d'Égypte leur cadre organisationnel en créant une structure des Frères musulmans au Qatar en 1975. La version officielle de l'histoire des Frères musulmans, telle qu'elle est représentée par Ikhwanwiki, tente, cependant, d'en limiter la portée en soulignant que cette initiative ne trouve pas son origine au sein des Frères égyptiens et que ses auteurs n'étaient qu'« un petit groupe de Qataris ». Ikhwanwiki va même jusqu'à critiquer une telle décision, qui n'a pas pris en compte les différences entre les contextes sociopolitiques égyptien et qatari. Dans son récit il ajoute que ce problème fit l'objet d'un examen minutieux durant plusieurs années par les Frères du Qatar, pour finalement aboutir à leur décision de dissoudre l'organisation en 1999 [81].

À ce sujet, il importe de remarquer que les récits des Frères insistent sur le fait que leurs activités au Qatar – et dans le Golfe plus largement – n'ont pas d'objectifs politiques, et qu'ils ont opté pour l'activisme individuel au lieu de l'action organisée afin d'éviter tout soupçon de la part du gouvernement. Au Qatar, ceux-ci se seraient limités à la tenue de stages d'étude, concentrés sur la discussion d'aspects intellectuels de l'islamisme sous l'influence des écrits de l'Égyptien Sayyid Qutb et du Libanais Fathi Yakan [82].

Si ce discours s'apparente à une tentative de la part des Frères de rassurer les régimes politiques qui les accueillent en mettant l'accent sur le fait que leur activités

reposent sur la *dawa* et la pédagogie, et non pas sur la transmission d'une certaine idéologie d'islam politique ou de modèles de mobilisation politique, l'interprétation selon laquelle c'est à travers le secteur éducatif que la famille al-Thani ainsi que les Qataris furent influencés par les Frères musulmans est contestée par les experts. Ces derniers estiment presque tous que l'installation et la permanence des Frères au Qatar reposent sur une équation simple : Doha leur offrait refuge tant que leurs activités politiques ou idéologiques ne seraient pas orientées à l'intérieur du pays [83].

## UNE NOUVELLE STRATÉGIE AU QATAR

La prise du pouvoir à Doha par Hamad bin Khalifa al-Thani transforme la perspective des relations entre le Qatar et les Frères. Contrairement à son père qu'il renverse par un coup d'État en 1995, l'émir Hamad refuse de se contenter de l'état de vassalité face à l'Arabie saoudite qu'il subit *de facto*, et développe très vite une grande suspicion vis-à-vis de Riyad, après la tentative de restauration de son père [84]. De surcroît, la vulnérabilité structurelle des petites monarchies du Golfe, dont les éventuelles répercussions ont été mises au jour lors de l'invasion du Koweït par l'Irak en 1990, pousse Hamad à vouloir faire sortir le Qatar de son anonymat.

Hamad commence dès lors à tisser un réseau dense de relations diplomatiques diversifiées, des États-Unis à l'Iran, ce qui constitue un sujet d'étonnement et de perplexité pour bon nombre d'observateurs. De même, le Qatar est le premier pays du Golfe à accueillir une représentation israélienne, tout en développant des relations

avec des mouvements tels que le Hamas palestinien et le Hezbollah libanais. Tout cela permet à Doha d'équilibrer ses relations extérieures et de masquer ses vulnérabilités politiques ; il adopte également une posture de médiateur lors de crises au Liban, au Soudan et dans les territoires palestiniens. Hamad explicite ce modèle lorsqu'il déclare à *Spiegel* en mars 2009 :

> « Nous sommes un petit pays et nous pouvons cohabiter avec tout le monde autour de nous. Nous ne serons l'ennemi de personne [85]. »

Ce type de politique n'aurait pu être possible sans la richesse du Qatar. Celle-ci est fortement liée aux choix de Hamad, puisque c'est sous son impulsion que Doha s'engage dans l'exploration du plus grand gisement gazier au monde, le champ offshore North Dome-South Pars, que son pays partage avec Téhéran. C'est grâce à cette manne grandissante que Doha peut accroître son influence diplomatique, soutenir différents acteurs et jouer le rôle de médiateur dans de nombreux conflits de la région.

Pour l'expert dans les affaires du Golfe Mehran Kamrava, le Qatar devient un type particulier de puissance, qui, sans disposer d'atouts militaires, possède une forte capacité d'influencer les événements régionaux à travers une combinaison de ressources (notamment par son fonds souverain), un positionnement pragmatique permettant de bien saisir les occasions et circonstances et un prestige international né de ses activités aussi bien de médiation que de *branding* (accueil d'universités étrangères, conférences internationales et grands événements sportifs [86]).

Au cœur des années 2000, le rôle de médiateur et d'ami de tous adopté par Doha agace Riyad et Le Caire lorsque la région sombre – surtout avec l'invasion américaine de l'Irak en 2003 puis l'assassinat du Premier ministre libanais Rafik al-Harriri – dans une confrontation acharnée entre deux axes, celui de la « modération » (*itedal*) et du statu quo régional prôné par l'Arabie saoudite et l'Égypte, face à celui de la « résistance » (*momanaa*) de l'Iran, de la Syrie mais aussi des acteurs non étatiques comme le Hamas et le Hezbollah. Cette période est marquée par la montée de tensions entre Le Caire et Doha, et pousse naturellement au rapprochement du Qatar avec les Frères musulmans égyptiens très critiques à l'égard des orientations étrangères du régime au Caire.

## LE DÉCLOISONNEMENT MUTUEL DU QATAR ET DES FRÈRES À TRAVERS AL-JAZEERA

Un des fondements essentiels de l'activisme du Qatar fut son désenclavement à travers la création de la chaîne Al-Jazeera en 1996, dont le nom signifie littéralement « l'île » mais est utilisé communément pour signifier *Al-Jazeera al-Arabiya*, la péninsule Arabique, et symbolise cette ambition de projection d'influence. Cette chaîne, dont la devise est « l'opinion et l'autre opinion » (*al-ray wa al-ray al-akhar*), se veut affranchie des considérations politiques qui ont longtemps handicapé la majorité des chaînes arabes, les contraignant à exprimer la ligne officielle des régimes en place. Simultanément, la chaîne tente volontairement, mais aussi sous le poids des divers clans de la famille régnante, de maintenir une diversité dans sa ligne éditoriale [87], reflétant ainsi le paysage idéologique et

culturel du monde arabe contemporain, notamment le panarabisme et le panislamisme. Tout naturellement, des personnages proches ou inspirés des Frères musulmans y trouvent leur place aux côtés de progressistes arabes.

**AL-JAZEERA :** Chaîne satellitaire arabe créée en 1996 par le Qatar. Elle développe assez vite une posture unique au sein du paysage médiatique arabe, en laissant cohabiter des lignes éditoriales se réclamant aussi bien du panislamisme que du panarabisme, sans que cela ne l'empêche d'accueillir des intervenants israéliens. Elle acquiert une notoriété à travers des émissions offrant des débats de confrontation ainsi que ses reportages de guerre et grands événements, à commencer par la guerre d'Afghanistan en 2011 jusqu'aux soulèvements arabes de 2010-2011, en passant par l'invasion de l'Irak en 2003 et les divers épisodes de conflits entre Israël d'une part, le Hamas et le Hezbollah d'autre part. Certainement, cela explique que la chaîne soit un sujet de controverse provoquant des tensions diplomatiques entre le Qatar et une grande partie des pays arabes, mais aussi avec les États-Unis. Al-Jazeera s'établit progressivement comme un groupe, notamment avec le lancement d'un bouquet sportif (2003), d'Al-Jazeera English (2006), d'Al-Jazeera Mubachir Misr (2011) et d'Al-Jazeera America (2013).

Cette chaîne, dont l'impact a été comparé par certains observateurs à celui de la station radio panarabe sous Nasser Saout al-Arab (« la voix des Arabes »), jouit, dans

les années suivant son lancement, d'une audience sans précédent en Égypte en défiant le régime au Caire sur plusieurs plans [88]. Dans sa couverture des événements et des dossiers touchant le monde arabe, de la seconde Intifada palestinienne aux deux guerres d'Israël avec le Hezbollah et le Hamas, en passant par l'invasion de l'Irak, Al-Jazeera a toujours été critique à l'égard de la politique étrangère égyptienne, car elle adopte une ligne qui fait appel aux sensibilités arabe et islamique de la société égyptienne, embarrassant ainsi le régime.

De même, la médiatisation faite par Al-Jazeera des affaires de corruption, de torture, d'abus policiers, et des dérives autoritaires du régime Moubarak, ainsi que la présence régulière de figures de l'opposition égyptienne (séculaires et Frères musulmans) sur son plateau, ont fait d'Al-Jazeera un ennemi du régime égyptien et la cible de poursuites judiciaires et policières [89].

Al-Jazeera agace aussi Le Caire en offrant une tribune médiatique à al-Qaradaoui, qui jouit du statut d'invité principal de l'unique programme religieux de la chaîne, « La charia et la vie » (*al-Charia wa al-hayat*). Al-Qaradaoui est un azharite, certes, mais il est surtout un ancien membre des Frères musulmans, et il devient rapidement le prédicateur arabe le plus écouté, devançant largement les oulémas de l'université Al-Azhar du Caire qui se produisent sur les chaînes nationales aux programmes formatés et dont le contenu demeure éloigné des considérations de la vie pratique.

Pour certains, cette plate-forme offerte par Al-Jazeera à al-Qaradaoui permet au pouvoir qatari de s'épargner les critiques d'une société conservatrice sur le manque d'islamité du régime qatari et d'éviter une surenchère sur ses orientations extérieures, réduisant ainsi l'éventualité de

l'émergence d'un mouvement islamiste local [90]. Selon les chercheurs Gräf et Skovgaard-Petersen, directeurs d'un ouvrage collectif sur al-Qaradaoui, celui-ci aspire à devenir un « mufti mondial », par sa présence, aussi bien dans les médias que dans une multitude d'organisations, ce qui lui offre une audience internationale [91].

Pour d'autres, il existe une relation plus cynique entre Doha et le cheikh qui s'inscrit dans le cadre de la politique étrangère du Qatar. Ainsi, un observateur attentif des affaires de l'émirat estime qu'« al-Qaradaoui est un atout stratégique pour Doha, celle-ci ne disposant pas d'une institution millénaire équivalente à Al-Azhar, et choisissant de ne pas brandir sa tradition wahabbite comme en Arabie saoudite ».

Al-Jazeera permet donc de désenclaver les idées et les thèses des Frères auprès du téléspectateur arabe. La chaîne a notamment invité ses téléspectateurs à (re)découvrir de nouvelles interprétations de l'histoire de la matrice commune de l'islamisme et de ses nombreuses mouvances et tendances intellectuelles dans dix-sept émissions du programme « Les islamistes » (*al-Islamiyoun*) au cours des années 2009 et 2010. Les reportages sur les Frères musulmans et leur fondateur, Hassan al-Banna, ne corroborent pas la version officielle de l'histoire égyptienne (comme au sujet de l'implication du gouvernement dans l'assassinat du fondateur de la Confrérie, du rôle et du poids de la branche armée des Frères ou des raisons de la radicalisation d'une partie de la mouvance islamiste). De plus, des membres importants de la Confrérie à cette époque, notamment Essam al-Erian, Aboulfottouh et le futur président Mohamed Morsi, membres du bureau de guidance, mais aussi des personnages tels que Youssef Nada, très actif sur le plan des relations externes des

Frères, et Mahdi Akef, ancien guide de la Confrérie, sont sollicités pour intervenir lors de la couverture d'événements en Égypte, dans le journal télévisé et les talk-shows de la chaîne.

## UNE RELATION FONDÉE SUR LE PRAGMATISME

On ne saurait insister suffisamment sur le fait que ce mûrissement de la relation entre les Frères et le Qatar est fondé sur un pragmatisme et non sur un alignement idéologique clair. Le simple fait que le Qatar soit une monarchie basée sur une société conservatrice et alliée aux États-Unis contraste avec la nature des Frères musulmans, originellement anti-impérialistes et préconisant l'activisme de masse. Le pragmatisme commun de Doha et des Frères les réunit cependant autour d'intérêts spécifiques avec des règles claires (notamment l'orientation de l'activisme des Frères vers l'étranger et non à l'intérieur du Qatar comme précédemment souligné). L'idéologie religieuse est d'ailleurs peu souvent la matrice des relations géopolitiques. Doha, qui partage la même tradition religieuse wahhabite que les al-Saoud, se trouve par exemple en rivalité avec l'Arabie saoudite à propos de différends politiques et non pas religieux ou idéologiques [92]. C'est dans la même logique de pragmatisme que Doha entretenait de très bonnes relations avec le régime de Bachar el-Assad et tentait d'assurer son acceptation par les puissances occidentales alors que le dictateur et son père combattirent activement et expulsèrent la grande majorité des Frères musulmans syriens (voir le chapitre « Reprendre pied en Syrie »).

De même, une visite de Moubarak en novembre 2010 à Doha avait permis d'apaiser les tensions entre l'Égypte et le Qatar [93]. Cependant, même si cet apaisement se reflète dans la couverture d'Al-Jazeera, qui semblait hésitante au début des événements du soulèvement égyptien du 25 janvier 2011, cette dernière va rapidement couvrir de manière active et en direct les manifestations de la place Tahrir au Caire et des autres grandes villes, alors que la plupart des médias égyptiens et arabes tentent d'en minimiser la portée.

Al-Jazeera devient le principal relais médiatique pour la contestation, forte notamment d'un soutien très ferme de la part d'al-Qaradaoui, qui insiste lors d'une intervention sur la chaîne le 29 janvier 2011 sur le fait qu'il n'y a « de solution à la crise égyptienne qu'à travers le départ de Moubarak ». C'est aussi sur la chaîne que paraissent et s'expriment les acteurs de la contestation, y compris les Frères. Le 18 février 2011, soit une semaine après le renversement de Hosni Moubarak, al-Qaradaoui rentre en Égypte pour la première fois depuis trente ans, et conduit des centaines de milliers de fidèles lors de la prière du vendredi sur la place Tahrir.

Le renversement de Moubarak invite alors les responsables égyptiens à dépasser leurs différends politiques avec les acteurs de la région, et notamment le Qatar. Plusieurs visites ont lieu de part et d'autre. En mai 2011, l'émir Hamad se rend au Caire pour s'entretenir avec le chef du Conseil suprême des forces armées, le maréchal Tantawi. Les deux chefs d'État s'accordent sur des sujets politiques tels que le retrait du candidat qatari pour le poste de secrétaire général de la Ligue arabe, et ce en faveur d'un candidat égyptien, mais aussi sur l'objectif d'accroître les investissements qataris dans le pays. Parallèlement, Al-

Jazeera crée sa propre chaîne dédiée uniquement à l'Égypte, Al-Jazeera Mubachir Misr.

## MORSI À LA PRÉSIDENCE : AIDE FINANCIÈRE ET DISSEMBLANCES DIPLOMATIQUES

C'est à la suite de l'arrivée du Parti liberté et justice des Frères en tête lors des élections de l'assemblée du peuple tenues entre novembre 2011 et janvier 2012, où ils obtiennent 44,9 % des sièges, que les contacts entre les Frères et le Qatar prennent une tournure différente, de plus en plus démonstrative et médiatisée cette fois-ci par les opposants aux Frères. Khayrat al-Chater, officiellement le numéro deux mais considéré comme l'homme fort de la Confrérie, est accueilli par l'émir Hamad, le Premier ministre Hamad bin Jassim et le cheikh al-Qaradaoui en mars 2012 lors d'une visite à Doha, à quelques jours de sa nomination aux présidentielles [94]. Très peu d'informations ont filtré sur cette visite qui aurait été centrée, selon la presse égyptienne, sur le soutien du Qatar aux Frères pour les élections, puis à leur futur gouvernement.

Malgré les signes de soutien qatari et la tribune médiatique offerte par Al-Jazeera aux Frères, ce sont les considérations géopolitiques qui priment lorsque le nouveau président Morsi décide que sa première visite officielle, deux semaines après son investiture, sera en fait pour l'Arabie saoudite. L'ambition de Morsi est alors d'écarter les suspicions à l'égard des Frères et de tenter de garantir un appui financier et des investissements de ce pays. Cette visite se poursuive d'ailleurs malgré l'humiliation infligée par les Saoudiens, lorsque le quotidien *Al-Charq al-Awsat*, dont la ligne officielle est fidèle aux orientations de

Riyad, publie trois jours avant l'arrivée de Morsi une photo de Hassan al-Banna incliné face au roi Abd al-Aziz al-Saoud, dont il embrasse la main.

Il faudra attendre un mois après l'arrivée au pouvoir de Morsi avant qu'al-Chater se rende à Doha, en août 2012, en complément de sa visite de mars visant à discuter de l'assistance financière qatarie qui sera apportée au Caire et en vue de préparer la visite de l'émir Hamad bin Khalifa al-Thani. Celle-ci se matérialise le 11 août 2012, avec l'annonce d'un soutien de 2 milliards de dollars du Qatar sous forme de dépôt à la Banque centrale égyptienne [95] dont les réserves en devises étrangères étaient tombées à 15,5 milliards de dollars lors de l'investiture de Morsi, contre 36 milliards la veille du soulèvement de janvier 2011 [96].

Deux mois plus tard, l'Égypte ouvre le passage de Rafah à l'émir qatari, lui permettant ainsi de devenir le premier chef d'État arabe à se rendre à Gaza, annonçant une aide de 400 millions de dollars aux Palestiniens dans la bande de Gaza [97]. Toutefois, à cette époque, la diplomatie égyptienne apparaît très dynamique et est saluée pour son travail lors du cessez-le-feu obtenu en novembre 2012 entre le Hamas et Israël. Les liens historiques et généalogiques entre les Frères et le Hamas, couplés avec les contacts institutionnels de l'État avec le Fatah, permettent à l'Égypte de jouer à nouveau un rôle dans le processus de réconciliation entre les deux groupes palestiniens, éclipsant quelque peu le Qatar et de son rôle de médiateur.

Dans le même esprit, Morsi n'inclut pas Doha dans les pourparlers pour une résolution de la crise syrienne qu'il envisage dans le cadre d'un quartet qui réunirait l'Égypte, l'Arabie saoudite, la Turquie et l'Iran. Cela malgré l'influence acquise par le Qatar dans la crise syrienne, à travers la renonciation à ses relations privilégiées avec Bachar

puis sa rapide dénonciation du régime, mais aussi avec sa campagne internationale afin d'obtenir la reconnaissance des représentants de l'opposition syrienne. Dans ce contexte, si la diplomatie égyptienne devient certes de plus en plus critique vis-à-vis du régime de Bachar el-Assad, elle ne cache pas son scepticisme à l'égard d'une intervention internationale en Syrie, pourtant réclamée par le Qatar [98].

Même lorsque la position de l'Égypte bascule vers une dénonciation ferme du régime de Damas, notamment à travers le discours de Morsi lors d'une conférence dédiée au soutien à la révolution syrienne tenue au stade du Caire devant des milliers de participants le 15 juin 2013, cette évolution ne peut être appréhendée comme le seul résultat d'une coordination avec Doha. Il convient plutôt de resituer cet événement dans le cadre de l'épreuve de force interne en Égypte, en prélude aux manifestations du 30 juin qui aboutiront au renversement de Morsi.

Le rôle et les liens du Qatar et des Frères au pouvoir en Égypte dans ces deux exemples relatifs aux dossiers les plus chauds de la scène régionale pendant l'année de la présidence Morsi méritent une attention toute particulière. Sur le plan géopolitique, c'est l'affaiblissement relatif des puissances régionales (notamment l'Égypte, l'Irak et la Syrie), ainsi que les tensions régionales de la première décennie des années 2000 (entre les deux camps de modération et de résistance cités auparavant), qui a offert au Qatar une marge de manœuvre sans précédent pour sa diplomatie. Hamad bin Jassim l'a reconnu lui-même, en mai 2014 – soit près d'une année après la passation du pouvoir au Qatar et le renversement de Morsi en Égypte – lors d'un entretien avec le présentateur américain Charlie Rose. L'ancien chef de gouvernement qatari y

rejette l'interprétation selon laquelle le Qatar aurait « dépouillé » l'Égypte de son rôle de puissance, en se demandant ce que Moubarak en avait fait [99].

Ainsi, malgré les liens particuliers tissés entre les Frères et le Qatar, une fois les affaires quasiment stabilisées, le pouvoir fériste aurait contribué à éclipser la raison d'être du rôle prépondérant de Doha dans la région. La stratégie diplomatique du Caire aurait ainsi amputé le Qatar d'un des vecteurs de son influence, en dehors de son rôle de soutien financier et de son image d'ami des peuples dans la région. Les évolutions subies par ces deux autres vecteurs d'influence du Qatar lorsque les Frères sont au pouvoir méritent également que l'on s'y attarde.

## DÉTÉRIORATION DE L'IMAGE DU QATAR ET D'AL-JAZEERA LORS DE LA PRÉSIDENCE MORSI

Avec l'avènement du Printemps arabe, le Qatar a misé sur les islamistes et en particulier les Frères musulmans, bénéficiant de ces rapports privilégiés avec les Frères en Égypte et le Hamas dans les territoires palestiniens, non seulement pour projeter son influence mais aussi dans l'espoir d'obtenir un accès privilégié pour ses investissements dans les pays où ces islamistes pourraient obtenir le pouvoir après les soulèvements.

Dans le cas égyptien, les responsables qataris n'ont cessé de multiplier les annonces de soutien financier et les promesses d'investissement. À partir de septembre 2012, à l'issue d'un entretien avec Morsi au Caire, Hamad bin Jassim – non seulement Premier ministre mais aussi connu pour sa stratégie d'investissement agressive en tant que PDG du fonds souverain qatari QIA aux ressources

financières colossales – déclare vouloir investir 18 millions de dollars en Égypte, l'objectif étant de faire ces investissements en l'espace de cinq ans, afin d'aider Morsi à relancer l'économie égyptienne : 10 milliards étaient censés être alloués à la construction d'immenses villages touristiques et d'une marina sur la côte méditerranéenne au nord de l'Égypte, et 8 milliards à de grands projets dans la zone de Charq al-Tafria (au nord-est du canal de Suez), incluant une centrale électrique, un terminal pour gaz naturel liquéfié et une usine sidérurgique [100].

C'est autour du canal de Suez que la polémique va se concentrer en Égypte. Celle-ci remonte à la visite d'al-Chater en mars 2012 à Doha, visite qui donne lieu à une rumeur selon laquelle le dirigeant des Frères discuterait de l'octroi de concessions exclusives autour du canal pour des projets qataris. Par la suite, une autre version apparaît dans les journaux et dans les médias égyptiens : Morsi va louer le canal aux Qataris pour quatre-vingt-dix-neuf ans en échange de 100 milliards de dollars [101].

Largement fantasmée, cette affaire relative au canal n'en touche pas moins directement la mémoire collective égyptienne tant par l'humiliation subie lors de la construction du projet pour servir les intérêts français et anglais pendant l'ère coloniale, que par l'euphorie et la fierté nationales qui ont accompagné sa nationalisation en 1956 et les sacrifices égyptiens après l'agression qui s'est ensuivie lors de la crise de Suez. Dans le même ordre, d'autres rumeurs, toutefois moins populaires, prétendaient que le gouvernement Morsi s'apprêtait à louer ou vendre les pyramides aux Qataris [102].

Ainsi, l'annonce des investissements et du soutien qataris, supposée rétablir la confiance dans l'économie égyptienne et accroître l'influence de Doha en Égypte,

affecte en réalité de manière négative l'image du Qatar, accusé de vouloir profiter des difficultés économiques du pays.

Il est paradoxal de constater que les facteurs qui ont servi à construire l'image du Qatar comme ami des peuples arabes ont également produit l'effet inverse, du moins pour une large partie de la population égyptienne. Les liens entre les Frères et le Qatar ont, par conséquent, fortement abîmé l'image des deux parties, aussi bien en Égypte que dans le monde arabe. Cela a atteint son comble lorsque le satiriste Bassem Youssef présente dans son programme El-Bernameg (très populaire notamment dans les zones urbaines en Égypte et largement regardé sur YouTube) en avril 2013 une parodie d'une chanson nationaliste arabe sur le Qatar. Celle-ci, intitulée *Qatari habibi* (mon bien-aimé Qatar), s'indigne de la convoitise de ce petit pays cherchant à s'accaparer les pyramides et le canal à travers les Frères qui « vendent » l'Égypte[103]. Cette parodie suscite la colère du rédacteur en chef du quotidien qatari *Watan*, qui « tweete » : « Est-ce que les Égyptiens ont créé autre chose que la boulette de la *tamiya*[104] ? » La phrase soulève, à travers l'Égypte, une vague d'insultes et de moqueries sur la petitesse du Qatar, sa très courte histoire et les relations spéciales entre les Frères et Doha.

Bin Jassim est contraint de se prononcer sur la question du canal et dément les rumeurs, en soulignant le fait que Doha a annoncé son soutien au Caire du temps du Conseil suprême des forces armées, que ces affabulations proviennent en réalité du jeu politique interne à l'Égypte, propagées dans des médias financés par des pays aux orientations différentes de celles de Doha.

Une grande partie des critiques et de l'indignation égyptienne à l'égard du Qatar était liée à sa relation privilégiée avec les Frères. Ces derniers sont suspectés de vouloir céder à l'attrait des promesses qataries de soutien financier. Un examen minutieux de ce sujet montre cependant que ce sentiment fut davantage le produit de la multiplication des effets d'annonce de la part de l'élite au pouvoir au Caire et de Doha, que d'une réalité économique. En effet, des sources officielles égyptiennes, proches du dossier des relations entre Le Caire et Doha, ainsi que les statistiques égyptiennes disponibles [105], montrent que peu d'investissements se sont matérialisés. La volatilité de la situation politique égyptienne fut certainement l'une des raisons de cette situation. Ainsi, jusqu'à l'été 2014, l'achat de la part de Société Générale dans National Société Générale Bank (NSGB) en Égypte par la Banque nationale du Qatar (QNB) pour une somme de 1,5 milliard d'euros demeurait la seule affaire d'envergure à s'être concrétisée. À noter que celle-ci eut lieu avant l'arrivée des Frères au pouvoir.

## CHUTE DES FRÈRES MUSULMANS ET REVANCHE DE LA GÉOPOLITIQUE

Cette représentation de l'opportunisme qatari se voit adossée à l'image d'agent des interventions étrangères dans les pays arabes, en raison du rôle de Doha dans la coalition internationale venue soutenir les militants contre Kadhafi mais aussi lorsqu'il appelle à une intervention internationale en Syrie [106]. Al-Jazeera n'est pas non plus épargnée, et de moins en moins suivie du fait de ses reportages et émissions considérés comme biaisés lors de la

vague de manifestations à l'encontre des Frères organisées en réaction notamment au décret constitutionnel de Morsi en novembre 2012, puis lors de la rédaction de la Constitution. L'image d'al-Qaradaoui s'est elle aussi dégradée en raison de son soutien à la coalition internationale et aux militants en Libye, considérés comme des combattants pour la liberté contre des oppresseurs, ainsi qu'à une intervention en Syrie, à l'inverse des événements au Bahreïn que le cheikh envisage sous l'angle du confessionnalisme religieux et qu'il refuse de reconnaître comme un soulèvement populaire.

En juillet 2013, les félicitations du nouvel émir qatari au président par intérim égyptien Adly Mansour après le renversement de Morsi suscite donc peu d'étonnement vu le pragmatisme connu du Qatar. Plus surprenante en revanche est la persistance de Doha et de la chaîne Al-Jazeera à prendre le parti des Frères et leur version des faits [107], à travers les déclarations officielles et la couverture de la chaîne, notamment Al-Jazeera Mubachir Misr. Celle-ci devient très vite la seule tribune médiatique arabe à travers laquelle les Frères peuvent critiquer « le coup d'État », appeler au rétablissement de « la légitimité » incarnée par Morsi, demander la liberté des « prisonniers politiques » et condamner sans cesse la « répression » du « régime militaire ». Cela a entraîné à partir de l'été 2013 la fermeture des locaux d'Al-Jazeera Mubachir Misr et l'arrestation des journalistes du groupe satellitaire au Caire, dont trois sont détenus et jugés pour « appartenance aux Frères musulmans » ou « assistance à une organisation terroriste ».

Cette non-adaptation qatarie à la nouvelle donne au Caire s'est vite heurtée au rôle de plus en plus affirmé de l'Arabie saoudite et au soutien des Émirats arabes unis

apporté au nouveau régime égyptien issu du renversement de Morsi. C'est dans ce contexte qu'une crise diplomatique a eu lieu le 5 mars 2014 au sein du Conseil de coopération du Golfe (CCG), lorsque l'Arabie saoudite, les Émirats arabes unis et le Bahreïn ont rappelé leurs ambassadeurs à Doha, protestant contre « l'ingérence du Qatar dans les affaires de ses voisins » (voir le chapitre « Arabie saoudite : de la fusion à la rupture »).

Cette mesure est prise après trois ans de tensions et de désaccords entre le Qatar et ses voisins, en particulier l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis au sujet de l'engagement qatari en faveur des Frères musulmans dans la région. Deux jours après la crise diplomatique au CCG, l'Arabie saoudite a rangé les Frères musulmans comme « organisation terroriste », avec le Hezbollah, le Front an-Nousra, et l'État islamique en Irak et au Levant [108].

## VERS UN DIVORCE DES FRÈRES ET DU QATAR ?

Le 25 juin 2013 – soit cinq jours avant l'éclatement des manifestations contre les Frères musulmans en Égypte –, le nouvel émir qatari, Tamim, succède à son père qui abdique officiellement en sa faveur, entraînant également le départ du Premier ministre bin Jassim connu pour son dynamisme et ses réseaux de contact à l'international. Les spéculations sur la politique du nouvel émir soulignaient une volonté de continuité des orientations de son père, avec cependant une diplomatie plus discrète et un retour progressif à un rôle de médiateur plutôt que de soutien à des acteurs en retrait (les Frères), pragmatisme exige. Les signes dans ce sens ont été nombreux, tels qu'un accord avec l'Arabie saoudite en novembre 2013 à l'issue d'une

médiation koweïtienne sur une série de mesures relatives à une prise de distance par rapport aux Frères musulmans, incluant l'expulsion de Frères citoyens du Golfe, l'arrêt du soutien aux Frères dans la région, ainsi que des provocations d'al-Qaradaoui contre les monarchies du Golfe, et le changement de la ligne d'Al-Jazeera. À la suite du rappel des ambassadeurs qui indiquait la permanence de l'insatisfaction saoudienne, un nouvel accord en des termes quasiment identiques (appuyé cette fois-ci par un délai pour l'exécution de ces mesures) est conclu en avril 2014 [109].

En outre, une rumeur persistante dans les milieux diplomatiques laisse entendre que Doha envisage le lancement d'une nouvelle chaîne satellitaire de tendance panarabiste, afin de prendre le relais d'Al-Jazeera, devenue par trop associée aux Frères musulmans en Égypte et à l'opposition armée en Syrie. Dans le même temps, de nombreux membres de la Confrérie qui s'étaient enfuis au Qatar s'exilent désormais vers l'Occident ou en Turquie, dont les orientations sous le gouvernement AKP sont plus stables (notamment après son succès électoral aux élections municipales de mars 2014) contrairement à Doha qui montre progressivement des signes de faiblesse, en expulsant en septembre 2014 sept membres de la Confrérie réfugiés au Qatar.

En somme, si le soutien du Qatar aux mouvements islamistes lui a permis de poursuivre une politique étrangère indépendante et interventionniste, se distinguant de ses voisins hostiles aux Frères musulmans et aux soulèvements dans la région [110], le retrait des islamistes, notamment des Frères en Égypte, ajouté à la riposte saoudienne et à la volonté de Riyad d'avoir la haute main sur les affaires régionales, pose un défi diplomatique à

Doha, contraint désormais de réviser progressivement les orientations de sa politique étrangère au détriment de son soutien aux Frères, qui ne lui procurent plus les mêmes bénéfices.

78. Cité sur la page consacrée à Abd al-Badi Saqr sur le site fririste Ikhwanwiki : http://www.ikhwanwiki.com.

79. Abdullah al-Okeil, *Mein alam al-haraka wal dawa al-islameya al-moasera* [Personnalités du courant de la dawa islamique contemporaine], Le Caire, Dar al-Bachir, 7[e] édition, 2008, p. 385.

80. Abd al-Aziz al-Mahmoud, « Al-Ikhwan fi Qatar : Man houm ? » [Les Frères au Qatar : Qui sont-ils ?], *Al-Arab*, 8 janvier 2012, accessible en ligne sur http://www.alarab.qa/details.php?issueId=1485&artid=166996.

81. Page consacrée à « al-Ikhwan al-Mouslimoun fi Qatar : Tarikh w Ahdath » [Les Frères musulmans au Qatar : histoire et événements], sur Ikhwanwiki.com.

82. *Ibid.*

83. Cf. les analyses de Lina el-Khatib, Bernard Haykel et David Roberts, auxquelles nous ferons référence régulièrement dans ce chapitre.

84. Cf. le témoignage d'un ancien responsable égyptien qui associe l'Égypte à l'Arabie saoudite dans la tentative de contrecoup, ce qui est cependant difficilement vérifiable. Voir Abdel Latif el-Menawy, « Maza turid Qatar ?(1) » [Que-veut le Qatar ? (1)], *Al-Masry al-Youm*, 4 septembre 2013, accessible en ligne sur http://www.almasryalyoum.com/news/details/199962.

85. « SPIEGEL Interview with the Emir of Qatar: "We Are Coming to Invest" », *Spiegel International*, 29 mars 2009, accessible en ligne sur http://www.spiegel.de/international/world/spiegel-interview-with-the-emir-of-qatar-we-are-coming-to-invest-a-616130.html.

86. Mehran Kamrava, *Qatar: Small State, Big Politics*, Ithaca, New York, Cornell University Press, 2013. p. 13 ; 46-68.

87. Voir à ce sujet l'ouvrage de Claire-Gabrielle Talon, *Al-Jazeera : liberté d'expression et pétromonarchie*, Paris, Presses universitaires de France, 2011.

88. Kamal Kajja, « Al-Jazeera, phénomène ou leurre ? », *Hérodote*, n° 133, 2009/2, p. 154-155.
89. Scott Bridges, « Aljazeera's Troubled History in Egypt », *The Conversation*, 3 mars 2014, accessible en ligne sur http://theconversation.com/al-jazeerastroubled-history-in-egypt-23504, consulté le 28 avril 2014.
90. Mehran Kamrava, *Qatar: Small State, Big Politics*, *op. cit.*, p. 78.
91. Jacob Skovgaard-Petersen et Bettina Gräf (dir.), *Global Mufti: the Phenomenon of Yusuf al-Qaradawi*, Londres, Hurst & Company, 2009.
92. Haykel Bernard, « Qatar and Islamism », *Policy Brief*, Norwegian Peacebuilding Resource Centre, février 2013.
93. « Massadir dibloumasseya : zeyaret Moubarak Tatwi "safhet al-khelafat" maa Qatar », [Des Sources diplomatiques : la visite de Moubarak tourne « la page des différends » avec le Qatar], *Al-Masry al-Youm*, 24 novembre 2010, accessible en ligne sur http://www.al-masryalyoum.com/news/details/28815.
94. C'est à l'issue de la disqualification d'al-Chater par la commission électorale que Morsi devient le candidat des Frères à travers sa nomination par le Parti pour la liberté et la justice fondé par la Confrérie.
95. « Al-Raees Mohamed Morsi wal emir Hamad bahatha al-elaqat al-thounaeya wa al-tawon al-mochtarak » [Le président Morsi et l'émir Hamad discutent des relations bilatérales et de la coopération], *Egypt's State Information Service*, 12 août 2012, accessible en ligne sur http://www.sis.gov.eg/Ar/Templates/Articles/tmpArticles.aspx?ArtID=60906#.U409Pyg-f3U.
96. Banque centrale égyptienne, *Economic Review*, vol. 51, n° 2, 2010-2011 et vol. 52, n° 4, 2011-2012.
97. « Visite "historique" de l'émir du Qatar à Gaza », *Le Monde*, 24 octobre 2012.
98. « Le président Morsi annonce la formation d'un "quartet" de médiateurs pour la Syrie », *France 24*, 5 septembre 2012, accessible en ligne sur http://www.france24.com/fr/20120905-mohamed-morsi-annonce-formation-quartet-syrie-diplomatie-ligue-arabe-turquie-iran-arabie-saoudite-egypte.

99. L'entretien constitue le premier témoignage de Hamad bin Jassim depuis la passation du pouvoir au Qatar en juin 2013. Voir « Interview with Hamad bin Jassim », Charlie Rose, 13 mai 2014, accessible en ligne sur http://www.charlierose.com/watch/60390720.
100. « Qatar Says to Invest $18 Billion in Egypt Economy », *Reuters*, 6 septembre 2012, accessible en ligne sur http://www.reuters.com/article/2012/09/06/us-egypt-qatar-investment-idUSBRE8850YK20120906, consulté le 3 mai 2014.
101. Voir à titre d'exemple « Morsi yoid qanat al-sweiss ila ahd al-imteyazat al-ajnabeya » [Morsi renvoie le canal de Suez à l'époque des capitulations], *Al-Wafd*, 8 juin 2013.
102. Abd al-Rahman al-Rachid, « Min Harrods Ila al-ahramat » [De Harrods aux Pyramides], *Al-Charq al-Awsat*, 2 mars 2013.
103. Parodie, al-Bernameg, *Watani al-Qatari al-Asghar* [Ma patrie, le petit Qatar], accessible sur http://www.youtube.com/watch?v=EI-hllOOpFM.
104. La boulette de *tamiya* désigne en Égypte ce qui est connu dans de nombreux pays occidentaux sous le nom de fallafel.
105. Notamment celles de la Banque centrale égyptienne.
106. À ce sujet, Lina Khatib situe le changement de rôle du Qatar et de son image lors du soulèvement en Libye. Voir Lina Khatib, « Qatar's Foreign Policy: the Limits of Pragmatism », *International Affairs*, 89, 2, 2013.
107. David Roberts, « Qatar's International Relations Under Emir Tamim », *Policy Brief*, Norwegian Peacebuilding Resource Centre, septembre 2013.
108. « Saudi Arabia Declares Muslim Brotherhood "Terrorist Group" », BBC News, 7 mars 2014, accessible en ligne sur http://www.bbc.com/news/world-middle-east-26487092.
109. « Kuwait Hopes for Remedy to Gulf Row over Qatar Soon », *Reuters*, 9 avril 2014, accessible en ligne sur http://www.reuters.com/article/2014/04/09/us-qatar-gulf-kuwait-idUSBREA381VE20140409.
Voir aussi : « Massadir khalijeya : "itefaq el Riyad" wada Qatar chahrayn taht al-Ikhtebar al-khaliji qabl iadet al-sofra… wa alzam al-doha bettard 15 Ikhwaneyan khalijeyan… wa waqf dam ikhwan Misr maleyan wa ilameyan » [Sources du Golfe : « l'accord de Riyad »

soumettait le Qatar à deux mois de probation avant le rétablissement des ambassadeurs… Et il oblige le Qatar à refouler quinze Frères du Golfe et à mettre fin au soutien des Frères d'Égypte financièrement et médiatiquement], *Al-Youm al-sabe*, 18 avril 2014.

110. Sigurd Neubauer, « Qatar's Changing Foreign Policy », *Sada Journal*, Carnegie Endowment for International Peace, 8 avril 2014, accessible en ligne sur http://carnegieendowment.org/sada/2014/04/08/qatar-s-changing-foreign-policy/h7gd.

# TUNISIE : ENNAHDA, DE LA CLANDESTINITÉ À L'ALTERNANCE

**PAR PIERRE PUCHOT**

Ennahda est le premier parti d'obédience islamique à abandonner volontairement le pouvoir après avoir été élu dans le cadre d'un processus démocratique. Certes, une partie de cette innovation tunisienne peut être analysée à l'aune des spécificités politiques du pays, qui le différencient de son voisin égyptien, et notamment d'une armée tunisienne affaiblie et sans intérêts dans l'économie. Mais ce constat n'épuise pas le sujet ni la dynamique interne d'un parti doté d'instances officielles et d'une structure démocratique, dont les décisions politiques émanent de choix sinon parfaitement assumés, du moins réfléchis. Grand vainqueur de l'élection de l'Assemblée constituante le 23 octobre 2011, Ennahda innove vingt-six mois plus tard et contribue en premier lieu à la naissance de ce que la presse internationale désigne dès lors comme le « modèle tunisien [111] ». Le mouvement musulman conservateur a ainsi réussi la prouesse de sortir du gouvernement sans perdre l'estime de ses militants, qui ont voté en masse en avril 2014 pour le report du congrès du parti, et a même amélioré son image aux yeux de l'opinion publique tunisienne et internationale. « Rached Ghannouchi (le chef d'Ennahda) s'est comporté en homme d'État », concède la députée Rym Mahjoub d'Afek (centre droit), pourtant fervente opposante du parti [112]. Une stratégie qui contribuera à limiter fortement la défaite du parti aux élections législatives du 26 octobre 2014 [113].

Le contraste avec le printemps 2011 est saisissant. « Si Ennahda arrive au pouvoir, ce sera l'Afghanistan », affirme en avril de cette année-là Lazhar Akremi, avocat membre du bureau politique du parti Nida Tounes [114]. « Pour analyser le mouvement Ennahda, la grande majorité des observateurs ont adopté une approche essentialiste avec beaucoup de préjugés, comme s'il était écrit qu'il ne pouvait s'insérer dans une démocratie, explique Souhire Medini, chercheuse à l'Institut français du Proche-Orient et auteure d'un mémoire intitulé *De la Oumma islamique à la nation tunisienne ? Penser la dialectique islamisme/nationalisme dans la construction idéologique d'Ennahdha*. Comme si le mouvement constituait une anomalie naturellement appelée à disparaître. Cela ne permet pas de comprendre Ennahda, ni de voir la manière dont il s'inscrit dans la durée sur la scène politique tunisienne. » Le postulat de ce chapitre sera donc d'analyser le parcours d'Ennahda à partir du discours des nahdaouis eux-mêmes, dirigeants et sympathisants, puis de personnalités qui ont travaillé à leur côté ou dans l'opposition au sein de l'Assemblée. Cela pour tenter de comprendre comment, malgré un bilan particulièrement médiocre et des divergences idéologiques de fond en interne, le parti ne s'est pas désagrégé et postule toujours au statut de première force politique de Tunisie. L'hypothèse formulée dans ce chapitre est que le parti doit autant son succès aux capacités de dialogue d'une partie de ses députés et à ses institutions qu'au pragmatisme à toute épreuve de sa direction, passée notamment d'une dénonciation systématique des forces de l'ancien régime à un militantisme acharné pour éviter qu'elles soient exclues du scrutin de la fin 2014. En ce sens, nous verrons comment la réussite d'Ennahda ne coïncide pas nécessairement avec celle du projet révolutionnaire tunisien.

## LES ANNÉES NOIRES

Créé le 6 juin 1981, le Mouvement de la tendance islamique (MTI) s'est choisi pour émir le professeur de philosophie Rached Ghannouchi lors de son deuxième congrès clandestin, au cours duquel les participants doivent se couvrir le visage lors de leur prise de parole et prêter serment de fidélité aux Frères musulmans. Au cours de ce congrès, Rached Ghannouchi est, selon le chercheur François Burgat, « vraisemblablement » le représentant de l'organisation fondée par Hassan al-Banna [115]. En 1989, le MTI adopte le nom d'Ennahda (« la renaissance »).

Accusé de complot contre le régime [116], le mouvement est par la suite contraint de demeurer dans la clandestinité sous la dictature du président Ben Ali, qui procède à des milliers d'arrestations, et d'externaliser petit à petit toutes les structures du parti vers l'étranger. Le bureau exécutif s'installe à Londres au début des années 1990, puis devient itinérant au début des années 2000, alors que ses membres résident en Suisse, en Allemagne, en Suède, en France…

Consul général de la Tunisie en France du 8 octobre 2012 à au 31 août 2014, Karim Azouz a quitté la Tunisie à dix-huit ans, en 1986, après l'obtention de son bac, pour venir à Paris et sortir diplômé de l'École nationale de statistiques. Il milite au syndicat étudiant UGTE (Union générale tunisienne des étudiants), créé en avril 1985 à l'université de Tunis, avant d'intégrer Ennahda.

> « Le point mort du mouvement, c'est au début des années 2000. En 2002-2003, il n'y avait vraiment plus rien d'Ennahda en Tunisie à ce moment-là, à part un minuscule filet social, très décentralisé, principalement constitué par les familles des prisonniers politiques ou des anciens du mouvement. Puis, progressivement, depuis 2003, des

vagues de libérations permettent de raviver ce lien social. À compter de 2005 s'opère une reconstruction du mouvement en Tunisie à partir de l'appareil social, et ce autour de trois couches. La couche sociale a été maintenue grâce aux femmes, car c'était beaucoup plus difficile pour le régime de les suivre, et d'empêcher que dans les plats qui circulaient d'une maison à l'autre se trouve un peu d'argent pour la famille d'un prisonnier. La deuxième couche, le tissu associatif, ce sont les multiples associations des droits de l'homme, celle de Samir Dilou (futur ministre des Droits de l'homme après l'élection de 2011) ou les avocats qui tentent de faire libérer les prisonniers. La troisième couche, politique, s'est greffée à partir de 2008, avec la sortie de prison d'Ali Laarayedh, Hamadi Jebali [117]… »

En 2005, Ennahda participe avec le Parti démocrate progressiste (centre gauche) et le Parti communiste des ouvriers de Tunisie (gauche révolutionnaire) au pacte du 18-Octobre qui vise la restauration des libertés civiles en Tunisie. Les représentants d'Ennahda adoptent des positions en faveur de la liberté de culte, de l'égalité hommes-femmes et de la séparation de l'État et de la religion. La signature de ce document clé [118] devient une plate-forme de l'opposition.

Selon Karim Azouz, la couche politique d'Ennahda – très restreinte mais qui comporte tout de même quelques dizaines de personnes – n'est pas capable de générer des actions de masse, et tente constamment d'accroître sa marge de manœuvre.

« Les échanges avec le régime passaient par la police politique. À l'époque, cette police tunisienne a deux objectifs, le premier, de répression et de maintient de l'ordre ; le second, d'analyse politique et de renseignement. Il y avait une très forte pression de la part de cette police pour que les

militants de l'intérieur se désolidarisent à la fois du bureau de Londres et de Rached Ghannouchi, puis créent un journal ou une association avant de s'allier, par exemple, avec une personnalité comme Hachemi Hamdi [119]. »

## LE RETOUR EN TUNISIE AVANT LA RÉVOLUTION

En 2009, lors du congrès qui réunit une trentaine de militants en Tunisie, ceux-ci demandent à ce que le bureau politique revienne en Tunisie. Rached Ghannouchi, qui réside à Londres et dirige à l'époque officiellement le parti depuis 1991, nous explique la décision, prise à la fin des années 2000, de faire revenir le dossier politique *(tanzim)* en Tunisie.

« Au début des années 2000, les militants commençaient à sortir des prisons, et progressivement, un certain nombre de militants et de dirigeants se retrouvait à nouveau "en liberté", s'il l'on peut dire. À partir de 2008-2009, nous avons donc envisagé de reconstituer l'organisation interne ici, en Tunisie, et que le dossier politique soit géré sur place. Mais cela s'est fait de manière secrète, clandestine, sans aucun contact avec le gouvernement de Ben Ali [120]. »

Karim Azouz apporte des précisions sur cette période peu documentée, où les autorités tunisiennes et le mouvement Ennahda sont entrés dans un nouveau rapport avec les autorités, sortes de négociations tacites, bien loin de la répression féroce du début des années 1990 [121] :

« Le dossier politique est revenu, parce que la pression policière est devenue moins forte. Le régime le savait, ils savaient bien que Ali Laarayedh et Hamadi Jebali faisaient

partie de ce bureau politique, ils les empêchaient de faire des réunions trop voyantes, mais pas de se voir. Ils étaient toujours convoqués au ministère de l'Intérieur, mais il était clair que le régime n'avait plus les moyens de réprimer comme avant ; ne serait-ce que du point de vue de l'international, son image était devenue détestable. Et ils savaient par ailleurs qu'Ennahda n'était pas un danger vital pour le régime, nous n'avions pas les moyens de faire une révolution. Il y avait d'autres dossiers — Redeyef [122], les syndicalistes –, plus urgents que nous. Il y avait donc un équilibre précaire, et le pouvoir a tracé des lignes rouges : pas de réunions de cellule trop nombreuses, pas de réunion publique. »

Ennahda a toujours rejeté les allégations portant sur l'existence d'un accord conclu à l'époque directement avec l'ancien régime de Ben Ali. Ce retour se serait-il néanmoins négocié avec le régime ?

« Implicitement, affirme Karim Azouz. À cette époque, les militants essaient d'agir, ils se font réprimer, ils comprennent où sont les limites. Plusieurs fois, le régime a cherché à empêcher Ali Laarayedh de participer à des réunions de l'opposition, aux manifestations pour Gaza en 2008-2009. Ça se terminait toujours par une convocation au poste de police, mais sans zèle. Et la couche sociale, constituée par des militants qui investissaient l'associatif par défaut, parce que le *tanzim* avait décidé l'arrêt de la confrontation (*fak ak ichtibek*) avec les autorités, a été très facilement activée pour faire d'Ennahda une force politique après la révolution. La machine était là. »

## APRÈS LA RÉVOLUTION

La révolution tunisienne après le départ de Ben Ali le 14 janvier 2011 ne trouve pas une organisation totalement démunie. Si les militants hésitent les premiers jours à sortir sur l'avenue Bourguiba [123], Ennahda trouve très vite ses marques et devient un mouvement légal en mars 2011. Présidé par Rached Ghannouchi, de retour de son exil à Londres, il remporte haut la main les élections du 23 octobre 2011, en obtenant 37,04 % des suffrages, soit 89 députés sur les 217 que compte l'Assemblée nationale constituante. Outre Rached Ghannouchi, les deux autres hommes forts du parti sont Hamadi Jebali (secrétaire général) et Ali Laarayedh (secrétaire général adjoint), tous deux emprisonnés sous la dictature, et tour à tour Premier ministre en 2012 et 2013. Sans donner de statistiques précises sur le nombre de membres encartés, Ennahda revendique début 2014 près de 40 000 votants pour le report de leur congrès en avril 2014.

> « En 2011, Je savais qu'on ferait entre 30 et 40 %, affirme Karim Azouz. Une élection se joue à l'imaginaire que vous pouvez insuffler et faire partager à l'électeur, mais aussi à la machine capable d'aller les chercher. On a vite construit la machine. C'est pour cela aussi que l'ascension de Nida Tounes n'est pas surprenante, parce qu'il y a une machine destourienne en Tunisie. La seule interrogation, c'est qui de Nida Tounes, Kamel Morjane, Hakim Karoui…, sera capable de la prendre à son compte. »

Seule organisation capable de mobiliser un observateur par bureau de vote le 23 octobre 2011 [124], Ennahda l'emporte sans surprise. « À Tunis, raconte Seif Trabelsi, journaliste sympathisant d'Ennahda et issu d'une famille de militants historiques du parti, les nahdaouis sont venus taper à la porte cinq fois pour nous distribuer les tracts. Ils ont fait une

très grosse campagne. Ils étaient acharnés, ils y allaient à fond. La perspective de militer “au grand air” a littéralement galvanisé les adhérents. »

## LA PRATIQUE DU POUVOIR

« Nous sommes restés pendant trois ans dans un débat politique, parfois idéologique. Il faut maintenant passer aux autres thèmes, dont bien sûr le rééquilibrage entre les régions, et le programme socio-économique. » Cette phrase, lâchée en février 2014 par Adberraouf Najar [125], explicite en elle-même les difficultés rencontrées par Ennahda de la fin 2011 à janvier 2014, ainsi que ses renoncements. Représentant du bureau parisien d’Ennahda jusqu’au début 2014, Adberraouf Najar est l’un des cent cinquante membres de Majles choura, le parlement du parti, « son conseil national, si vous voulez, comme au parti socialiste ». C’est cette instance qui avalise les décisions et grandes orientations du parti, celle qui décide en avril 2012, lors d’un vote acquis au deux tiers, du rejet de la charia dans le projet de Constitution. À charge pour le bureau exécutif (vingt personnes) de mettre ces décisions en musique. « Il y a des règles que nous nous devons de respecter conformément aux statuts, explique Adberraouf Najar. Il y a par exemple une nette séparation entre l’exécutif et l’instance qui décide des grandes lignes de la stratégie du parti, Majles choura. »

Nombre de militants estiment néanmoins que cette structure, par sa lourdeur, a handicapé le parti dans sa gestion des affaires publiques pendant le temps passé au gouvernement.

« Un point de débat, que nous allions trancher au prochain congrès, explique Adberraouf Najar, est la séparation à venir entre tout ce qui est activité sociale et culturelle dans le pays et activité politique, pour transformer notre mouvement en parti politique moderne. Nous avons gardé notre structure traditionnelle jusqu'ici. Mais aujourd'hui, il faut évoluer. »

Cette question, comme le congrès, est finalement reportée *sine die* après les élections de la fin 2014. La direction du parti aime cependant vanter la structure démocratique du parti. Rached Ghannouchi ne manque pas une occasion d'affirmer que lui aussi peut être mis en minorité [126]. Si dans la pratique, la plupart des grandes décisions sont effectivement prises lors des assemblées de Majles choura, la gestion des affaires et les nominations échappent largement, on le verra, à cette structure, et même au bureau exécutif, notamment les nominations au sein du bloc parlementaire.

Cette promotion des structures répond cependant à un besoin politique d'assurer la cohésion interne du parti.

« Ennahda utilise une tactique qui consiste à éviter les divisions en internalisant le débat, qui du coup est très libre et explosif, explique Seif Trabelsi. Jusqu'à présent, cela marche, et c'est pour cela que les congrès d'Ennahda sont extrêmement longs et complexes. »

Si le débat paraît ouvert en interne, Ennahda ne procède pas de même avec les alliés – le Congrès pour la République (CPR) du chef de l'État Moncef Marzouki et Ettakatol, le parti du président de l'Assemblée nationale Mustapha Ben Jaafar – qu'il a choisis au lendemain de sa victoire en octobre 2011. En les excluant du processus de décision jusqu'à favoriser leur désagrégation, Ennahda finira par s'isoler. L'épisode le plus marquant reste l'humiliation subie à la mi-2012 par le président Marzouki, qui avait assuré que l'ancien Premier ministre libyen ne serait pas extradé, avant que

le gouvernement d'Ennahda ne le transfère le lendemain au petit matin, sans en informer la présidence.

Élue députée CPR au soir du 23 octobre 2011, Samia Abbou intègre la coalition gouvernementale, de même que son mari, Mohamed Abbou, secrétaire général du parti du président Marzouki, qui devient lui ministre auprès du Premier ministre chargé de la réforme administrative.

> « Jamais Ennahda ne nous a associés à la gestion de l'État, affirme Samia Abbou. Mon mari a tenté de réformer lorsqu'il était au gouvernement, mais il n'obtenait jamais les dossiers qu'il demandait, de la corruption des hommes d'affaires. Je ne regrette pas de m'être associée à Ennahda, je les croyais de bonne foi, mais je regrette que le CPR n'ait pas choisi une voie digne, et quitté le gouvernement bien plus tôt, dès la mi-2012, quand l'on s'est aperçus qu'Ennahda n'avait aucune intention d'entreprendre des réformes. Malheureusement, certains ont préféré les postes [127]. »

Samia et Mohamed Abbou quittent le parti allié à Ennahda en 2013. Au final, le CPR et Ettakatol ont perdu peu ou prou près de la moitié de leurs députés. Et lorsque survient la crise politique de février 2013, après l'assassinat de l'opposant Chokri Belaïd, Ennahda se retrouve seul pour l'assumer. Le parti fait face à un mécontentement populaire sans précédent, qui pousse son Premier ministre, Hamadi Jebali, à proposer la mise en place d'un « comité des sages » pour gérer le pays, contre l'avis de son propre parti. Loin de constituer une simple différence de vues entre Hamadi Jebali et Rached Ghannouchi, cette crise pose pour la première fois la question du mode de gouvernance d'Ennahda, centré autour du parti, qui marginalise certes ses alliés, mais aussi le gouvernement et les députés nahdaouis. Resté jusque-là interne, le débat au sein d'Ennahda s'expose alors sur la

place publique, à la faveur de la pression populaire qui pèse sur l'exécutif.

> « La vraie question était : comment gère-t-on l'État, l'administration ?, explique Karim Azouz. Ghannouchi était à ce moment-là plus puriste, Jebali plus pragmatique face à l'ancien régime. À l'époque, Ghannouchi considérait que Nida Tounes était très dangereux, tandis que Jebali, plus pragmatique, estimait qu'il fallait faire avec. Jebali était déjà très dubitatif sur la loi sur l'immunisation de la révolution [qui vise à exclure les responsables de l'ancien régime de la vie politique, voir la partie "L'objectif du recentrage et le revirement face à l'ancien régime" à la fin de ce chapitre]. Il y avait une différence d'analyse. Mais ce n'est pas ça qui a fait la crise, qui commence en fait en décembre 2012. C'est une crise classique entre un parti au pouvoir et son gouvernement. C'est la crise entre Jospin et Fabius sous Mitterrand. Qui a la primauté ? Jebali disait : "C'est mon gouvernement, j'aimerais le diriger sans entraves." Et Ghannouchi, ainsi que des gens de son entourage, y compris ceux en poste au gouvernement, estimaient que c'était au parti de décider, considérant que le gouvernement n'était pas une unité de décision, mais de gestion. Jebali disait : "Non, j'ai un conseil des ministres, où tous les ministres ne sont pas issus d'Ennhada." Il a sincèrement essayé. On a beaucoup réfléchi, fait plusieurs Majles el-Houk, des réunions qui réunissaient tous les ministres d'Ennahda, et le bureau exécutif du parti, coprésidé par Jebali et Ghannouchi. »

Hamadi Jebali démissionnera finalement de son poste face au refus de son parti de s'engager dans cette voie. L'analogie de Karim Azouz avec la présidence de François Mitterrand fait sourire Rached Ghannouchi, que les militants d'Ennahda appellent bien souvent le « cheikh » :

« Hamadi Jebali a pris une initiative en février 2013 après l'assassinat de Chokri Belaid. Mais son initiative n'a pas été approuvée par le parti et le Majles choura. C'est pour cela qu'il a préféré démissionner. Sa démission nous a attristés, mais M. Hamadi Jebali a montré un haut degré de respect pour les institutions du parti, et respecté ses choix. Il a été présent à la réunion du Majles choura qui a choisi Ali Laarayedh comme son successeur. Il l'a même soutenu personnellement. »

Février 2013, c'est aussi la période où l'armée s'impatiente, comme nous l'ont confié depuis plusieurs sources militaires, face à la montée du terrorisme et des difficultés rencontrées par Ennahda pour imposer une riposte à la mesure du défi, notamment en raison de sa difficulté à rendre le ministère de l'Intérieur à nouveau opérant et uni. Lors du Conseil des ministres, la présence de Rachid Ammar, nommé chef de l'armée après la révolution, aux côtés du Premier ministre vise à rassurer le milieu militaire. Pour Ennahda, cette période correspond à la mise au jour des limites de ses capacités de gouvernance. Ennahda campe alors sur sa « légitimité électorale » et ne veut pas voir l'impasse politique qui se profile.

« Tout au long de cette année 2013, explique Karim Azouz, Ennahda courait après l'actualité, comme tout le monde. Chaque position arrêtée était dépassée le lendemain. Comme beaucoup de crises, celle de février 2013 provient du manque d'expérience, nos mécanismes n'étaient pas opérationnels. »

Ces dysfonctionnements, qui contribueront à rendre caduque toute entreprise de réforme de l'administration,

plusieurs « partenaires » sollicités par Ennahda pour participer au gouvernement ou au bloc parlementaire en témoignent, mais rarement en « *on* ». Lorsque nous la rencontrons au début du mois de mai 2014, la députée Fattoum Attia n'a plus répondu favorablement à une demande d'interview depuis plus d'un an. La dernière fois, ce fut un entretien au journal tunisien *Ekher Khabar* (Dernières Nouvelles) pour réclamer ni plus ni moins que le départ d'Ennahda, ce même parti qui lui a pourtant permis d'entrer à l'Assemblée en la plaçant en quatrième position sur la liste de Hamadi Jebali, candidat dans le gouvernorat de Sousse.

> « En février 2013, le journal m'appelle pour m'interviewer sur la place de la femme en Tunisie, explique-t-elle. Et effectivement, j'ai dit ce que je pensais, qu'Ennahda devait quitter le pouvoir, parce que le parti n'avait pas les compétences pour l'assumer. Les fautes de gouvernance étaient tellement nombreuses. Un seul exemple : quand vous êtes au pouvoir, vous ne pouvez embaucher des gens sans avoir le budget pour les payer. On a été obligés de faire un budget complémentaire pour l'année 2012. Et maintenant, on va devoir en faire un autre pour l'année 2014 [128]... »

Rentrée en Tunisie depuis 1979 après avoir achevé à l'étranger sa formation juridique et financière, diplômée de l'École nationale d'administration, Fattoum Attia a monté son affaire de textile et se définit comme conservatrice et libérale du point de vue économique. « Au départ, je n'avais rien à voir avec le parti, et je n'ai jamais pris ma carte », glisse-t-elle. En mars 2011, au lendemain de la révolution, elle est invitée par Ennahda à prendre la parole et à partager son expérience d'entrepreneur lors d'une rencontre sur l'économie organisée par le parti à Sousse. Sont présents le cheikh Abdelfattah Mourou, cofondateur d'Ennahda, qu'elle

a connu au collège, et le directeur régional, qui l'invite au siège du parti.

> « Après la révolution, en tant que croyante et pratiquante, je me suis dit que la religion pourrait apporter un certain équilibre en Tunisie. J'ai donc parlé avec le directeur régional d'Ennahda, qui me posait aussi des questions sur l'économie. Il m'a dit que Ennahda aurait besoin de mes services, et dès le mois de mars, ils me proposent d'être sur la prochaine liste pour la région de Sousse. "Vous êtes originaire de la région, vous êtes d'une grande famille, vous avez des projets agricoles et industriels, vous disposez d'une masse qui peut vous appuyer, et nous avons besoin de vous pour redresser un peu l'économie." Je lui ai répondu que je ne m'intéressais pas à la politique, mais que je voulais volontiers rendre service à mon pays. »

Fattoum Attia hérite finalement d'une quatrième position sur la liste du parti qui lui permet d'entrer à l'Assemblée nationale constituante lors des élections d'octobre 2014. Les réunions du groupe Ennahda y sont hebdomadaires. « J'ai très vite compris que je ne faisais pas partie d'Ennahda, et que cela impliquerait une certaine mise à l'écart au sein du groupe parlementaire. Ils ont tant de souvenirs en commun, en prison. J'étais étrangère à tout cela. » Fattoum Attia est cependant désignée par Ennahda comme l'un des neuf membres du parti au sein de la commission qui doit préparer le règlement intérieur de l'ANC, la « petite Constitution » comme on l'appelle alors en Tunisie.

> « Tous les députés d'Ennahda connaissaient déjà les propositions que nous allions faire, quand je les découvrais en séance. Ils participaient aux commissions préparatoires avec le CPR et Ettakatol auxquelles je n'étais pas conviée. Dans le

premier projet que je découvre, les pouvoirs du président de la République étaient pratiquement nuls, tout était concentré dans les mains du Premier ministre, et la séparation entre le judiciaire et l'exécutif n'était pas consacrée. J'ai tenté d'émettre des propositions, mais ils m'ont expliqué qu'ils étaient déjà d'accord. Finalement, à la séance plénière, ils avaient changé d'avis, et rééquilibré les pouvoirs, notamment en passant de 51 % aux deux tiers des députés pour renverser le gouvernement. C'est là que j'ai compris que rien ne se déciderait vraiment en commission, et que mon rôle serait marginal. Et Ennahda a adopté la même politique pendant toute la législature : exiger quelque chose, tout en sachant très bien que l'opposition n'accepterait pas, pour donner l'air de transiger ensuite. »

En désaccord avec le fonctionnement du parti et sa politique générale, elle vote indépendamment du bloc Ennahda depuis la fin de l'année 2012.

« Je m'étais engagée pour aider à développer les régions, explique-t-elle. Mais je n'ai jamais eu la possibilité de le faire. J'ai présenté un rapport au Premier ministre, à M. Jebali, pour améliorer le développement de trois régions ensemble, Sousse, Monastir, Kairouan, qu'elles soient gérées de manière commune pour devenir autosuffisantes en céréales, développer l'oliveraie, débloquer quelques projets financés grâce au microcrédit de l'État. Rien n'a été fait en termes d'audit auprès des gens, pour déterminer de quoi ils ont besoin, comment développer l'agriculture. Et mon rapport n'a servi à rien. »

## UN BILAN CATASTROPHIQUE

Mi-2013, au moment où il amorce ce changement d'orientation politique, Ennahda dispose cependant d'une marge de manœuvre très limitée, d'autant qu'il ne s'est attaqué à aucun des grands dossiers en attente de réforme (justice, système sécuritaire, économie) – permettant notamment que la répression contre les jeunes activistes et les militants syndicaux se poursuive jusqu'à aujourd'hui. Sur le plan économique, les militants d'Ennahda soulignent que le pays s'est redressé après une année 2011 particulièrement difficile, avec un taux de croissance annuelle de 2,6 % en 2013 et une inflation contenue à 5,5 % en glissement annuel selon l'Institut national des statistiques (INS). Mais l'absence de plan de rééquilibrage économique des régions de l'intérieur du pays, toujours marginalisées, et la publication d'un tableau des prix par le syndicat unique UGTT ont marqué les esprits. Entre 2010 et 2014, les produits de première nécessité, comme les œufs, la viande ou les légumes, ont connu une inflation supérieure à 100 % selon les chiffres publiés à la mi-mars 2014 par l'UGTT ! Une augmentation des prix qui affecte directement les foyers les plus pauvres. Sans oublier le plan d'emprunt national que la Tunisie a dû lancer à la mi-mai pour compenser le déficit de la balance de paiement. Nombre d'acteurs ont pourtant tenté d'alerter le gouvernement sur l'importance de s'engager dans des réformes de fond et dans un plan de relance économique.

Seul Ali Laarayedh continue de nier la gestion désastreuse d'Ennahda. Tandis que Rached Ghannouchi parle d'« erreurs » et d'« apprentissage », l'ancien chef du gouvernement et ministre de l'Intérieur proteste face aux critiques : « On a fait ce qu'on a pu durant ces trois ans avec trois gouvernements. Mais dire que le bilan est faible… » Fin février 2014, lorsque nous rencontrons l'ancien Premier ministre, il est déjà en campagne auprès des sympathisants

franciliens du parti, réunis ce jour-là pour l'écouter dans une salle de Saint-Denis. Calmement, Ali Laarayedh répond à nos questions en appliquant ainsi la nouvelle rhétorique du parti, qui consiste à comparer, comme le fait le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan, la Tunisie aux pays voisins pour valoriser ses réussites et ses acquis.

> « Il faut rapporter ce bilan aux possibilités du pays, et aux autres expériences, affirme-t-il. La Tunisie a déjoué toutes les tentatives d'aboutir à une guerre civile à l'intérieur du pays, que ce soit sur une base régionale, religieuse ou idéologique. Et ce n'est pas simple, vous pouvez comparer avec les pays qui ont fait la révolution en même temps. Un petit pays comme le nôtre, sans beaucoup de moyens, a pu préserver son modèle de société, l'ouverture, le dialogue. Et même le terrorisme, ou ce qui s'est passé chez nos voisins en Libye, n'a pas eu l'occasion de nous déstabiliser. Nous avons gagné la guerre contre le chaos, et avons assuré la continuité de l'État. »

La gestion sécuritaire des gouvernements tunisiens dont Ali Laarayedh a fait partie et qu'il a dirigés a cependant suscité maints questions et débats, quand le pays a connu deux assassinats contre des opposants politiques, l'attaque spectaculaire de l'ambassade des États-Unis à Tunis, où les forces de l'ordre furent dépassées, et la recrudescence du terrorisme jusque dans la zone touristique côtière (où en 2013 deux Tunisiens ont tenté de commettre un attentat suicide).

Au centre des débats concernant la sécurité des Tunisiens, figure la question du renseignement et des restructurations au sein du ministère de l'Intérieur, qui a pesé sur l'efficacité des forces de l'ordre tunisiennes autant qu'elle interroge la capacité d'Ennahda à effectuer un diagnostic et entamer les réformes qui s'imposent. Elle mérite donc que l'on

s'y arrête. Comme dans la plupart des pays du monde, la lutte antiterroriste de la sûreté nationale tunisienne est théoriquement divisée en deux disciplines (réparties au sein du ministère de l'Intérieur, qui regroupe plusieurs directions générales) : le renseignement, qui dépend, au sein du ministère de l'Intérieur, de la Direction générale des services spécialisés, chargée de la prévention ; l'intervention, qui dépend de la Direction générale des unités d'intervention, chargée des opérations paramilitaires [129].

Depuis janvier 2011, la restructuration anarchique du ministère de l'Intérieur a considérablement nui à cette organisation en termes d'efficacité. Jusqu'à la révolution, le fonctionnement du système antiterroriste tunisien se déroulait selon un mode opératoire classique : l'information étant traitée par la Direction de la prévention antiterroriste, celle-ci pouvait ensuite intervenir elle-même sur le terrain et procéder à des arrestations, ou choisir, selon la nature de la menace, d'alerter la Direction générale de la sûreté nationale qui, le cas échéant, ordonnait à la Direction antiterroriste des unités d'intervention de mettre au point une opération spéciale. Au lendemain de la révolution, la restructuration du ministère de l'Intérieur a brisé cette « chaîne de commandement », comme l'appellent les militaires, notamment du fait de la dissolution en mars 2011 par le ministre de l'époque, Farhat Rajhi (indépendant), de la Direction de la sûreté de l'État. Le limogeage le même mois des principaux cadres de la DPAT a entraîné un déficit de formation et de compétence, et durablement handicapé la lutte contre le terrorisme en Tunisie en la privant de sa source première : le renseignement, sans lequel tous les moyens mis à disposition des unités d'intervention perdent leur sens. Cette désorganisation a certes coïncidé avec un ensemble de facteurs qui ont favorisé le développement du phénomène salafiste

jihadiste et du terrorisme en Tunisie : la libération de milliers de détenus graciés au lendemain du 14 janvier 2011, dont plusieurs étaient arrêtés pour terrorisme ; le développement, dès le printemps 2011, de groupes jihadistes tels que Ansar al-Charia ; la situation chaotique en Libye, au Mali ; l'entrée d'armes de guerre dans le territoire tunisien ; le recrutement de jihadistes pour la Syrie ; le retour de ces Tunisiens de Syrie ; et enfin le retard pris dans l'élaboration de la nouvelle loi antiterroriste, appelée à remplacer celle de 2003, jugée liberticide, et qui, fin octobre 2014, n'avait toujours pas été soumise au vote de l'Assemblée nationale constituante.

### LIBYE, UN « SCÉNARIO ÉGYPTIEN ACCÉLÉRÉ »

Depuis la chute du régime de Mouammar Kadhafi et la prise de Tripoli en août 2011, le chaos libyen a pris différents visages. Trois ans après la révolution, la Libye demeurait ce territoire morcelé et contrôlé par différentes milices, proches pour certaines des Frères musulmans libyens.

Les élections parlementaires du 7 juillet 2012 laissaient pourtant espérer une autre issue, puisqu'elles s'étaient déroulées sans heurt et que les résultats avaient été acceptés par toutes les parties : la victoire politique des libéraux de l'Alliance des forces nationales (AFN) sur les partis islamistes, lors des premières élections législatives démocratiques organisées en Libye. L'AFN a obtenu 39 sièges, le Parti justice et construction (PJC) des Frères musulmans, seulement 17, les 24 sièges restants allant à une vingtaine de partis, locaux pour la plupart.

Mais, au lendemain de la révolution, l'erreur fondamentale, quoique difficilement évitable, fut de confier aux différentes milices qui avaient combattu durant la révolution la tâche d'assurer la sécurité du pays et de ses frontières. En 2013, une loi est votée sous la pression de ces milices qui envahissent le Parlement, visant à purger le gouvernement et des ministères de tous ceux qui avaient servi à un titre ou à un autre sous Kadhafi. Imposé de force, ce texte conduit à la désagrégation de l'exécutif libyen. Début juin 2014, deux premiers ministres coexistent simultanément : le libéral Abdoullah al-Tinni, qui voulait démissionner en raison des menaces pesant sur sa famille, et Ahmed Mittig, élu par les islamistes lors d'un scrutin parlementaire contesté. La Cour suprême a finalement tranché le 9 juin, et restauré l'autorité du premier.

Dans ce contexte troublé a par ailleurs surgi un nouvel acteur, Khalifa Haftar, général en retraite qui a lancé l'« opération Dignité » dont le but est, selon ses propres mots, de « purger le pays des terroristes », autrement dit des milices islamistes. Acteur majeur du conflit libyen en 2014, Haftar va contribuer à largement polariser la scène politique libyenne. Faisant partie des jeunes officiers qui ont aidé Kadhafi à prendre le pouvoir en 1969, il est devenu chef de l'armée dans les années 1980 et a mené la guerre contre le Tchad. Là, il aurait été capturé, puis emmené aux États-Unis où la CIA l'aurait entraîné afin de renverser le « Guide [130] ». Il revient en Libye durant la révolution de 2011, où il se fait remarquer par sa volonté de prendre le contrôle de la rébellion. Dans une vidéo postée sur Internet en 2013, il annonce un coup d'État qui n'a jamais eu lieu. L'offensive qu'il mène à Benghazi à partir de 2014 mobilise

toutefois des centaines de soldats et des moyens aériens, ses raids contre les brigades islamistes causant près d'une centaine de morts.

Pour le chercheur Mattia Toaldo, le but d'Haftar est d'« éliminer les Frères musulmans et leurs alliés brigadistes. C'était un processus égyptien accéléré. Il a pour l'instant échoué ». Cette polarisation menace cependant le pays à long terme – « c'est-à-dire dans six mois ; en Libye personne ne peut prévoir au-delà », estime Mattia Toaldo –, et risque de dégénérer dans une guerre qui entraînerait potentiellement un processus de partition de la Libye.

À l'été 2013, cette désorganisation inquiète en plus haut lieu au sein du ministère de l'Intérieur. Plusieurs cadres, du renseignement comme des unités d'intervention, avec lesquels nous nous entretenons alors, ont alerté leur hiérarchie sur le manque de préparation de certaines interventions et la baisse d'efficacité que le déficit d'information entraînait (identité des cibles, plans des lieux d'interventions, etc.). Ils ont émis une série de propositions pour restructurer le département antiterroriste et redonner toute sa place au renseignement. Outre une augmentation sensible des moyens humains et techniques, ces cadres demandent la création d'une direction générale de l'antiterrorisme. Cette nouvelle structure assurerait la collecte, la centralisation et la répartition des flux d'informations, ainsi que la liaison entre le renseignement et l'intervention.

Ces cadres du ministère demandent, en outre, la fin des nominations politiques à l'Intérieur, pratiquées selon eux sous tous les gouvernements depuis la révolution. Début août 2013, le porte-parole du syndicat de la sûreté

républicaine (l'un des multiples syndicats de police créés après la révolution), Walid Zarrouk, est d'ailleurs sorti de sa réserve pour donner une liste des policiers directement nommés et liés selon lui au parti Ennahda actuellement au pouvoir. Après la communication du syndicat, le chargé de mission auprès du ministre de l'Intérieur, Tahar Boubahri, proche d'Ennahda, est limogé par le ministre Lotfi Ben Jeddou (indépendant), qui a succédé à Ali Laarayedh [131]. Même si Walid Zarrouk est par ailleurs accusé de vouloir régler des comptes personnels au sein du ministère, sa sortie en dit beaucoup sur le climat de défiance qui règne au sein même de l'Intérieur. Pareille défiance ne contribue pas à améliorer l'efficacité des services.

Ministre de l'Intérieur de décembre 2011 à février 2013, Ali Laarayedh fut théoriquement au cœur de ce dispositif sécuritaire. Est-il vraiment le directeur du ministère ?

> « Oui, et j'ai décidé de tous les changements, j'ai tout changé, je suis responsable, comme mes prédécesseurs, d'un très grand changement sur le plan moral, celui de la législation, sur les droits de l'homme et sur la non-politisation du ministère, et même dans l'opinion générale vis-à-vis des forces du ministère de l'Intérieur. Nous évoluons, je suis serein quant au sens de l'évolution. Mais les réformes, cela prend du temps. »

Comment expliquer alors cette désorganisation, et l'absence de réformes au niveau du renseignement, réclamées par tant d'acteurs et cadres du ministère ? Que pense-t-il des réformes de Farhat Rajhi, et pourquoi ne pas avoir accédé à la demande de créer une direction de l'antiterrorisme, que créera finalement le Premier ministre du gouvernement indépendant, Mehdi Jomaa, en mai 2014 ?

« Je crois qu'il y a beaucoup de fausses interprétations sur cette question. M. Rajhi a licencié un bon nombre de cadres, dont on présumait qu'ils étaient impliqués dans les tortures ou l'utilisation du renseignement à des fins politiques. C'est là la grande action qu'a faite M. Rajhi. Il a aussi dissous une cellule que nous désignions comme "la sécurité de l'État", dont j'ai été personnellement victime, et qui, à l'époque de Ben Ali, était à la fois chargée des interrogatoires, des rapports et du renseignement. Tout le reste a été conservé. Quand j'étais ministre de l'intérieur, j'ai gardé le squelette, parce que l'organisation était bonne. Il n'y a pas eu de grand changement sur le plan structurel. C'est le comportement des agents et la politique que le gouvernement impulse qui ont fait que l'on a, par le passé en Tunisie, utilisé une bonne organisation à des fins inhumaines. Nous avons aujourd'hui deux directions générales pour les renseignements, et l'interrogatoire, qui se faisait à l'époque indépendamment de la police judiciaire, s'effectue actuellement sous son autorité, même s'il s'agit d'un terroriste, pour respecter les droits de l'homme et l'intégrité physique du suspect. Il y a bien sûr des abus et des exceptions, mais nous sommes toujours en train de prendre des mesures administratives pour les limiter, et nous doter d'une véritable police républicaine. Nous avons agi sur le plan législatif, et engagé des programmes de formation. Au final, c'est certainement le ministère qui a le plus évolué. »

Ali Laarayedh affirme avoir œuvré pour la réforme de fond des pratiques du ministère, notamment en matière de renseignement.

« Aujourd'hui, le citoyen n'est plus un agent de renseignement, comme c'était le cas par le passé, sauf celui qui, par devoir patriotique, se rend au poste pour donner un

renseignement de manière volontaire. Nous l'avons voulu ainsi. Au début, du fait de ce manque de renseignements, les policiers étaient désemparés. Il a fallu du temps pour renouveler les équipes, les réorganiser, les rajeunir pour pouvoir enfin dire aujourd'hui que nous avons un ministère de l'Intérieur qui sait ce qui se passe en Tunisie et qui a la confiance de la majorité du peuple, et qui connaît aussi ses limites. Mais les réformes doivent continuer, parce que c'est toute une mentalité qu'il faut faire évoluer. On ne peut donc pas parler d'une défaillance. Après une révolution, il y a des pays qui ont perdu leur État. Cela n'a pas été le cas de la Tunisie. »

L'autre dossier majeur de son mandat à la tête du ministère de l'Intérieur concerne les libertés publiques. Tous les Tunisiens gardent en mémoire le 9 avril 2012. Ce jour-là, plusieurs milliers de personnes manifestent à Tunis à l'occasion de la fête des Martyrs, malgré l'interdiction du ministère de l'Intérieur. Sur l'avenue Bourguiba, policiers et militants – accusés par l'opposition d'appartenir soit aux ligues de protection de la révolution [132], soit directement à Ennahda – tabassent manifestants et journalistes, alors que le rassemblement se déroulait dans le calme. La correspondante de l'hebdomadaire *Le Point* est elle-même victime des forces de l'ordre, et témoigne sur le site Internet du journal :

« Je me retrouve au sol. Je reçois des coups dans le dos, dans les fesses. [...] J'entends mon appareil fracassé sur le trottoir. [...] Je suis poussée, tirée vers un fourgon de police. [...] je suis journaliste. Je le répète alors. Rien à faire. Je reçois encore des coups à la tête. [...] Un militant d'Ennahda, que j'ai rencontré à plusieurs reprises lors de meetings ou au siège du parti, apparaît. Il parle aux policiers. Je suis alors relâchée. [...] »

Ali Laarayehd ne nie pas la réalité du comportement des forces de l'ordre ce jour-là.

> « Oui, le 9 avril 2012, les forces de l'ordre sont intervenues avec excès. Mais il faut voir le contexte : il était interdit de manifester sur l'avenue Bourguiba, des gens se sont montrés agressifs envers les policiers. Nous sommes un pays qui apprend la démocratie, le gouvernement apprend à gouverner démocratiquement, les partis politiques apprennent à faire leur travail de manière démocratique, les citoyens, les forces de l'ordre, les mass-médias, nous faisons tous l'apprentissage des valeurs démocratiques. Sur le plan de la liberté d'expression et des droits de l'homme, il faut voir les choses dans leur évolution. Le ministère de l'Intérieur était la première crainte des Tunisiens pendant la dictature : la police attrapait, la justice approuvait ce que disait le ministère de l'Intérieur et l'information d'État la justifiait. Depuis la révolution, le ministère de l'Intérieur respecte davantage les libertés. »

Six mois plus tard, alors qu'elle manifeste contre l'absence de réformes économiques, la population de Siliana (ville située à 127 kilomètres de Tunis) est réprimée par les forces de l'ordre à coups de fusil à chevrotine. Un rapport du 20 mars 2013 [133] dénoncera un usage disproportionné des forces, et décomptera 168 blessés, dont plusieurs manifestants ayant perdu un œil. Pourquoi réprimer une telle manifestation de la sorte ? Comment expliquer la récurrence de la répression de la société civile et de l'opposition ?

> « Il y a des gens qui croient que n'importe quel acte des forces de sécurité se fait soit avec le consentement, soit avec l'ordre du ministre. Le 9 avril 2012, ce n'est pas moi qui

commande et qui dis : intervenez ou non. Moi je donne des directives générales : “Il n’y a pas de manifestation sur l’avenue Bourguiba, nous avons fait des communiqués en ce sens. Maintenant, vous n’intervenez que lorsqu’on utilise la force contre vous.” Mais un agent de police n’est pas à toute épreuve. Lorsqu’on l’insulte, qu’on lui envoie des pierres… Après, dans des cas comme celui-là, je rassemble les différents cadres pour leur dire : “Là, l’intervention était disproportionnée, ici, vous avez maltraité cette personne.” J’ai muté des gens pour qu’ils ne soient plus en contact avec la population. Pour la chevrotine… Pour traiter une manifestation, nous avons des étapes. La loi qui encadre les manifestations est d’ailleurs toujours celle de Ben Ali. Elle était mal appliquée à l’époque, mais c’est dans la pratique que ça se passe, la loi était bonne, c’est quasiment la loi française de 1969 pour traiter des manifestations et de l’usage de la force. Et ces étapes dépendent parfois du matériel dont nous disposons. Nous avons certes des matraques, des lacrymogènes, mais pas de Taser ou du matériel sophistiqué de ce type. Or, à un certain stade, il faut faire feu, c’est écrit dans la loi, même dans la loi française. C’est lorsqu’il y a un grand nombre de personnes qui risquent de mourir, et qu’il n’y a aucune autre solution pour surmonter le problème. À Siliana, le gouvernorat risquait de brûler, mais également les gens qui se trouvaient à l’intérieur. Les armes à feu des policiers auraient pu entraîner un grand nombre de morts. Alors les policiers sur place ont pris l’initiative d’utiliser les chevrotines, qui ne tuent pas. Et lorsque j’ai entendu ça, en tant que ministre, je leur ai dit d’arrêter. Beaucoup de matériel fait défaut ; nous n’avons pas de camion à eau par exemple. »

Des canons à eau, les forces de l’ordre en ont pourtant utilisé lors des manifestations à la casbah de Tunis, au printemps 2011. Et les forces tunisiennes disposent en outre de

SAPL, des armes de fabrication française onéreuses mais qui permettent de tirer des balles en caoutchouc. Outre les abus contre les manifestants, le ministère a donc au moins péché par négligence et manque d'anticipation.

## « FACE AUX SALAFISTES, NOUS AVONS PÉCHÉ PAR NAÏVETÉ »

Outre la gestion problématique des gouvernements menée par Ennahda sur le dossier sécuritaire et celui des libertés publiques, la gestion des mouvements salafistes concentre également la critique, d'autant qu'elle tranche vivement avec la sévérité appliquée aux manifestations des activistes et de l'opposition. Après sa victoire à l'élection d'octobre 2011, le gouvernement tunisien s'est longtemps contenté d'observer passivement les débordements et les manifestations parfois violentes d'une partie des militants salafistes, la plupart proches du groupe Ansar al-Charia [134]. L'idée avancée régulièrement par les cadres du parti – des concessions faites aux salafistes dans le but de les « domestiquer » pour les inciter à s'impliquer dans la vie publique de manière pacifique – montre ainsi très vite ses limites. À partir d'avril 2012, lorsque le bureau politique d'Ennahda a officiellement renoncé à faire référence à la charia dans le projet de Constitution tunisienne, le divorce est consommé avec les salafistes jihadistes tunisiens, qui multiplient dès lors les manifestations. Le 14 septembre 2012, l'ambassade des États-Unis à Tunis est attaquée par des manifestants, après la diffusion sur Internet d'une vidéo caricaturale du prophète Mohamed. Trois morts par balle, un manifestant écrasé par un blindé de la garde nationale, plus de cent manifestants et soixante policiers blessés, une partie des manifestants qui parvient à s'introduire dans la zone de l'ambassade… Un dramatique fiasco qui couvre alors de ridicule le gouvernement tunisien,

incapable de prévenir des débordements pourtant attendus après la mort de l'ambassadeur américain en Libye. Fin 2012, plusieurs centaines de salafistes sont arrêtés. Deux succombent en prison après avoir entrepris une grève de la faim de soixante jours, avant que la majorité des militants emprisonnés ne soient finalement relâchés, en l'absence de charges.

Moins d'un mois après l'attaque de l'ambassade est diffusée sur YouTube une vidéo [135] qui sème le doute sur les réelles intentions du chef d'Ennahda, Rached Ghannouchi. On y voit ainsi le « cheikh » s'entretenir avec plusieurs salafistes auxquels il demande d'être « patients », en attendant qu'Ennahda s'empare de l'administration et de l'appareil d'État.

> « Cette vidéo était tronquée et sortie de son contexte, affirme Rached Ghannouchi au cours de l'entretien qu'il nous accorde en mai 2014. Des pans de dialogues ont été enlevés, et cela a déformé mon propos, qui est pourtant toujours le même. À cette époque-là, je les ai avertis qu'ils allaient dans des directions dangereuses, que l'État était fort et qu'il ne faudrait pas qu'ils sous-estiment la puissance de cet État, ou qu'ils cherchent à œuvrer en dehors de la légalité. »

Le choix de ne pas réprimer les salafistes obéit cependant à une volonté propre de la part de Rached Ghannouchi. En témoigne cette réunion, racontée par Fattoum Attia :

> « Une des réunions du groupe parlementaire avec le cheikh à laquelle j'ai assisté m'a impressionnée. En septembre 2012, les salafistes commençaient à être violents. Alors un groupe de femmes du parti a demandé au cheikh de faire quelque chose. Sa réponse fut : “Patience, ce sont nos enfants, cela me rappelle mon enfance, nous étions nous-mêmes ainsi, ils sont jeunes.” Je suis restée bouche bée. »

En interdisant le meeting d'Ansar al-Charia en mai 2013, Ennahda et le gouvernement choisissent définitivement la répression face à un mouvement qui s'est développé peu à peu, et s'est construit en multipliant les initiatives mêlant politique et humanitaire.

> « Nous avons péché par naïveté, reconnaît le consul Karim Azouz, mais nous avons été responsables. C'est le procès que fait la droite à la gauche sur la sécurité, le laxisme, etc. Ennahda considère que les salafistes constituent un tout dans lequel il y a un noyau dur, dangereux, violent, à isoler. Et la grosse erreur à faire, c'est de rentrer en conflit avec eux, car alors on prend le risque de les radicaliser, et de donner raison au noyau violent. Il fallait donc les traiter politiquement, négocier, les confronter intellectuellement, isoler les irréductibles. On a beaucoup perdu sur ce dossier, mais on a été responsables, l'approche par la répression directe aurait été désastreuse, et on aurait eu des actions terroristes beaucoup plus importantes, vu l'état de nos forces de sécurité et de nos frontières à l'époque. »

Ces mansuétudes vis-à-vis des salafistes font cependant écho au manque de volonté politique dans la plupart des autres grands dossiers. Au niveau de la magistrature, aucune réforme de fond n'a été entreprise. Et lorsque le ministère de la Justice choisit d'écarter 82 juges en mai 2012 [136], ce fut dans l'opacité la plus absolue.

> « Ils ne savaient pas comme s'y prendre avec les dossiers, juge l'ancienne députée CPR Samia Abbou, alors ils ont repris la méthode de l'ancien régime. Gouverner et faire pression avec les dossiers plutôt que de les traiter. L'exemple typique, c'est Lotfi Zitoun, le conseil du Premier ministre, qui menaçait les journalistes en leur disant : "Attention, j'ai la

liste noire de Ben Ali.” De deux choses l’une : soit c’était vrai, et alors il fallait transférer le dossier à la justice, soit c’était faux, et il fallait alors qu’il se taise ! Ils ont agi de même avec les hommes d’affaires. »

Fattoum Attia établit sensiblement le même constat :

« C’est le plus grand problème : ils n’ont pas regardé le dossier de la corruption. Si la révolution a été faite, c’est pour régler cela. Ennahda ne s’en est pas occupé. Si vous regardez les dossiers des hommes d’affaires interdits de voyager, ils étaient plus de 140 au lendemain de la révolution. Ils sont aujourd’hui moins de trente. Personne ne sait comment cette liste a décru de la sorte, pas plus les citoyens que les parlementaires. Le peuple doit savoir comment ça s’est passé. »

Selon Seif Trabelsi, sympathisant du parti, un travail de terrain des cadres demeure indispensable pour rassurer une partie de la base du parti :

« Il y a une déception générale à cause de l’incapacité du gouvernement à réaliser les objectifs de la révolution, y compris au sein des militants, qui se rendent bien compte que la corruption est toujours omniprésente. »

Dans le même temps, l’opposition politique a maintes fois accusé Ennahda de chercher à noyauter les institutions de l’État, en nommant aux quatre coins du pays des gouverneurs qui lui étaient favorables, ce qu’il fit en effet en 2012. Les données manquent en revanche pour estimer la portée de son intervention dans l’administration.

> « Personne ne peut contrôler l'État tunisien, rétorque Rached Ghannouchi : il y a 600 000 fonctionnaires dans ce pays, et l'appareil est très ancien. Nous avons donc travaillé avec l'administration existante, telle que nous l'avons trouvée. Tout cela relève de l'exagération. Les éléments recrutés ou placés par Ennahda représentent quelques centaines de personnes. Il y a des milliers, peut-être des dizaines de milliers de fonctionnaires qui ont appartenu au RCD (Rassemblement constitutionnel démocratique, parti de l'ancien président Ben Ali). Nous avons d'ailleurs accepté la révision des nominations sur des bases objectives telles que la compétence et l'intégrité. Le Premier ministre Mehdi Jomaa a déjà changé une vingtaine de préfets, va annoncer des changements pour 150 sous-préfets, et nous n'avons pas de problème avec ces révisions. »

Mi-mai 2014, alors que le gouvernement indépendant de Mehdi Jomaa organisait une conférence de presse pour expliciter le bilan de ses cent premiers jours, 18 nouveaux gouverneurs (sur 24) avaient été nommés, 120 nouveaux délégués (sur 264) au sein des gouvernorats devaient l'être avant juin. Selon le magazine économique tunisien *Leaders* [137], la quasi-totalité des chefs de cabinet ont été écartés, tout comme 20 % des chargés de mission, et 40 PDG d'entreprises publiques. Le 15 juin, un communiqué du ministère [138] de l'Intérieur fait état de 165 délégués dont la mission ne sera pas renouvelée, de 29 mutations, et du recrutement de 87 nouveaux délégués.

## SE DOTER D'UNE CONSTITUTION

Face à un tel bilan, le paradoxe de la réussite d'Ennahda est d'autant plus saisissant que leur grand acquis, le vote de la

Constitution tunisienne, n'était à l'origine absolument pas la priorité du parti, qui s'était focalisé sur l'administration et avait largement délaissé le travail parlementaire.

« Le bloc de députés a été laissé libre de ses mouvements, des élections (du 23 octobre 2011) jusqu'à juillet 2013, et il a navigué un peu selon son bon vouloir, raconte Karim Azouz. L'Assemblée nationale constituante n'était pas la priorité du parti. Tous les ministres pratiquement étaient députés, Ennahda a donc vidé le bloc parlementaire de tous les poids lourds. Sur les 90 députés d'Ennahda, moins de 10 font partie du Majles choura. Le bloc parlementaire n'est donc pas le cœur du système d'Ennahda. En termes d'attention et d'inquiétude, le gouvernement et l'État concentraient tous les regards et énergies de la direction. Leur vision de l'Assemblée, c'était : "Allez-y, faites-nous une Constitution, de toute façon on a la majorité." Le problème, c'est que ce sont quand même eux les élus du peuple ! Le parti ne savait donc pas très bien comment se comporter avec eux, entre décider à leur place sur les points clés et les laisser faire. »

De cette confusion découlent des pratiques qui ont fortement contribué à discréditer le bloc et l'Assemblée nationale constituante. Ajouté au bilan des gouvernements successifs conduits par Ennahda, et à la violence des assassinats politiques, ce laisser-faire ne sera pas pour rien dans l'intensité de la crise politique de l'été 2013 et le rejet populaire de l'ANC et d'Ennahda.

« Pour les réunions, et leur façon de faire, je me sens très différente des nahdaouis, explique Fattoum Attia. Un jour, à l'ANC, il y avait un membre du groupe, un imam, qui insultait une parlementaire, en arabe, mais la traduction c'était, pardonnez-moi : "Espèce de salope !, salope ! Va te faire

foutre !” Un imam, en pleine ANC ! Il y avait beaucoup de parlementaires qui se sont très mal comportés, y compris au sein du groupe Ennahda. Pourtant, l’islam ne permet pas ça ! La politesse, le respect… les grands principes de la religion musulmane n’existent pas chez Ennahda. »

La directions du parti reconnaîtra implicitement les faiblesses et manquements d’une partie de son bloc parlementaire en ne reconduisant pour les élections législatives d’octobre 2014 que 33 des 89 députés sortants appartenant au mouvement. Ennahda n’a pas le monopole des débordements (ou des « dépassements », pour reprendre le mot tunisien), et l’ANC fut même le théâtre d’affrontements physiques, par exemple quand l’ancien député de Nida Tounes, Brahim Kassas, s’en prit à Mehdi Ben Gharbia, élu de l’Alliance démocratique (centre), au moment du vote de la loi électorale en mai 2014. Mais au-delà des écarts de conduite, c’est la conception de la démocratie interne au sein d’Ennahda que questionne le témoignage de Fattoum Attia.

« Dès le départ, en janvier 2012, on se réunissait à l’Assemblée dans le bureau du bloc pout affecter les députés à chaque commission. En principe, cela devait se faire par le vote. En pratique, c’est le bureau du bloc qui décide, quatre personnes et Sahbi Atig, un théologien, pas un responsable politique. Chaque poste, président, rapporteur, second rapporteur… est attribué en fonction des liens de la personne avec l’organisation, et non de sa compétence. Le président de la commission des finances était par exemple un ancien réfugié du parti en France qui n’y connaissait rien, Ferjani Doghmane [139] ; il y avait pourtant un expert auprès des tribunaux financiers, et je pouvais également postuler. Mais Ferjani Doghmane a tenu à l’avoir ! Au moins aurait-on pu nommer quelqu’un qui était resté en Tunisie et connaissait

intimement les problèmes du pays. Autre exemple : pour élire la vice-présidente de l'ANC, quelques personnes ont proposé une dame de Sidi Bouzid, d'autres, une dame de Tunis. Enfin un groupe était plus favorable à la députée de France (Meherzia Laabidi). Au final, ce n'est pas le nombre de voix collectées après le vote qui a permis à cette dernière de l'emporter. La députée de Tunis Farida Laabidi avait reçu plus de voix. Et puis M. Ali Laarayedh a commencé à discuter avec les différents députés. Et le lendemain du vote, en séance plénière de l'Assemblée, on nous passe à tous un papier nous demandant de voter pour Meherzia Laabidi. C'est comme ça qu'elle a été élue. Est-ce ça, la démocratie ? C'est la même chose pour Sahbi Atig, qui avait le même nombre de voix que le député Walid Bennani. Mais c'est le cheikh (Rached Ghannouchi) qui a choisi Atig pour présider le groupe, et Bennani s'est retrouvé vice-président. C'est également le bureau qui reçoit des formations en communication, et qui décide qui part en voyage d'études à l'étranger. Voyages dont on ne voit jamais le résultat d'ailleurs, jamais nous n'avons droit à des comptes rendus… À quoi ça sert, alors ? On gaspille l'argent de la Tunisie. Mais ça, c'est valable pour tous les groupes. »

Ce « laisser-faire » et cette autonomie du groupe parlementaire conduisent à plusieurs bévues. À l'été 2012, la première version de la Constitution évoque la notion de « complémentarité » et non d'égalité entre hommes et femmes, ce qui provoque un débat national, dans la presse et autour de l'Assemblée. Comment est-on passé de cette notion de « complémentarité » à celle de parité et d'égalité, qui sera présente dans le texte final ?

« Ma tâche était de suivre les travaux de toutes les commissions, et en particulier celle consacrée aux droits et libertés,

explique Meherzia Laabidi. La première mouture, publiée le 8 août 2012, était le produit du travail des commissions. Ce n'était pas un projet, il y avait alors quatre ou cinq versions pour certains articles, on avait voulu valoriser l'apport de chaque contributeur et de chaque commission. Sur les pouvoirs législatifs, exécutifs, on a finalement tout chamboulé… L'article 28, celui de la femme, faisait mention du fait que le rôle de l'homme et celui de la femme "se complètent" au sein de la famille. Quand j'ai lu cet article, je me suis dit : "Qu'est-ce que cela vient faire ici, dans un article qui parle de la femme ?" Je l'aurais davantage vu dans l'article 21, sur la famille comme cellule principale de la société. Cette phrase a pris une grande ampleur, et l'on a dit : "Le groupe parlementaire Ennahda veut effacer tout ce que la femme tunisienne a obtenu comme droits, et imposer la complémentarité." Ce n'était pas cela du tout. Cette phrase-là a été proposée par plusieurs députés dans la commission droits et libertés, dont des députés qui n'étaient pas d'Ennahda. Ce texte a été retravaillé par la suite. L'organisation n'avait donc pas du tout une position unie et réfléchie pour valoriser cette idée de complémentarité aux dépens de l'égalité hommes-femmes ! Nous avons été plusieurs au sein du groupe parlementaire Ennahda à dire qu'il fallait que cette Constitution soit une avancée pour les droits de la femme, à la hauteur de ce que Bourguiba et les premiers constituants ont fait pour la femme tunisienne. Rappelez-vous que le code du statut personnel a été promulgué le 13 août 1956, avant la Constitution de 1959. Le problème des débats, c'était que la bipolarisation politique était très forte, et chaque acteur et groupe politique essayait de marquer des points. Le 13 août 2012, la journée de la Femme tunisienne, j'ai reçu tant de coups de fil : "Comment ça, on vous croyait féministe, alors que vous voulez revenir en arrière." C'était de la querelle politique. Puis tout ça s'est calmé, quand on

s'est rendu compte qu'il n'avait jamais été question de revenir sur l'égalité hommes-femmes [140]. »

Pourtant en juillet 2013, la Constitution n'est toujours pas prête. L'assassinat de l'opposant Mohamed Brahmi, le 25 juillet 2013, enflamme une nouvelle fois le pays, une partie des députés (54 selon la vice-présente de l'Assemblée Meherzia Laabidi, 56 selon l'ONG Bawsala, plus de 60 selon la députée d'opposition Nadia Chaabane) se retirent de l'Assemblée. Le chef de Nida Tounes, Béji Caïd Essebsi, appelle à la dissolution de l'Assemblée nationale.

« Le parti Ennahda a hésité sur la stratégie à adopter à l'Assemblée jusqu'en juillet-août 2013, explique Karim Azouz, où il s'est dit : “Là, on court à la catastrophe, nous n'avons plus aucune marge, la transition démocratique est en danger.” J'ai assisté à une réunion à Tunis où il y avait des gens du parti et des membres du bloc parlementaire. Et Bhiri (Nourredine Bhiri, ancien ministre de la Justice d'Ennahda) a regardé les députés en disant : “Ne vous rendez-vous pas compte ? Si vous continuez comme ça, c'est en prison que vous allez la finir, votre Constitution !” »

D'août 2013 à janvier 2014, le parti reprend en main le bloc parlementaire, appuie les revendications de députés clés comme Meherzia Laabidi et copilote les négociations avec les autres composantes de l'ANC dans le cadre des commissions, et notamment de la commission de consensus qui comporte 22 députés, créée pour permettre de régler en amont les conflits autour des articles, mais aussi du dialogue national, et qui intègre le syndicat unique UGTT.

« Vous savez, affirme Meherzia Laabidi, cet article 46 [141] tel qu'il existe dans sa forme finale a été porté par le groupe

de femmes députées. J'en suis la présidente. Nous étions une trentaine à porter la pétition pour créer un consensus autour de ce texte, avec Yamina Zoglami, d'Ennahda, Lobna Jribi d'Ettakatol, Rym Mahjoub d'Afek, Farida Laabidi, présidente de la commission droits et libertés qui a rédigé la pétition, Hasni Mahsit, ancienne CPR aujourd'hui indépendante, et d'autres encore. En une demi-heure, nous avons eu 88 signatures. Je suis allée voir M. Ben Jaffar, qui présidait l'Assemblée et la commission du consensus, 22 députés qui ont accompagné les dernières étapes de la Constitution, pour lui présenter cette pétition. Et il l'a signée. J'ai ensuite présidé la commission du consensus, début janvier 2014. À l'ordre du jour, les articles 6 et 46. À cette époque, le projet officiel d'article 46 n'était pas mal, mais il ne parlait ni de parité ni d'égalité de chances dans tous les domaines. J'ai donc évoqué la pétition et leur ai demandé s'ils étaient d'accord pour partir de ce texte-là. Sahbi Atig en a pris connaissance, et l'a signée. Cela n'a pas été si conflictuel que cela. Seule une vingtaine de députés hommes et femmes, de tous les groupes parlementaires, nous ont dit : "Non, on ne veut pas de la parité." Ce fut donc un débat transpartisan. Il y a eu des discussions très difficiles sur la liberté de conscience, sur le fait d'évoquer ou non la discrimination positive pour les régions, sur le système politique… Sur la question de la femme, à part cette polémique sur la complémentarité, cela a été assez simple. »

Malgré ses divergences internes, Ennahda contribue à l'écriture d'un texte qui comporte davantage d'avancées que les versions précédentes, et consacre notamment la liberté de conscience ainsi que les principes de décentralisation.

« À ce stade, la direction du parti a dit qu'il fallait absolument que l'on arrive à achever cette Constitution et qu'elle

soit défendable, explique Karim Azouz, qu'on puisse aller aux élections avec un texte ouvert, qui ne fasse pas honte à nos électeurs qui tiennent à leurs marqueurs identitaires, et qui ne nous pose pas de grosses difficultés avec les Tunisiens qui ne sont pas nos électeurs. L'idée d'alors, c'est d'aller au centre. Que l'on réussira, si tout le monde revendique cette Constitution. »

Le texte constitutionnel est finalement salué par la presse internationale avant même d'être définitivement adopté. Pour Rym Mahjoub (député Afek) en revanche, l'empressement d'Ennahda à promouvoir la parité s'est arrêté à la loi électorale. Ennahda a, il est vrai, majoritairement voté contre les amendements de la loi électorale instaurant un quota minimale de femmes députées à l'Assemblée supérieure de 30 %, et limité la parité du prochain scrutin à l'alternance sur les listes, en refusant notamment une parité horizontale, qui aurait obligé les partis à alterner au niveau des têtes de liste.

« C'était le premier test, et on a vu ce que ça a donné. C'est facile de voter la Constitution, mais si vous ne l'appliquez pas dès le premier texte… En 2015, il y aura de fait moins de femmes à l'Assemblée que depuis 2011. S'abriter derrière la Constitution est un leurre, c'est dans son application que nous pourrons juger des intentions d'Ennahda et de son projet pour la Tunisie. »

## L'OBJECTIF DU RECENTRAGE ET LE REVIREMENT FACE À L'ANCIEN RÉGIME

Nouveau paradoxe : alors que le parti a rejeté son initiative, la grande popularité d'Hamadi Jebali, déjà salué par la

presse comme « un homme d'État » au moment de sa démission au printemps 2013, restera cependant dans la mémoire de Rached Ghannouchi. Plusieurs cadres et membres de l'assemblée du parti, Majles choura, voient dans cette crise l'amorce d'une nouvelle stratégie : regagner le centre à tout prix pour restaurer l'image du parti et installer durablement Ennahda dans le paysage politique tunisien. Le chef du parti s'inspire aussi des sondages d'opinion dont il est féru et que lui communique le département des études du parti, restructuré et doté de moyens plus importants depuis le congrès de 2012. À l'été 2013, l'image de Rached Ghannouchi et du parti est alors fortement dégradée. La décision, dix-huit mois plus tard, de quitter le gouvernement la rehaussera sensiblement.

> « Ils ont effectué un revirement à cent quatre-vingts degrés, explique Fattoum Attia, passée depuis au parti libéral Afek et tête de liste à Sousse aux élections d'octobre 2014. Ce n'est pas facile de quitter le gouvernement. Pourquoi le faire ? Parce qu'ils pensent qu'ils doivent s'adapter. C'est bien ce qu'ils ont fait. C'est nouveau. J'espère qu'ils vont poursuivre dans cette direction. »

Mais le pragmatisme à toute épreuve qui a permis au parti de sortir de la crise pour adopter la Constitution a aussi son revers. Ennahda doit aujourd'hui expliquer sa nouvelle stratégie « centriste » et son rapprochement de Nida Tounes, le parti de l'ancien Premier ministre Beji Caïd Essebsi, longtemps considéré par Rached Ghannouchi comme le pire danger pour la Tunisie. Invité de la radio Shems FM le 4 octobre 2012, Rached Ghannouchi explique que Nida Tounes demeure « bien plus dangereux pour la Tunisie » que les salafistes. Il ajoute à cette occasion que Nida Tounes représente un risque de remise en selle d'anciens membres du RCD et de « figures ayant pris part à tous

les anciens régimes » et que « les RCDistes pullulent dans l'administration [142] ».

Comment expliquer alors son revirement quand, en juillet 2013, au plus fort de la crise politique, Rached Ghannouchi décide de rencontrer Béji Caïd Essebsi à Paris ?

> « Cette rencontre a permis alors d'apaiser les tensions et de donner un coup de pouce pour le dialogue national, affirme Rached Ghannouchi, ce qui a permis, au bout du compte, d'achever la Constitution et de pouvoir finaliser le processus constitutionnel. Ce n'est pas à nous de choisir nos interlocuteurs ou nos adversaires politiques, c'est la société tunisienne qui le fait. C'est le choix des Tunisiens. »

Prise par le bureau exécutif du parti, cette décision marque un tournant dans la stratégie d'Ennahda, et dans son comportement face à l'ancien régime. Il n'est désormais plus question d'aller à la confrontation, mais d'apparaître ouvert à la négociation. Un revirement complet, que l'adoption de la loi sur la justice transitionnelle, après un large processus de consultation de la société civile, ne suffit pas à masquer.

Le vote de la loi électorale fut d'ailleurs typique des écarts auxquels Ennahda se contraint désormais. Après avoir milité en sa faveur pendant près de deux ans, la direction du parti a fait campagne contre la loi dite « d'immunisation de la révolution » (en fait, l'article 167 de la loi électorale, qui prévoyait l'exclusion des cadres de l'ancien régime du prochain processus électoral, comme en 2011).

Les députés d'Ennahda restent cependant perplexes face à ce revirement, et ils vont le faire savoir. Le 28 avril 2014, 30 d'entre eux votent en faveur du texte, 9 contre, et 25 s'abstiennent. À une voix près (108 sur 217 élus à l'ANC) l'article est rejeté. Les députés utilisent alors la disposition de

l'article 93 du règlement intérieur de l'Assemblée nationale constituante qui leur permet de revenir sur un article rejeté en première lecture, pour le modifier et tenter ainsi de faire émerger une position consensuelle au sein des élus. Une technique utilisée à maintes reprises pendant le vote de la Constitution. Rached Ghannouchi prend les choses en main et s'adresse aux députés récalcitrants pour les convaincre de rentrer dans le rang. Lors du second passage de l'article devant l'Assemblée, 21 élus d'Ennahda s'en tiennent néanmoins à leur premier vote en faveur de la loi, mais 4 votent contre et, surtout, 38 s'abstiennent. Le 1er mai 2014, lors du second vote, l'article 167 ne recueille que 100 voix. « Cette loi était possible en 2011, pas en 2014 », nous confie Rached Ghannouchi, quelques jours plus tard, à Tunis. Alors qu'ils sont déjà très présents au sein de l'économie, les anciens proches de Ben Ali pourront donc se présenter, et bénéficier de l'immunité parlementaire en cas d'élection.

Ce revirement complet poussera même Lofti Zitoun, l'ancien conseiller du Premier ministre Hamadi Jebali, à affirmer à l'antenne de la chaîne Nessma TV, jeudi 8 mai 2014, qu'il faut considérer Nida Tounes comme « un grand parti » qui « a fait beaucoup de bien à la Tunisie » dans la mesure où il a créé « un contrepoids » de taille dans la vie politique.

> « Ennahda est devenu purement pragmatique, juge Fattoum Attia, et toute sa politique est fonction de calculs, et non d'ambition pour le pays ou de réforme : ils étaient les premiers à réclamer la loi d'immunisation, ils ont été les premiers à faire pression pour qu'elle ne soit pas votée. »

Militant d'Ennahda pendant la dictature de Ben Ali, Mehdi Ben Gharbia a payé son militantisme à l'université de cinq années de prison, période au cours de laquelle il a expérimenté les techniques de tortures réservées par l'ancien

régime aux militants du parti de Rached Ghannouchi. Aujourd'hui président du club de football de Bizerte, amateur de chicha et de boissons alcoolisées, il a donné une autre tournure à son engagement politique. Il est aussi député de l'Alliance démocratique, groupe de dix députés qui ont voté en faveur de l'article 167 :

> « Certes, le pragmatisme est utile en politique. Mais un peu de valeurs et de cohérence, cela ne ferait pas de mal. Ennahda a été diabolisé pendant toute la campagne 2011, et cela lui a servi pour l'emporter. Mais le parti a fait la même faute par la suite : Ennahda, qui a diabolisé Nida Tounes et Béji Caïd Essebsi, qui a divisé le peuple tunisien avec sa politique et contribué a construire cette bipolarisation politique, a viré du tout au tout. Parce que le parti a peur du chaos et d'un scénario à l'égyptienne. Il est quand même malheureux que les ténors de l'ancien régime, qui ne se sont excusés de rien alors qu'ils ont participé et contribué à un régime qui a torturé massivement, tué, spolié, humilié tant de Tunisiens, puissent revenir sur la scène politique, devenir parlementaire, ministre, Premier ministre et même chef de l'État ! Ce qui a choqué nos militants et nos cadres, c'est ce sentiment de revanche des anciens du système qui reviennent dans les médias et sur la scène publique pour expliquer qu'il n'y a pas eu de révolution tunisienne, mais une révolte d'affamés, qu'il faut regretter l'ancien régime qui a contribué à construire le pays [143]. »

En 2014, le pragmatisme à toute épreuve de la direction d'Ennahda l'amène à souhaiter un gouvernement d'union nationale [144] au lendemain des prochaines élections, ce qui voudrait donc dire s'allier avec Nida Tounes, alors considéré comme son plus sérieux rival. Un parti au sein duquel le dernier secrétaire général du RCD, Mohamed Ghariani, a été

nommé conseiller. Hier diabolisés, les cadres de l'ancien régime sont aujourd'hui acceptés comme un moindre mal pour la direction du parti. Un positionnement paradoxal pour un mouvement qui ne manque pas de rappeler à chaque rassemblement le douloureux passé de ses militants dans les geôles de la dictature.

> « Il ne faut jamais oublier qu'Ennahda, ce sont avant tout des politiques, explique Seif Trabelsi, journaliste et sympathisant du parti. Il ne faut pas les diaboliser, mais pas non plus les sacraliser : nous avons affaire à un parti politique qui agit en tant que tel, avec des stratégies et des tactiques, Ils peuvent être aussi cyniques que n'importe quel politique. »

Seif Trabelsi songe pourtant à donner à nouveau sa voix à Ennahda pour le prochain scrutin.

> « L'idéal pour moi, ce serait une reformation du 18 octobre, c'est ce qui peut isoler le mieux l'ancien régime, avec tous les partis qui ont manifesté en janvier 2011 à la casbah, une troïka élargie. Je sais qu'au sein d'Ennahda des cadres travaillent à ce scénario [l'entretien a lieu en mai 2014]. Je pense que c'est toujours possible. La grosse erreur d'Ennahda a été d'abandonner ces forces-là. Ils auraient pu faire une vraie coalition révolutionnaire, ne prendre qu'un tiers du gouvernement et laisser le reste aux autres partis qui étaient dans l'opposition, contre Ben Ali. Cela aurait permis d'isoler le RCD et de le liquider plus rapidement. Mais Ennahda s'est trompé dans la lecture du rapport de force avec le RCD. Prenez le parti Watad [gauche] par exemple : les sondages le mettent à 0,4 % dans les urnes. Est-ce là sa vraie force politique ? Je ne suis pas sûr. Dans l'UGTT, il pèse. Et quand Chokri Belaïd parlait, cela comptait aussi. Le vrai

rapport de force en politique n'existe pas que dans les urnes. Ennahda a péché par naïveté en croyant trop vite que la démocratie était installée par le vote et les urnes. Ennahda a été assez intelligent pour ne pas aller seul au gouvernement, mais pas assez pour maintenir ses alliés en jeu, et faire une coalition plus élargie, avec le 18 octobre. »

## MAINTENIR UN PROJET COMMUN POUR ÉVITER L'IMPLOSION

Les revirements font en outre peser un risque sur l'unité de l'organisation. Début 2014, Fattoum Attia crée un incident à l'Assemblée avec une proposition d'article de la Constitution, qui consacre « la liberté de travail et d'entreprendre ».

« C'était pour éviter notamment que des grévistes fassent pression sur des gens qui souhaitent travailler. Mes collègues trouvaient mon article très bon, et la présidente m'avait promis que le groupe le voterait, ce qu'ils ont fait. En face, les gauchistes (*sic*) ont commencé à hurler, et à quitter l'Assemblée. Alors la présidente a suspendu la séance, et reporté au lendemain. Ensuite, j'ai attendu trois, quatre jours pour présenter l'article sous une autre forme. Mais en réalité, tout se jouait en coulisse : Houcine Abbassi, le secrétaire général du syndicat UGTT, a dit qu'il était impensable de voter cet article. Alors Ennahda lui a proposé un marché : vous nous donnez les 3/5 pour le gouvernement de Mehdi Jomaa, au lieu de 2/3, et nous abandonnons l'article. Et lorsque l'article est passé en séance plénière la nuit du 26 au 27 janvier 2014, j'ai vu les députés nahdaouis quitter discrètement l'assemblée. Avec Ennahda, tout, absolument tout est marchandable. »

Ce soir-là, Fattoum Attia rentre chez elle à Hammamet, et appelle le président du groupe, Sahbi Atig :

> « Je lui ai dit clairement ce que je pensais : “Vous n’êtes pas un parti islamiste, vous ne connaissez rien de l’islam, car l’islam dit que lorsque vous donnez votre parole, il faut vous y tenir. Vous, vous êtes des menteurs.” Et j’ai raccroché. Ce fut mon dernier contact avec Sahbi Atig. »

Outre les pratiques qu’il soulève, cet incident met en lumière les différends idéologiques qui traversent Ennahda. À terme, le parti Ennahda lui-même n’est-il pas menacé par la scission, entre une aile dure représentée par Habib Ellouze (favorable à l’inscription de la charia dans la Constitution, idée rejetée par Ennahda dès le printemps 2012), et une autre, constituée notamment par la vice-présidente de l’Assemblée, Meherzia Laabidi, grande promotrice de la parité ? La question économique divise encore davantage le parti, entre les tenants d’une économie libérale et ceux attachés à la protection sociale et aux principes économiques de gauche. Rached Ghannouchi nie pourtant que son parti puisse à l’avenir se diviser :

> « Ennahda est un grand parti, constitué de tendances et de personnalités différentes. Il a une expérience dans la gestion des divergences. C’est un parti qui a trente ans d’existence, et ses dirigeants ont des liens très forts, nés des épreuves, de l’exil, de la prison et des persécutions. Quelles que soient leurs divergences, ils sont capables de trouver une façon de travailler ensemble. Et en dernier recours, ce sont les instances du parti qui tranchent, et non pas les leaders du parti. »

La vice-présidente Meherzia Laabidi minimise de son côté les difficultés auxquelles le parti risque d'être confronté, et la portée de ses désaccords avec Habib Ellouze :

> « Sur la justice sociale et le respect des libertés, Habib Ellouze et moi avons beaucoup en commun. C'est vrai, il représente plutôt l'aile conservatrice du parti, quand je suis moi de l'aile libérale. Mais nous sommes un parti qui a des institutions, et ces institutions fonctionnent. Revenons à un moment crucial, le débat sur le fait de mentionner la charia ou pas dans la Constitution, en mars 2012. J'étais parmi les élus qui ont dit : “Non, le mot charia est très confus, nous, nous voulons rassembler les Tunisiens. Et puis, la charia est déjà la source matérielle de nos lois.” M. Habib Ellouze voulait qu'on la mentionne. On a donc eu un bon débat, et lorsqu'on a voté dans le Majles choura, et que le vote l'a désavoué, je ne vous cache que je me suis posé la question sur ses intentions. Mais il a dit : “J'accepte le résultat du vote.” Un conservateur, oui, mais pourvu qu'il soit démocrate, cela ne me pose pas de problème… Nous disposons de structures démocratiques. Peut-être d'ailleurs la force de notre parti est-elle d'avoir ces deux tendances en son sein, à l'image de la Tunisie. »

En avril 2014, le parti a certes réussi une démonstration de force : le report du congrès, qui devait se tenir à l'été, est voté à une large majorité des adhérents, ce qui permet à la fois au parti de revendiquer près de 40 000 militants, et de faire la démonstration de sa capacité de mobilisation. Mais d'autres considérations ont poussé la direction à envisager ce report après les élections.

> « Il y a deux lectures sur le report du congrès, juge Seif Trabelsi, journaliste, issu d'une famille de militants nahdaouis

historiques et sympathisant du parti. Un congrès, cela coûte cher, d'autant que pour Ennahda, c'est une grosse machine qu'il faut mettre en route, les mécanismes sont assez compliqués, il doit y avoir des réunions thématiques dans chaque section. C'est un souci de démocratie interne et de légitimité de l'appareil. On multiplie les débats. Le report, c'est donc aussi une manière d'éviter les divisions au sein du parti. »

L'ultime défi, et raison du report du congrès, c'est la nécessité pour Ennahda de conserver une organisation unie, quand beaucoup de partis tunisiens ont explosé et perdu l'essentiel de leurs députés au cours des deux dernières années. Or, début mai 2014, trois députés de l'aile dure du parti ont annoncé qu'ils quittaient le bloc.

« Ennahda n'a pas beaucoup de poids sur les individus, juge Karim Azouz. Quelqu'un comme Habib Ellouze, Ennahda n'arrivera ni à le faire taire ni à le faire changer de discours. La discipline du parti qui existe fait qu'Ellouze admet cependant que son discours est minoritaire, sur le principe : "Je dis ce que je veux, mais je ne dis jamais que c'est Ennahda qui dit cela." Et quand Ennahda a décidé de voter la Constitution, je proteste, mais je vote la Constitution. Et cette liberté de parole est pensée, aussi bien pour conserver une cohésion en interne que pour donner l'image d'une organisation multiple et démocratique en externe. »

Le parti insistera ainsi auprès de Fattoum Attia pour qu'elle reste inscrite comme membre du bloc d'Ennahda à l'Assemblée, même si elle a fait part de son souhait de démissionner à de nombreuses reprises depuis la fin de l'année 2012. La députée restera finalement inscrite à l'ANC comme

faisant partie du groupe parlementaire nahdaoui, mais s'abstiendra sur la plupart des textes.

> « Ils [les trois députés démissionnaires en mai] m'ont appelée, témoigne alors Fattoum Attia. Ils voulaient que je fasse de même m'expliquant qu'Ennahda n'était plus le parti islamique qu'ils avaient connu. Mais je n'ai plus déposé de démission. À quoi ça sert ? Les travaux de l'Assemblée seront bientôt achevés, et je n'ai pas l'intention d'appartenir à un autre bloc. Plusieurs représentants du parti sont par ailleurs venus me voir pour me dire de rester, que c'était important pour eux. Et ils m'ont toujours respectée. »

Entre ces tiraillements internes et la perspective des prochaines élections, il apparaît essentiel pour la direction d'Ennahda de donner l'image du parti le plus fort et uni possible autour d'un projet de société qui définit comme priorité la défense du processus démocratique – alors même, on l'a vu, que le parti a refusé en bloc de voter l'article 167 pour exclure les anciens dirigeants de la dictature du processus électoral – et des libertés publiques.

> « La situation est nouvelle, affirme Meherzia Laabidi. Nous sommes en train de faire en Tunisie un parti à référence islamique, qui a gouverné avec deux partis, l'un libéral-démocrate, l'autre social-démocrate. Moi, j'appartiens à une génération de Tunisiens, qui, étudiants, étaient dans la mouvance Itijah islami, Mouvement de la tendance islamique. De même, ma famille était proche d'Itijah, puis d'Ennahda. Ma belle-sœur fut l'une des prisonnières politiques appartenant à Ennahda, comme mon beau-frère. Mon père, en tant qu'imam et président d'association, a subi les représailles du régime de Ben Ali. Le fait d'avoir vécu en France a certes influé sur ma façon de voir le monde, de

comprendre ma religion et la relation politique-religieux. Je prends ce que j'ai, ma forte conviction dans la démocratie mais aussi mes valeurs musulmanes, pour faire de la politique. Ennahda a fait entrer quarante-deux femmes à l'ANC. Pourquoi militer dans un parti comme Ennahda ? Parce qu'il a un projet sociétal, une représentation et une représentativité un peu partout sur le territoire tunisien. C'est une chance pour la Tunisie, un parti aussi implanté, dans une phase aussi sensible. Comment aurions-nous dépassé la crise du 25 juillet 2013 [date de l'assassinat de l'opposant politique Mohamed Brahmi] sans cela ? S'il n'y avait pas un parti pondéré, avec un leadership raisonnable comme Ennahda, la Tunisie aurait sombré dans la violence. Nous avons été les gardiens de la paix sociale, et un rempart contre la violence. »

Capitalisant autant que possible sur le vote de la Constitution, et faisant fi du bilan des gouvernements Ennahda, les cadres du parti adoptent ce vocabulaire pour se projeter vers les prochaines élections. Avec succès : durant la campagne électorale, Ennahda fait le plein à chaque réunion, réunissant notamment plus de 10 000 personnes à Sidi Mansour, le 18 octobre 2014, en banlieue de Sfax. « Nous avons fait peu, mais nous ferons encore plus une fois réélus », affirme ce jour-là Rached Ghannouchi devant ses militants, avant de conclure, une fois de plus, sur la nécessité de mettre en place un gouvernement d'union nationale.

« Ennahda considère que sa mission historique est de sécuriser la transition, qu'il devienne incontestable que la Tunisie se gouverne démocratiquement, qu'il y ait des élections qui donnent lieu à des gouvernements légitimes, c'est le cœur du projet d'Ennahda, explique Karim Azouz. Nous avons gagné une manche, mais pas encore la bataille. Il y a encore

des gens en Tunisie qui disent : “Ben Ali, c’est un dictateur, etc. Mais malgré tout, c’est moins pire que les sauvages qui nous gouvernent aujourd’hui.” Pour eux, il y a une dimension identitaire, psychologique, qui fait qu’ils n’admettent pas qu’Ennahda puisse gouverner. Un peu comme la droite française, qui a toujours considéré que Mitterrand était illégitime, et s’estimait propriétaire du pouvoir. C’est seulement avec Jospin que l’alternance a vraiment été acceptée. Nous, nous n’en sommes pas encore là. Quand vous discutez avec ces gens, ils disent : “Ennahda a gagné les élections parce qu’ils ont donné des moutons.” Ce refus de la réalité fait qu’il y a encore un risque d’un retour en arrière. Quand vous êtes structurellement minoritaire, comme l’est Ennahda, si vous ne réfléchissez pas à la question de la minorité, et du rapport de la minorité à l’Autre, vous allez au-devant de problèmes. Or le fait que nous soyons le plus grand parti ne veut pas dire que nous soyons majoritaires. L’électorat conservateur est majoritaire en Tunisie. Mais tout l’électorat conservateur n’est pas Ennahda. »

À cette analyse la députée (Afek) Rym Mahjoub oppose cependant son inquiétude face à un projet de société nahdaouie qu’elle ne cerne pas :

« Pour moi, il y a trois groupes dans Ennahda. Les modérés, ceux à qui l’on peut parler, des gens très bien, comme Meherzia Laabidi. Il y a aussi des gens comme Habib Ellouze, très à droite et conservateurs, dont le projet de société est une menace pour nos valeurs. Et puis, il y a les indéterminés. Quelqu’un comme Sahbi Atig, je ne sais pas ce qu’il pense. Ce qu’ils veulent vraiment, ce n’est pas encore clair. »

Pour Karim Azouz, ce projet de société concerne la sécurisation de la place de l’islam au sein de la société tunisienne :

« L'autre aspect du projet, c'est la dimension "réconciliation avec l'identité". Refermer la parenthèse bourguibiste de la confrontation avec l'islam et ses fondements, ce que la partie conservatrice de la Tunisie a vécu comme une importation de conseils occidentaux. Il ne s'agit pas bien sûr de remettre en cause le CSP (code du statut personnel, qui rassemble l'ensemble des acquis de la femme tunisienne), mais il faut se rappeler qu'il n'y a pas longtemps encore, le fait pour une femme de se voiler pouvait lui causer beaucoup de torts. Cela ne doit plus jamais arriver. »

Pragmatique, capable de s'adapter à une situation de crise politique intense récurrente qu'il n'a pas anticipée, de retourner à son avantage une forte polarisation de la scène politique, Ennahda a cependant affiché ses limites. Incapable de gérer l'appareil d'État postrévolutionnaire tout en faisant progresser les objectifs qui ont porté la révolution tunisienne (justice sociale, rééquilibrage du développement régional, lutte contre la corruption et les abus contre les libertés publiques), sa gestion des affaires avec ses alliés, le CPR et Ettakatol, ne doit pas manquer d'interroger sur sa capacité à gouverner de manière collégiale, dans la perspective de nouvelles alliances postélectorales. Ce même pragmatisme loué par la communauté internationale lors de l'adoption de la Constitution a d'ailleurs eu pour corollaire de spectaculaires renoncements, tel celui sur la loi d'immunisation de la révolution, qui permet aux anciens responsables de la dictature de se présenter au second scrutin de l'histoire de la Tunisie postrévolutionnaire.

La stratégie de dialogue avec l'ancien régime et Nida Tounes peut ainsi s'avérer très périlleuse pour une Tunisie qui n'a pas effectué de réforme de fond de son appareil judiciaire et sécuritaire depuis la chute de la dictature. Une

Tunisie où le réseau de clientèle de l'ancien régime peut encore être réactivé pour éviter l'éclosion d'une démocratie pluraliste. De la capacité de la Tunisie à faire émerger une troisième force pour sortir de ce tête-à-tête entre Ennahda et l'ancien régime dépend aujourd'hui la poursuite de l'expérience de construction démocratique tunisienne.

111. « La promesse du “modèle tunisien” » éditorial du *Monde* du 10 janvier, alors que la Constitution ne sera adoptée que seize jours plus tard, http://www.lemonde.fr/a-la-une/article/2014/01/10/la-promesse-du-modele-tunisien_4345950_3208.html.
112. Entretien avec l'auteur, mai 2014.
113. Arrivé en seconde position aux élections législatives, Ennahda obtient 69 sièges (contre 89 en 2011), quand le parti vainqueur, Nida Tounes, en remporte 86 sur les 217 que compte l'Assemblée nationale tunisienne.
114. Voir *La Révolution confisquée. Enquête sur la transition démocratique en Tunisie*, Pierre Puchot, Sindbad/Actes Sud, 2012.
115. François Burgat, *L'Islamisme au Maghreb*, Paris, Payot & Rivages, 2008, pour l'édition augmentée, p. 226 ; Éditions Khartala, 1988, pour l'ouvrage original. La question de la nature du lien de Rached Ghannouchi ou d'Ennahda avec les Frères musulmans égyptiens présente, à notre sens, peu d'intérêt, du moins depuis la révolution de 2011, puisqu'il n'existe aucune structure opérante, programmatique et contraignante qui réunisse l'ensemble des partis ayant développé un lien avec les Frères musulmans égyptiens au cours de leur histoire. L'agenda et les choix politiques d'Ennahda demeurent, comme on le verra dans ce chapitre, fonction des orientations décidées en interne par le bureau exécutif, le Majles choura et la direction du parti.
116. Accusation qui sera corroborée par le dirigeant nahdaoui Salah Karkar, cité dans l'ouvrage *Notre ami Ben Ali*, paru en 1999 aux Éditions de la Découverte.
117. Entretien avec l'auteur, janvier 2014.
118. Disponible en ligne : http://www.nachaz.org/index.php/fr/textes-a-l-appui/politique/102-2012-09-11-12-11-20.html.
119. Homme d'affaires basé à Londres, ancien d'Ennahda avant sa démission du parti en 1992. Accusé alors de se rapprocher du président

Ben Ali, il démentira pas la suite tout lien avec le régime. Président de « La Pétition populaire pour la justice et le développement », qui arrivera en quatrième position avec 19 sièges lors des élections de 2011.

120. Entretien avec l'auteur, mai 2014.

121. *L'Islamisme au Maghreb*, *op. cit.*

122. Lire notamment l'article « Dans le sud de la Tunisie, le pouvoir réprime la contestation dans le sang », paru le 8 juin 2008 sur Mediapart : http://www.mediapart.fr/journal/international/080608/dans-le-sud-de-la-tunisie-le-pouvoir-reprime-la-contestation-dans-le-sa.

123. Pierre Puchot, *Tunisie. Une révolution arabe*, Paris, Galaade Éditions, 2011.

124. Pour un récit circonstancié de la campagne électorale d'Ennahda en 2011, voir le chapitre « Tous contre Ennahda », *in* Pierre Puchot, *Tunisie, la révolution confisquée*, *op. cit.*

125. Entretien avec l'auteur, février 2014.

126. Lire notamment son entretien publié par *Rue 89* en décembre 2013 : http://rue89.nouvelobs.com/2013/12/25/ghannouchi-modele-tunisie-les-pays-scandinaves-248541.

127. Entretien avec l'auteur, mai 2014.

128. Entretien avec l'auteur, mai 2014.

129. Secteur clé sous Ben Ali, les services antiterroristes tunisiens étaient organisés selon le modèle suivant : de 2001 à 2007, le bureau de renseignement antiterroriste (DPAT, pour Direction de prévention antiterroriste) dépendait de la Direction de la sûreté de l'État (équivalent de la DST française). Après les attaques terroristes de Soliman en 2006, la DPAT a été dotée d'un effectif de 700 personnes et détachée de la Sûreté pour devenir une direction centrale au sein du ministère de l'Intérieur. Jusqu'en 2007, après la fusillade de Soliman, la brigade antiterrorisme (BAT) était seule responsable de l'intervention. Brigade multidisciplinaire (intervention, traitement des explosifs, etc.) dans la lutte antiterroriste, elle dépend de la Direction générale des unités d'intervention. En 2007, elle obtient une augmentation de ses effectifs, puis est soutenue par la création de la BNDNE (Brigade nationale de détection et de neutralisation des explosifs). À cette date, la BNIR (Brigade nationale d'intervention rapide) intègre en son sein les commandos d'intervention qui ne dépendent pas de la BAT. Ensemble, ces trois brigades (BAT, BNDNE, BNIR) donnent alors naissance à la Direction antiterroriste des unités d'intervention, dotée au total d'un effectif de 1 700 personnes, et chargée d'intervenir sur tout le territoire tunisien en cas de situation de crise.

130. « Libyan Strongman Battles Militias for Control », *New York Times*, 28 mai 2014 : http://www.nytimes.com/2014/05/29/world/africa/libyan-strongman-battles-militias-for-control.html?_r=1.

131. Cette partie s'inspire du travail d'enquête mené par l'auteur pour Mediapart sur la réforme du ministère de l'Intérieur tunisien entre 2011 et 2014, que complète le chapitre 2 de *La Révolution confisquée*, *op. cit.*

132. Créées à l'origine pour protéger les populations au lendemain du départ de Ben Ali, à l'initiative de l'UGTT, ancien syndicat unique, et d'associations et de partis politiques à tendance de gauche, les Ligues de protection de la révolution sont des comités de quartier qui ont notamment protesté contre le premier gouvernement de Mohamed Ghannouchi – l'ancien Premier ministre de Ben Ali, en janvier 2011. En 2012, ces ligues se sont reformées, et certains membres ont été identifiés aux côtés de la police lors de la répression de la manifestation du 9 avril 2012. Les Ligues de protection de la révolution sont finalement dissoutes après une décision du tribunal de première instance de Tunis en mai 2014. Pour plus de détails, lire l'article de la journaliste Julie Schneider : http://www.lepoint.fr/monde/controverses-autour-de-la-ligue-de-protection-de-la-revolution-tunisienne-11-11-2012-1527607_24.php, et son témoignage sur la répression du 6 avril : http://www.lepoint.fr/monde/j-ai-ete-frappee-par-les-policiers-tunisiens-09-04-2012-1449822_24.php.

133. http://nawaat.org/portail/2013/03/20/repression-a-siliana-le-rapport-de-la-commission-accable-les-forces-de-lordre/.

134. Le principal groupe salafiste jihadiste tunisien, Ansar al-Charia, revendique plusieurs dizaines de milliers de membres, selon son principal dirigeant, Abou Ayad, passé dans la clandestinité en septembre 2012. Dans son rapport publié en février 2013, l'ONG International Crisis Group évalue le « nombre de citoyens tunisiens qui partagent les convictions salafistes scientifiques et surtout jihadistes » à environ 50 000. Les estimations des services de renseignements tunisiens leur accordent entre 5 000 et 10 000 sympathisants, recrutés majoritairement dans les quartiers populaires. Sur 5 000 mosquées que compte la Tunisie, 10 % sont tenues, du moins jusqu'au début de l'année 2014, par des imams proches de groupes de ce type. De son vrai nom Seifallah Ben Hassine, le chef d'Ansar al-Charia, Abou Ayad, est un ancien combattant de la guerre d'Afghanistan. Proche d'Abou Qatada, un idéologue d'Al-Qaida, Abou Ayad a créé, dès 2000, le Groupe des combattants tunisiens (GCT), une organisation considérée comme terroriste par le Conseil de sécurité des

Nations unies. Arrêté en 2003 en Turquie, puis extradé en Tunisie, Abou Ayad a été condamné à quarante-trois ans de prison, avant d'être relâché après la révolution, mais bien avant la prise de fonction du gouvernement mené par Ennahda.

135. Diffusée le 9 octobre 2012, la vidéo est disponible en ligne à l'adresse suivante : https://www.youtube.com/watch?v=YlkvRiOZfL4.

136. http://www.hrw.org/fr/news/2012/10/29/tunisie-le-renvoi-massif-de-magistrats-porte-un-coup-l-ind-pendance-de-la-justice.

137. http://www.leaders.com.tn/article/jomaa-revision-des-nominations-120-nouveaux-delegues?id=14081.

138. Cité ici par la radio tunisienne Jawara FM.

139. On pourra prendre connaissance de la fiche du député sur le site Marsad, mis en place par l'ONG indépendante Bawsala (« La Boussole », en arabe) : http://www.marsad.tn/fr/deputes/4f4fbcf3bd8cb56157000018.

140. Entretien avec l'auteur, février 2014.

141. Article 46 de la Constitution tunisienne : « L'État s'engage à protéger les droits acquis de la femme, les soutient et œuvre à les améliorer. L'État garantit l'égalité des chances entre la femme et l'homme pour assumer les différentes responsabilités et dans tous les domaines. L'État œuvre à réaliser la parité entre la femme et l'homme dans les conseils élus. L'État prend les mesures nécessaires afin d'éradiquer la violence contre la femme. » On pourra consulter l'ensemble du texte constitutionnel à l'adresse suivante : http://www.marsad.tn/fr/constitution.

142. On pourra retrouver à cette adresse l'intégralité de cet entretien avec Rached Ghannouchi : http://www.youtube.com/watch?v=Khi7XZPFixk&feature=player_embedded.

143. Entretien avec l'auteur, mai 2014.

144. Rached Ghannouchi : « La Tunisie a besoin d'un gouvernement d'union nationale », entretien publié sur Mediapart le 29 mai 2014. http://www.mediapart.fr/journal/international/290514/rached-ghannouchi-la-tunisie-besoin-d-un-gouvernement-d-union-nationale ?page_article=4.

# MAROC : LE COÛT POLITIQUE D'UNE INTÉGRATION SOUS CONTRAINTES

**PAR HAOUES SENIGUER**

Il n'est jamais d'unicité des objectifs dans une organisation, qu'elle soit islamiste ou non. La trajectoire des islamistes du Parti de la justice et du développement (PJD) est absolument indissociable de la morphologie et des stratégies déployées depuis plusieurs décennies par le personnel [145] du régime monarchique marocain, en vue de contrôler l'État et de juguler les oppositions. Aussi ce parti, qui n'est pas complètement homogène du point de vue générationnel, de celui du parcours de ses militants, dirigeants et de celui des options idéologiques présentes ou passées des uns et des autres, évolue incontestablement. Il n'est pas figé. Mais le PJD comporte assurément des invariants sur le plan de la doctrine générale, tantôt explicites, tantôt implicites, en fonction de la séquence temporelle dans laquelle sont pris le parti et ses membres. Surtout, il a face à lui un corps, politique et social – la monarchie –, dont l'attitude et les choix dictent l'essentiel de la stratégie sans qu'il ne perde pour autant sa totale autonomie.

Le Parti de la justice et du développement est un mouvement à « référentiel islamique ». C'est ainsi qu'il se présente et se définit dans les textes internes et la communication publique. Il est légaliste, c'est-à-dire qu'il reconnaît les institutions établies et dit vouloir agir dans les limites du droit ou de la loi. Sa création officielle date de 1997, après qu'une fusion eut lieu entre une partie du Mouvement unicité et réforme (MUR), dont seront issus la plupart des

membres du PJD, et le Mouvement populaire constitutionnel démocratique (MPCD) d'Abdelkrim Khatib (1921-2008). Cette personnalité importante du champ politique national, qui a ainsi accueilli, sous conditions, des islamistes au sein de son organisation partisane alors en état de décomposition avancée, était à la fois un ancien membre actif de la lutte anticoloniale et un proche du Palais. Dès lors, le PJD devenait un atout à la fois pour le roi, qui souhaitait séduire et contrôler de l'intérieur les islamistes, et pour les islamistes, qui souhaitaient, eux, gagner les faveurs du roi aux fins de réussir pour la première fois de leur histoire une intégration institutionnelle sans heurt. A. Khatib posa trois conditions préalables, qui elles-mêmes reproduisaient les recommandations du Palais : le refus de la violence, l'islam comme cadre de référence général et l'acceptation de la monarchie avec son corollaire, la commanderie des croyants :

> « Il y eut grosso modo deux à trois grandes périodes. La première [entre 1970 et 1980, ndla] : les convictions religieuses n'étaient pas prises en compte par le milieu politique. Nous pensions fermement que nos convictions religieuses devaient être appliquées ; ce qui a débouché sur la création de mouvements clandestins. Deuxièmement, au début des années 1980, ce fut la première grande révision. On comprit que loin de la légalité, on courait des risques inutiles [146]. »

Le nombre d'adhérents est, à ce jour encore, approximatif ; il était de l'ordre de 10 à 15 000 entre 1997 et 2011. Mais le nombre aurait quasiment doublé depuis 2012, atteignant les 23 000 adhérents [147]. Cela s'explique principalement par l'accession au gouvernement du PJD, créant de cette façon un appel d'air chez les personnes désireuses de connaître une mobilité sociale ascendante en rejoignant les

rangs de l'organisation, pas nécessairement, du reste, par conviction idéologique.

Le parti refuse systématiquement de communiquer les chiffres réels alors qu'il existe un fichier d'adhérents. Le nombre de sympathisants serait beaucoup plus important, mais là aussi aucun chiffre officiel ne filtre. En outre, le parti fait la distinction entre « membre actif » et « membre associé », préférant coopter ses futurs adhérents suivant des modalités qui rappellent celles des mouvements d'extrême gauche préparant « l'homme nouveau » sur des critères d'ordre, de rigueur et de dévouement entier au parti :

> « On ne rentre pas au PJD comme cela. Au maximum, on a dans les 10 000 adhérents [en 2006, ndla] mais avec de grandes capacités de mobilisation et d'absorption. Cela ne sert à rien de distribuer des cartes à des gens que vous ne pouvez pas tenir. Il faut que vous soyez parrainé par deux personnes. Ce n'est pas la direction qui attribue les cartes mais cela se décide localement. Vous n'intégrez pas, vous n'entrez pas directement dans le parti. Il faut compter un ou deux ans en fonction de votre assiduité, de votre militantisme, avant de prétendre devenir adhérent. La sélection est très stricte [...] Il existe en fait deux cartes. Il y a l'adhérent et l'associé. L'associé se joint aux travaux du PJD, et si l'on remarque son travail, son assiduité, son sérieux, on lui délivre la carte. Cela ne sert à rien de donner la carte pour la carte. Le Maroc est militant [148] ! »

Le MUR travaille de concert avec le PJD puisque le lien entre les deux structures est aussi bien historique qu'idéologique. L'association est aujourd'hui un relais indispensable du parti en ce qui concerne les activités de prédication dans le pays et de socialisation religieuse des futurs militants du parti :

> « Le MUR, eh bien, c'est la souche mère ! C'est elle qui est à l'origine de la greffe du PJD dans le MPCD, mais après il y a eu de nombreuses ramifications [...] Initialement, 95 % du PJD venaient du MUR, d'autres venaient du MPCD fondé en 1967. Après, il y a eu élargissement [149]. »

Le bureau exécutif du MUR [150] est composé de 25 membres. Il se trouve qu'un certain nombre d'entre eux sont également membres du PJD et/ou aussi des ministres. On y trouve même un conseiller auprès du chef du gouvernement, Abdelillah Benkirane : il s'agit d'Abdel Rahim Cheikhi. Pour le reste, on peut remarquer la présence de Mustafa al-Khalfi, ministre de la Communication, d'Abdellah Baha, ministre d'État ou de Mohamed Yatim, cadre influent du PJD.

La philosophie du mouvement est, entre autres, consignée dans le « Pacte » (*al-mithaq*), réédité en 1999 [151] : parmi les « finalités et les buts » poursuivis par l'association, il y a « l'instauration de la religion au niveau de l'individu, l'instauration de la religion au niveau de la famille, l'instauration de la religion au niveau de la société, l'instauration de la religion au niveau de l'État, l'instauration de la religion au niveau de la Oumma, la contribution à l'unification de la Oumma islamique, la contribution à améliorer la situation des musulmans, etc. ».

## S'INSÉRER DANS L'ESPACE POLITIQUE MAROCAIN

Au Maroc, le roi n'est pas seulement le chef de l'État, il est aussi le commandeur des croyants. Ce titre comporte une forte symbolique en ce qu'il est une réminiscence du califat islamique et des premiers califes dits « bien guidés », qui ont régné sur des territoires plus ou moins vastes du *Dar al-*

*islam* (la maison de l'islam), cumulant attributs politiques et religieux. Cela confère de la sorte au souverain une forte dimension charismatique. Par ailleurs, la monarchie est désignée, dans le discours savant ou non, par des dénominations ayant valeur de synonymes, à l'instar de « Makhzen », qui réfère davantage à l'administration ou à la bureaucratie royale, ou de « Palais ». De la sorte, le roi est volontiers confondu avec la monarchie, le Palais ou le Makhzen dans leur ensemble, dont il serait au fond la figure de proue ou, pour matérialiser une certaine propension à la personnalisation du pouvoir qui existe bel et bien dans les régimes autoritaires tels que le Maroc, le point de cristallisation. Or ce type d'énoncés n'est pas toujours exempt de relents essentialistes qui occultent les rapports de force et les conflits à l'intérieur de ces différents groupes sociaux qui interagissent constamment, à l'image d'un jeu d'échecs : les rapports sociaux ne sont pas seulement verticaux (un ordre est donné, le sujet exécute), ils sont aussi horizontaux, de sorte que le roi lui-même est amené à négocier. L'espace politique marocain, à l'image d'autres espaces politiques dans d'autres contrées et aires culturelles, donne lieu à des coups, des à-coups et des contre-coups, dans le cadre d'interactions constantes entre les différentes parties prenantes à la compétition pour le pouvoir. Aussi, la question du pouvoir et de la domination étant essentiellement d'ordre relationnel [152] (Crozier, Friedberg, 1977), nous essaierons de mettre en évidence six hypothèses étroitement imbriquées, qui illustrent cette donnée sociologique précédemment décrite.

Ces hypothèses, qui ne sont ni exhaustives ni exclusives les unes des autres, s'attachent justement à prendre en compte les interrelations : d'une part, les acteurs politiques légitimistes, au premier rang desquels les islamistes du PJD, tiennent généralement un discours d'engagement

démocratique. Pourtant, ils n'en assument pas, aussi bien au plan idéologique qu'au plan de l'action publique, les conséquences sociopolitiques, en raison d'une prédominance de logiques et de pratiques sociales sous-tendues par « la Constitution implicite » dérivée de l'article 19 de la loi fondamentale marocaine [153] (Constitution de 1996) : « Le Roi, Amir al-Mouminine. Représentant suprême de la Nation, Symbole de son unité, Garant de la pérennité et de la continuité de l'État, veille au respect de l'Islam et de la Constitution. Il est le protecteur des droits et des libertés des citoyens, groupes sociaux et collectivités. Il garantit l'indépendance de la Nation et l'intégrité territoriale du Royaume dans ses frontières authentiques. » Cet article est la véritable épine dorsale de tout le système politique. Il est un serpent de mer qui oblitère l'équilibre du pouvoir entre élus et non-élus. Pis, la conception partagée du pouvoir, aussi bien du roi que de cette catégorie spécifique d'islamistes que sont les acteurs du PJD, participe d'une vision néopaternaliste de la gestion de la cité, qui peut prendre tantôt des accents religieux, tantôt des accents profanes (le roi est associé au père de famille dont les sujets/citoyens seraient les enfants). D'autre part, le PJD, on le verra, évolue sous un faisceau de contraintes à la fois structurelles et conjoncturelles, qui influent durablement sur ses inclinations. Par ailleurs, et c'est la conséquence directe de ce qui précède, le PJD est tiraillé entre deux dynamiques a priori contradictoires, qui sont de plus en plus visibles depuis son accession au pouvoir, à l'issue des élections législatives du 25 novembre 2011, à savoir, d'un côté, une dynamique de préservation de l'intégrité idéologico-religieuse qui constitue l'ossature du mouvement, c'est-à-dire la singularité de son identité, et, de l'autre, une dynamique plus pragmatique, faite de compromis avec le reste du spectre politique ; ce qui ne va pas sans susciter des

tensions internes et certaines reconfigurations doctrinales éminemment contrastées ou ambivalentes.

Pour certains observateurs marocains, en particulier la constitutionnaliste Rkia el-Mossadeq, le PJD concourrait, dans le cadre de l'espace constitutionnel et le jeu politique établi, à l'intégration du paradigme dialectique « maître et disciple », notamment dans son rapport au roi [154]. En d'autres termes, plus les membres du parti islamiste accréditent et magnifient la dimension religieuse du lien indéfectible unissant le roi et ses sujets (la fameuse *baya*, ou allégeance), plus ils renforcent, accompagnent et légitiment, ce faisant, le contrôle social de la monarchie sur les sociétés civile et politique. À ce titre, si l'on adopte un modèle sociologique génétique du parti politique, sans néanmoins verser dans une vision déterministe ou mécaniste de l'histoire, les conditions mêmes de formation et d'entrée négociées du PJD dans l'arène politique légale en 1996-1997, et ce, après plus d'une décennie d'essais avortés (entre 1980-1981 et 1996-1997), éclairent d'un jour nouveau la position très ambivalente de la majorité de ses dirigeants et de la base au moment des protestations populaires dans le monde arabe en général, et au Maroc en particulier, à l'hiver 2011 [155]. Enfin, et c'est peut-être une tendance commune à l'islamisme sunnite arabe, les islamistes légalistes marocains, évoluant sous les auspices ou à l'intérieur d'un régime autoritaire apparemment solidement établi, sont, ou deviennent eux-mêmes, un vecteur d'autoritarisme, essentiellement porteurs d'un projet conservateur au plan moral, libéral au plan économique, et, bien sûr aussi, incarnant un mouvement contre-révolutionnaire. Toutefois, dans la configuration gouvernementale actuelle, de nombreux postes stratégiques échappent au PJD. Ils sont plutôt confiés à des hommes du Palais et/ou à d'autres partis de la coalition : les Affaires

étrangères, le Commerce et l'Industrie, l'Économie et les Finances, le secrétariat général du gouvernement, l'Agriculture, l'Éducation et l'administration de la Défense.

## LES ISLAMISTES LÉGITIMISTES MAROCAINS AU PRISME DES RÉVOLTES ARABES DE 2010-2011 : UN RÉVÉLATEUR POLITIQUE

Le mouvement islamiste marocain, dans son versant légitimiste et dont le PJD est le cas paradigmatique, puisqu'il s'agit de la première grande formation de l'islam politique à avoir intégré au Maroc le champ politique institué, est passé par trois étapes, lesquelles ne sont toutefois pas nécessairement hermétiques les unes vis-à-vis des autres et définitivement irréversibles, en ce sens qu'elles peuvent quelquefois se superposer : la période d'avant l'intégration institutionnelle de 1997-1998, avec notamment des questions théoriques importantes portant sur les perspectives politiques à venir et l'éventuel coût symbolique de la normalisation ; l'intégration parlementaire avec la nécessité de procéder à des révisions idéologiques, en particulier concernant les rapports entre politique et religion ; puis la phase en cours, à savoir le passage par le gouvernement et la question de « la construction de la raison politique », conséquence de la nouvelle fonction de gestionnaires de la chose publique avec toutes les interrogations y afférentes, parmi lesquelles : Qu'est-ce que l'État ? Quels en sont les instruments de gestion ? Quels sont les instruments de la décision politique ou des politiques publiques ? Comment élaborer les règles de travail, de sorte à s'adapter à tous ces paramètres et aux transactions avec les acteurs internationaux [156] ? Ces questions sont posées avec en toile de fond une préoccupation lancinante : « Comment préserver le projet islamiste ? » devant tant de changements de position ? Autrement dit, il y a un dilemme auquel est

irrésistiblement confronté le PJD : renforcer sa popularité, sa crédibilité auprès du roi, de la population (notamment francophone, francophile et sécularistes) et des partenaires étrangers, sans sacrifier néanmoins sa singularité, en d'autres mots sa dimension islamique engagée, et sa base sociale conservatrice. Qu'est-ce que cette singularité sinon effectivement le fait de porter un projet « islamiste » dans lequel l'islam est élevé au rang de cause et de fin de la mobilisation sociopolitique, économique et culturelle.

L'une des conséquences de l'institutionnalisation du PJD, caractéristique de ce que le sociologue français Pierre Bourdieu qualifie dans ses travaux d'« effet de champ », se lit notamment au travers de la distinction, quoique celle-ci ne soit pas toujours évidente, des activités politiques, dont les membres du parti se chargent, et des activités plus religieuses, dont le MUR s'occupe en priorité. C'est pourquoi le discours officiel des acteurs du parti est beaucoup plus sécularisé ou profane que celui des acteurs de l'association religieuse précitée, dans l'exacte mesure où chacun emploie les registres discursifs correspondant au champ auquel il appartient :

> « On a de moins en moins de slogans religieux dans notre discours. Je pense que plus nous nous approchons de la gestion, plus on se confronte à des problèmes qui sont concrets. Il y a des situations qui imposent d'élaborer des solutions pour mettre fin aux impasses dans lesquelles la société se débat. Face à cette situation, le discours général n'a pas de sens. Par exemple, en tant que président de commune, au Parlement ou face aux citoyens, si des gens viennent à nous en disant qu'ils rencontrent des problèmes de transport, etc., que vais-je leur dire ? Dieu vous commande la patience ? Ce qui est important, c'est d'améliorer son discours pour offrir des solutions, des études sur ce qu'il faut faire

sans aucun doute, etc. Le discours ici se transforme en discours de gestion et non en discours prosélyte ! On est donc passé d'un discours de prosélytisme à un discours de gestion, de management, concret [157]. »

À cet égard, on pourrait parler de partage des rôles ou des fonctions, qui, une fois de plus, n'exclut en rien aussi bien les frictions ou désaccords internes que les interpénétrations organisationnelles et programmatiques. À titre d'exemple, l'expression « État islamique », aussi bien au PJD qu'au MUR, semble être délaissée au profit de celle d'« État civil ». Ce type d'État consiste moins en « une séparation » (*façl*) nette et définitive du politique d'avec l'apostolique, qu'en « une distinction » (*tamiyiz*) des deux sphères. En d'autres termes, « l'État islamique n'est ni un État religieux ni un État laïc ou séculier » : ce ne sont ni des hommes de religion sacralisés qui en assument la direction, ni des gestionnaires, coupés des oulémas, qui ne se préoccupent aucunement des normes morales individuelles ou collectives tirées des enseignements de l'islam. L'État civil se veut prétendument une voie médiane entre l'exclusivité du religieux sur le politique et de la supériorité du politique sur le religieux.

En outre, si particularité il y a au Maroc par rapport à d'autres pays qui ont connu l'effet de souffle des révoltes populaires, celle-ci tient pour l'essentiel à trois traits : d'abord, le roi, à la différence des chefs d'État Muammar al-Kadhafi pour la Libye, Zine el-Abidine Ben Ali pour la Tunisie, Ali Saleh pour le Yémen ou Hosni Moubarak pour l'Égypte, n'a pas polarisé sur sa personne la même défiance et le même rejet de la rue que ses homologues, compte tenu de la résonance symbolique de sa sacralité dans l'imaginaire collectif des Marocains, laquelle s'est construite au fil des siècles ; puis, le multipartisme, fût-il « contrôlé », instauré dès les premières années de l'indépendance (1956), a permis,

certes dans d'étroites limites, une expression politique dissonante à l'intérieur de l'arène parlementaire ; enfin, l'existence de gouvernements jouissant au moins d'une autonomie relative a permis l'expression publicisée de conflits à propos des orientations politiques et socio-économiques du pays. De ce point de vue, la pratique monarchiste de la réforme par anticipation, du reste volontairement appréhendée sous le prisme du « consensus », vise moins à porter à nouveau le système politique sur les fonts baptismaux, qu'à le réaménager à intervalles réguliers (depuis le début des années 1990) afin qu'il ne vacille pas, et ce, en désamorçant la conflictualité politique et les protestations sociales susceptibles de rendre friables les équilibres institutionnels. Ceux-ci reposent essentiellement sur la prééminence des acteurs clés de la monarchie que sont le roi, ses conseillers et les notables ruraux ou urbains. C'est précisément tout le sens de la réforme constitutionnelle adoptée le 1er juillet 2011, voulue et initiée par le souverain, c'est-à-dire par le haut, en contrôlant de bout en bout le processus, dans le prolongement de son discours du 9 mars de la même année [158]. À cet égard, le chercheur marocain, Younes Berrada, souligne que « la mobilisation autour du texte a reproduit des pratiques s'inspirant de modèles désuets d'"unanimisme caricatural" [...] Avec 98,5 % de oui et un taux de 73,46 % de participation, l'élan plébiscitaire n'a fait que se confirmer alors que le "Printemps arabe" était l'équivalent logique d'une population passée du silence "accusateur" à la revendication statutaire et contestataire [159] ». Il se trouve que la direction du PJD a activement approuvé et soutenu aussi bien le discours royal que le texte final. Mais les manifestants du 20 février [2011], une organisation hétéroclite, multisectorielle, composée aussi bien d'acteurs associatifs sécularistes, d'islamistes non légalistes, à l'instar du Mouvement justice et

bienfaisance de feu cheikh Abdessalam Yacine (1928-2012), de loin la force la plus importante de l'organisation, de sympathisants de gauche encartés ou non dans un parti politique, que de non-affiliés, en ont contesté et la forme et le contenu, car ils n'y trouvaient pas la réponse à leurs demandes [160] :

> « Le soulèvement du "20 février" a touché plus de quatre-vingts villes et une soixantaine de villages qui ont accueilli des dizaines de milliers de manifestants. Tous les slogans ont convergé vers la revendication d'"une réforme constitutionnelle, une mutation d'un Maroc des sujets à celui de citoyens égaux devant leurs droits et obligations, un État de droit basé sur le règne de la loi et de la justice sociale" […] Il y eut la revendication "d'un État civil et démocratique dont le régime est celui de la monarchie parlementaire où le roi règne mais ne gouverne pas", et l'appel à "l'arrêt de la répression, à la moralisation de la vie publique, à la garantie d'une distribution équitable des richesses, à un plan général de libéralisation des médias, à la mise en place d'un plan d'urgence pour l'emploi et l'éducation, à des mesures urgentes pour résorber la cherté de la vie et les fractures sociales, au regroupement du domaine public et à la restitution des terres aux paysans [161]" ».

En effet, la commission *ad hoc* chargée de faire des propositions pour la réforme constitutionnelle prospective a unilatéralement été nommée par le Palais en mars 2011 ; de plus, selon le politiste Mohamed Tozy, qui en faisait partie, ladite commission était dominée par un « penchant makhzénien [162] », autrement dit par des mécanismes de reproduction légale de l'hégémonisme royal dans la future Loi fondamentale et par conséquent aussi sur la vie institutionnelle et politique. Sur le fond, de l'aveu d'opposants

extraparlementaires et de manifestants, la Constitution pècherait sur plus d'un point par des manques distinctifs des régimes autoritaires : elle ne reconnaît pas la liberté de croyance et n'irait absolument pas dans le sens d'une monarchie parlementaire dans laquelle le roi régnerait sans gouverner. Or la mobilisation de rue portait aussi et surtout sur cette revendication nodale, laquelle conditionnerait la réalisation du reste des revendications concernant la lutte contre la corruption, la justice sociale, etc. En effet, le roi est un acteur politique et économique de premier plan mais sans aucune contrepartie juridique et politique. Il est, par conséquent, dans les deux sens du terme, irresponsable.

C'est pourquoi, la situation du PJD et du MUR, qui en est le prolongement apostolique, à cette période précise, relevait au mieux de l'ambiguïté, au pire de la contradiction, dans la mesure où il s'agissait de se couper ni de la monarchie ni des segments de la population qui se sont soulevés. En effet, plusieurs événements accréditent un tel constat : premièrement, la réaction relativement enthousiaste de la direction et de la base au moment des soulèvements populaires dans le monde arabe en général et, en même temps, une attitude beaucoup plus contenue et contrastée devant la séquence protestataire marocaine incarnée par l'irruption du mouvement du 20 février sur le devant de la scène politique. Bilal al-Talidi, qui est à la fois un cadre du PJD/MUR, un journaliste et un chercheur, restitue la position des organisations auxquelles il appartient. Nous la résumerons et en citerons de brefs extraits dans lesquels, clairement, les mouvements protestataires tunisien et égyptien sont valorisés, mais avec des mots légèrement différents selon qu'il s'agisse du PJD ou du MUR. Pour le MUR, dans un communiqué en date du 16 janvier 2011, il est écrit que la révolution tunisienne est « le fruit de la patience », couronnée « d'une

lutte pacifique contre l'injustice et la tyrannie sans être aspirée par la violence aveugle » ; « la réussite de la révolution tunisienne annonce la fin du régime dictatorial et la défaillance irrémédiable, ainsi que l'effondrement total, du modèle éradicateur, de l'évidement de ses ressorts [...] » ; « la leçon tunisienne » montre que « la véritable source des gouvernants est le peuple et que les régimes occidentaux sont incapables d'aider ou d'accorder une protection [aux régimes dictatoriaux, ndla] dès lors que le gouvernant a perdu la confiance de son peuple [163] ». Au sujet du soulèvement égyptien du 25 janvier 2011, le MUR déclare, dans un communiqué en date du 7 février 2011, qu'il constitue « le destin obligé après de longues décennies d'injustice, de corruption et de dictature [164] [...] » ; quant à la lecture des révoltes arabes par le PJD, elle n'est pas sensiblement différente de celle de son partenaire du MUR. Au sujet de la Tunisie, le parti, dans un communiqué du 17 janvier 2011, affirme que le soulèvement du peuple tunisien est « la conséquence de la politique du parti unique... bâtie sur l'intimidation et l'autoritarisme absolus, sur la répression, l'éradication et l'exclusion, auxquels s'ajoutent la fraude, l'étranglement des libertés, la violation des droits de l'homme, l'éradication du mouvement islamiste modéré et du reste des forces politiques d'opposition [165] [...] ». L'auteur rappelle également les positions prises à l'époque par Abdellilah Benkirane, secrétaire général du PJD, sur les cas tunisien et égyptien. Benkirane insistait sur deux principaux points : « la méthode dictatoriale et de contrôle est responsable de la congestion sociopolitique » ; « la préservation de la stabilité s'opère à travers le respect du choix démocratique [166] ».

Toutefois, le Maroc partage des maux sociopolitiques et socio-économiques très proches de ceux de la Tunisie de Ben Ali et de l'Égypte de Moubarak, de l'aveu même de membres

éminents du PJD tels que Bilal al-Talidi : « prédominance de personnes influentes et intéressées au détriment de la justice sociale, effondrement de la classe moyenne, accroissement du niveau de mécontentement social, absence d'encadrement social, importance des disparités socio-économiques et du chômage [167] ». Tout cela constituerait un « levain révolutionnaire », comme l'a prouvé le soulèvement de villes marocaines comme « Sidi Ifni, Sefrou, Tinghir, Laayoun, etc. » [168]. L'attitude du binôme PJD/MUR à l'égard du mouvement du 20 février fut un amalgame pétri de considération pour certaines des revendications qu'il portait, mais aussi et surtout de la méfiance, d'où le choix de mots très particuliers et frappés du sceau de l'ambivalence. L'accent est davantage mis sur « la légalité » que sur la légitimité : en effet, d'une part, le secrétariat général du parti islamiste reconnaît le droit à manifester « pour exprimer des demandes légales claires » et, d'autre part, il affirme « qu'il n'y a pas de sens à la participation à la manifestation du 20 février 2011 [169] ». En fait, il voulait profiter du climat hautement protestataire en vue de faire pression sur les autorités du pays et entraîner des réformes politiques, sans les risques inhérents à la participation physique dans la rue. Toutefois, la direction est demeurée très ambiguë (l'ambiguïté est aussi objectivement une ressource politique) sur les instructions à l'adresse de sa jeunesse en particulier. En effet, d'un côté, le secrétaire général, Abdelillah Benkirane, ou bien encore Mohamed Yatim, lui aussi membre du secrétariat général, ont demandé aux jeunes de leur parti de s'en tenir strictement à la décision centrale du PJD, à savoir la non-participation aux activités du mouvement du 20-Février ; de l'autre, dans une annonce datant du mardi 15 février 2011, le secrétariat général semblait vouloir « pousser les jeunes à se joindre aux activités avec pertinence [170] », cependant sans faire

nommément référence à la jeunesse du parti. Pourtant, la jeunesse du PJD, autrement dit la Jeunesse de la justice et du développement (JJD), s'était prononcée favorablement, le 17 février 2011 [171], avant une prise de connaissance tardive, selon le récit de Bilal al-Talidi, de l'annonce prohibitive du secrétariat général du parti, à une participation aux côtés des acteurs du mouvement du 20-Février, dans la mesure où leur mobilisation reflétait, selon elle, « la lutte démocratique », telle que mise en avant à l'occasion du 6e congrès du PJD en juillet 2008. Le parti islamiste, surtout à la tête, ne voulait pas se couper et de sa base ou de sa jeunesse, et d'une partie de la population mobilisée dans les villes du pays, d'où la position pour le moins confuse de ses cadres, lesquels craignaient en fait à la fois d'apparaître par trop du côté des défenseurs du statu quo et des élites politiques décriées par la rue, et d'être potentiellement en rupture de ban avec le Palais. Il est à noter, toutefois, que des cadres importants du parti islamiste ont pris fait et cause, sans aucune réserve, pour le mouvement du 20-Février, et ce, dès les débuts, à l'instar, entre autres, d'el-Habib Choubani, de Mustafa Ramid ou encore d'Abdelali Hamieddine [172]. Ces derniers étaient même a priori d'accord sur l'idée d'un roi qui règne sans gouverner. Ils furent rapidement pris en défaut par l'orientation royaliste qu'incarne parfaitement A. Benkirane. Si l'on ajoute la volonté ferme du JJD de s'impliquer dans les manifestations du 20-Février, contre l'avis du secrétariat général, alors on mesure combien une organisation, islamiste ou non, est traversée par des rapports de force internes et des clivages.

Au fond, ce qui prévaut au PJD, c'est « la stabilité » ou « la réforme dans le cadre de la stabilité » ; c'est la nature « des ambitions » de « réforme » qui, selon lui, doit impérativement être « légale », d'où l'appel réitéré à « des réformes

constitutionnelle et politique afin que soient rétablies la crédibilité du gouvernement, des institutions législatives, la préservation de l'indépendance de la justice, ainsi que la réforme du code électoral, qui puisse permettre une crédibilité retrouvée en les institutions et accroître leur efficacité [173] […] ». En d'autres termes, le parti islamiste refuse absolument de discuter publiquement des fondements ultimes du pouvoir central qui dominent la vie politique marocaine depuis l'indépendance. Cette base ou croyance sociale patiemment construite par Hassan II, et préservée ensuite dans ses lignes de force par Mohamed VI à partir de 1999, participe pleinement du fonctionnement autoritaire du régime monarchique que ne veut pas interroger publiquement la direction du parti. De ce point de vue au moins, c'est la crainte de voir les bénéfices politiques des révisions idéologiques, au moyen desquelles se sont opérés l'institutionnalisation et le rapprochement du PJD avec la monarchie, ainsi voler en éclats devant l'irruption d'un mouvement social concurrent, c'est-à-dire du 20-Février, qui a nourri la réticence des cadres islamistes. C'est ce qui justifiera, aux yeux des leaders du parti islamiste, la prise de distance avec les mobilisations de rue chapeautées par l'organisation en question. C'est la raison pour laquelle aussi s'est mis en place, au niveau de la direction du PJD, un discours officiel vantant progressivement et de plus en plus « la spécificité marocaine » ; une sorte de contre-exemple et d'antidote idéal aux situations révolutionnaires qui ont secoué le monde arabe avec parfois des violences et le chaos, à l'exemple de la Libye ou de la Syrie. Or c'est exactement ce type de discours que tient la monarchie, aux fins de dissuader les acteurs protestataires marocains d'aller jusqu'à remettre en cause les pouvoirs temporel et spirituel du souverain qui fondent précisément sa suprématie et celle de son appareillage

administratif dans un jeu politique sous étroit contrôle. Le parti islamiste privilégie donc la voie du « changement *dans* le régime » ou à l'intérieur du système politique, plutôt que celle de « changement *de* régime » ou de système politique, à l'extérieur du champ politique institué ; il opte aussi pour le statut d'« opposant *de* sa majesté » plutôt que celui d'« opposant *à* sa majesté », en vue de s'imposer comme un interlocuteur privilégié du Palais. Abdelillah Benkirane, à l'occasion de nombreuses prises de parole publiques [174], a réitéré son attachement sans faille au roi et à la monarchie (« Vive le roi, à bas les corrupteurs »), refusant de les mettre en équation, quelle que soit l'ampleur de la réforme constitutionnelle souhaitée. Le chef du gouvernement, comme la tendance majoritaire au sein du parti qu'il dirige, considère que le roi est la condition nécessaire et suffisante à la stabilité du royaume et à la démocratisation graduelle des institutions :

> « Notre relation avec le roi équivaut au rapport des enfants avec leur père [175]. »

C'est pourquoi le chef du gouvernement préfère, dans des accès largement psychologisants (« le roi finira par nous aimer [176] »), concentrer ses critiques sur ceux qu'il a baptisés en arabe : « les crocodiles et les diablotins » (*al-tamasih wa al-afarit*). Des proches du chef du gouvernement, militants du PJD et/ou du MUR, ont explicité l'identité et le sens donnés à ces métaphores animales ou « figures animalisantes [177] » extrêmement péjoratives. Il s'agit d'un répertoire discursif classique de la polémologie politique consistant à discréditer ses adversaires à l'aide d'un vocabulaire dévaluatif. Ces « crocodiles » ou « diablotins » désignent un certain nombre d'acteurs, individuels ou

collectifs, censés disposer de positions privilégiées de pouvoir, agissant dans l'ombre, autour du roi, et résolument opposés à la réforme, à la transparence, à la démocratie et au PJD : des « lobbys », qui n'ont pas d'assignation officielle, au sein des instances de décision ou dans les institutions de l'État, qui possèdent néanmoins des instruments de pouvoir et une influence décisive sur les décisions politiques, tels que « les lobbys bancaires, les lobbys du carburant, du gaz, de l'huile, du sucre [...], qui contribuent aussi à la normalisation commerciale, culturelle et du renseignement avec l'entité sioniste [178] [...] ». Ces « crocodiles et diablotins » renvoient aussi quelquefois à des formations de l'opposition, à l'instar du Parti authenticité et modernité (PAM), farouchement hostile à l'islamisme en général et au PJD en particulier. Plus généralement, ces figures animales représentent tous ceux qui seraient défavorables à « l'alliance entre les forces de la réforme », dont le PJD serait précisément l'une des pièces maîtresses, et « la monarchie [179] ». Le parti islamiste est convaincu qu'en agissant directement sur l'entourage parasitaire du roi et en le neutralisant, il parviendra non seulement à gagner la confiance du monarque mais aussi et surtout à s'imposer comme un acteur clé du changement de système politique. C'est la raison pour laquelle A. Benkirane, au nom de tous les siens, répète : « Nous irons avec le roi jusqu'à la fin de l'Histoire [180]. » S'il tient cette position, c'est, par conséquent, qu'il estime que le roi s'inscrit pleinement dans la démarche démocratique de son parti et que, au contraire, seuls les conseillers, hauts fonctionnaires et autres « lobbys » en altéreraient la dynamique.

Si le PJD est un parti royaliste ou promonarchiste, son institutionnalisation a entraîné toutes sortes de transformations. Celles-ci se sont produites en deux temps : dans un premier temps, durant l'opposition parlementaire

entre 1997 et 2011, et, dans un second temps, au moment de son accession au gouvernement à partir de décembre 2011. Pour autant, ces transformations ne sont ni définitives ni irréversibles.

## LES EFFETS DE LA PARTICIPATION ISLAMISTE DANS UN CHAMP POLITIQUE « DÉSAMORCÉ [181] » : DE L'ILLUSION PARLEMENTAIRE OPPOSITIONNELLE À LA DÉSILLUSION DE LA GESTION GOUVERNEMENTALE

Après avoir passé plus d'une décennie dans l'opposition parlementaire (1997-2011), le PJD remporte les élections législatives à la majorité relative avec 22,7 % des suffrages exprimés (27 % des sièges, soit 107 sur 395 que compte la Chambre des représentants) le 25 novembre 2011. Le succès fut limité pour partie en raison d'un éparpillement électoral (31 formations étaient en lice) et, par conséquent, l'impossibilité de voir émerger un parti majoritaire qui soit en concurrence directe avec le Palais. Jusqu'aux législatives du 7 septembre 2007, les scrutins électoraux étaient régulièrement entachés de fraudes plus ou moins importantes. Depuis 2007, les fraudes n'ont toujours pas totalement disparu, mais elles se sont reconfigurées. Elles ont lieu davantage en amont qu'au jour J, et ce, par des moyens divers comme la distribution d'argent auprès des électeurs putatifs et le recours à des « intermédiaires électoraux [182] ». Ainsi le PJD a-t-il dû s'allier à d'autres partis à la fois proches et antagoniques au plan idéologique [183] : l'Istiqlal, un parti conservateur et libéral, le Mouvement populaire (MP), qui est également de tendance libéralo-conservatrice et de sensibilité berbériste, et, enfin, le Parti du progrès et du socialisme (PPS), de tendance communiste. Outre une virginité politique dans la mesure où il n'a jamais exercé de fonctions

gouvernementales, c'est en se réappropriant un slogan scandé pendant des mois par le mouvement du 20-Février, dans le cadre d'une campagne électorale pour les législatives de 2011 très active sur le terrain, que le PJD a pu apparaître comme un mouvement politique de rupture avec l'ordre ancien : « Ta voix est ton opportunité [de t'élever, ndla] contre la corruption et la dictature [184]. »

En outre, s'il n'est pas possible de tirer un bilan définitif de l'action du PJD au gouvernement, au premier chef parce qu'il n'est pas seul à gouverner, en revanche, une série d'observations critiques, fût-elle provisoire, peut être dressée pour l'exercice 2011-2014. De telles observations peuvent être assimilées à tort ou à raison à un constat objectif d'échec politique, compte tenu du discours qu'ont tenu les dirigeants islamistes et les engagements qu'ils ont pris avant et pendant la campagne électorale. Et ces échecs, réels ou supposés, sont intimement liés à la faiblesse des ressources structurelles et conjoncturelles dont disposent les ministres, islamistes ou non. Aussi, il ne faut ni surestimer ni sous-estimer la liberté des acteurs : d'une part, on l'a déjà dit, le PJD doit partager les fonctions régaliennes et d'administration avec d'autres partenaires politiques clés, élus ou non, que ce soit le Palais et ses conseillers, ou bien d'autres membres de partis de la coalition qui occupent des portefeuilles importants. Ces partis associés sont l'Istiqlal, avant son départ du gouvernement à l'été 2013 au motif de désaccords idéologiques avec le PJD, le MP et le PPS, puis, dans un second temps, le Rassemblement national des indépendants [185], qui a remplacé l'Istiqlal dans la majorité parlementaire et au gouvernement en octobre 2013, le MP et le PPS ; et, d'autre part, les retombées au Maroc de la crise financière et économique européenne de 2008 qui ne laissent pas d'affecter négativement les recettes de l'État. Ces retombées,

lentes et progressives, ont considérablement limité les marges de manœuvre budgétaires. Le parti islamiste a en particulier échoué sur deux plans, eu égard à l'offre politique ou programmatique originelle : socialement et économiquement. Quels étaient, à cet égard, les principaux objectifs ou défis consignés dans le programme électoral de 2011 [186] et comment apprécier les écarts par rapport aux objectifs socio-économiques initiaux ? La question religieuse, sur laquelle le PJD peine également à convaincre ses sympathisants religieux, sera traitée spécifiquement, par la suite.

La corruption, selon l'instance Transparency Maroc, perdure [187] dans l'octroi des marchés publics. Le Maroc se situe à la 91 e place sur 117 pays au classement mondial, ce qui en dénote la portée structurelle dans le royaume chérifien. À l'arrivée au pouvoir de la coalition, le Maroc se situait au 85 e rang. Tandis que le PJD, à l'horizon 2015, annonçait son ambition de passer à la 45 e place, le pays a connu une nouvelle dégradation de sa situation, puisqu'il occupe aujourd'hui, comme indiqué, la 91 e place, malgré les campagnes d'assainissement engagées dès la fin 2012 par le ministère de la Fonction publique [188]. Le ministre de tutelle, Mohamed Moubdii du Mouvement populaire, est chargé de la fonction publique et de la modernisation de l'administration auprès du chef de gouvernement. Cette campagne de lutte contre la corruption a pris la forme de spots et d'affichages dans les administrations. Il s'agit d'un revers notable dans la mesure où cette lutte fut l'un des axes majeurs du discours public du parti islamiste. Abdelillah Benkirane a lui-même reconnu, dès l'entame de son mandat, qu'il aurait songé à démissionner : « Nous avons découvert l'ampleur des problèmes que nous n'imaginions pas. Et le plus regrettable est que ceux-ci venaient de là où nous ne nous y attendions pas [personnes, groupes, institutions, etc., ndla] ou de

gens sur lesquels je comptais m'appuyer pour les résoudre [...] La guerre à la corruption n'est pas chose facile. Je ne peux pas l'affronter seul. Seul, je n'y peux rien [189]. » De la même manière, alors que le gouvernement dit islamiste souhaitait ramener le déficit budgétaire à 3 % à l'horizon 2015, ce déficit atteindrait les 6 % à l'été 2014. Au plan de la croissance économique, l'objectif fixé par le PJD était de l'ordre de 7 % au bout de cinq ans. Or elle flirtait, au titre du quatrième trimestre 2013, autour de 4,3 % [190]. Pour la rémunération des salariés, autrement dit le SMIG, le PJD s'était engagé dans son programme de 2011 sur un salaire minimum de 3 000 dhs (environ 270 euros). Cette augmentation est finalement reportée à juillet prochain, mais ne concernera que la fonction publique. Une augmentation de 10 % est prévue dans le secteur privé mais de manière progressive. La réforme de la caisse de compensation, qui a d'ordinaire pour but de subventionner les produits de grande consommation (pain, lait, carburants, etc.), a libéralisé le prix de l'essence et en partie celui du diesel, portant notamment un sévère coup au portefeuille des ménages de la classe moyenne qui utilisent la voiture pour se rendre au travail, à titre d'exemple.

Pour compenser ses failles dans l'efficience des politiques publiques décrites plus haut, en particulier les difficultés à lutter contre une corruption endémique, le PJD tente de se légitimer par un discours religieux parfois occidentalophobe (au sens étymologique du terme) qui emprunte aux formes classiques du populisme. Autrement dit, il réactive alors la promotion de l'essentialisation ou de l'homogénéisation de l'identité marocaine réduite de cette façon à son prurit islamo-islamique :

> « Nous avons constaté que des programmes diffusés par des télévisions publiques ne sont pas en phase avec les fondements de notre pays […] Les chaînes Assadissa et Mohamed VI pour le Coran sont en pole position dans la mesure où leurs programmes ressemblent aux valeurs des Marocains [191]. »

C'est pourquoi, même si des efforts ont été consentis de la part du PJD pour davantage atténuer les ressorts religieux de leurs discours, le programme électoral de 2011 comportait au moins un encadré intitulé « Revivification et renouveau de l'ordre des valeurs marocaines originelles basées sur la référence islamique et l'identité marocaine [192] », prêt à être opportunément réactivé. Le parti continue de proposer une offre politico-religieuse à l'électorat : d'une part, parce qu'il craint de perdre sa singularité, fondée principalement sur une identité et un projet islamiques, ou de se banaliser, et, d'autre part, car il redoute de s'aliéner une partie de sa base sociale, particulièrement de son électorat conservateur dans lequel on retrouve également des néo-salafistes (musulmans littéralistes) du courant incarné par le cheikh de Marrakech Mohamed al-Maghroui [193], lequel a activement soutenu la réforme constitutionnelle de 2011 et les candidats du PJD au moment des législatives de novembre de la même année. Il y a deux manières d'illustrer le tropisme islamisant du parti : par les discours tenus depuis l'accession au pouvoir, par les tentatives de réforme politique initiées sous le sceau du paradigme islamique, ainsi qu'à partir des documents émanant d'acteurs du PJD/MUR. Au demeurant, les membres du PJD étaient résolument contre l'inscription de « la liberté de croyance » dans la Loi fondamentale en 2011. Et ils y sont parvenus. Cette prise de position des membres du parti accrédite, *nolens volens*, l'accusation de double discours ou de double contrainte. En effet, dans les *Thèses du 6* e *congrès*

*national* du PJD, les rédacteurs du document final écrivent que, selon leur « compréhension ouverte de l'islam », ils sont favorables au « pluralisme, à la coexistence des religions, à la liberté de croyance », parce que la « règle de la citoyenneté est un fondement essentiel à la construction de la société et de l'État [194] ».

Concernant « les défis de la religiosité [195] », les islamistes légitimistes n'hésitent pas à en pointer la dimension prescriptive. C'est, de loin, la partie la plus volumineuse : phobie de « l'évangélisation (ou christianisation) » et phobie de « la chiitisation » du Maroc, au nom de « la préservation spirituelle et de l'unité religieuse sunnite du pays » ; lutte contre « la frénésie sexuelle », qui serait liée à l'idéologie « consumériste individualiste » et d'influence étrangère, lutte contre la progression du célibat et de la prostitution, lutte contre l'avortement et les violences domestiques, préservation de la femme-mère « protectrice de la reproduction des valeurs de la société », etc. L'idée est de poser les jalons d'une résistance ou contre-offensive conservatrice aux « traités internationaux », qui mettraient en péril la place de la famille, de la femme et de la religion au Maroc. « Au niveau de l'éthique et des valeurs », autrement dit de ce qui les menacerait, les acteurs de l'islam politique légaliste (PJD) et leurs alliés du MUR identifient dix types de problèmes auxquels serait confrontée la société marocaine. Ils proposent ainsi de les résoudre : l'homosexualité, le tourisme sexuel et le trafic humain, la pédophilie et/ou la prostitution d'enfants, la prostitution en général, l'alcool, la drogue, les jeux de hasard, la criminalité, les crédits usuraires à la consommation, l'ébranlement du credo islamique.

En mars-avril 2012, le ministre de la Communication, Mustafa al-Khalfi, membre du PJD et fils spirituel de A.

Benkirane, a essayé d'introduire une réforme de l'audiovisuel marocain, prévoyant notamment d'interdire les spots publicitaires pour les jeux de hasard, une plus grande arabisation des programmes, l'obligation de diffuser l'appel à la prière cinq fois par jour, et d'augmenter de « 52 minutes les programmes religieux hebdomadaires [196] ». Cette réforme visait deux chaînes importantes : la Première (*al-oula*) et 2M, très suivie par les Marocains de l'étranger. Cela a suscité des frictions intragouvernementales, le ministre des Sports et membre du MP, Mohamed Ouzzine, reprochant à son homologue de prendre des accents de « mufti » ou de « théologien [197] ». Cette réforme a échoué sous les pressions conjointes, et du Palais, qui s'est finalement imposé en arbitre aux fins de retoquer l'initiative, et de professionnels de l'audiovisuel, et de membres de gouvernement de sensibilité politique différente [198]. Tous ces derniers mois, nombre d'acteurs islamistes, principalement du PJD, ont toutefois continué de multiplier les déclarations très conservatrices et hostiles à tout ce qui porterait atteinte « aux valeurs des Marocains », aux fondations identitaires du pays, aussi bien à la télévision que dans l'espace public. L'argument, qui est tout sauf contradictoire, est le suivant : l'homosexualité est « un danger imminent au Maroc » (*sic*) ; c'est néanmoins une non-question, bien qu'elle soit agitée par « des lobbys » (*sic*) et « des défenseurs de l'homosexualité » (*sic*), car l'opinion publique nationale, par nature, la rejetterait, parce qu'il y aurait une garantie : « le référentiel islamique et la légitimité religieuse de l'État » (*sic*). Cependant, il faudrait que le royaume continue d'être présent « dans le cénacle des défenseurs des droits de l'homme [199] » (*sic*). Un peu à l'image des socialistes français, les ministres du PJD essayent tant bien que mal de satisfaire par le sociétal ce qu'ils ne parviennent pas ou peu à

réaliser sur plan socio-économique, étant donné le volume restreint de ressources matérielles et conjoncturelles dont ils disposent à l'heure actuelle.

## CONCLUSION

En dépit des soubresauts rencontrés sur le chemin de la l'adaptation au rôle de gestionnaire des affaires publiques, les acteurs du PJD, grâce à leur ancrage culturel, notamment via le MUR, comptent parer aux éventuels échecs politiques par le discours moralisant de probité, le travail de proximité et de charité. Le parti compte moins s'imposer dans l'immédiat dans le champ gouvernemental que de gagner de nouvelles positions au plan culturel, afin de renforcer sa présence lors des prochains scrutins. Abou Zayd, cadre important du PJD, concède que « le chemin des islamistes n'est pas tapissé de roses [200] » et que, à cet égard, ils ne sont pas tenus de réussir de suite. En revanche, le PJD a clairement l'ambition de devenir, à terme, un parti hégémonique et l'interlocuteur principal du roi. Quelques chiffres peuvent l'attester : sur près de 90 000 associations dans le pays, 13 000 d'entre elles seraient noyautées par l'attelage PJD/MUR [201]. Tous les ministres actuels du parti islamiste sont simultanément des membres du MUR. Sur les 107 députés du PJD, 90 sont également membres du MUR. Cette atmosphère apparemment confraternnelle n'empêche pas les relations conflictuelles au sein du parti. À titre d'exemple, les rapports tendus entre A. Benkirane et Saadeddine al-Othmani, qui a dû quitter ses fonctions de ministre des Affaires étrangères à la fin 2013 [202], ainsi que les attentes du MUR en matière sociétale, exposent de fait le PJD à des tensions internes. Saadeddine al-Othmani se refuse à sacraliser les personnalités islamistes qui composent le gouvernement. Il s'agit,

d'une part, de lui permettre la critique et de jouer sa propre partition personnelle et, d'autre part, d'islamiser le différend pour « désislamiser » les éventuels échecs de son parti devenu gestionnaire, en sauvegarder le socle idéologique, après son passage au gouvernement, aux fins de garder une crédibilité auprès de la base la plus conservatrice et, plus largement, auprès de la population. Les situations syrienne, libyenne et égyptienne, qui constituent actuellement à la fois des épouvantails et des repoussoirs commodes au Palais et au PJD, compensent pour l'heure les difficultés du régime monarchique et des islamistes au pouvoir à tenir les promesses du « Printemps marocain ».

145. L'usage de ce terme est à dessein. Le roi est certes un acteur clé mais il n'est pas entièrement seul à gouverner puisque le Palais est composé de strates ou de cercles.
146. Entretien de l'auteur avec Abdelillah Benkirane. Rabat, mai 2006.
147. http://www.lemag.ma/Le-PJD-seduit-encore-Ses-adherents-ont-double-de-nombre-en-2012_a69682.html, consulté le 28 mai 2014.
148. Entretien de l'auteur avec Lahcen Daoudi, aujourd'hui ministre de l'Enseignement supérieur depuis 2012. Rabat, le 15 mai 2006.
149. *Ibid*.
150. http://www.alislah.ma/2011-04-10-22-24-29/المكتب-التنفيذي. Consulté le 29 mai 2014. Site internet du MUR sur lequel on peut retrouver l'identité et la fonction des membres du bureau exécutif, des documents officiels, l'intervention de ses membres ou invités, de nombreuses tribunes et bien d'autres choses encore.
151. Mouvement unicité et réforme, *Le Pacte*, en arabe, Rabat, Tub batis, 1999 (2 e édition).
152. Michel Crozier et Erhard Friedberg, *L'Acteur et le système. Les contraintes de l'action collective*, Paris, Éditions du Seuil, 1977.
153. Rkia el-Mossadeq, *Acteurs politiques dans l'espace constitutionnel*, Casablanca, Najah al-Jadida, Faculté des sciences juridiques, économiques et sociales, université Mohamed V-Souissi de Rabat, 2011.
154. *Ibid*., p. 40-41.

155. Bilal al-Talidi, *Les Islamistes et le Printemps arabe : l'ascension, les défis et la gestion du pouvoir : Tunisie, Égypte, Maroc, Yémen* (en arabe), Beyrouth, Namaa for Research and Studies Center, 2012, p. 47-57.
156. Voir l'intervention en arabe de Bilal al-Talidi dans le cadre d'une conférence organisée par le Mouvement unicité et réforme (MUR) : http://alislah.ma/2013-04-03-11-25-05/item/30163-2014-02-25-12-04-48.html. Consulté le 25 mai 2014.
157. Entretien de l'auteur avec el-Habib Choubani, aujourd'hui ministre chargé des relations avec le Parlement et la société civile, août 2009.
158. http://blogs.mediapart.fr/edition/les-invites-de-mediapart/article/210311/la-tactique-du-roi-mohammed-vi. Consulté le 19 mai 2014.
159. Younes Berrada, « Le processus électoral au Maroc face à la problématique du verrouillage du champ politique », in *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, Rabat, Top Press, Centre de recherche et d'études en sciences sociales, n° 4, partie VI, février 2013, p. 82.
160. https://www.mamfakinch.com/le-printemps-marocain-un-consensus-autour-dune-monarchie-parlementaire-partie-2/. Consulté le 19 mai 2014.
161. Omar Bendjelloun, « Référendum constitutionnel et élections législatives en 2011 : expression d'une hésitation démocratique », in *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, Rabat, Top Press, Centre de recherche et d'études en sciences sociales, n° 4, partie VI, février 2013, p. 221-222.
162. http://www.telquel-online.com/Essentiel/Le-politologue-Mohamed-Tozy-tient-des-propos-qui-font-polemique/517. Consulté le 19 mai 2014.
163. Bilal al-Talidi, *Les Islamistes et le Printemps arabe : l'ascension, les défis et la gestion du pouvoir* (en arabe), *op. cit.*, p. 48.
164. *Ibid.*, p. 49.
165. *Ibid.*, p. 53.
166. *Ibid.*, p. 47-54.
167. *Ibid.*, p. 44-45.
168. *Ibid.*, p. 45.
169. *Ibid.*, p. 56. L'auteur s'appuie sur des documents officiels émanant des bureaux du PJD et du MUR.
170. *Ibid.*, p. 56-57.
171. https://www.lakome.com/سياسة/78-سياسة/2691--qq-qq.html. Consulté le 28 mai 2014.

172. Matt Buehler, « The Threat to “Un-Moderate”: Moroccan Islamists and the Arab Spring », *Middle East Law and Governance 5 (2013)*, p. 1-27.
173. Bilal al-Talidi, *Les Islamistes et le Printemps arabe : l’ascension, les défis et la gestion du pouvoir* (en arabe), *op. cit.*, p. 56.
174. http://www.larbi.org/post/2011/12/Benkirane-le-mal-aime-du-M20. Consulté le 20 mai 2014.
175. Younes Berrada, « Le processus électoral au Maroc face à la problématique du verrouillage du champ politique », *op. cit.*, p. 81.
176. http://www.lefigaro.fr/international/2011/11/29/01003-20111129ARTFIG00659-mohammed-vi-et-benkirane-cohabitation-a-la-marocaine.php. Consulté le 28 mai 2014. C’est justement Abdelillah Benkirane, chef du gouvernement, qui déclare : « Le roi finira par nous aimer. » Sans doute cherche-t-il au moyen de ces déclarations les signes d’adoubement du monarque et, ce faisant, la naissance d’une relation clientéliste privilégiée.
177. Cf. Paul Bacot, Éric Baratay, Denis Barbet, Olivier Faure et Jean-Luc Mayaud (dir.), *L’Animal en politique*, Paris, L’Harmattan, 2003.
178. http://jjdamezmiz.blogspot.fr/2013/03/blog-post_11.html. Consulté le 28 mai 2014. Il s’agit d’une interview en arabe accordée par al-Muqri Abou Zayd, cadre du PJD, au site de la jeunesse du PJD.
179. http://www.maghress.com/hespress/66710. Consulté le 28 mai 2014. Il s’agit d’un article écrit en arabe par un cadre du MUR, Mohamed Boulouz, par ailleurs un proche du PJD.
180. http://www.almassae.press.ma/المساء/بنكيران-المغاربة-لم-يعودوا-يخافون-من-الدولة-وسنذهب-مع-الملك
Consulté le 31 mai 2014.
181. L’expression est de Mohamed Tozy. Pour aller dans ce sens, le président de la commission de révision constitutionnelle, Abdellatif Menouni, est réputé évoluer, depuis au moins le début des années 1990, dans les premiers cercles du Palais. Il a même été nommé conseiller du monarque à la fin 2011, soit quelque temps à peine après la ratification de la Constitution.
182. « Rapport de l’OMDH du 14 septembre 2007 : entre la transparence du scrutin et l’impératif de l’institution de la citoyenneté et de la démocratie », *in* Abdelmoughit B. Trédano (dir.), *Élections législatives du 7 septembre 2007 : jeu et enjeux d’un scrutin*, sans lieu d’édition, ImprimElite, 2008, p. 121-128.

183. Bernard Lopez Garcia, « La question électorale au Maroc : réflexions sur un demi-siècle de processus électoraux au Maroc », in *Revue marocaine des sciences politiques et sociales*, Rabat, Top Press, Centre de recherche et d'études en sciences sociales, n° 4, partie VI, février 2013, p. 35-63.
184. http://www.alquds.co.uk/?p=117225. Consulté le 20 mai 2014. La tribune est signée Abdelali Hamieddine : un enseignant du supérieur et un cadre éminent du PJD.
185. On pourrait à ce titre s'interroger sur le statut des partis dans le paysage politique marocain post-Printemps arabe quand on sait que le RNI était farouchement hostile au PJD de telle sorte qu'il était dans l'opposition parlementaire. Cependant, il a non seulement intégré le gouvernement à l'occasion du remaniement d'octobre 2013, mais il a également rejoint la majorité au Parlement. Ce brouillage politique est de nature à affecter et la crédibilité gouvernementale, et l'action du gouvernement.
186. http://www.pjd.ma/sites/default/files/%20الانتخابي%2025%20نونبر%202011.pdf. Consulté le 22 mai 2014.
187. http://www.leconomiste.com/article/906852-march-s-publicsencore-un-tir-contre-la-corruption. Consulté le 22 mai 2014.
188. http://www.maghress.com/andaluspress/13667. Consulté le 22 mai 2014.
189. http://www.alquds.co.uk/?p=136062. Consulté le 23 mai 2014. C'est nous qui traduisons en recourant à la méthode de l'étoffement.
190. http://www.hcp.ma/L-arrete-des-comptes-nationaux-au-titre-du-quatrieme-trimestre-2013_a1377.html. Consulté le 22 mai 2014.
191. Déclaration de Mustafa al-Khalfi, ministre islamiste de la Communication, reproduite dans l'hebdomadaire *Tel Quel* : http://www.telquel-online.com/content/mustapha-el-khalfi-dénonce-des-programmes-télé-contraires-aux-« valeurs-morales ». Consulté le 28 mai 2014.
192. http://www.pjd.ma/sites/default/files/%20الانتخابي%2025%20نونبر%202011.pdf. Consulté le 24 mai 2014.
193. En 2008, il avait édicté une fatwa autorisant le mariage des petites filles de neuf ans.
194. *Thèses du 6e congrès national du PJD* (en arabe), Rabat, Tub baris, 2009, p. 25.
195. Mustafa al-Khalfi (dir.), *Rapport sur la situation religieuse au Maroc 2007-2008* (en arabe), Rabat, CERMEC, 2009, p. 207-331.

196. http://www.jeuneafrique.com/Article/ARTJAWEB20120412161548/. Consulté le 23 mai 2014.
197. *Ibid.* Consulté le 23 mai 2014.
198. http://www.maghreb-intelligence.com/les-editos/2187-maroc-comment-le-pjd-a-transige-sur-laudiovisuel.html. Consulté le 23 mai 2014.
199. http://www.panora24.fusion-agency.com/lhomosexualite-ce-danger-qui-se-profile-a-lhorizon-par-bilal-talidi/. Consulté le 25 mai 2014.
200. http://jjdamezmiz.blogspot.fr/2013/03/blog-post_11.html. Consulté le 31 mai 2014.
201. http://www.lavieeco.com/news/politique/le-pjd-prepare-une-opa-sur-la-societe-civile-25701.html. Consulté le 27 mai 2014.
202. Saadeddine al-Othmani aurait été démis de ses fonctions en raison du coup d'État militaire qui a renversé le président élu égyptien Mohamed Morsi, le 3 juillet 2013. En effet, alors que les islamistes marocains voient d'un très mauvais œil cette destitution au nom de la démocratie et de la proximité idéologique avec les Frères, Mohamed VI, lui, a immédiatement félicité le président par intérim, Adly Mansour, cautionnant d'une certaine façon le coup d'État.

# ALGÉRIE : LE MSP SE REBELLE

**PAR SHAHINÈZ SAHRAOUI-KOUDIL**

On l'oublie souvent, mais le Front islamique du salut (FIS) – vainqueur des élections municipales en 1990, majoritaire au premier tour des législatives en 1991, et dont la dissolution par le tribunal administratif d'Alger après l'annulation du processus électoral en janvier 1992 entraînera le pays dans dix années de terrorisme – n'était pas, loin s'en faut, le seul parti à référence islamique d'Algérie. L'un d'eux, le Hamas, se distinguera très vite par une stratégie originale de « participation positive » à la vie politique du pays, qui l'amènera à soutenir l'État algérien en toute occasion et à participer à plusieurs gouvernements, avant de se trouver discrédité par les contradictions du pouvoir et les affaires de corruption, puis d'emprunter une nouvelle voie, celle du boycott, à la faveur de l'élection présidentielle de 2014.

Le Hamas est créé le 6 décembre 1990 par le Mouvement « des unificateurs[203] » avec, à sa tête, deux enseignants prédicateurs activistes, Mahfoud Nahnah (président du parti de 1991 à 2003) et son compagnon de route Mohamed Bouslimani (enlevé et assassiné par un groupe terroriste en novembre 1993). En 1976, les deux hommes avaient été incarcérés pour « s'être opposés à la charte nationale "socialiste" du président Houari Boumediene[204] ». Ils seront libérés quatre ans plus tard.

Rebaptisé Mouvement de la société pour la paix (MSP) en 1997, il se définit comme une formation « centriste et modérée », et se présente désormais comme le principal parti algérien à référence islamique.

En 1994, Mahfoud Nahnah, en sa qualité de président du mouvement, avait participé à la conférence d'Entente nationale ; cet événement visait à créer un dialogue avec les islamistes. Un an plus tard, le MSP décide de s'engager dans la compétition électorale. La participation de Mahfoud Nahnah à l'élection présidentielle constitue une aubaine pour le régime autoritaire algérien, dans un contexte de guerre contre le terrorisme, la participation d'un parti à référence islamique donnant l'illusion d'un scrutin pluraliste. Mahfoud Nahnah arrive en deuxième position après le futur président Liamine Zeroual, avec 25 % des suffrages, soit 3,2 millions de voix. En 1996, le parti intègre le gouvernement, avec deux ministres. Aux élections législatives de 1997, le MSP décroche 71 sièges à l'Assemblée nationale populaire, et il participera au gouvernement avec sept portefeuilles.

Mais en 1999, coup de théâtre : le fidèle allié du régime est exclu de la course présidentielle ; le motif avancé par le Conseil constitutionnel, c'est l'absence d'une attestation prouvant que Nahnah avait bel et bien participé à la guerre de libération, n'ignorant pas que, quatre ans auparavant, cela ne l'avait pas empêché de participer à l'élection présidentielle de 1995.

Dans cette même période, le MSP décide de participer à l'alliance présidentielle pour soutenir la candidature d'Abdelaziz Bouteflika ; « en dépit de l'amère exclusion, le cheikh Mahfoud Nahnah a privilégié l'intérêt général, en participant à l'alliance présidentielle, afin d'éviter à l'Algérie de tomber dans les mains des éradicateurs et des laïcs [205] ».

La stratégie d'alliance va placer le MSP comme un parti proche de la présidence. Ses sympathisants, désemparés, vont le sanctionner lors des élections législatives de 2002. Le parti va perdre plus que la moitié des sièges à l'Assemblée populaire nationale (APN), soit 38 contre 71 en 1997. Pour

ses bons et loyaux services de soutien au programme du président, le MSP obtiendra 4 ministères dits « techniques » (la pêche, le travail, PME et PMI, ainsi que les travaux publics).

Le MSP apporte par la suite son soutien actif à la candidature d'Abdelaziz Bouteflika à la présidence, puis aux autorités algériennes dans leur projet de « concorde civile ». Un projet de réconciliation nationale et de réhabilitation officielle des ex-terroristes grâce à la loi d'amnistie votée en septembre 2005, qui condamne cependant toute tentative de rouvrir les dossiers des meurtres durant la guerre civile, prive ainsi des milliers de familles de la vérité sur le sort de leur proche, et le pays d'un véritable processus de justice transitionnelle. Rencontré le 27 mai 2014 au siège du parti, l'ex-vice président de l'APN et ancien candidat à la présidence du parti, Abderrahmane Saidi, se dit cependant très fier du parcours de sa famille politique. « Nous avons été accusés d'opportunisme et d'opposition de façade par certains partis, mais nous n'accordons pas d'intérêt à ces attaques. Nous avons eu un rôle déterminant dans le retour de la paix en Algérie. Le cheikh Mahfoud Nahnah disait qu'il était prêt à dialoguer avec le diable pour faire cesser l'effusion de sang. »

Jusqu'en 2014, le MSP a procédé à un réel jeu d'équilibriste, orchestré d'abord par son fondateur, Mahfoud Nahnah, et poursuivi par son successeur, Aboudjarra Soltani (2003-2012), resté dix ans à sa direction, tout en participant à différents gouvernements. Structuré comme un parti islamiste classique autour de son assemblée, Majles choura, il fait la promotion du concept de gouvernance créé par Mahfoud Nahnah, la « chourocratie » (fusion entre la charia et la démocratie), un système selon lui « meilleur que la démocratie, puisqu'il ne se contente pas de donner raison à la

majorité, il va au-delà, en consultant tous les acteurs même s'ils sont minoritaires [206] ».

La « chouracratie », qui vante les mérites des consultations et du dialogue entre les militants, n'a pas évité au parti de nombreux conflits et des scissions répétées. La dernière dissidence date de 2012 : une des figures emblématiques du parti, le ministre des Transports, Amar Ghoul, quitte ses camarades, trois mois après les élections législatives de mai 2012, et crée son propre parti (TAJ). Un soulagement pour certains cadres du parti, car le nom de Ghoul était associé à de forts soupçons de corruption [207] lors de son ministère.

Un jeu de chaises musicales stérile quand, pour Abderrahmane Saidi, « ces nombreuses formations à références islamiques ne représentent pas un besoin social ou une demande populaire, et sont perçues comme le symbole de différends personnels entre islamistes. Le programme idéologique reste le même partout, la masse humaine l'est également, car celui qui quitte le parti prend ses militants avec lui, et donc le nombre des partis ne signifie pas plus de militants islamistes ».

Abou-Djara Soltani comptait sur le Printemps arabe pour apporter un nouveau souffle à son mouvement. Dès janvier 2011, les cadres du parti avaient rédigé une plate-forme contenant un état des lieux de l'exercice politique en Algérie, en appelant à un dialogue national, afin de « développer la démocratie dans le pays [208] ».

Le MSP mettra la pression sur le régime, quelques mois plus tard, en appelant à une révision de la Constitution et en exigeant un calendrier des réformes promises par le président lors de son discours du 15 avril 2011. Déçu de ne pas avoir été entendu, Soltani quitte l'alliance présidentielle et se tourne vers les autres petits partis islamistes. En mai 2012, il crée, avec deux autres partis à référence islamique, l'Alliance

de l'Algérie verte, une coalition de trois partis islamistes (MSP, Islah, Ennahda). L'objectif de cette alliance est de présenter un programme unique et des listes communes pour les élections législatives de mai 2012. Elle enregistre un score décevant de 5,02 %, soit 47 sièges à l'APN sur un total de 462.

Depuis un an, le MSP veut changer radicalement son positionnement sur l'échiquier politique algérien. En février 2014, son nouveau président, Abderrezak Mokri, juge nécessaire la rupture avec l'héritage de son prédécesseur : « Nous avons servi de caution au régime algérien et cela a décrédibilisé l'image du parti aux yeux des citoyens, nous en sommes sortis fragilisés », nous confie-t-il.

Dès son installation à la tête du parti, en mai 2013, Abderrezak Mokri, cinquante-trois ans, docteur en médecine, et membre fondateur du MSP, limite la présidence du parti à deux mandats. D'emblée, voulant se différencier de son prédécesseur, Mokri paraît vouloir mettre de la distance avec les Frères musulmans, sans renier leur héritage, et préfère parler d'une « lointaine filiation organique » avec les Frères. Le président du MSP avoue cependant prendre davantage exemple de l'expérience du parti turc AKP de Recep Tayyip Erdogan : « La Turquie d'Erdogan donne un bel exemple, en prouvant qu'un parti islamiste peut gouverner, contrairement à ce que le maréchal Sissi veut aujourd'hui faire croire en Égypte. »

Sur le terrain national, le « nouveau » MSP a concrètement mis en œuvre sa nouvelle stratégie, en créant la « Coordination nationale du boycott[209] » de l'élection présidentielle d'avril 2014, aux côtés de cinq autres personnalités et partis politiques laïcs (RCD), démocrates et islamistes. « Ces élections ne sont pas libres et nous refusons de nous faire les complices d'une mascarade, explique alors

Mokri. Comment parler de souveraineté populaire quand nous savons d'avance que le président actuel va être réélu ? Seule une politique active du boycott des élections du 14 avril peut faire échec au but poursuivi par le régime actuel, dont la seule préoccupation est sa légitimité démocratique aux yeux de l'opinion publique internationale. »

Un positionnement qui n'est pas cautionné par tous les cadres du parti, dont certains commençaient à « s'inquiéter » de la philosophie de la formation : « la participation positive ». Pour Abderrahmane Saidi, « le boycott ne doit pas être une démarche systématique, c'est contraire aux principes fondateurs de notre formation politique, qui sont le dialogue et la consultation ».

Un mois après l'élection présidentielle du 17 avril 2014, en dépit des craintes formulées par ses cadres, l'état-major du parti maintient sa position nouvelle envers le régime algérien. Le MSP refuse la participation aux prochaines discussions sur la révision de la Constitution, et paraît s'inscrire désormais dans l'opposition de manière durable.

Si, en 2014, Mokri choisit de se tourner vers le boycott, c'est que son parti, miné par les accusations de corruption et les différentes scissions, est exsangue. Signe de sa situation délicate, son refus de communiquer le nombre de ses militants : « Nous préférons garder ce chiffre pour nous, explique de manière sibylline Fatma Saidi, secrétaire nationale chargée de la condition féminine et de la famille, mais je peux vous dire que cela se compte par plusieurs centaines de milliers, nous avons même des militants à l'étranger. »

Pour remédier à cette déliquescence du parti, Mokri entend désormais miser sur l'association caritative et culturelle, fondée au début des années 1990 par Nahnah et Bouslimani, et baptisée « El Irchad Walislah (réformes et conseils), pour la dawa (la prédication) ».

Cette association dispose d'un large réseau, implanté dans les banlieues des grandes agglomérations. Abderrezak Mokri ne cache pas vouloir puiser dans ce réservoir pour créer « les citoyens de demain », prêts à adhérer aux idées du parti.

203. Le Mouvement « des unificateurs » a été créé par Mahfoud Nahnah et Mohamed Bouslimani, après l'indépendance du pays en 1962. Il avait pour objectif principal la « prédication et créer le lien entre les acquis de la révolution de novembre 1954 et la religion islamique ». Les prédicateurs souhaitent « unir les Algériens autour de l'Islam ». *In* Farouk Abou-Siradj Tifour, *Le Mouvement de la Société pour la Paix, de la participation politique à l'observation civilisée* (en arabe), Alger, Dar al-Khaldounia, 2013, p. 22.
204. La Charte nationale de 1976 a été adoptée après un référendum tenu le 27 juin de la même année. « Elle a défini la doctrine de l'État, en reformulant ses stratégies politiques à la lumière de l'option irréversible pour le socialisme. » In *Journal officiel*, consultable sur le site http://www.conseil-constitutionnel.dz/Constituion1976.htm.
205. Farouk Abou-Siradj Tifour, *Le Mouvement de la société pour la paix : de la participation politique à l'observation civilisée* (en arabe), *op. cit.*, p. 24.
206. Farouk Abou-Siradj Tifour, *La Chouracratie* (en arabe), Alger, Dar al-Khaldounia, 2011, p. 44.
207. http://maghrebemergent.com/actualite/maghrebine/item/36353-autoroute-est-ouest-pres-d-un-milliard-de-dollars-de-commissions-et-pas-de-proces.html. Consulté le 16 avril 2014.
208. *La Chouracratie*, *op. cit.*, p. 29.
209. La Coordination nationale du boycott des élections présidentielles, créée en mars 2014, est composée de l'ancien chef du gouvernement, Ahmed Benbitour, du parti du Front de la justice et du développement (FJD), du Rassemblement pour la culture et la démocratie (RCD), du Mouvement de la société pour la paix (MSP), du parti Jil Djadid et du mouvement Nahda.

# L'AKP TURC : DES TENTATIVES D'INTÉGRATION À L'ÉCLATEMENT D'UN « MODÈLE »

**PAR DILEK YANKAYA**

Pour la Turquie, les mobilisations qui ont bouleversé les pays arabes voisins depuis 2011 ont représenté à la fois une opportunité et un défi. Une opportunité d'abord, car la Turquie jouissait d'une forte popularité auprès des sociétés arabes [210]. En toute logique, un changement politique entraînant de place à l'opinion publique, devait permettre à ce pays d'accroître son influence politique et économique. Les révolutions arabes constituaient parallèlement un défi pour Recep Tayyip Erdogan, chef du Parti pour la justice et le développement (Adalet ve Kalkınma Partisi – AKP) et Premier ministre depuis 2003, qui depuis son arrivée au pouvoir avait construit sa politique étrangère sur le principe d'un rapprochement avec le monde arabo-musulman, en tissant des relations de proximité souvent personnelles, avec les dirigeants en place. Les Printemps arabes, dont la vocation était de renverser les dirigeants en place, ont ainsi compliqué la prise de position pour le gouvernement, d'autant plus que ces soulèvements ont débuté alors que l'AKP était en pleine campagne électorale pour les élections municipales de juin 2011. La question de l'avenir des peuples arabes a donc été pour la Turquie plus qu'une problématique de politique

étrangère : elle a également interrogé les ambitions de l'AKP sur le plan de la politique intérieure.

## LA NOUVELLE TURQUIE DE L'AKP, UNE PROPOSITION DE MODÈLE

Lorsque éclatent les révolutions arabes fin 2010, dont le slogan phare de « Pain, dignité et justice sociale » dit tout de l'échec socio-économique et de l'illégitimité politique des régimes alors en place dans ces pays, la Turquie apparaît, à l'inverse, en position de force. La croissance économique atteint 8,9 %, le salaire minimum est en augmentation et l'industrie tourne à un niveau record, utilisant 75 % des capacités de production. Erdogan, assuré d'une forte popularité grâce à un sondage prévoyant 46 % des intentions de vote en faveur de son parti, parcourt le pays de meeting en meeting dans trois villes en moyenne par jour. Signe d'une politique étrangère proactive, le gouvernement accueille en décembre 2010, à Ankara, des représentants et des délégations diplomatiques américaine, chypriote, penjâbie, macédonienne, irakienne, palestinienne, canadienne, polonaise, koweïtienne, syrienne… La visite très médiatisée du président iranien Mahmoud Ahmadinejad aux côtés des chefs d'État des pays de l'Eurasie lors du Sommet de l'Organisation de coopération économique en décembre 2010 témoigne des affinités entre les deux pays et confirme la position stratégique de la Turquie entre l'Iran et les puissances occidentales sur le dossier nucléaire.

Cette position de force s'inscrit dans le double mouvement qui a marqué les années 2000 : d'une part, celui de l'accélération de l'européanisation de l'activité

politico-économique et, d'autre part, le développement de l'influence turque en Afrique et en Eurasie. La Turquie est à la fois engagée, depuis 1999, dans un processus de négociation en vue de l'adhésion à l'Union européenne et envisage de front une ouverture économique et diplomatique en direction du continent africain ainsi qu'un rapprochement avec les pays situés dans son voisinage immédiat. Cette politique d'intégration régionale dans l'espace du Moyen-Orient et de l'« Afro-Eurasie » (expression développée par Ahmet Davutoglu dans les années 1990) s'est alors fondée sur une stratégie opportuniste de séduction politico-culturelle [211] et d'une diplomatie « de zéro problème avec les voisins » théorisée par le ministre des Affaires étrangères Ahmet Davutoglu.

Le volontarisme de l'AKP dans cet espace est légitimé dans le cadre d'une démarche d'opposition avec l'histoire de la politique étrangère occidentaliste de la République. La Turquie doit désormais compenser l'absence d'investissement – économique, politique et socioculturel – des gouvernements turcs précédents, qui n'a eu pour résultat, selon les élites de l'AKP, que d'aliéner la Turquie dans ces régions et l'arracher à sa propre histoire [212]. L'objectif de cette consolidation géostratégique a impliqué d'assumer une responsabilité dans la résolution des crises et dans la médiation dans les conflits, comme celui entre le Pakistan et Israël, le dialogue entre l'Organisation de la libération palestinienne et le Hamas [213], ou encore dans le cas du dialogue entre les communautés sunnites, chiites, kurdes et turkmènes en Irak.

Surtout, la Turquie a poursuivi un rapprochement audacieux avec la Syrie en commençant par le règlement de problèmes bilatéraux anciens, comme celui du partage des eaux du Tigre et de l'Euphrate, ou encore le différend

portant sur les frontières du territoire d'Alexandrette. La politique d'ouverture régionale de Bachar el-Assad et la politique de « zéro problème avec les voisins » d'Erdogan se rejoignent sur l'objectif de consolider leurs alliances régionales. Ainsi, les pourparlers entre la Syrie et Israël, suspendus en janvier 2000, ont fait objet de débats lors de la visite d'Assad à Ankara en 2004. Le réchauffement des relations turco-syriennes a permis à Assad de reprendre ces négociations, et à la Turquie de se proposer de jouer un rôle d'intermédiation avec Israël, proposition accueillie positivement par les États-Unis [214]. Toutefois, l'évolution des relations turco-israéliennes vers une tension visible à travers les critiques d'Erdogan adressées à l'État d'Israël et à Shimon Peres au Sommet de Davos en février 2009 (« *One* minute », une riposte qui par ailleurs a fortement contribué à sa popularité ainsi qu'à celle du « modèle turc » dans le monde arabe) et l'assaut des forces israéliennes sur le navire turc, *Mavi Marmara*, qui transportait de l'aide humanitaire à Gaza, ont interrompu le processus de rapprochement triangulaire turco-syro-israélien.

Ces tensions n'ont cependant pas mis un terme aux ambitions régionales du gouvernement de l'AKP. La Turquie envisageait même de créer une zone de libre-échange et de circulation au Moyen-Orient, initiée par l'abolition des visas avec la Syrie en 2009, puis avec la Jordanie (en décembre 2009) et le Liban (en janvier 2010). Pour Erdogan, cette intégration marquait le début de la création de l'« Espace *Şamgen* [215] », à l'instar de Schengen.

Le volontarisme diplomatique visant à renforcer le statut de la Turquie comme un interlocuteur incontournable lors des conflits en Afro-Eurasie s'accompagnait donc d'un pro-activisme socio-économique essentiel. Ce changement

de paradigme s'est produit lorsque la Turquie a commencé à se conduire en « État commerçant » (*trading state*), c'est-à-dire en construisant sa politique étrangère en fonction de considérations économiques [216]. L'économie turque fait dès lors figure d'économie stable et développée dans l'ensemble afro-eurasien. Le PIB turc est le plus important parmi les pays du Moyen-Orient [217] et les produits turcs disposent d'une forte compétitivité dans les pays voisins, surtout dans ceux avec lesquels la Turquie a conclu des accords de libre-échange. Enfin, toujours dans cette logique opportuniste, la Turquie s'est profondément impliquée dans le développement des infrastructures administratives, sociales et économiques des pays de la région, ainsi que dans celui du capital humain par le biais de l'Agence turque pour la coopération et la coordination (TIKA) [218]. En effet la modernisation des infrastructures des pays voisins offrait une possibilité d'influence pour l'administration turque et un important marché pour les entreprises turques. Celles-ci ont donc activement participé à des appels d'offres pour la construction d'aéroports, d'autoroutes, de ponts, de tunnels, d'hôtels, de centres commerciaux, de logements dans les pays voisins.

Cette nouvelle diplomatie confortée par le développement économique est fortement portée par les milieux économiques en général, et par le patronat islamique en particulier. Ces nouvelles classes moyennes pieuses se sont formées à partir des années 1980 avec l'industrialisation des villes anatoliennes. Vivant une ascension sociale forte et n'étant pas dépourvues d'ambitions politiques, ces nouvelles élites se sont mobilisées en tant que groupe d'intérêt patronal (avec la création de l'organisation Müsiad) tout en développant des visées politiques [219]. Or ce processus d'engagement dans l'espace public a profondément

altéré leur rapport au religieux en favorisant l'individualisation de la religiosité, d'une part, et l'articulation de la piété islamique, du néolibéralisme économique et de la globalisation, d'autre part. Cet « islam bourgeois » constitue alors le pilier du « modèle turc » que le pouvoir de l'AKP a représenté avec succès pendant son premier mandat (2002-2007). Le nouveau gouvernement avait en effet réussi à rassembler divers groupes sociaux autour de projets de changement de grande envergure : adhésion à l'Union européenne, démocratie sans tutelle militaire, mise en place d'une gouvernance performante, nouvelle politique étrangère définie, on l'a vu, par l'objectif de « zéro problème avec les voisins ». C'est en tant que dirigeant de cette Turquie-là, et dans une perspective opportuniste, que l'AKP a voulu inscrire les révoltes arabes dans un cadre où la Turquie apparaissait comme leader : celui de la quête de réconciliation de la « culture islamique » avec la démocratie et la mondialisation.

## LES RÉVOLTES ET LE RÉAJUSTEMENT DE LA POLITIQUE DE VOISINAGE

Lorsque, en janvier 2011, l'ancien président tunisien Zine el-Abidine Ben Ali quitte son pays face à la révolte populaire et qu'en Égypte les manifestations déposent le régime de Moubarak, la première réaction de la Turquie va d'abord dans le sens de ses intérêts nationaux. Le ministre d'État chargé de l'économie déclare alors que le gouvernement « observe les développements survenus au Moyen-Orient et en Afrique du Nord avec chagrin et inquiétude [220] ». Le renversement des régimes inquiète en effet la Turquie parce qu'il risque de perturber les

échanges économiques qui constituent l'interaction prioritaire avec les pays arabes. Des cellules de gestion de crise sont créées afin de sauvegarder la sécurité des entrepreneurs et de leurs employés en activité en Tunisie, en Égypte et en Libye.

Le principal souci du gouvernement turc est donc de réduire au minimum les conséquences néfastes de l'instabilité politique régionale sur la communauté patronale et économique turque dans une perspective prudente et défensive. L'autre paramètre, qui va à l'origine déterminer le positionnement de la Turquie, est celui de la proximité des relations avec les dirigeants en place mis en cause par les manifestations. Ce n'est que par la suite que les affinités idéologiques avec les mouvements d'Ennahda en Tunisie et des Frères musulmans en Égypte ont été « réinventées », lorsque l'arrivée de ceux-ci au pouvoir est apparue certaine.

Ayant une forte présence économique en Tunisie, la Turquie a été lente à réagir aux manifestations. Mais lorsqu'en avril 2011 Rached Ghannouchi, président du parti islamiste Ennahda, exprime son admiration pour les vertus du modèle turc associant l'islam et la modernité lors de sa participation aux funérailles de Necmettin Erbakan, fondateur de l'islamisme turc, le gouvernement d'Erdogan révise ses positions. Il prend alors conscience que la transition politique dans les pays arabes ouvre une extraordinaire opportunité de concrétiser son rêve de devenir une puissance régionale. Cet éloge de Ghannouchi, fait pour la première fois par un leader arabe, est en outre confirmé par des études d'opinion publique réalisées dans la région, qui démontrent une très forte appréciation de la Turquie comme exemple pour le développement régional ainsi qu'une admiration particulière pour Erdogan comme

leader le plus influent de la région. Tandis qu'en Égypte Erdogan a été plus pressé de se prononcer en faveur des manifestations de la place Tahrir en janvier-février 2011, en invitant Hosni Moubarak à écouter la colère populaire et à quitter pacifiquement le pouvoir lors de la réunion de groupe de son parti le 1er février 2011 [221]. La rapidité de la réaction provenait du fait que, pour Erdogan, le départ de Moubarak signifiait aussi la fin d'une rivalité implicite pour le contrôle de la région.

Toutefois, il était bien plus difficile de trancher en Libye, d'autant plus que les entreprises turques y étaient présentes depuis les années 1970, ce pays ayant été pour elles la première terre d'investissement dans le secteur de la construction. La valeur des contrats signés s'élevait à 15 milliards de dollars et plus de 20 000 Turcs étaient présents sur le sol libyen [222]. De plus, Erdogan bénéficiait d'une proximité personnelle avec le pouvoir de Kadhafi, s'étant vu attribuer en 2010 le « Prix international d'al-Kadhafi pour les droits de l'homme [223] ». Lorsque les soulèvements ont débuté, le gouvernement turc s'est donc porté volontaire comme instance médiatrice entre les puissances occidentales et le régime de Kadhafi pour s'opposer fermement à des sanctions économiques et à toute opération militaire. Or, en mars 2011, deux événements démontrent l'isolement de la Turquie sur cette position : le Sommet de Paris, où est décidé le lancement des opérations, a lieu sans la Turquie, et la Ligue arabe s'y montre favorable en votant en faveur d'une zone d'exclusion aérienne. Ayant constaté le consensus des deux camps, Erdogan invite finalement Kadhafi à quitter le pouvoir, et la Turquie engage immédiatement une assistance politique, stratégique et économique au Conseil de transition nationale libyen.

L'AKP adopte une position semblable vis-à-vis des manifestations au Yémen en endossant le rôle d'intermédiaire entre les opposants et le pouvoir de Saleh avec lequel une coopération économique et politique avait été assurée depuis l'arrivée de l'AKP au pouvoir. L'intensification des mobilisations a encouragé la Turquie à opter plus clairement pour le changement de pouvoir et la mise en place de réformes démocratiques. Cette position a par la suite facilité la reconnaissance du nouveau président, Abd Rabbo Mansoure, et l'accélération de la coopération bilatérale.

La Syrie constitue un cas spécifique : depuis son arrivée au pouvoir, Erdogan a noué des contacts particuliers avec le président syrien Bachar el-Assad. Le rapprochement avec la Syrie était présenté par les cadres de l'AKP comme le succès phare de sa politique étrangère et le témoignage de la supériorité de celle-ci par rapport à l'occidentalisme de la politique étrangère turque précédente. Cette nouvelle diplomatie se superposait à l'amitié soigneusement médiatisée entre les couples Erdogan et Assad. Ayant tiré leçon de son hésitation à s'engager lors des conflits en Libye, la Turquie s'est cependant rapidement prononcée en faveur des forces d'opposition populaires syriennes. Erdogan a dénoncé l'intervention violente de l'armée syrienne à Hama et Lattaquié, qui provoqua la mort de nombreux civils en août 2011. Pourtant, le gouvernement turc ne s'est pas empressé de couper les ponts avec Assad : le 9 août 2011, Ahmet Davutoglu a tenu une réunion de six heures avec le raïs syrien pour le prévenir de l'intention de la Turquie de mettre un terme au dialogue si son régime continuait à utiliser des moyens violents à l'encontre des civils [224]. Enfin, dans un contexte international anti-Assad, la Turquie a fini par clairement se rallier aux

opposants et est devenue le lieu de rassemblement de l'opposition syrienne.

Les réajustements de la politique turque de voisinage avec les pays arabes ont donc été relativement rapides. Toutefois, si le gouvernement de l'AKP a chaleureusement accueilli l'arrivée au pouvoir d'Ennahda en Tunisie et des Frères musulmans en Égypte comme des gouvernements démocratiquement élus et portant les aspirations légitimes des peuples, c'est à l'évidence moins en vertu d'une éventuelle proximité idéologique que dans l'esprit d'une poursuite de la construction du leadership régional de la Turquie. En effet, pour Erdogan, la démocratisation des voisins arabes va de pair avec la coopération régionale et, selon lui, la Turquie dispose alors de tous les atouts pour établir les termes de cette coopération tant économique que culturelle et stratégique. Comme les élites occidentales libérales des XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, la bourgeoisie islamique turque – qui constitue la base du gouvernement actuel – est convaincue de l'efficience de la théorie du « doux commerce » selon laquelle le commerce réduirait la possibilité de conflit entre les pays. Le discours de démocratie et de paix du gouvernement d'Erdogan promeut donc durant cette période l'idée que le mécanisme de maximisation des intérêts communs des communautés islamiques contribuerait à la résolution des conflits ainsi qu'à celle des problèmes socio-économiques du monde musulman… sous l'autorité, bien entendu, du référent turc.

Des protocoles de coopération sont alors signés pour développer les échanges économiques et commerciaux avec les nouveaux gouvernements tunisien, égyptien, libyen et yéménite. Ces pays représentent de nouveaux marchés et le gouvernement turc les considère comme

importants pour la mise en place de ses ambitions régionales : la Tunisie et le Yémen disposent d’un fort potentiel commercial et la Libye d’attrayantes réserves énergétiques. Quant à l’Égypte, elle doit devenir un partenaire privilégié dans la stratégie d’influence turque : son importance géostratégique la transforme en une porte d’entrée pour les marchandises turques vers l’Afrique, le Golfe et le Moyen-Orient, d’autant plus utile que la Turquie a dû renoncer à son allié syrien, enfoncé dans une guerre civile sans issue.

Ces accords sont également conclus pour consolider la coordination dans les domaines de l’énergie, de la culture, de la conservation du patrimoine historique, du transport maritime, de la sécurité et de la défense aussi bien qu’en matière de lutte contre le crime organisé, l’immigration illégale et le terrorisme. Ainsi, les réfugiés syriens (1 019 millions de dollars d’aide humanitaire), le gouvernement de Morsi et le pouvoir d’Ennahda (respectivement 503 et 60 millions de dollars d’aide au développement) ont été parmi les dix premiers bénéficiaires de l’aide de l’État turc, dont l’allocation s’effectue via l’agence gouvernementale TIKA [225]. Ces aides furent versées en vue de la modernisation des infrastructures économiques, sociales et administratives de ces pays, mais, plus précisément, elles ont ciblé la formation des personnels de police et des forces armées ainsi que l’approvisionnement des gouvernements en matière d’équipements et de véhicules de sécurité [226]. Force est donc de constater que la Turquie a clairement agi en faveur de ses intérêts nationaux en privilégiant la sauvegarde de l’ordre et la consolidation des nouveaux régimes, conditions préalables à son expansion économique et culturelle.

La Turquie a également placé des investissements directs en Égypte (20 millions de dollars), en Tunisie (3 millions de dollars) et en Libye (2 millions de dollars) [227]. Des lignes de crédit préférentiels ont par ailleurs été débloquées en soutien aux gouvernements de Ghannouchi et de Morsi pour stimuler l'activité économique. Ces crédits se caractérisent par leur taux d'intérêt inférieur au taux d'intérêt du marché et par son échéance plus longue. La Turquie a pour la première fois émis cette catégorie d'aide publique au développement en 2012 et a accordé le premier crédit préférentiel à l'Égypte, le gouvernement turc estimant « avoir des relations amicales basées sur des liens historiques et culturels de longue date ». Ce prêt prévoyait de financer la croissance économique et le développement de l'Égypte [228]. Le protocole signé en septembre 2012 a décidé l'attribution d'un milliard de dollars dans l'objectif de contribuer à la croissance économique et au développement de l'Égypte. La première tranche de crédit, d'une valeur de 500 millions de dollars, a été attribuée à l'Égypte dans les derniers mois de 2012. (La deuxième tranche, prévue pour 2013, n'a jamais été débloquée puisque les Frères ont été destitués du pouvoir.)

Erdogan semblait donc avoir le vent en poupe pour transformer la Turquie en puissance pionnière d'une région intégrée et conformes à ses ambitions, jusqu'à ce que son modèle implose en été 2013.

## L'IMPLOSION DU MODÈLE TURC ET L'ÉCLATEMENT DES RELATIONS RÉGIONALES

Alors que le Premier ministre turc, ses ministres et les hommes d'affaires parcourent la région pour conclure de

multiples accords et contrats en 2011 et 2012, c'est un véritable tournant autoritaire doublé d'une personnalisation du pouvoir qui va marquer l'année 2013. Les manifestations du parc Gezi à Istanbul (mai-juin 2013) démontrent au passage qu'en excluant les groupes qui n'adhèrent pas à son projet de société islamique et néolibérale, le gouvernement a oublié l'une des bases essentielles de la démocratie, celle du compromis. Le « modèle turc » perd alors son fragile équilibre en penchant du côté de l'autoritarisme et l'islamisme.

En mai 2013, les manifestations qui avaient commencé sur la place Taksim par une mobilisation écologiste contre la démolition du parc Gezi envisagée dans le cadre du projet de réaménagement urbain de la municipalité d'Istanbul se sont rapidement étendues à tout le pays et ont soutenu l'émergence d'une forte critique à l'égard du pouvoir d'Erdogan. L'engagement du gouvernement de l'AKP auprès de l'opposition syrienne et son volontarisme militaire ont également été critiqués à cette occasion, en raison, surtout, de l'assistance supposée (mais sans preuve convaincante) de rebelles jihadistes de Syrie aux forces de l'ordre turque, dans la répression des manifestants de Gezi. L'incapacité du gouvernement à contenir cette opposition populaire et démocratique par une politique pacifique a fortement fragilisé l'AKP dans le pays et l'image d'Erdogan dans les médias occidentaux. Elle a donc symbolisé la fin du « mythe turc » pour la région.

L'implosion du modèle de l'AKP se double du scandale de corruption qui a éclaté en fin d'année 2013. Le 17 décembre, la police a placé en garde à vue les fils de trois ministres du cabinet d'Erdogan, ainsi que des hommes d'affaires, directeurs de banques et administrateurs proches du gouvernement, dans le cadre d'une enquête

judiciaire de malversation, de corruption et de blanchiment d'argent. Depuis cette date et jusqu'aux élections municipales du 30 mars 2014, le pays a été secoué par un tourbillon politique quotidiennement alimenté par la divulgation de conversations téléphoniques compromettantes entre responsables politiques et entrepreneurs [229]. Ce scandale a révélé au grand jour la guerre larvée qui opposait le gouvernement d'Erdogan et les partisans du mouvement Gülen, la plus forte communauté religieuse du pays. Après avoir réprimé les manifestations populaires par la force policière, le gouvernement a géré cette crise politique à nouveau par des formes autoritaires de contrôle de l'espace public, en interdisant les sites de médias sociaux, Twitter et YouTube, et en utilisant les moyens fiscaux et judiciaires de l'État comme des instruments de pression et de cooptation des groupes opposants.

Affaibli par l'opposition massive dans son propre pays, le Premier ministre turc a alors cherché à assumer une présence forte sur le plan international. Voulant minimiser la gravité de la situation, Erdogan a maintenu sa visite en Afrique du Nord en juin 2013, visite qui n'a pourtant pas totalement rassuré le Premier ministre. Si le gouvernement de Ghannouchi l'a dûment accueilli lui et sa délégation composée d'une centaine d'hommes d'affaires et d'investisseurs, une partie de la population ayant fait elle-même la révolution a manifesté contre cette visite en affichant son soutien aux manifestants de Gezi. Quant au Maroc, tandis qu'Erdogan était bien reçu par Abdelilah Benkirane, le leader du Parti de la justice et du développement (PJD), sa demande de visite a été refusée par le roi Mohamed VI, officiellement en raison de ses différends avec le PJD. Ces visites au Maghreb, dont le bilan politique a donc été mitigé, avaient pourtant pour objet

principal la coopération commerciale et le projet d'abolition des visas dans son projet d'intégration régionale.

Enfin, alors que les Frères musulmans apparaissent comme des partenaires fidèles du pouvoir de l'AKP, le gouvernement de Morsi est finalement destitué en Égypte en juillet 2013. Cette destitution, qu'Erdogan a d'emblée qualifiée de « coup d'État », lui donne l'occasion de mener une nouvelle bataille au niveau régional sur le thème de la démocratisation, quand cette dernière apparaît particulièrement affaiblie en Turquie. Alors que les manifestants de la place Taksim, rassemblés contre les tendances autoritaires et conservatrices du pouvoir, sympathisaient avec la mobilisation de 2011 de la place Tahrir, Erdogan semble déjà avoir oublié que c'était cette révolution qui avait amené les Frères musulmans au pouvoir : il s'emploie alors à dénigrer les manifestants de Gezi en les comparant à ceux qui, selon lui, soutiennent le coup d'État militaire contre Morsi et en les présentant de la sorte comme des partisans du retour de l'armée en politique. Dans le même temps, il accompagne chacun de ses discours par le signe des quatre doigts de la main, symbole de fraternité avec les militants Frères tués par l'armée égyptienne lors du massacre de la place Raba al-Adawiya, au Caire. Il accuse également Israël d'avoir fomenté la destitution du gouvernement Morsi et somme l'ensemble des pays à reconnaître l'ex-président comme étant le seul chef d'État légitime en Égypte [230].

Les relations entre le nouveau gouvernement dirigé par le maréchal Sissi se dégradent alors fortement : le 23 novembre 2013, la Turquie déclare l'ambassadeur égyptien *persona non grata,* et le rappel des ambassadeurs respectifs par les deux États met fin à toute relation diplomatique turco-égyptienne. Par effet de miroir, les

relations turco-égyptiennes se renforcent au niveau de la société civile depuis cette date-là. Les Frères musulmans trouvent refuge en Turquie, en particulier à Istanbul, où ils sont accueillis et soutenus par les organisations d'entraide islamiques, comme l'association d'aide humanitaire IHH et Özgür-Der œuvrant pour les libertés religieuses.

Par ailleurs, au fur et à mesure que la prétention démocratique de son projet d'intégration régionale est mise à mal, la politique étrangère turque fait le pari de remobiliser les « affinités islamiques sunnites » avec certains groupes jihadistes [231] parmi les rebelles en Syrie et les Frères musulmans.

Cette confessionnalisation de la politique étrangère s'appuie sur la réinvention géostratégique de ces « affinités islamiques » qui recouvrent plutôt une approche pragmatique et stratégique vis-à-vis des islamistes. Preuve en est qu'Erdogan n'a exprimé son appui aux Frères musulmans égyptiens qu'à partir du moment où ils sont arrivés au pouvoir. On se souvient, à l'inverse, de la déception provoquée dans les rangs fréristes par son discours prônant l'instauration d'un État laïc en Égypte, prononcé au Caire en septembre 2011 : « Dans un régime laïc, les gens sont libres d'adhérer à une religion ou de ne pas le faire… N'ayez pas peur de la laïcité qui n'est pas l'ennemi de la religion… J'espère que le nouveau régime en Égypte sera laïc… J'espère qu'après mes remarques, l'opinion des Égyptiens sur la laïcité changera [232]. » Pour Erdogan, les pouvoirs islamistes présentent un intérêt s'ils deviennent ses alliés dans sa politique d'expansion régionale, et leur renversement interrompt les projets géostratégiques dans la région. La chute de Morsi lui porte également préjudice dans le sens où elle dévoile l'impotence de son modèle sur le plan sociopolitique.

Toute réflexion portant sur de véritables affinités idéologiques entre les Frères musulmans et l'AKP devrait donc être étudiée avec un esprit critique. L'AKP provient d'une transformation profonde de la société turque – surtout de celle des classes moyennes – et porte le projet de société qui associe le néolibéralisme économique et le conservatisme religieux. Le mouvement fériste égyptien, lui, ne dispose pas d'une telle base économique et industrielle, et présente une approche plus étatiste du développement économique, comme l'indique son slogan d'une « renaissance égyptienne sur un socle islamique ». Quant au rapprochement idéologique avec Ennahda, malgré l'hypothèse selon laquelle ce serait ce dernier qui a inspiré l'islamisme politique turc des années 1990[233], les deux partis se distinguent par leur niveau de conservatisme sur le plan des mœurs et des valeurs, comme le suggère Vincent Geisser. Cela fait bientôt trente ans que les islamistes turcs n'attendent plus de l'islam qu'il délivre leur société de leurs maux. Au contraire, leur pratique gouvernementale et le pragmatisme géopolitique pendant douze années de gestion du pouvoir témoignent de la malléabilité de leur islamisme. Enfin, force est de constater que l'AKP inspirait les Frères musulmans davantage par la construction de son succès électoral et par sa capacité à acquérir et garder le pouvoir que par sa trajectoire idéologique.

Le modèle turc a ainsi connu une grandeur et un déclin rapides depuis le début des révoltes arabes. Celles-ci, en s'opposant aux régimes autoritaires et en favorisant l'avènement de pouvoirs islamistes qui se revendiquent du modèle de l'AKP, ont contribué aux ambitions du gouvernement d'Erdogan de se muer en une puissance régionale incontournable. En 2011 et 2012, la politique de

« zéro problème avec les voisins » a accéléré la coopération et les échanges en vue de l'intégration régionale (à l'exception de la Syrie). Or ce climat de démocratisation solidaire et multilatéral a été affaibli en 2013 tant par le bilan politique peu convaincant des Frères musulmans et leur destitution en Égypte, que par la répression violente des mobilisations et le scandale de corruption en Turquie. Ce tournant autoritaire a ainsi porté atteinte à la viabilité du « modèle turc ». La destitution de Morsi par l'armée égyptienne a immédiatement été saisie par Erdogan pour former un discours de victimisation des forces prodémocrates par rapport aux coups d'État. Le Premier ministre turc, ayant qualifié les manifestants de Gezi de putschistes, comme l'armée égyptienne, et le scandale de corruption, de complot de l'*État parallèle* orchestré par la communauté de Gülen, a ouvert ainsi un nouveau chapitre de solidarité avec « ses » Frères musulmans (voir le chapitre 1 sur l'usage du thème du complot par les Frères égyptiens). Toutefois, les usages croisés que Morsi et Erdogan ont fait de ce répertoire, à partir de positions radicalement opposées (le premier étant déchu du pouvoir et ses partisans condamnés, et le second contrôlant un pouvoir de plus en plus autoritaire grâce à ses réseaux clientélistes), montrent que c'est avant tout le pragmatisme et la compétition politique qui régissent ces relations de solidarité et la circulation des référents, chacun pouvant, dans une configuration donnée, constituer le « modèle » de l'autre.

210. Les enquêtes montrent que près de 60 % de l'opinion publique de la région est convaincue du modèle turc. Akgün, Mensur, Gündogar, Sabiha Senyücel, *Ortadogouda Turkiye algisi* [La perception de la

Turquie au Moyen-Orient], TESEV, Istanbul, 2012, URL : http://www.tesev.org.tr.
211. Aras, Bülent, « The Davutoglu Era in Turkish Politics », *Insight Turkey*, vol. 11, n° 3, 2009, p. 127-142.
212. Uzgel, Ilhan, « Türk Dış Politikasında Bölgesel Güç Illüzyonu » [L'illusion de puissance régionale dans la politique étrangère turque], *in* Osman Bahadır Dinçer, Habibe Özdal et Hacali Necefoğlu (dir.), *Yeni Dönemde Türk Dış Politikası Uluslararası IV. Türk Dış Politikası Sempozyumu Tebliğleri* [Les communications du 4e colloque international de la politique extérieure turque de la nouvelle période], n° 36, février 2010, USAK Yayınları, Ankara, p. 63.
213. Balci, Bayram, « Le rêve arabe de la Turquie brisé par la crise syrienne », *Les Études du CERI*, n° 188, novembre 2012, p. 10.
214. Kaya, Ugur, Yankaya, Dilek, « Les relations de la Turquie avec la Syrie », *Les dossiers de l'IFEA, Série : la Turquie aujourd'hui,* n° 20, IFEA, 2013.
215. *Sabah*, 17 septembre 2009. Şamgen est un mot composé : *Şam*, qui signifie en turc Damas, et *gen*, en référence à l'espace Schengen dans l'Union européenne.
216. Kirişçi, Kemal, « The EU, Turkey, and the Arab Spring: Challenges and Opportunities for Regional Integration », *Global Turkey in Europe*, Working Paper 1, nd., p. 3.
217. Renda, Kadri Kaan, « Turkey's Neighborhood Policy: Developing a World Complex Interdependence », *Insight Turkey*, vol.13, n° 1, 2011, p. 106.
218. TIKA, *Rapport annuel 2011 ; Rapport annuel 2012*, traduit par Dilek Yankaya, URL : http://store.tika.gov.tr/yayinlar/faaliyet-raporlari/faaliyet-raporu-2012.pdf.
219. Dilek Yankaya, *La Nouvelle Bourgeoisie islamique : le modèle turc*, Paris, Presses universitaires de France, 2013.
220. Zafer Çaglayan, ministre de l'Économie. 31 janvier 2011. URL : http://www.haberdar.com/ortadogudaki-gelismeleri-kaygiyla-izliyoruz-2252992-haber.
221. *Hürriyet*, 2 février 2011.

222. Mohamed-Reza Djalili et Thierry Kellner, *L'Iran et la Turquie face au « Printemps arabe » : vers une nouvelle rivalité stratégique au Moyen-Orient ?*, Bruxelles, GRIP, 2012, p. 65.
223. *Ibid.*
224. *Bianet*, 9 août 2011.
225. Présidence de l'Agence turque pour la coopération et la coordination (TIKA), *Rapport annuel des aides au développement 2012*, Ankara, 2013, p. 95.
226. Pour le détail des aides au développement versées à ces pays en 2011 et 2012, voir *Rapports annuels de la TIKA*, traduit par Dilek Yankaya, URL : http://store.tika.gov.tr/yayinlar/faaliyet-raporlari/tika2012AnnRep.pdf.
227. TIKA, *Rapport annuel 2012*, *op. cit.*, p. 75.
228. *Ibid.*, p. 17.
229. Dilek Yankaya, « Business et pouvoir en Turquie : le patronat à l'épreuve de la crise politique », *Moyen-Orient*, juillet 2014.
230. *Radikal*, 20 août 2013.
231. Si le soutien de l'AKP au Front islamique est plutôt reconnu en matière de financement, de formation et d'équipement, l'hypothèse de l'appui au Jabhat an-Nousra et à l'État islamique en Irak et au Levant est discutée en différents termes dans les milieux turcs et kurdes.
232. http://ovipot.hypotheses.org/6607.
233. Medini Souhire, *La Turquie de l'AKP, modèle pour Ennahda ?*, Hypothèses, 23 mai 2013, URL : http://ovipot.hypotheses.org/8862.

# DE L'ESPOIR AU DÉSENCHANTEMENT : LE HAMAS FACE AUX PRINTEMPS ARABES

**PAR LEILA SEURAT**

Les processus de contestation dans les pays arabes et l'avènement d'un gouvernement islamiste en Égypte ont donné de l'espoir au Hamas. Après de longues années d'isolement, les dirigeants de ce mouvement ont pu espérer trouver des soutiens matériels et diplomatiques de la part de nouveaux alliés et se séparer de leurs anciens soutiens devenus encombrants. L'enlisement progressif des Printemps arabes et surtout l'éviction de Mohamed Morsi referment cette opportunité qui apparaît rétrospectivement comme une parenthèse. Fragilisé par les effets d'un changement d'alliances qui rapidement devient inopérant, le Hamas se trouve à nouveau isolé.

En décembre 2011, Ismaël Haniyeh, Premier ministre du gouvernement de Gaza, quitte l'enclave palestinienne pour effectuer une tournée régionale dans l'ensemble des pays arabes. Depuis plus de cinq ans, le leader du Hamas n'avait pas pu quitter la bande côtière sous blocus égypto-israélien. À la faveur des Printemps arabes, de la chute de Hosni Moubarak et de l'ouverture du passage de Rafah qui s'est ensuivie, il se rend notamment en Égypte et en Tunisie, et félicite leurs peuples d'avoir su mener à bien leurs révolutions. Le 24 février 2012, il est reçu en véritable « *guest star* » à l'université Al-Azhar où il vient prononcer un prêche : la foule l'acclame et salue en lui un homme providentiel. On est bien loin de l'hiver 2006 lorsqu'il avait attendu de longues heures, par un

exceptionnel temps de neige, au poste frontière de Rafah, jusqu'à ce que les services de renseignements égyptiens l'autorisent à quitter la bande de Gaza. Khaled Mechaal, représentant du *leadership* extérieur du Hamas et président de son bureau politique, connaît lui aussi son moment de gloire. En juillet 2012, il est l'invité d'honneur du congrès annuel du parti islamiste tunisien Ennahda qui vient de remporter les premières élections libres depuis la chute de Ben Ali. L'accueil chaleureux réservé à ces personnalités dans un grand nombre de pays arabes annonce la progressive réintégration du Hamas sur les scènes régionale et potentiellement internationale. Mais ces manifestations de sympathie ne durent qu'un temps. Après avoir surfé sur les révoltes des Printemps arabes et une activité diplomatique tous azimuts, le Hamas se trouve à nouveau plongé dans le désenchantement. Avec le renversement du président Morsi par l'armée égyptienne le 3 juillet 2013, le mouvement se trouve en effet dans un grand isolement, exacerbé par la dernière opération militaire israélienne sur la bande de Gaza, « Bordure protectrice [234] ».

## QUELQUES RAPPELS HISTORIQUES

Le Hamas apparaît en décembre 1987, au moment du déclenchement de la première Intifada, comme l'émanation politique et militaire de la branche palestinienne des Frères musulmans. Les liens entre les Frères musulmans et la Palestine remontent aux années qui ont suivi la création de la Confrérie égyptienne en 1928 à Ismaïlia en Égypte. Dès 1935, le frère de Hassan al-Banna, fondateur de la Confrérie, visite la Palestine et s'entretient avec le grand mufti de Jérusalem Amin al-Husseini [235]. La préoccupation croissante des Frères à l'égard de l'expansion coloniale en Terre sainte

s'illustre par l'ouverture d'un premier bureau à Jérusalem et par une participation active aux côtés des forces nationalistes pour mener le combat contre Israël lors de la première guerre israélo-arabe. À la suite de la défaite de 1948, la situation des Frères palestiniens connaît des développements distincts en fonction de la localité dans laquelle ils se trouvent : en Cisjordanie désormais annexée au royaume hachémite, ils entretiennent d'assez bonnes relations avec les autorités en place et rejoignent naturellement les Frères jordaniens avec lesquels ils ne forment plus qu'une seule et même organisation. Dans la bande de Gaza, ils subissent dès 1954 la vague de répression engagée par Nasser. Hormis quelques manifestations aux côtés des forces communistes, baathistes ou nationalistes entre le milieu des années 1950 et la fin des années 1960 [236], ils se désengagent totalement de la lutte armée pour ne se consacrer qu'à une action sociale et éducative. Après la défaite de 1967, alors que Gaza et la Cisjordanie passent sous occupation israélienne, ils développent, à travers la *Mugama al-islami* (Société islamique) créée par le cheikh Ahmad Yassine, un large réseau associatif composé de dispensaires, d'écoles, de cliniques et de clubs sportifs [237]. Si cet engagement dans des activités de prosélytisme servait d'après eux à préparer la génération future au projet de libération de la Palestine, nombreux sont néanmoins ceux qui se démarquent de cette attitude quiétiste et forment des cellules militaires, prémices du mouvement Fatah créé en 1958 au Koweït. À la fin des années 1970, les Frères musulmans palestiniens connaissent de nouvelles scissions. Refusant la primauté de l'action sociale sur l'action politique, Fathi al-Chiqaqi, qui sera vingt ans plus tard assassiné par le Mossad à Malte, fondé le Jihad islamique. Cette nouvelle formule associant l'islam au fusil se nourrit de l'expérience de la révolution islamique en

Iran [238] et réactive le débat au sein des Frères sur les priorités du mouvement : la réislamisation de la société palestinienne passe-t-elle avant la lutte de libération nationale ?

C'est le déclenchement de la première Intifada, le 8 décembre 1987 [239], qui consacre l'engagement des Frères dans le combat contre la puissance occupante, symbolisé par la création du mouvement « Hamas », acronyme de « Mouvement de la résistance islamique » [240]. Alors que les Israéliens avaient été jusque-là plus ou moins tolérants à l'égard des associations caritatives et religieuses dirigées par les Frères, autorisant leur présence et leur développement pour lutter contre l'influence de l'OLP, ils décident en 1989 de porter un coup sévère au mouvement en arrêtant un certain nombre de ses dirigeants, notamment le cheikh Yassine. Cette vague d'incarcérations se poursuit jusqu'en 1992, lorsque 415 cadres et dirigeants islamistes sont déportés au Sud-Liban. Réagissant à ces arrestations, les dirigeants du Hamas créent un *leadership* à l'extérieur des territoires palestiniens occupés, moins exposé et plus en sécurité. L'essentiel des dirigeants de ce *leadership* est constitué de Palestiniens qui s'étaient installés au Koweït et qui vont, à la suite de la guerre du Golfe en 1991, être expulsés de ce pays aux côtés des 300 000 ressortissants jordaniens d'origine palestinienne. Parmi eux, se trouve notamment Khaled Mechaal, actuel président du bureau politique du Hamas qui s'installera d'abord en Jordanie puis, lorsque le roi Hussein, engagé par un accord de paix séparée avec Israël, décide d'éloigner définitivement le Hamas du royaume en 1999, s'établira en Syrie.

Deux événements majeurs marquent les années 2000. Tout d'abord la victoire électorale du Hamas lors des élections législatives de janvier 2006. À l'inverse de sa position

de boycott des élections de 1996, le Hamas justifie son entrée dans les institutions de l'Autorité palestinienne par l'échec du processus d'Oslo et la fin de la période intérimaire de cinq ans prévue par ces accords pour conduire à l'édification d'un État palestinien. Le raz-de-marée électoral en faveur du Hamas fait l'effet d'un choc, y compris pour les membres du mouvement : le Hamas obtient la majorité absolue et donc la présidence du gouvernement ; Ismaël Haniyeh devient Premier ministre. Dès le lendemain de la proclamation des résultats, l'Union européenne, jusqu'alors favorable à l'intégration du Hamas dans le jeu institutionnel, s'aligne sur le boycott préconisé par le Quartet (États-Unis, Russie, Union européenne et Nations unies) et impose des sanctions. Les pays donateurs décident de court-circuiter le gouvernement, transférant désormais l'aide internationale directement dans les caisses de la présidence incarnée par Mahmoud Abbas. Face à ce blocus, le Hamas doit chercher des sources de financement alternatives pour assurer sa survie. Il se rapproche alors de l'Iran, seul pays acceptant de fournir une aide matérielle substantielle pour payer les salaires des fonctionnaires du gouvernement.

Le second fait marquant de cette période est la prise de Gaza par le Hamas en juin 2007. Si ces événements ont largement ébranlé la crédibilité du mouvement, certains de ses membres ayant été jusqu'à critiquer la manière dont ils avaient été gérés [241], la grande majorité des dirigeants du Hamas les considèrent comme une réponse légitime aux nombreuses tentatives du Fatah et d'autres acteurs de l'évincer de la scène politique palestinienne [242]. Dès 2006, le Quartet avait en effet exacerbé le conflit entre le Hamas et le Fatah en soutenant la réforme entreprise par Mahmoud Abbas pour retirer au gouvernement le contrôle des forces de sécurité [243]. Notons également l'existence d'un plan

américain qui cherchait à renforcer l'autorité du Fatah au détriment du Hamas à la suite de l'accord de La Mecque et de la formation d'un gouvernement d'union nationale qui s'était ensuivie [244]. Ces événements conduisent à un durcissement du blocus imposé sur la bande côtière à la fois par Israël et par l'Égypte. Au gouvernement du Hamas, désormais hégémonique sur la bande de Gaza, s'ajoute un deuxième gouvernement en Cisjordanie dirigé par Salam Fayyad, consacrant la fracture politique et géographique de la Palestine. Depuis, toutes les tentatives de réconciliation entre les deux factions ont échoué. Hormis lors de l'opération israélienne « Plomb durci » sur la bande de Gaza en décembre 2008-janvier 2009 et de l'interception de la flottille turque « Viva Palestina » qui coûta la vie à neuf Turcs, provoquant une campagne de solidarité pour soutenir Gaza encerclée, le Hamas reste largement isolé.

Les Printemps arabes marquent un tournant pour le Mouvement de la résistance islamique, persuadé que la fin de l'isolement est enfin acquise. D'ailleurs, la victoire de 2006 est désormais perçue comme le prélude aux victoires des islamistes dans les autres pays arabes et « l'étincelle de leur réveil [245] ». Pour profiter de la nouvelle conjoncture régionale favorable aux Frères musulmans, le Hamas s'inscrit pleinement dans leur contexte : apparaître comme l'une des branches des Frères musulmans permettrait au mouvement de bénéficier de leur progressive normalisation sur la scène internationale. La visibilité croissante des leaders du mouvement leur fait alors espérer que l'heure de la fin de l'isolement est arrivée. L'évolution de la situation régionale est toutefois plus complexe que ne l'avait envisagé le Hamas, tiraillé entre la nécessité de se procurer de nouveaux soutiens sans toutefois se mettre à dos ses anciens alliés. Alors que celui-ci s'était résolu à quitter la Syrie, prenant le

risque d'agacer l'Iran, principal soutien économique du mouvement, les nouveaux parrains du Hamas que sont le Qatar et l'Égypte ne permettent pas de remplir les objectifs escomptés et de se substituer au soutien iranien. Dès le début de l'année 2013, le risque que le discrédit grandissant de Morsi sur la scène nationale égyptienne porte atteinte au mouvement est réel. Le désenchantement s'installe lors du renversement du président égyptien par l'armée au début du mois de juillet 2013, consacrant l'impasse régionale dans laquelle se trouve le mouvement.

## ENTRE REPOSITIONNEMENT NATIONAL ET RÉALIGNEMENT RÉGIONAL

### *Le rapprochement avec le Fatah*

Si la Palestine n'a pas connu de « printemps », les processus révolutionnaires en cours dans les autres pays arabes ont bien eu des conséquences sur les dirigeants politiques palestiniens, y compris sur le Hamas. Depuis les événements de juin 2007, toutes les tentatives d'unification des rangs palestiniens avaient échoué. Quatre ans après la prise de Gaza par le Hamas, un accord entre le Fatah et le Hamas est signé au Caire, le 4 mai 2011. Dans la continuité des réconciliations successives de mars 2005 et février 2007, cet accord stipule que le Hamas respectera une trêve avec Israël et autorisera l'octroi d'un délai supplémentaire à Mahmoud Abbas pour poursuivre les négociations avec l'État hébreu. Bien que sensible aux mouvements qui, à Ramallah et à Gaza les 14 et 15 mars, avaient réclamé la « fin de la division » (*inha al-inqisam* [246]), ce rapprochement avec le Fatah correspond, pour le Hamas, à une tentative de profiter de la nouvelle conjoncture révolutionnaire dans les pays arabes

pour obtenir une reconnaissance internationale. En apparaissant comme un interlocuteur soucieux de la coexistence avec les autres factions politiques palestiniennes et attaché au principe du multipartisme, le mouvement souhaitait savoir si un nouveau gouvernement d'union nationale pourrait être enfin reconnu par la communauté internationale.

Ahmad Youssef, ancien conseiller du Premier ministre Ismaël Haniyeh, est le visage « pragmatique » du Hamas. Directeur du *think tank* la « Maison de la sagesse [247] », où se réunissent les quelques interlocuteurs occidentaux qui souhaitent dialoguer avec le Hamas lors de leur passage à Gaza, celui-ci nous confie au sujet de cet accord avec le Fatah :

> « Le Hamas voulait tester la communauté internationale, voir si celle-ci accepterait un gouvernement composé de technocrates pour, si c'était le cas, obtenir la reconnaissance et recevoir des financements. La réconciliation est également un moyen pour le Hamas de s'incorporer à l'OLP, organisation reconnue sur le plan international comme la seule représentante légitime du peuple palestinien, en échange d'une voix et d'un rôle dans cette structure. »

D'après lui, les Printemps arabes consacrent la fin d'un statu quo régional qui était largement défavorable au Hamas : « Avec le Printemps arabe, nous pouvons désormais saisir l'occasion d'élargir nos relations avec l'Occident. Certains pays européens avaient déjà reconnu le gouvernement d'union nationale en 2007. Nous pensons qu'il y a aujourd'hui plusieurs de ces pays qui sont prêts à ouvrir des relations directes avec le Hamas. »

Après avoir signé l'Accord du Caire, Khaled Mechaal poursuit cette même logique de rapprochement avec le Fatah. Depuis la capitale syrienne, il se félicite du

déclenchement des Printemps arabes : « Nous sommes heureux que ce Printemps renforce la volonté des choix populaires, et nous le considérons comme le prélude à une grande renaissance pour la nation arabe qui la rendra plus forte face à l'ennemi sioniste [248]. »

Considéré comme le seul représentant du mouvement bénéficiant du charisme nécessaire pour donner au Hamas un visage acceptable, il rencontre une nouvelle fois Mahmoud Abbas au Caire au mois de novembre 2011. Il insiste alors sur le « nouvel esprit » (*al-rouh al-gadid*) de la vie politique palestinienne fait d'« ouverture à l'autre », (*infitah ala al-akhar*), de prise en compte du multipartisme, (*istiad al-moukhtalif*), et de collaboration politique (*al-moucharaka al-siyasiyya* [249]). Le leader du Hamas réitère son engagement à respecter les frontières de 1967, à instaurer une nouvelle trêve avec l'occupant et surtout, et c'est là une nouveauté, il se réclame d'une nouvelle forme de résistance « pacifique » : « Ne croyez pas que la résistance populaire n'est rien, elle est très forte, elle aura la puissance du tsunami. »

Tout en étant liés par l'engagement de réconciliation, une logique de concurrence demeure entre le Fatah et le Hamas. Alors que Mahmoud Abbas tente de demander l'adhésion de la Palestine à l'ONU auprès du Conseil de sécurité, en novembre 2011, le Hamas accepte de libérer le soldat israélien Gilad Shalit [250] dans le cadre d'un accord d'échange de prisonniers avec Israël. La conclusion de cet accord le 18 octobre 2011 lui permet de rehausser son statut face au Fatah et d'apparaître en position de force pour poursuivre la réconciliation. Le choix d'une telle approche est d'autant plus aisé qu'il correspond à la ligne critique des Frères musulmans égyptiens à l'endroit de la lutte armée.

### *Une logique fériste : les nouveaux parrains égyptien et qatari*

Dès son avènement, le Hamas s'était présenté comme la branche palestinienne de l'organisation des Frères musulmans. Cette filiation est mentionnée dans la charte promulguée en août 1988. Toutefois, les dirigeants du mouvement avaient également cherché à ne pas apparaître uniquement sous le label « Frères » afin de diversifier leurs réseaux de solidarité. Salah Chehadeh, l'un des fondateurs du mouvement et chef présumé des brigades *Izz al-Din al-Qassam* assassiné par Israël en juillet 2002, note dans ses Mémoires : « Nous insistons dans notre Charte sur le fait que le Hamas devait être une coalition qui n'était pas liée aux seuls Frères musulmans, mais qui était aussi capable d'absorber toutes les organisations de résistance palestiniennes ; leurs partisans et leurs amis [251]. »

Le Hamas a conscience que, dans certains cas, l'identification à la Confrérie peut nuire à la réalisation de ses intérêts. L'installation de son *leadership* extérieur à Damas à partir de 2000 illustre une situation compromettante puisque l'appartenance aux Frères musulmans dans ce pays est passible de mort. Les relations entre le Hamas et les Frères musulmans sont « affectives » mais non organisationnelles. Mahdi Akef, l'ancien guide suprême de la Confrérie égyptienne, affirme qu'il n'existe pas de relation de commandement ou d'obéissance entre les Frères et le Hamas. Toutefois, il précise que « si les membres du Hamas divergent sur un point, la Confrérie égyptienne peut intervenir [252] ».

La chute de Hosni Moubarak conduit le Hamas à afficher son appartenance à la Confrérie des Frères musulmans. En octobre 2011, le mouvement aurait officiellement rejoint l'organisation égyptienne, ajoutant à « Mouvement de la

résistance islamique » la mention « section des Frères musulmans [253] ».

Le Hamas cherche ainsi à souligner sa parenté idéologique avec une organisation sur le point de normaliser ses relations avec les États-Unis et l'Union européenne, ce qui lui permettrait de s'intégrer à une reconnaissance globale des Frères musulmans par l'Occident. Avec l'arrivée des partis islamistes au pouvoir en Tunisie et en Égypte, celui-ci pourrait infléchir sa position et prendre contact avec le mouvement. Le Parti de la liberté et de la justice, émanation politique de la Confrérie des Frères musulmans, est en effet donné vainqueur aux élections législatives prévues pour le mois de janvier 2012. Convaincu de l'inéluctabilité de cette victoire, le Hamas espère qu'elle conduira à l'ouverture du passage de Rafah et à l'instauration d'une zone commerciale entre l'Égypte et Gaza.

Afin de profiter des changements survenus en Égypte et de sortir de son isolement, le Hamas doit rompre avec le régime syrien qui accueille une partie de ses dirigeants depuis plus de dix ans [254]. Alors qu'il avait au départ tenté de jouer le rôle de médiateur entre Bachar el-Assad et la Ligue arabe, Khaled Mechaal, est contraint de quitter Damas pour s'assurer le soutien des autres pays arabes. Cela ne représente pourtant qu'un énième exil pour ce dirigeant du Hamas qui avait quitté très jeune la Palestine, puis avait connu l'expulsion du Koweït et enfin le départ forcé de Jordanie. Depuis Gaza, Mahmoud al-Zahar, l'un des plus anciens membres du mouvement ayant passé toute son enfance en Égypte à Ismaïlia, berceau des Frères musulmans, confirme cette corrélation entre la décision de quitter Damas et les pressions des capitales arabes qui auraient menacé le Hamas de ne pas le laisser ouvrir de bureaux chez elles s'il ne quittait pas la Syrie [255]. Reste qu'il faut trouver un substitut à Damas, une

nouvelle localisation garantissant au mouvement sa sécurité et le protégeant d'Israël militairement et politiquement [256]. Khaled Mechaal aurait demandé à Mohamed Badie, guide suprême de la Confrérie, si le Hamas pouvait éventuellement s'installer au Caire après la fermeture de ses bureaux à Damas mais les Frères n'auraient pas donné de réponse précise, préférant garder une « porte entrouverte [257] ». Moussa Abou Marzouq, ancien président du Bureau politique à Amman jusqu'à son arrestation à New York où il sera détenu sans aucune charge contre lui jusqu'à ce qu'Israël abandonne sa demande d'extradition en mai 1997, reconnaît que l'Égypte pourrait offrir une alternative à la Syrie :

> « L'Égypte est l'endroit le plus important pour nous aujourd'hui. Nous essayons de nous implanter au Caire et non plus en Syrie. L'Égypte est stratégiquement plus forte que la Syrie et a un plus grand rôle à jouer. Nous attendons la victoire des Frères musulmans, ils nous soutiendront. »

Malgré cet espoir de réunir l'ensemble des représentants du *leadership* extérieur au Caire, Moussa Abou Marzouq sera le seul à être autorisé à s'y installer, sans toutefois obtenir la permission d'y ouvrir un véritable bureau de représentation. En février 2012, à la suite de la fermeture des bureaux de Damas, les membres du Hamas se dispersent. Certains rejoignent Gaza tandis que Khaled Mechaal s'installe au Qatar.

Au sein de ce réalignement régional, le Qatar constitue un second parrain de poids qui tente de « dé-hamasiser » le Hamas, autrement dit, de le rendre plus conforme aux autres mouvements Frères musulmans qui ne figurent pas sur la liste des organisations terroristes. La signature d'un deuxième accord de réconciliation à Doha au début du mois de février 2012 est en ce sens significative. D'après Khaled

Mechaal, cet accord comporte un engagement du Qatar à lever le blocus israélo-égyptien, reconstruire Gaza et aider le Hamas à nouer des liens avec les États-Unis et l'Europe. L'un des volets comporterait aussi, d'après Mechaal, un engagement du Qatar à ne pas s'opposer à la victoire du Hamas lors des prochaines élections et à exercer de fortes pressions sur Israël. La visite à Gaza de l'émir du Qatar le 23 octobre 2012 peut se lire comme une façon de remercier le Hamas d'avoir rompu avec la Syrie [258].

Ces nouveaux soutiens régionaux impliquent, de la part du Hamas, un certain nombre de concessions. Outre la prise de distance à l'égard de la lutte armée préconisée par la Confrérie égyptienne sous l'égide du Qatar – les deux pays ayant des relations avec Israël [259] – le Hamas doit non seulement rompre ses relations avec Damas, mais aussi afficher son soutien aux insurgés syriens. Or une opposition ouverte au régime de Bachar el-Assad risque d'indisposer l'Iran, principal soutien financier du Hamas qui, dès l'été 2011, avait demandé au Hamas de soutenir officiellement le régime syrien [260] en organisant des rassemblements pro-Assad dans les quartiers palestiniens en Syrie [261]. Mais les dirigeants palestiniens auraient refusé de se soumettre à cette injonction. Pris dans la compétition régionale entre le Qatar et l'Iran, le Hamas doit, s'il souhaite bénéficier du soutien qatari, prendre ses distances vis-à-vis de la République islamique.

Dès le mois de février 2012, le prêche d'Ismaël Haniyeh à l'université d'Al-Azhar [262] semble inaugurer le soutien en faveur des rebelles syriens. En septembre 2012, lorsque Khaled Mechaal se rend en Turquie pour assister au congrès de l'AKP, la rupture est définitivement consommée avec le régime d'el-Assad, car le président du Bureau politique affirme, pour la première fois clairement, son soutien à la

« révolution syrienne [263] ». On peut également noter la présence de Khaled Mechaal aux côtés du cheikh al-Qardawi lorsque celui-ci attaque ouvertement l'Iran et le Hezbollah, qualifiant ce dernier de « parti de Satan », ainsi que le communiqué officiel du Hamas du 17 juin 2013 appelant le Hezbollah à se retirer de Syrie [264].

Des sources citées par le *Times* et du quotidien égyptien *Al-Ahram* [265] rapportent que la branche armée du Hamas, les brigades *Izz al-Din al-Qassam* participeraient de manière active à la guerre civile syrienne aux côtés de la rébellion. Dès l'hiver 2012, une vidéo du régime syrien accuse Khaled Mechaal de haute trahison et montre trois combattants du Hamas tués en Syrie avec la photo du cheikh Ahmad Yassine. Le corps de Mohamed al-Qneita aurait été retrouvé à Idlib et ses funérailles auraient eu lieu à Gaza en présence d'Ismaël Haniyeh [266]. Des diplomates occidentaux confirment également la présence de combattants du Hamas dans les camps palestiniens de Damas, d'Alep ainsi qu'à Jaramana. Les membres des brigades *Izz al-Din al-Qassama* auraient notamment aidé l'Armée syrienne libre à creuser des tunnels lors de la bataille de Qussaïr [267] en mai 2013 [268].

### *L'espoir d'une reconnaissance régionale : vers la réintégration du Hamas*

Le déclenchement de mouvements de protestation dans les pays arabes accroît la visibilité du Hamas. Le renversement de Hosni Moubarak, ainsi que l'ouverture (relative) du passage de Rafah qui l'accompagne permettent à Ismaël Haniyeh de quitter la bande de Gaza pour la première fois depuis juin 2007 et de s'entretenir avec de nombreux acteurs politiques dans différents pays arabes. Proche du chef spirituel du mouvement, le cheikh Yassine, Ismaël Haniyeh a, comme

la plupart des leaders du Hamas installés en Palestine, été incarcéré à plusieurs reprises dans les prisons israéliennes et a survécu plusieurs fois à des tentatives d'assassinat. Né dans le camp de réfugiés d'Al-Chati, ce chef politique et religieux, devenu Premier ministre en 2006, a choisi de ne pas quitter ce camp où il vit toujours à l'heure actuelle.

En décembre 2011, il effectue sa première sortie de Gaza depuis juin 2007 et se rend en Égypte, au Soudan, en Turquie et en Tunisie [269] où il félicite les citoyens d'avoir mené à bien leurs révolutions [270]. Le jeudi 5 janvier, lors de son arrivée à l'aéroport de Tunis, il est salué par une foule de jeunes gens scandant des slogans antisémites [271]. Au mois de janvier 2012, une seconde tournée le conduit au Qatar, au Bahreïn, au Koweït, aux Émirats et en Iran. Au Qatar, la délégation visite le siège de la chaîne de télévision Al-Jazeera. Haniyeh félicite le gestionnaire du réseau, le cheikh Ahmed Bin Jassim al-Thani, pour sa couverture des événements, « professionnelle, objective et fidèle à la réalité. » Il soulève notamment la question du blocus de la bande de Gaza et la campagne de judaïsation de Jérusalem.

### L'ÉMIR DU QATAR À GAZA

La visite du cheikh Hamad ben Khalifa al-Thani à Gaza le 23 octobre 2012 est la première visite officielle d'un chef d'État étranger dans la bande côtière depuis la prise de Gaza par le Hamas en juin 2007. Elle a été initiatrice d'une cascade de visites de représentants d'autres pays. Largement commenté dans les médias, le déplacement de l'émir aurait, d'après de nombreux observateurs, renforcé la position du Hamas sur les scènes

palestinienne, régionale et internationale. Dès la signature de l'accord de Doha en février 2012, le Qatar s'était engagé auprès du Hamas à lever le blocus et à reconstruire Gaza à travers un projet d'investissement s'élevant jusqu'à quatre cent millions de dollars. Ce montant devait permettre de réaménager les routes et de construire des logements, notamment pour les anciens prisonniers libérés en échange du soldat Gilad Shalit en octobre 2011.

Si Ramallah a salué le financement de projets humanitaires, elle a néanmoins accusé le Qatar d'ignorer son autorité et de contribuer à accentuer la division palestinienne. Le Fatah prétend ainsi ne pas avoir été associé aux préparatifs de la cérémonie organisée dans le camp de Khan Younès au cours de laquelle le cheikh Hamad avait posé la première pierre du projet immobilier destiné aux familles les plus démunies. Le Hamas affirme au contraire que l'absence du Fatah lors de la réception donnée en l'honneur de l'émir est liée à son refus d'y participer. Dès le début du mois d'octobre, l'ouverture d'un bureau qatari à Gaza avait été dénoncée par Mahmoud Abbas considérant qu'en tant que président il aurait également responsabilité sur Gaza. L'ouverture de ce bureau aurait été effectuée sans coordination avec Ramallah. Si les dirigeants du Hamas nient l'existence d'une « ambassade » du Qatar à Gaza et jugent que ce bureau ne constitue en rien un bureau de représentation et qu'il a pour seul objectif de superviser les projets économiques de Doha, pour de nombreux analystes, l'ouverture de ce bureau illustre la volonté du Hamas d'inscrire sa domination politique sur la bande de Gaza et d'y instaurer une « entité séparée ».

Les dirigeants du Hamas insistent sur le fait que le leader de Gaza a été reçu dans tous les pays de la région en tant que chef de gouvernement :

> « Ismaël Haniyeh a été accueilli de manière officielle (*al-tartibat al-broutoukouliyya*). Cela est le reflet des révoltes arabes qui ont ouvert de nouvelles relations avec le Hamas. Ces changements ont poussé d'autres pays à suivre la même voie. Avant les révoltes arabes, oui, c'était différent : entre 2007 et 2011, il n'y a eu aucune visite officielle [272]. »

Les bouleversements régionaux inaugurent en effet un climat plus favorable au Hamas et permettent à un nombre croissant de pays d'accueillir un mouvement d'inspiration « fririste » qui entretient des relations importantes avec tous les autres groupes islamistes ou les gouvernements à majorité islamiste de la région [273]. Ainsi, Khaled Mechaal se rend dans deux pays qui étaient par le passé fermement opposés à tout dialogue avec le Mouvement de la résistance islamique : la Jordanie et la Tunisie. Le 29 janvier 2012, alors qu'il réside toujours à Damas, il se rend à Amman et renoue avec un pays avec lequel les relations étaient rompues depuis 1999. Le Premier ministre jordanien Awn Khasawneh avait préparé cette visite en affirmant, dès le mois d'octobre, que l'expulsion du Hamas de Jordanie avait été une erreur [274].

### EN JORDANIE, UNE OPPOSITION INTÉGRÉE

Les Frères musulmans sont présents en Jordanie depuis l'indépendance du pays, en 1946. La place occupée par la Confrérie face à la monarchie peut se résumer en un constat simple : il s'agit du seul mouvement d'opposition à n'avoir jamais été interdit, ce qui n'a pas empêché le régime jordanien de jeter en prison des cadres du mouvement quand elle estimait nécessaire de contenir leurs ardeurs contestataires. « Avant 1989, à de nombreuses reprises, ils sont apparus comme des alliés objectifs de la monarchie, écrit la chercheuse Pénélope Larzillière dans son ouvrage *La Jordanie contestataire*, paru en 2013 chez Sindbad/ Actes Sud, contre la gauche et les mouvements arabes nassséristes et baathistes. »

Acteurs centraux sur la scène politique et sociale de la Jordanie, les islamistes, et en particulier les Frères, majoritaires au sein de ce courant, pèsent grâce à leur réseau caritatif, mais aussi leur capacité, note la chercheuse, à se muer en une véritable force idéologique : « Ils bénéficient d'une sorte d'hégémonie sociale au sens où ils définissent une grande partie des paradigmes à travers lesquels la société se comprend et s'interprète, écrit-elle. Nombre de leurs références proviennent d'autres courants politiques mais les Frères musulmans ont pu recomposer des références religieuses nationalistes et même de gauche (la notion de justice sociale) dans une sorte de syncrétisme qui fait leur différence et leur force. Ils ont combattu pour et pratiquement obtenu le monopole de l'interprétation religieuse. » Plutôt que de parti « digéré » par le régime, comme on peut le voir au Maroc avec le PJD (voir le chapitre « Maroc : le coût politique d'une intégration sous contraintes ») et, dans une moindre mesure, en Algérie avec le MSP

(chapitre « Algérie : le MSP se rebelle »), il s'agit donc ici d'évoquer davantage l'idée d'une « opposition intégrée », suggère l'auteur de l'ouvrage, active tantôt au sein du cadre politique traditionnel, tantôt en dehors.

Pour autant, depuis 2011, l'organisation a peiné à utiliser le souffle du Printemps arabe pour susciter un véritable changement dans le système politique jordanien construit autour du schéma suivant : à la monarchie et au roi Abdallah II, le pouvoir ; aux Frères et à l'opposition, la rue, dans un système politique complexifié par le poids politique conservé par les tribus.

En 2011, aux demandes sociales classiques se sont ajoutées des demandes politiques majeures, telle que la transformation du régime en une monarchie constitutionnelle, et un Premier ministre élu, et non plus désigné par le roi. Après les manifestations de mars à octobre 2011 violemment réprimées, la pression des Frères s'est faite plus forte. Début octobre 2012 à Amman, au lendemain de la dissolution du Parlement par le roi, ils annonçaient leur intention de boycotter le scrutin législatif qui devrait avoir lieu avant la fin de l'année. Mais les espoirs d'être réellement entendus par le roi – qui s'était pourtant engagé, le dimanche 12 juin 2011, à mener des réformes visant à instaurer un système parlementaire – sont vite retombés, en partie parce que les mobilisations à la suite des Printemps arabes ont épousé les mêmes clivages que ceux de l'opposition, en particulier celui qui oppose la population palestinienne (70 % de la population, la majorité détenant un passeport jordanien, pour un pays de 6,4 millions d'habitants) aux Transjordaniens.

P. P.

Cette visite a surtout été facilitée par l'intervention personnelle de l'émir du Qatar auprès du roi Abdallah [275]. En juillet 2012, le chef du Bureau politique, habitant désormais à Doha, se rend à Tunis invité à participer au congrès d'Ennahda : « Dieu nous a choisis, nous les Palestiniens, pour défendre la terre du Prophète, et il vous a choisis, vous les Tunisiens, pour défendre la renaissance arabe globale [276]. »

Le discours de Khaled Mechaal s'inscrit pleinement dans la politique préconisée par les Frères musulmans, faisant référence à la ligne modérée (*moutawassit*) que les Frères tunisiens s'efforcent de maintenir et à la nécessité de conserver le pluralisme pour renforcer la construction d'un cadre commun arabe et islamique. Mechaal aurait d'ailleurs conseillé aux dirigeants tunisiens de ne pas faire figurer la criminalisation de la normalisation avec Israël dans la nouvelle Constitution tunisienne [277].

Outre ces visites de dirigeants du Hamas dans les pays arabes, de nombreux acteurs politiques étrangers se rendent dans la bande de Gaza, affichant ainsi leur solidarité avec le mouvement. Si la visite de l'émir du Qatar date d'octobre 2012, c'est véritablement à la suite de l'opération israélienne « Pilier de défense » sur la bande de Gaza en novembre 2012 que les visites s'accélèrent. En réponse à l'assassinat, par les Israéliens le 14 novembre, d'Ahmad al-Jaabari, personnalité qui incarnait pourtant la possibilité de signer une trêve de longue durée avec Israël [278], les brigades *Izz al-Din al-Qassam* du Hamas envoient une série de roquettes sur l'État hébreu. Une trêve sous l'égide du président Morsi est signée le 21 novembre 2012. Mettant fin à l'agression israélienne, le Hamas réitère son engagement à renoncer aux tirs, à empêcher ceux qui pourraient provenir d'autres groupes de résistance et à lutter contre le trafic d'armes depuis la bande de Gaza. Le porte-parole du Hamas Sami Abou Zouhri avait

pourtant considéré la victoire de Morsi comme « un prélude à la libération de la terre occupée par l'entité sioniste [279] ». Pour compenser sa réaffirmation de son attachement aux accords de Camp David de 1978 [280], le président Morsi envoie, dès le troisième jour de l'opération israélienne, son Premier ministre Hicham Qandil à Gaza. À cette visite succèdent d'autres déplacements de représentants officiels, ravivant pour le Hamas l'espoir d'une reconnaissance régionale et internationale. Gaza reçoit alors les ministres des Affaires étrangères tunisien, Rafiq Abd al-Salam, le 17 novembre, et turc, Ahmet Davutolglu, le 20 novembre [281]. En janvier 2013, c'est au tour du Premier ministre malaisien, Mohamed Najil Abd al-Razak, de se rendre dans la bande côtière puis du secrétaire général de la Ligue arabe. Enfin, le 8 mai 2013 au soir, le cheikh Youssef al-Qaradaoui, président de la Fédération mondiale des oulémas, se rend lui aussi à Gaza, accompagné d'une délégation de trente-neuf hommes de religion venus de quatorze pays, notamment d'Égypte, du Qatar, d'Arabie saoudite, de Syrie, de Tunisie, du Maroc, du Pakistan, d'Inde, du Sri Lanka, d'Australie et du Royaume-Uni. De nombreuses personnalités du Hamas sont présentes pour accueillir cette délégation au passage de Rafah. Lors de son séjour, Youssef al-Qardawi prononce un prêche dans la grande mosquée Al-Omari du centre de Gaza, et visite la demeure du cheikh Yassine [282].

**L'OPÉRATION ISRAÉLIENNE DE NOVEMBRE 2012 SUR LA BANDE DE GAZA**

Appelée par les Israéliens « Pilier de défense » et par les Palestiniens « Pierres d'argile », cette agression israélienne a eu lieu du 14 au 21 novembre. D'après les responsables israéliens, elle constitue une réponse légitime aux nombreux tirs de roquettes menés depuis Gaza sur le sud d'Israël. Cette opération s'inscrit plus largement dans un double contexte : celui des élections en Israël, lesquelles pourraient expliquer la surenchère à l'endroit du Hamas, et celui de la démarche de Mahmoud Abbas auprès des Nations unies, prévue pour le 29 novembre, ayant pour but d'obtenir la reconnaissance de l'État de Palestine comme État non-membre. Le Hamas autant qu'Israël souhaitaient affaiblir Mahmoud Abbas à la veille de sa visite onusienne.

L'assassinat de l'un des chefs de la branche armée du mouvement – Ahmad al-Jaabari, tué dans sa voiture par un missile israélien, le 14 novembre – marque le déclenchement de cette opération. Mis en ligne sur YouTube, cet assassinat conduit les brigades *Izz al-Din al-Qassam* à lancer une série de roquettes sur Israël. Al-Jaabari, qui avait remis aux Israéliens Gilad Shalit en octobre 2011, incarnait pourtant la possibilité d'un apaisement entre le Hamas et Israël. Quelques heures avant son assassinat, il envisageait de signer une trêve de longue durée avec l'État hébreu.

Cette agression, qui a fait près de cent trente victimes palestiniennes, s'achève le 21 novembre par la conclusion d'une trêve sous l'égide du président égyptien Mohamed Morsi. Lors de la signature de cette trêve, Khaled Mechaal a alors associé le Jihad islamique, prononçant son discours aux côtés du secrétaire général du parti, Ramadan Abdallah Challah, affirmant la victoire

de toutes les factions de la résistance et pas seulement du Hamas. Le Jihad islamique avait en effet envoyé une roquette d'une portée de 70 kilomètres en direction de Tel-Aviv.

L'opération de novembre a provoqué une série de visites de personnalités étrangères dans la bande de Gaza. Dès le troisième jour de l'agression, le président Morsi envoie son Premier ministre Hicham Qandil à Gaza ; ce dernier est rejoint par les ministres des Affaires étrangères tunisien et turc. Enfin, Israël autorisera Khaled Mechaal à s'y rendre le 8 décembre, pour fêter le 25 e anniversaire du Hamas ainsi que sa « victoire » militaire sur Israël.

## DES LENDEMAINS QUI DÉCHANTENT

### *Contestations internes et tentatives de renouer avec la République islamique*

Les accords de réconciliation signés par Mechaal au Caire et à Doha successivement en 2011 et en 2012 n'ont pas fait l'objet de consensus au sein du mouvement. Dès le printemps 2011, une partie du *leadership* de Gaza [283] avait critiqué l'accord du Caire, affirmant que « la position du Hamas à l'égard des négociations et de la résistance n'[avait] pas changé et que les négociations [étaient] en contradiction avec les aspirations du peuple palestinien [284] ». Cette contestation a été formulée par Mahmoud al-Zahar pour qui la résistance populaire ne serait dès lors qu'un slogan : « Nous

n'avons évoqué ce concept que comme un slogan qui n'est pas applicable à Gaza [285]. »

Considéré comme le représentant de l'aile « radicale » du Hamas, Mahmoud al-Zahar, ancien ministre des Affaires étrangères du gouvernement dirigé par le Hamas entre mars 2006 et mars 2007, s'oppose de manière virulente aux accords du Caire de 2011 et de Doha de 2012, refusant que Mahmoud Abbas assume le poste de Premier ministre et critiquant le contenu et le programme [286]. Derrière lui, nombreux sont ceux, y compris au sein de la branche armée du mouvement, qui dénoncent l'accaparement (*tafarroud)* de la décision par Khaled Mechaal : « Nous n'étions pas au courant de la position de Khaled Mechaal. Il n'a consulté personne sur ce sujet. Cette position est mauvaise. Nous n'avons jamais donné l'opportunité au Fatah de négocier au nom du peuple palestinien [287]. »

Le réalignement régional sous l'égide du Qatar est également l'objet de désaccords internes. Dès l'été 2012, certains membres du *leadership* de Gaza avaient notamment exprimé leur inquiétude vis-à-vis de la politique de rapprochement avec Doha, considérant que c'était le soutien militaire de Téhéran, et non les subsides versés par les pays du Golfe, qui avait permis de faire face à l'opération israélienne [288]. Ces dirigeants auraient fait parvenir une lettre à Mechaal pour le mettre en garde contre un alignement sur le Qatar au détriment de l'Iran et du Hezbollah [289]. Lors de la visite de l'émir du Qatar en octobre 2012, le chef des brigades *Izz al-Din al-Qassam*, qui sera assassiné par Israël un mois plus tard au moment de l'agression de novembre, aurait eu un échange houleux avec l'émir [290]. La présence de Khaled Mechaal aux côtés de Youssef al-Qaradaoui lors de son prêche du 3 mai 2013 provoque également la colère de certains dirigeants de Gaza, notamment d'Imad al-Alami

et de Mahmoud al-Zahar qui avaient alors envoyé une lettre en urgence à Mechaal lui demandant de clarifier sa position et de se désolidariser des paroles du cheikh [291]. Imad al-Alami aurait cherché à convaincre Ismaël Haniyeh de la nécessité d'annuler la visite de Youssef al-Qardawi à Gaza comme mesure d'urgence face aux déclarations faites quelques jours plus tôt à Doha [292].

Cette crainte des conséquences néfastes du réalignement régional préconisé par Mechaal est d'autant plus légitime que les promesses de soutiens économiques alternatifs de la part des nouveaux parrains du Hamas ne se sont pas concrétisées. Lors d'un entretien avec Ahmad Youssef qui nous a reçus dans son centre de recherche, la Maison de la sagesse, il évoque la faiblesse du soutien qatari et les promesses non respectées. D'après lui, le soutien du Qatar serait largement symbolique même si, en échange de la réconciliation, il se serait engagé à reconstruire Gaza :

> « Lorsque notre ministre de l'Intérieur Fathi Hamad et Ghazi Hamad ont visité le Qatar, nous leurs avons dit : "Vous pouvez envoyer vos hommes et commencer à reconstruire Gaza", mais ils nous ont répondu : "Désolés, nous ne pouvons pas transférer l'argent." Nous leurs avons dit : "Vous pouvez avoir vos propres banques à Gaza", mais ils ont décliné la proposition. Ces promesses sans suite expliquent en partie pourquoi le Hamas n'a pas rompu ses relations avec l'Iran. Nous avons demandé au Qatar de nous envoyer du pétrole à Gaza via l'Égypte mais ils ont également refusé. Ils feront comme au Darfour, ils ne sont intéressés que par leur image dans les médias [293]. »

Ce constat est réitéré par l'un des dirigeants du *leadership* extérieur qui affirme que si les pays du Golfe ont certes proposé au Hamas d'interrompre ses relations avec la

République islamique, lorsqu'ils ont été sollicités pour remplacer l'aide financière que fournissait jusque-là l'Iran, ils ont décliné. Il affirme que le Hamas a proposé à un riche émirat du Golfe (sans préciser lequel) de devenir le principal responsable du Hamas en échange d'un soutien économique à hauteur de cent cinquante millions par an, mais que le mouvement n'a jamais reçu de réponse :

> « Une fois, lors d'une rencontre avec les Saoudiens, ils nous ont demandé de rompre nos liens avec l'Iran. Nous avons demandé au ministre des Affaires étrangères Saud al-Faycal de nous donner une somme similaire chaque année (environ cent cinquante millions de dollars) pour mettre fin à nos relations avec la République islamique, mais il n'a fait aucune promesse. Nous avions de bonnes relations avec le roi Abdallah lorsqu'il était prince. Il nous soutenait. Il aimait le cheikh Yassine. Lorsque Yassine était à l'hôpital en Arabie saoudite, il lui rendait visite chaque jour. Il aimait sa façon de penser, son charisme. Lorsqu'il est devenu roi, il a cessé. Cela doit être lié aux pressions des Américains [294]. »

Face à ces promesses non tenues et à l'évolution du contexte régional, le Hamas se voit dans l'obligation de renouer avec l'Iran qui a, depuis l'été 2013, diminué son soutien économique au Hamas de près de 50 %. À la suite de la bataille de Qussaïr qui s'est déroulée en Syrie en mai 2013, et au cours de laquelle des membres du Hamas auraient combattu les forces du régime syrien et du Hezbollah, l'Iran réduit de manière importante son soutien matériel au mouvement. Cette réduction du soutien financier iranien est confirmée le 19 juin 2013 par le vice-ministre des Affaires étrangères du gouvernement de Gaza, Ghazi Hamad [295]. Dès l'été 2013, le Hamas cherche alors à « rattraper » les nombreuses initiatives de Khaled Mechaal qui ont été très

mal accueillies par l'Iran, telles que la présence de Khaled Mechaal aux côtés du cheikh al-Qaradaoui, lorsque celui-ci déclare que le Hezbollah est le « parti de Satan », ou le communiqué officiel du Hamas du 17 juin 2013 appelant le Hezbollah à se retirer de Syrie [296]. Refusant les affirmations du groupe autour de Khaled Mechaal selon lesquelles ce parti serait passé de la résistance contre l'occupation au combat contre les sunnites en Syrie, une grande partie des brigades *Izz al-Din al-Qassam* auraient donné des assurances au Hezbollah [297]. Ils auraient mis en place diverses mesures pour désamorcer la crise avec le « parti de Dieu », dépêchant deux délégations, l'une à Beyrouth, l'autre en Iran. Mahmoud al-Zahar aurait adressé une lettre au secrétaire général du Hezbollah lui signifiant : « Tu es un cheikh de l'Islam et Qardawi ne représente pas l'Islam [298]. »

Ce réinfléchissement progressif est d'autant plus souhaité par le Hamas que, dès le mois de mars 2013, celui-ci est la cible d'accusations sur la scène politique égyptienne. Associé à Morsi, le Hamas est au centre d'une virulente campagne orchestrée par les médias égyptiens contre les Frères musulmans.

### *Les attaques égyptiennes contre le Hamas et le renversement de Morsi*

Depuis les événements de janvier 2011 qui ont conduit à la chute du président Hosni Moubarak, le Hamas a mauvaise presse en Égypte. Nombreux sont ceux qui dénoncent l'implication du mouvement dans la « bataille du chameau », la contre-manifestation du 2 février 2011 qui fit de nombreux morts place Tahrir, et dans l'ouverture par la force de prisons, notamment celle de Wadi al-Natrun, dans laquelle était

détenu Mohamed Morsi [299]. Un grand nombre de médias égyptiens se révèlent de plus en plus sensibles à la théorie selon laquelle il existerait un projet d'agrandir la bande de Gaza et de la rendre viable à long terme au détriment du Sinaï. C'est aussi ce que croit l'institution militaire, extrêmement méfiante à l'égard du Hamas et de l'intention qu'elle lui prête de détacher administrativement Gaza de la Cisjordanie. Dès le mois de mars, le Hamas subit les critiques adressées au président égyptien Mohamed Morsi sur la scène nationale égyptienne. C'est notamment à propos des relations entre Morsi et le Hamas que porte ce mécontentement, les Égyptiens reprochant à leur président son « ingérence » dans le dossier de Gaza ainsi que sa « connivence » avec le Hamas.

Avec l'élection de Mohamed Morsi à la présidence, la montée du sentiment anti-Frères musulmans dans l'opinion publique égyptienne continue de discréditer le Mouvement de la résistance islamique [300]. La campagne menée par un certain nombre de journaux égyptiens prend une ampleur toute particulière à partir du 14 mars 2013, lorsque le quotidien *Al-Ahram* publie les noms de trois responsables politiques et militaires du Hamas qui, d'après les sources recueillies par le journal, auraient été impliqués dans les attaques du poste frontière de Kerem Shalom du 5 août 2012 [301]. Une source militaire anonyme citée par *Al-Chourouk* confirme que les commanditaires de ces attaques seraient entrés en Égypte depuis Gaza par ces mêmes tunnels de contrebande [302]. L'implication du Hamas et de sa branche armée [303] dans ces attentats est une certitude partagée par l'armée qui accuse Mohamed Morsi de taire les noms des responsables pour protéger l'organisation islamiste. Le Hamas violerait, en collaboration avec les Frères musulmans égyptiens, la souveraineté du pays. Le rôle de

Mohamed Morsi dans la gestion de la trêve entre Israël et le Hamas en novembre 2012 est également pointé du doigt par cette campagne qui dénonce le dépassement des prérogatives habituelles du médiateur classique.

Ce mécontentement se nourrit de la tenue des élections internes au Hamas au Caire, autorisée par Morsi, mais refusée par l'armée égyptienne. Alors que Morsi avait dans un premier temps exigé du Hamas qu'il reporte les élections le temps que les tensions en Égypte diminuent [304], il décide finalement de les admettre au Caire le 31 mars 2013 [305], choisissant ainsi de valider la demande de Mechaal contre la volonté de l'armée [306].Bien qu'ayant annoncé le 21 janvier 2012 qu'il ne se représenterait pas à sa propre succession, Khaled Mechaal est néanmoins reconduit le 1er avril 2013 lors de ces élections internes au bureau politique. Présent à la cérémonie d'ouverture, Mohamed Badie aurait tenté de favoriser la réélection de Mechaal qu'il considère comme le représentant du courant « pragmatique » au sein du Hamas [307].

L'évolution de la situation en Égypte inquiète le Hamas : le discrédit grandissant des Frères sur la scène nationale égyptienne risque de porter atteinte à ses ambitions, d'autant qu'il est lui-même perçu par une grande partie des Égyptiens comme partie prenante du conflit aux côtés de la Confrérie. Si les Frères cessent d'être crédibles, son isolement se prolongera.

L'été 2013 constitue un tournant et semble refermer la porte entrouverte pour le Hamas au moment du déclenchement des Printemps arabes. Le renversement de Mohamed Morsi, le 3 juillet 2013, précède l'imposition d'un nouveau blocus égyptien sur la bande de Gaza et d'une volonté acharnée de la part de l'armée égyptienne d'affaiblir, voire de renverser le gouvernement du Hamas. Elle accuse

explicitement le mouvement islamiste palestinien de soutenir des militants liés à Al-Qaida coupables d'attentats au Caire et dans d'autres villes, notamment de l'attaque du 8 juillet 2013 dans le Sinaï. Le Hamas subit également la répression engagée par le maréchal al-Sissi contre les Frères : il se voit désormais classé, à l'instar de la Confrérie égyptienne, parmi les organisations dites « terroristes ». L'institution militaire met alors en œuvre une politique très sévère à l'égard du Hamas, qui doit faire face, en plus de la fermeture du passage de Rafah, à celle de la quasi-totalité des tunnels de contrebande reliant le territoire palestinien à l'Égypte.

Or, c'est en grande partie grâce aux revenus tirés du trafic des tunnels que le Hamas était parvenu à subsister depuis 2006, en particulier après le renforcement du blocus en juin 2007. À l'époque, l'administration égyptienne tolérait la présence de ces tunnels pour éviter une crise humanitaire dans la bande de Gaza. Ce commerce souterrain assurait près de 80 % des besoins des Gazaouis et constituait, pour le Hamas, une source importante de revenus grâce au prélèvement de taxes. En 2009, le mouvement aurait réussi à récolter ainsi entre 150 et 200 millions de dollars [308]. Si la volonté de détruire de manière systématique ces tunnels ne date pas de juillet 2013, puisqu'elle s'était manifestée par le passé à différentes reprises et s'était accrue avec le départ de Hosni Moubarak [309], la différence depuis le mois de juillet 2013 tient à l'ampleur du phénomène : 90 % des 1 200 tunnels existants auraient en effet été détruits. D'après le ministre de l'Économie Ala al-Rafati, la fermeture des tunnels depuis le mois de juillet aurait fait perdre plus de 230 millions de dollars au Hamas qui serait au bord de la faillite [310].

Face à l'évolution du contexte régional notamment égyptien, les dirigeants du Hamas se tournent vers leurs anciens alliés. En octobre 2013, Khaled Mechaal prononce à Beyrouth un discours qui semble témoigner d'un infléchissement par rapport à la Syrie. En présence de journalistes de la chaîne de télévision officielle syrienne Al-Mayadin, il déclare en effet : « Les peuples ont le droit de se révolter pour défendre leurs droits, mais ils doivent le faire de manière pacifique. Les organisations qui combattent en Syrie doivent diriger leurs fusils en direction de la Palestine [311]. »

Malgré ce discours, l'Iran refuse de recevoir le président du Bureau politique. Quoique concernant Mechaal à titre individuel et non pas l'ensemble des représentants du Hamas [312], cette attitude de Téhéran illustre l'impasse diplomatique dans laquelle se trouve le mouvement dont le sort semble largement dépendre de l'évolution du contexte régional.

Car côté égyptien, le Hamas est devenu l'adversaire à abattre. Dans cette perspective, Le Caire va jusqu'à appuyer le mouvement de jeunes Gazaouis dénommé Tamarrod, à l'instar du précédent égyptien qui avait contribué au départ de Morsi. Apparaissant comme l'émanation d'un projet politique de l'armée égyptienne soutenu par le Fatah, ce mouvement n'a jusqu'à présent pas réussi à mobiliser la population.

Cet échec s'inscrit d'ailleurs dans le sillage des précédents échecs à mobiliser les Palestiniens selon les modèles tunisien, libyen, égyptien et syrien. Plusieurs facteurs expliquent ces blocages, notamment les spécificités du cas palestinien toujours sous occupation [313]. Malgré les dérives autoritaires et les accusations de corruption qui touchent autant le gouvernement de Ramallah que celui de Gaza, l'adversaire principal demeure Israël. Les rassemblements du 15 mars

2011 en Cisjordanie et à Gaza qui demandaient la « fin de la division » entre le Fatah et le Hamas ont certes conduit à la signature d'un accord de réconciliation, mais celui-ci est resté lettre morte, le Fatah et le Hamas ayant tout mis en œuvre pour limiter son impact. Ces deux factions ont tenté de profiter de la nouvelle conjoncture régionale pour obtenir des bénéfices personnels et rehausser leurs statuts respectifs, ignorant les aspirations populaires en faveur de l'unité nationale.

Les initiatives d'Abbas auprès des Nations unies n'ont pas porté leurs fruits et ce dernier est resté prisonnier de l'impasse des négociations avec Israël. Quant au Hamas, à son isolement international et régional s'ajoute une crise économique, conséquence de l'affaiblissement du soutien iranien et de la destruction des tunnels qui séparent la bande de Gaza de l'Égypte. Cette double impasse explique largement le nouvel accord de réconciliation conclu à Gaza le 23 avril 2014 au domicile d'Ismaël Haniyeh. Si l'accord du Caire de mars 2011 avait en partie été favorisé par les demandes populaires des Palestiniens après le déclenchement des révoltes arabes, cette dernière réconciliation clôt une période de turbulences au sein de laquelle le Fatah comme le Hamas avaient tenté de retirer en leur faveur des gains significatifs, en vain. Plus affaibli que son rival nationaliste, le Hamas a davantage souhaité la concrétisation de ce nouvel accord, comme en témoignent ses nombreuses concessions pour la formation du nouveau gouvernement officiellement « unitaire » mais ne comportant aucun ministre affilié au mouvement islamiste. Si le mouvement s'est résigné à signer cet accord, c'est surtout parce que celui-ci prévoyait le versement par l'Autorité palestinienne des salaires de ses propres fonctionnaires que le Hamas ne parvenait plus à payer

depuis plusieurs mois en raison de la destruction des tunnels séparant l'Égypte de la bande de Gaza [314].

Toutefois cette réconciliation a été court-circuitée par l'intervention du gouvernement israélien qui s'est opposé au versement des salaires des fonctionnaires de Gaza, avant de déclencher le 7 juillet 2014 l'opération « Bordure protectrice » sur la bande de Gaza.

Au-delà de la traditionnelle stratégie israélienne qui vise à empêcher toute forme de rapprochement entre les Palestiniens, la guerre de l'été 2014 s'explique pour le Hamas par la défense de plusieurs intérêts : obtenir le paiement de ses fonctionnaires, forcer l'Égypte à assouplir sa position vis-à-vis de Gaza, préserver son contrôle à l'endroit des différents points de passage. Ce sont ces facteurs à la fois régionaux et internes à la scène palestinienne qui ont conduit certains à qualifier ce conflit de « guerre de Ram » (pour Rawatib, les salaires, al-Sissi, le président égyptien, et Mabar, les points de passage). Outre son bilan humain particulièrement lourd, l'opération « Bordure protectrice » a ainsi mis au jour le caractère profond de la division palestinienne.

234. Démarrée le 7 juillet 2014, cette opération militaire sur la bande de Gaza a duré près de cinquante jours et a fait 2 147 victimes côté palestinien et 72 côté israélien dont 66 soldats de Tsahal. Cette guerre consacre l'affaiblissement du Hamas qui a échoué à conditionner l'arrêt des combats à la levée du blocus ainsi qu'à imposer d'autres médiateurs (égyptien ou qatari) que l'Égypte. Le mouvement islamiste est également contraint de laisser le président Abbas prendre en charge le transfert de l'aide humanitaire, l'ensemble des pays donateurs refusant toute participation du Hamas dans la future reconstruction de la bande de Gaza.
235. Ziad Abou Amr, « Hamas: A Historical and Political Background », *Journal of Palestine Studies*, vol. 22, n° 4, été 1993.
236. En 1955, les Frères musulmans palestiniens manifestent massivement aux côtés de militants communistes et baathistes contre la proposition d'installer les réfugiés palestiniens dans la péninsule du Sinaï.

Durant la brève occupation par Israël de la bande de Gaza qui dure quatre mois entre 1956 et 1957, ils forment un front national de résistance aux côtés des baathistes. Ils participent également à quelques opérations militaires dans la vallée du Jourdain sous la bannière du Fatah à la fin des années 1960. Voir Khaled Hroub, *Hamas: Political Thought and Practice*, Washington, DC, Institute for Palestine Studies, 2002.

237. Ziad Abou Amr, *op. cit*.

238. Voir la réflexion de Fathi al-Chiqaqi consacrée à la révolution islamique en Iran, *Al-Humayni : al-hal al-islami wa al-badi,* [*Khomeyni, la solution islamique et son alternative*], *Dar al-muhtar al-islami*, 1979.

239. Le 8 décembre, un camion israélien renverse plusieurs travailleurs palestiniens. Cet événement provoque le même jour des manifestations massives à Jabaliya dont étaient originaires trois des victimes, manifestations qui s'étendent à toute la Palestine.

240. À la suite de la journée du 8 décembre, les Frères se retrouvent et décident de constituer le Hamas lors de la réunion fondatrice à laquelle ont participé sept personnes : le cheikh Ahmad Yassine, Abd al-Aziz al-Rantisi, Salah Chehadeh, Abd al-Fattah Dukhan, Ibrahim al-Yazouri, Mohamed Chama et Issa al-Nachar. Le premier communiqué du Hamas aurait été écrit lors de cette réunion mais ne paraît que quelques jours plus tard.

241. Voir notamment la démission de Ghazi Hamad de son poste de conseiller du Premier ministre Ismaël Haniyeh. Aujourd'hui, Ghazi Hamad est vice-ministre des Affaires étrangères tout en continuant d'affirmer ne pas vouloir être ministre d'un gouvernement issu de la division.

242. Pour justifier sa volte-face, le Hamas publie le livre blanc « al-kitab al-abyad » sous le titre « Pas d'autre choix que la force », *Al-Ittihad*, 16 août 2007.

243. Are Hovdenak, « Hamas in Transition, the Failure of Sanctions », *Democratization*, vol. 16, n° 1, février 2009.

244. Le volet sécuritaire d'un plan connu sous le nom de « Benchmark Document » rédigé notamment par le général Keith Dayton visait à renforcer le Fatah par un approvisionnement massif en armes. D'après le calendrier de ce plan, les forces du Fatah étaient censées se déployer en juin 2007 le long de la frontière entre l'Égypte et Gaza et prendre le contrôle de la bande. Voir Jean-François Legrain, « Palestine : un État, quel État ? », *Ifri*, janvier 2010.

245. Déclaration de Salah Bardawil prononcée à l'occasion du vingt-quatrième anniversaire du Hamas, *Centre palestinien d'information*, 14 décembre 2011.
246. Ces mobilisations font suite à deux autres tentatives, celle de « Gaza Youth Breaks Out » ainsi que la « révolution de la dignité » prévue pour le 11 février contre le Hamas mais qui n'a jamais eu lieu.
247. Le nom de « Maison de la sagesse » fait référence au centre intellectuel de Bagdad à l'époque abbasside qui rassemblait bibliothèques et centres de traduction, et avait pour objectif d'encourager les recherches scientifiques.
248. Khaled Mechaal, « Le Printemps arabe rendra la nation plus forte face à l'ennemi sioniste », *Centre palestinien d'information*, 29 novembre 2011.
249. Mahmoud Younes, *Al-Hayat*, 26 décembre 2011.
250. L'enlèvement de Gilad Shalit a eu lieu le 25 juin 2006 au passage de Kerem Shalom et a été revendiqué conjointement par la branche armée du Hamas, les Comités de résistance populaires ainsi que le groupe salafiste *Gaych al-Islam*.
251. *Al-Dustur*, 28 janvier 2009.
252. Interview de Mahdi Akef dans *Al-Dustur*, 20 décembre 2006.
253. Roz, 11 décembre 2011.
254. Nathan Brown, « Is Hamas Mellowing? », *Carnegie Endowment for International Peace*, 17 janvier 2012.
255. *Al-Quds al-Arabi*, 5 mars 2012.
256. *Times*, 6 décembre 2011.
257. *Roz*, 11 décembre 2011.
258. *Le Monde*, 25 octobre 2012.
259. *Associated Press*, 11 avril 2012.
260. D'après Mustafa al-Sawwaf, le Hamas sait très bien que le soutien économique se fait toujours sous certaines conditions, *Palestine Newspaper*, 6 septembre 2011.
261. Cela dans un contexte où le régime syrien attaquait la ville de Lataquié et le quartier d'Al-Ramel, forçant plus de 10 000 Palestiniens à prendre la route de l'exode.
262. « Je salue tous les peuples arabes et je salue le courage du peuple syrien qui recherche la liberté, la démocratie et la réforme », Ismaël Haniyeh, mosquée Al-Azhar, Le Caire, 24 février 2012.
263. https://www.youtube.com/watch?v=ROBrYNcEyzE.
264. *Al-Quds al-Arabi*, 3 juin 2013.

265. *Al-Ahram*, 4 mai 2013.
266. Voir la vidéo qui a circulé sur les sites islamistes : http://www.ye1.org/vb/showthread.php?t=705762.
267. « Hamas-Hezbollah Split over the Syrian War », *Al-Akhbar English*, 21 juin 2013.
268. Le Hamas rappelle quant à lui le principe de non-ingérence et nie ces accusations, affirmant que les combattants présents en Syrie ne faisaient plus parti de leur mouvement, *Al-Ahram*, 4 mai 2013.
269. Larbi Sadiki, « Hamas and the Arab Spring », Al-Jazeera, le 29 décembre 2011.
270. « Ismaël Haniyeh félicite les Tunisiens pour la victoire de leur révolution », *Centre palestinien d'information*, 26 novembre 2011.
271. Alain Gresh, « La Tunisie, le Hamas, la Palestine et les juifs », *Le Monde diplomatique*, 10 janvier 2012.
272. Entretien avec Mouchir al-Masri, 16 mars 2013, à Gaza.
273. Larbi Sadiki, *op. cit.* Notons toutefois que ces infléchissements s'inscrivent, pour les États qui ont reçu le Hamas, dans une recherche d'intérêts indépendante des arguments soulevés par le mouvement. Plutôt que le résultat d'une prise en compte d'une quelconque force de persévérance du mouvement, l'ouverture partielle du passage de Rafah doit être perçue comme une tentative de la part de la nouvelle administration égyptienne de se démarquer de la politique étrangère de Moubarak qui imposait un blocus politique et financier à Gaza.
274. Par la voix du ministre Rakan al-Jamali qui représente le gouvernement jordanien, les Jordaniens affirment qu'il faut corriger l'erreur de l'expulsion de 1999.
275. *Al-Hayat*, 22 janvier 2012.
276. Voir le discours de Khaled Mechaal à Tunis : http://www.youtube.com/watch?v=vTmnSvUU_Bo.
277. *Al-Quds al-Arabi*, 29 octobre 2012.
278. *Haaretz*, 14 novembre.
279. *Centre palestinien d'information,* 15 juin 2012.
280. Raghida Dergham, « The Gaza War Reinforces Palestinian Division and Threatens Abbas's Palestinian Authority », *Al-Hayat*, 24 novembre 2012.
281. Le Premier ministre Recep Tayyip Erdogan avait annulé plusieurs fois sa visite dans la bande de Gaza : la première en septembre 2011, la seconde en avril 2012 ; et enfin, en mai 2012, la troisième visite fut

ajournée suite à la demande du secrétaire d'État américain. *Le Monde*, 24 octobre 2012 ; *Centre palestinien d'information*, 22 avril 2013.
282. *Al-Safir*, 10 mai 2013.
283. *Le Point*, 12 février 2012.
284. *Al-Quds* (Jérusalem), 17 mai 2011.
285. *Maanews*, 3 janvier 2012.
286. *Maanews,* 12 février 2012.
287. *Al-Akhbar*, 24 mai 2011.
288. *Al-Quds al-Arabi,* 19 juin 2013.
289. *Idem*.
290. « Hamas-Hezbollah Split over the Syrian War », *Alakhbar English*, 21 juin 2013.
291. *Al-Quds al-Arabi*, 3 juin 2013.
292. *Al-Badil*, 4 novembre 2013.
293. Entretien avec Ahmad Youssef, Gaza, mars 2013.
294. Entretien avec l'un des dirigeants du *leadership* extérieur du Hamas, Le Caire, février 2012.
295. *Al-Masri al-Youm*, 19 juin 2013.
296. *Al-Quds al-Arabi*, 3 juin 2013.
297. « Hamas-Hezbollah Split over the Syrian War », *Alakhbar English*, 21 juin 2013.
298. *Al-Arab.co*, 4 juin 2013.
299. *Ahramonline*, 12 mai 2013.
300. Voir aussi dans *Al-Masri al-Youm*, 26 avril 2013.
301. Membre de l'aile militaire du Hamas, ce prisonnier avait réussi à s'échapper lors d'une attaque contre la prison dans laquelle il se trouvait au Caire le 28 janvier 2011.
302. Ces sources mettent l'accent sur le fait qu'il est impossible d'emprunter les tunnels sans l'accord du Hamas. Il existerait des preuves de l'implication de quarante membres du Hamas dans ces attaques.
303. Le lendemain de l'attaque, un hélicoptère militaire égyptien aurait détruit un grand nombre de tunnels tandis que l'armée aurait mené des arrestations dans le Sinaï.
304. *Ahramonline*, 31 mars 2013.
305. Les élections internes au Hamas ont lieu tous les quatre ans. Auparavant, elles avaient lieu en Syrie. Les membres de la choura se réunissent pour choisir le chef du bureau politique. Ces élections internes avaient débuté en avril 2012.
306. *Maannews*, 1er avril 2013.

307. *Al-Masri al-Youm*, 1 er avril 2013.
308. Graham Usher, « Gaza : a Castle in the Sand », *Al-Ahram,* 2 septembre 2010.
309. Une première vague de destructions a lieu à l'été 2012, l'attentat de Kerem Shalom ayant provoqué la fermeture temporaire des tunnels et du passage de Rafah, qui a fait flamber le prix des matériaux de construction de 40 à 60 %. Une seconde vague de destructions a eu lieu au début de l'année 2013 par leur inondation intentionnelle. L'armée reprochait à Mohamed Morsi de favoriser Gaza au détriment des intérêts de l'Égypte et préconisait des mesures punitives à l'égard du Hamas.
310. D'après le ministre de l'Économie Ala al-Rafati, la fermeture des tunnels depuis le mois de juillet aurait fait perdre plus de 20 000 emplois. Le passage de Kerem Abou Salem ne représenterait que 30 % des besoins de la bande de Gaza.
311. Selon Ahmad Abou Matar, http://www.raialyoum.com/?p=11410.
312. BBC Arabic, 9 décembre 2013.
313. Julien Salingue et Raphaël Porteilla, « Les révoltes arabes et la Palestine, entre blocages internes et inerties régionales ? », *Recherches internationales*, numéro 94, janvier-mars 2013.
314. Depuis juin 2007 le président Mahmoud Abbas verse à travers des virements bancaires les salaires des anciens fonctionnaires de Gaza qui lui sont restés loyaux à la condition qu'ils restent chez eux. Le Hamas finance quant à lui ses propres fonctionnaires grâce à des soutiens matériels extérieurs qu'il transfère par les tunnels qui séparent l'Égypte de la bande de Gaza. Depuis la destruction de ces tunnels par la nouvelle administration égyptienne, le Hamas ne peut plus acheminer ses ressources.

# IRAK : LE DOUBLE ÉCHEC DES FRÈRES DANS UN PAYS EN VOIE DE PARTITION

**PAR MYRIAM BENRAAD**

## INTRODUCTION

Au printemps 2011, les soulèvements qui balaient le monde arabe créent autant la surprise que l'enthousiasme des Irakiens. Alors qu'ils se trouvent encore sous le régime de l'occupation américaine, qui prend fin en décembre la même année, ces derniers se prennent à rêver d'une rupture politique dans leur propre pays et descendent dans la rue pour protester contre les autorités. Les Frères musulmans, dont l'expérience a jusque-là été relativement décevante en Irak après la chute du parti Baath en 2003, voient dans ce processus révolutionnaire arabe la possibilité d'une conquête du pouvoir.

Au regard des événements historiques de l'année 2011, l'Irak fait à la fois figure de précédent et d'exception. *Précédent*, car c'est finalement au pays des deux fleuves que s'est ouvert, en avril 2003, la transition tumultueuse qui secoue encore l'Afrique du Nord et le Moyen-Orient. *Exception*, car ce changement politique profond ne s'est pas produit par le biais de révolutions populaires, à l'instar de ses voisins proches et plus lointains, mais par une ingérence militaire extérieure, celle des États-Unis. Or, une fois extrait de la tyrannie, l'Irak a sombré dans le chaos, mutant en contre-modèle pour une majorité de révolutionnaires ; et il faut le reconnaître, l'héritage de l'occupation continue de

peser sur le pays. Antérieure et singulière, la transition irakienne n'est pas comparable à celle des autres pays arabes. Mais par ses ambivalences et multiples déboires, elle préfigurait déjà largement l'état de violence, de crispation sociétale et de résurgence autoritaire qui se manifeste en partie à l'heure actuelle.

Relativement peu étudiée [315], l'histoire des Frères musulmans d'Irak est particulièrement emblématique de cette double logique de divergence et convergence. Ainsi, au moment où leurs homologues connaissent leurs premiers succès politiques dans les pays ayant porté les révoltes, la Confrérie irakienne s'efface. Sa branche politique, le Parti islamique irakien (PII), perd ainsi non seulement les élections de 2010, mais ses dirigeants sont pourchassés par le pouvoir. Le vice-président sunnite et Frère Tareq al-Hachémi fuit l'Irak en décembre 2011 pour échapper à un mandat d'arrêt que le Premier ministre chiite Nouri al-Maliki prononce à son encontre. Opposant à Saddam Hussein et chef du parti de l'Appel islamique (*Dawa*), al-Maliki craint en effet l'affirmation d'un islamisme sunnite sur les ruines du Baath et tente, par divers moyens, de faire échec à la stratégie de conquête des Frères. De manière plus générale, les chiites voient d'un mauvais œil la percée fréristе à l'échelle régionale, susceptible de revigorer les sunnites.

À partir de 2012, le PII tente de reprendre la main. À bout de colère contre un État qui les marginalise, les Frères prennent en effet la tête de la contestation dans les régions sunnites. Ils conduisent notamment plusieurs manifestations dans la province d'Al-Anbar, aux côtés des tribus et des citoyens ordinaires qui clament une égalité de droits avec les chiites et la fin de leur mise à l'écart. Toutefois, depuis Bagdad, c'est par la force et dans le sang qu'al-Maliki choisit de répondre à la rébellion qui se radicalise. Les Frères ne sont

parvenus à s'imposer ni par leur participation au processus de transition, ni par une stratégie de mobilisation populaire. Ils laissent la voie libre au virage autocratique d'al-Maliki, jusqu'à son éviction, et à la terreur semée par les jihadistes, dont le dernier épisode en date est l'offensive foudroyante lancée en juin 2014 par l'État islamique, ancien État islamique d'Irak et du Levant (*Dach* en arabe), et son émir autoproclamé Abou Bakr al-Baghdadi.




(Source : Myriam Benraad, 2014)

## UN ENRACINEMENT DE LONGUE DATE

Alors que viennent de s'achever les révoltes tunisienne et égyptienne, et que se sont effondrés les régimes de Ben Ali et Moubarak, nombre d'Irakiens se tournent avec admiration

vers leurs voisins [316], qui ont eu le courage et la détermination de porter seuls et souverainement leur émancipation. Dans un communiqué de février 2011, le PII appelle les Irakiens à manifester contre Bagdad, mais de manière pacifique en vue de réformes politiques en profondeur. Ses membres soulignent l'effet des révolutions voisines sur la mobilisation interne : « Il ne fait aucun doute que ce qui se passe en Tunisie, en Égypte et en Libye affecte la région […] Nous exigeons du gouvernement en place de lutter contre la corruption et les corrompus, quel que soit leur rang, et de fournir des emplois, des services et une plus grande sécurité aux Irakiens dans le respect de leurs droits et libertés [317] ».

L'ascension des Frères musulmans est aussi fulgurante et remarquable que la répression qu'ils ont endurée pendant des décennies. Elle est un modèle (autant qu'une source de frustration sans doute…) pour un PII qui n'a pour sa part pas connu la même percée dans un paysage post-baathiste essentiellement dominé par les chiites et Kurdes. La symétrie est frappante : tandis que les Frères montent en force partout dans la région dès 2011, les militants du PII perdent du terrain, en particulier dans les grandes villes et provinces sunnites. Tout en ayant toujours insisté sur leur indépendance à l'égard de la « base » égyptienne, les Frères irakiens sont restés intellectuellement très proches du Caire et saluent officiellement la victoire de Morsi à l'élection présidentielle de juin 2012, une « victoire du projet islamique au Moyen-Orient » à leurs yeux [318].

Chronologiquement, la gestation d'un islam politique sunnite en Irak est indissociable de l'établissement de l'Association des Frères musulmans (*Jamiya al-Ikhwan al-mouslimin*) à la fin des années 1920 en Égypte. Quoique tout d'abord relativement marginaux, ses tenants dénoncent l'influence de la présence coloniale britannique sur la société

irakienne et incitent à une renaissance du monde musulman comme condition de sa réforme et remède à son déclin. À l'origine, dans la pensée fériste, la Oumma, ou communauté des croyants, doit effectuer un retour vers le modèle des pieux ancêtres (*al-salaf al-salihoun*) et faire du règne de la charia, la loi islamique, son seul ordre social et politique.

En Irak, la diffusion de l'idéologie *ikhwaniste* procède avant tout de la nature séculière de la monarchie instaurée par les Britanniques après 1921 et de la politique de laïcisation mise en œuvre par le roi Fayçal, perçue par les religieux conservateurs comme une greffe arbitraire et délétère de valeurs étrangères. Soucieux de préserver l'orthodoxie sunnite face aux ingérences étrangères et au poids des chiites, certains imams établissent des associations philanthropiques, comme celles des jeunes musulmans (*al-chabab al-mouslimin*), de l'orientation et de l'éducation islamiques (*al-hidaya/tarbiya al-islamiya*), et des lettres (*al-adab*). Cette activité donne parfois lieu à des publications, mais elle s'articule surtout autour de conférences orales lors desquelles sont abordées les questions religieuses et politiques. Des commémorations sont célébrées à l'occasion des grandes fêtes religieuses (la naissance du prophète Mohamed et le début du ramadan, par exemple).

À partir des années 1940, les Frères musulmans des différents pays du Moyen-Orient se lancent dans une véritable politique expansionniste. Ils disposent de deux instruments : des ouvrages de propagande et une implantation géographique dans les principaux centres urbains, où ont été établies des cellules partisanes qui promeuvent leur idéologie. Cet effort de diffusion est par ailleurs confié à des militants de terrain qui créent des structures et recrutent des membres. On peut citer parmi eux Hussein Kamal al-Din, professeur à la faculté d'ingénierie de Bagdad, Mohamed

Abd al-Hamid Ahmed, présent dans le Sud, ou Mohamed Mahmoud al-Sawaf, qui devient la figure maîtresse de la Confrérie.

### MOHAMED AL-SAWAF, PÈRE FONDATEUR

Peu connu des historiens, le cheikh Mohamed Mahmoud al-Sawaf a été l'un des plus importants idéologues de l'islam politique sunnite en Irak – il est l'auteur d'une impressionnante somme de jurisprudence islamique, et le fondateur de la branche officielle des Frères musulmans dans le pays. Né en 1914 à Mossoul d'une famille pieuse de paysans et de commerçants, il se consacre très jeune à l'étude de la charia, encouragé sur cette voie par d'éminents oulémas comme Jalil Abdallah al-Nouma, réputé pour son érudition religieuse, et le cheikh Mohamed al-Redwani, dont al-Sawaf devient l'élève et disciple.

Au début des années 1930, l'imam en herbe rejoint l'Association des jeunes musulmans (*Jamiya al-chabab al-mouslimin*), dont il prendra plus tard la tête. Cet engagement associatif précoce lui permet de se forger un vaste réseau de relations, qui participent à la fois de sa prise de conscience politique et de son intérêt accru pour l'enseignement. Diplômé de théologie, al-Sawaf enseigne pendant plusieurs années dans des écoles élémentaires et secondaires, avant de quitter Bagdad en 1943 pour Le Caire, où il se spécialise dans la magistrature. Reconnu pour son talent littéraire, il est nommé professeur d'exégèse coranique à la faculté d'Al-Azhar, où il reçoit les félicitations du cheikh Mohamed

Mustafa al-Mouraghi, alors directeur de la prestigieuse institution.

Outre l'étude des sciences islamiques, al-Sawaf revient de son séjour égyptien profondément imprégné par la doctrine de Hassan al-Banna, fondateur des Frères musulmans dont il est devenu l'ami. Son retour à Bagdad en 1947 est précédé par la publication de son portrait dans un journal des Frères égyptiens, qui le considèrent comme leur guide général (*al-mourchid al-amm*) en Irak. Al-Sawaf multiplie les prêches pour faire des émules, et finance des librairies où les fidèles sunnites peuvent se procurer une abondante littérature islamiste directement importée d'Égypte.

Il enseigne dans le même temps à la faculté d'Al-Adhamiya à Bagdad, profitant du climat de liberté intellectuelle qui règne encore pour répandre ses idées au plan politique.

Par sa personnalité charismatique, son militantisme et son talent oratoire, al-Sawaf parvient en quelques années à se rallier de nombreuses figures de la communauté religieuse sunnite, en particulier le cheikh kurde Amjad al-Zahawi, originaire de Mossoul et très connu pour son engagement en faveur de la cause palestinienne. Les deux hommes décident ainsi de fonder, en 1948, l'Association pour le salut de la Palestine (*Jamiya inqath Filastin*), à travers laquelle ils prônent le jihad comme unique moyen de lutte contre l'influence sioniste en terre musulmane.

Aux yeux d'al-Sawaf, la bataille pour la Palestine ne peut être envisagée dans sa seule dimension nationale, mais doit au contraire être appréhendée comme une

question affectant toute la communauté des croyants. Elle est un prolongement des batailles légendaires des combattants de l'islam, tel Saladin. Un engagement authentique passe par la collecte de fonds, l'émission de fatwas prohibant la vente des terres palestiniennes aux étrangers, surtout aux juifs, et l'expédition de moudjahidin irakiens vers la Palestine.

Désireux de faire cheminer cette notion de jihad dans les esprits, al-Sawaf – aidé par al-Zahawi et d'autres, comme Abd al-Karim Zidan et Idris al-Hajj Dawoud – fonde en 1951 la branche officielle des Frères musulmans irakiens, baptisée à l'époque Association de la fraternité islamique (*Jamiya al-akhwa al-islamiya*). Al-Sawaf en prend la direction et la dote d'un journal éponyme, qui bénéficie des contributions de l'idéologue islamiste égyptien Sayyid Qotb. Jusqu'à sa mort en 1992 à Istanbul où il s'est exilé pour échapper au régime, al-Sawaf porte la Confrérie contre vents et marées, s'opposant tour à tour aux républicains, communistes et baathistes.

Comme dans l'ensemble des pays où la Confrérie se répand, les Frères irakiens accordent une importance prioritaire à l'éducation religieuse des populations qui doivent prendre conscience que l'islam est aussi bien un canal d'expression politique qu'un outil de gestion des affaires courantes et d'interprétation des grandes problématiques contemporaines. Comme en Égypte, l'islamisme séduit au premier plan la jeunesse estudiantine sunnite des villes, arabe comme kurde, généralement issue de la petite bourgeoisie pieuse. Les Frères prennent ainsi pied à Bagdad, Mossoul et Bassora, et rassemblent d'anciens étudiants

passés par le système de l'enseignement laïc. Sensibles à l'islam comme remède aux maux de l'Irak, ils sont arrivés à l'étude du Coran de manière tardive, essentiellement en autodidactes lors de leurs études supérieures.

À Bagdad, les Frères s'établissent au cœur du quartier sunnite d'Al-Adhamiya, autour de Nidham Abd al-Hamid, un étudiant kurde de l'Institut de théologie, Ihsan Chirzad, de la faculté d'ingénierie, Soulayman al-Qabili, Turkmène de Kirkouk qui étudie le droit, l'avocat Abd al-Rahman Khidr, et l'imam Mouhlla al-Adhami. Il est intéressant d'observer qu'au-delà du critère religieux se trouve une pluralité ethnique qui demeure aujourd'hui encore l'un des traits de la mouvance fliving fériste irakienne.

Si la Confrérie étend considérablement son influence jusque dans les années 1950, le putsch de juillet 1958 marque un temps d'arrêt à cette expansion. Tout d'abord, la loi sur le statut personnel de 1959 abolit les codes islamiques, interdit la polygamie et proclame l'égalité entre hommes et femmes – celles-ci sont autorisées à divorcer et à recevoir un héritage équitable. Les Frères sont ensuite exposés à des pressions croissantes, à travers notamment la fermeture de leurs librairies, l'arrêt de leurs publications, puis l'interdiction pure et simple de leur mouvement. Ils entrent dans une première phase de clandestinité, alors que montent en force les communistes au même moment.

Convaincu que l'islam l'impose, et qu'abandonner la lutte aux forces séculières serait une grave erreur, al-Sawaf décide de doter les Frères d'une plate-forme politique. Le Parti islamique irakien (*Al-Hizb al-islami al-iraqi*, PII) voit ainsi le jour en 1960 à Bagdad, et c'est Abd al-Rahman Sayyid Mahmoud qui en prend la tête après le départ d'Irak d'al-Sawaf. Le PII réunit plusieurs autres Frères musulmans de premier plan, dont Abd al-Aziz al-Badri, Mohamed Faraj et Abd al-

Aziz Chindala. Autour de plusieurs centaines de militants, il conserve les structures organisationnelles et l'appareil de terrain développés par la Confrérie : bureau politique, conseil consultatif (*majlis al-choura*), branches, comités et sections locales.

## PARTICIPATION DANS L'APRÈS-BAATH

Officiellement dissous sous le régime du général Abdelkarim Qassem, puis traqué par les baathistes après leur accession au pouvoir en 1963, le PII traverse une longue période d'exil. Il ne reprend partiellement ses activités qu'après la guerre du Golfe (1990-1991), profitant alors de la campagne de la foi (*al-hamla al-imaniya*) décrétée par Saddam Hussein pour contrer l'opposition chiite et se re-légitimer en interne. Cette campagne promeut au premier plan les islamistes sunnites dont le PII est l'un des principaux représentants [319]. Mais ce n'est qu'en 2003, après la chute du régime, que les Frères musulmans opèrent leur grand retour sur le devant de la scène politique irakienne.

Le PII s'évertue à incarner à la fois une modération idéologique et une alternative nationale à la violence et aux replis communautaires. Alors que certains partis sunnites font le choix d'une réfutation d'ensemble de la transition, préférant axer leur discours autour d'un rejet total de l'occupation étrangère et du nouvel ordre politique irakien, les Frères refusent cette optique maximaliste. Ils privilégient une résistance non violente et une acceptation pragmatique de la situation, se rapprochant à ce titre d'autres branches de la Confrérie qui, après des décennies de confrontation avec le pouvoir, ont préféré la pondération à partir des années 1980 et renoncé au jihad pour s'impliquer dans les affaires de la cité [320].

Dans son projet politique révisé d'avril 2003, qui trace les orientations de l'après-Baath [321], le PII fait de la promotion et de la propagation de l'islam sunnite en Irak, indissociable du statut historique qui a été celui des sunnites au sein de l'appareil d'État, son objectif primordial. Ce dernier figurait déjà dans le manifeste d'origine du parti. À l'instar de leurs voisins, les Frères encouragent une application sans exception des préceptes de l'islam à la vie individuelle et collective irakienne, par le jihad – non pas celui de l'épée, mais celui du cœur, c'est-à-dire la lutte de l'individu contre ses désirs et idées erronées. Les rites vont être confiés aux oulémas, les docteurs de la loi, ainsi qu'aux imams à un niveau plus inférieur.

Le PII articule son corpus idéologique autour des concepts de justice, de paix et de consensus. S'il ne renonce pas formellement à l'objectif d'établir un État islamique en Irak, inspiré des principes traditionnels du califat, il se veut plus modéré : en dehors du domaine de la foi, musulmans et non-musulmans doivent jouir des mêmes droits (vote, éligibilité parlementaire). Tout en soutenant une organisation sociale conforme à la charia, le PII ne condamne pas la laïcité. Ses membres s'appliquent à surmonter les litiges opposant sunnites et chiites, en particulier en matière constitutionnelle. De fait, alors que les sunnites se fondent sur les précédents prophétiques jugés inéluctables, et sur le consensus comme source de droit, les chiites en limitent l'usage et n'en font pas un principe de loi.

Les Frères d'Irak se sont toujours défendus de tout communautarisme, insistant sur l'importance de l'unité nationale et de la citoyenneté sans rapport avec la confession, l'ethnicité ou la tribu. Cette unité doit être irakienne, puis arabe et musulmane. Les Frères ont ainsi favorisé une optique de dialogue et de coopération avec les chiites dès les années

1950, y compris les chefs de la *marjaiya* [322], longtemps perçus comme des remparts contre la menace communiste et baathiste. Mais les forces chiites y sont restées majoritairement réticentes, y compris après 2003.

En matière socio-économique, champ que les Frères ont investi en Irak comme partout ailleurs dans la région par des actions de soutien aux populations les moins favorisées (assistance humanitaire, encadrement religieux, éducation, emploi, services), c'est l'État qui doit administrer les ressources et garantir un minimum de justice en aidant les démunis et en éduquant le peuple. Cette attention accordée à la vie quotidienne des Irakiens explique la popularité qui a été celle des Frères avant leur exil, popularité vite remise en cause par leur expérience du pouvoir.

Pour un parti comme le PII, toute réforme doit passer par des moyens pacifiques et une double participation institutionnelle et électorale. Des élections libres et plurielles doivent permettre un équilibre naturel du pouvoir entre groupes sociaux. C'est ainsi que l'ancien secrétaire-général du parti, Mohsen Abd al-Hamid, a justifié son intégration au Conseil de gouvernement irakien dès juillet 2003 [323]. C'est ce qui permet également de mieux comprendre pourquoi, au cours de l'année 2005, après qu'une majorité de sunnites ont boycotté les élections de janvier, le PII a été le seul à prôner une participation à la rédaction de la Constitution et à appeler à son adoption par référendum.

## LE FRONT IRAKIEN DE LA CONCORDE

En octobre 2005 est formée, à l'initiative du PII qui s'est éloigné des autres courants sunnites du fait de ses prises de position, la coalition du Front irakien de la concorde (*Jabha al-tawafouq al-iraqiya*), qui se présente aux élections

législatives de décembre 2005. Remportant 44 sièges sur 275 au Parlement, elle permet aux sunnites de se réinsérer dans l'arène politique. L'hémicycle est en effet dominé par les chiites – islamistes pour la plupart – et les Kurdes.

Or le PII essuie de nombreuses critiques pour avoir choisi de prendre part au processus politique. La première concerne son exil : nombre de sunnites le voient comme un parti d'étrangers, déconnecté des réalités et besoins du peuple, qui ne connaît plus l'Irak de l'intérieur. La deuxième se rapporte à la perspective participationniste du parti, justifiée par ses membres au nom d'un pragmatisme servant davantage les intérêts nationaux qu'un recours à la violence. Mais dans les faits, cette approche aboutit à une cooptation des Frères musulmans dans un gouvernement chiite honni par les sunnites. Enfin, le PII est attaqué pour ses ambivalences idéologiques, notamment son ambiguïté entre un discours nationaliste et confessionnel. Tous ces éléments sont mis par ses adversaires sur le compte d'une stratégie opportuniste, destinée à s'attirer l'électorat le plus large possible. Groupes armés salafistes et partis ultranationalistes, d'Al-Qaida au Comité des oulémas, décrivent les Frères comme des traîtres à la résistance. Durant l'occupation, le porte-parole du Comité des oulémas, Mouthanna al-Dhari, accuse ainsi le PII d'avoir brisé les rangs de l'opposition sunnite en mettant « un pied dans le gouvernement [324] ».

Face à ces accusations, les Frères justifient leur posture par la mise en exergue de deux éléments : d'une part, beaucoup d'autres islamistes, de tendance salafiste en particulier, n'ont jamais réellement fait état de l'oppression et des crimes perpétrés par le régime de Saddam Hussein, et ne l'ont que modérément critiqué avant sa chute ; d'autre part, ces mêmes islamistes ont véhiculé une perception biaisée de la transition irakienne, le nouveau gouvernement ne

pouvant être réduit, selon les Frères, à un produit de l'administration américaine et de ses pressions sur l'opposition. Les Frères soutiennent qu'il s'agit au contraire d'un corps pleinement autonome dans ses décisions. Ils campent aussi sur leur préférence pour une négociation avec les chiites, de la distribution du pouvoir politique à la maîtrise des territoires et des ressources. Sur ce point, si certains nationalistes sunnites se sont rendus célèbres pour leur rejet inflexible du fédéralisme, le PII ne s'est jamais affiché en porte-à-faux absolu avec ce principe. Certes, ses membres ont mis en garde contre l'option fédérale comme source potentielle de discorde, mais ils s'y sont ralliés en soutenant l'autonomie kurde au nord et en évoquant une « solubilité » nationale du fédéralisme. Depuis 2011, le PII soutient d'ailleurs le concept d'une province sunnite indépendante comme solution aux crises accumulées avec le gouvernement central [325]. Cette position lui a valu une animosité encore plus vive des courants nationalistes qui l'ont accusé de chercher à brader l'unité du pays.

La longue querelle ayant opposé, à partir de 2007, les représentants du Front irakien de la concorde à l'ancien Premier ministre chiite Nouri al-Maliki, au pouvoir de 2006 à 2014, du fait de leur exclusion des prises de décision, et qui a conduit à un cycle infernal de boycotts et de retraits du gouvernement, a affaibli les Frères dans leur effort pour convaincre de l'utilité d'une participation. D'autres facteurs ont également joué dans ce sens. De nombreux citoyens ont ainsi été déçus par les promesses non tenues et le bilan très mince du PII dans les provinces, sans compter les soupçons de corruption et accusations d'inefficience dans la gestion des affaires publiques ayant pesé sur ses membres [326]. Les clivages au sein du Front de la concorde entre le PII et ses partenaires, qui l'ont accusé d'une mainmise sur les

portefeuilles, ont par ailleurs abouti, dès 2009, à une multiplication des défections au profit d'autres coalitions, dont la Liste irakienne (*Iraqiya*) du chiite laïc et ancien Premier ministre Iyad Allawi.

Sur ces dissensions s'est greffée une véritable « chasse aux sorcières » d'al-Maliki : à partir de 2010, ce dernier ne s'est plus contenté de marginaliser les Frères mais a commencé à les cibler de manière plus directe. Pendant la campagne électorale du dernier scrutin législatif tenu sous occupation, le pouvoir a disqualifié de manière spectaculaire des centaines de candidats sunnites, un grand nombre d'entre eux liés à la Confrérie[327]. Mais le symbole le plus extrême de cette répression a été l'ancien vice-président Tareq al-Hachémi, frappé par un mandat d'arrêt en 2011 avant d'être condamné à mort l'année suivante pour soutien présumé à des actes terroristes.

## TAREQ AL-HACHÉMI, FRÈRE EN FUITE

Lorsqu'il prend la tête du PII en juin 2004, après l'échec relatif de son prédécesseur Abd al-Hamid, d'origine kurde et guère populaire chez les Arabes, al-Hachémi est un homme politique peu connu des Irakiens. Né en 1942 dans le quartier populaire d'Al-Baroudiya à Bagdad, il vient d'une famille qui se réclame d'une filiation directe avec Hassan, petit-fils du prophète. À l'époque contemporaine, le clan al-Hachémi a constitué une importante famille de technocrates, sur laquelle se sont successivement reposés l'Empire ottoman et la monarchie hachémite. Le grand-père de Tareq, Baqer Ahmed, fut ainsi général dans l'armée du sultan, et son oncle maternel, Mahmoud Baqer, tuteur du roi Ghazi 1er, fils de Fayçal. Taha al-Hachémi, ministre de la Défense, Premier ministre lors du soulèvement de 1941, puis président du

Conseil avant la révolution de 1958, compte également parmi ses proches.

En 1959, al-Hachémi intègre l'académie militaire nationale, dont il ressort diplômé en 1962 comme lieutenant. Il achève sa carrière dans l'armée en 1975 comme instructeur et choisit d'étudier l'économie à l'université d'Al-Moustansariya à Bagdad. Exposé dès l'adolescence à la pensée islamiste, il refuse de rejoindre le parti Baath – refus qu'il réitérera publiquement après 2003 – et adhère au PII, dont il dirige la commission pour la planification et le conseil. Il s'oriente ensuite vers le monde des affaires et s'installe au Koweït dans les années 1980, où il reste établi jusqu'au début de la guerre du Golfe. De retour en Irak en 1991, il se tient en retrait de la politique jusqu'à la chute du régime.

Du fait de son appartenance sociologique, al-Hachémi est beaucoup plus sensible au sort réservé aux sunnites après 2003, de même qu'au démantèlement de l'armée et à l'impératif d'une reconstitution rapide des forces de sécurité pour éviter que l'Irak ne sombre dans l'anarchie. S'il conçoit bien que l'avenir des sunnites ne pourra être dissocié du système mis en place par l'occupant, al-Hachémi considère que l'Irak ne peut exister qu'en son cœur arabe et non depuis ses périphéries. Il s'inscrit en cela dans la tradition du nationalisme irakien dont les représentants n'acceptent pas un Irak gouverné par ses marges, pour reprendre l'expression du politologue et historien Hamit Bozarslan [328].

Al-Hachémi prend quelque peu ses distances avec l'horizon pacifique du PII en se déclarant favorable à la lutte armée et prêt à négocier avec ses protagonistes. S'il souligne que le PII n'a jamais été impliqué dans les opérations du soulèvement, et qu'un jihad politique est préférable à un jihad armé, aucune critique envers la résistance ne transparaît dans son discours. Tout au contraire, il la décrit comme un

acte patriotique et légitime pour combattre la menace d'une partition irakienne [329].

Cette posture plus ouvertement pro-arabe n'empêche pas al-Hachémi d'être soumis à certaines critiques appuyées, ce dès 2005 lorsqu'il se rallie à la Constitution irakienne [330] alors qu'il s'y était opposé, et que la plupart des Frères musulmans ailleurs dans le monde arabe réfutent ses positions. À l'issue des élections de décembre 2005, al-Hachémi est nommé à la vice-présidence et accusé de faire le jeu des États-Unis et du gouvernement central. Or lui-même se réclame d'un mandat qui lui a été accordé par les urnes [331].

En mai 2009, sur fond de divergences entre Frères, il démissionne de son poste de secrétaire général du PII pour former sa propre coalition, la Liste du renouveau (*tajdid*). Cette décision découle du net recul du PII dans les provinces sunnites (Al-Anbar, Salahaddin, Diyala…) à la suite du scrutin de janvier 2009 : le Front n'a remporté que 32 sièges contre 44 en 2005 pour le PII. Ce recul est en partie lié à la poussée de coalitions tribales, extension du « réveil » (*sahwa*) des cheikhs contre Al-Qaida et dont les grands rivaux sont les Frères qui ont placé sous leur coupe plusieurs provinces, dont celle d'Al-Anbar [332].

Al-Hachémi est candidat aux élections législatives de mars 2010 sous la bannière d'*Iraqiya*. Il est remplacé à la tête du PII par Oussama Tawfiq al-Tikriti, député et membre historique de la Confrérie, mais qui ne jouit pas d'une aura politique comparable. Or le coup de force d'al-Maliki pour se maintenir à la tête du gouvernement malgré sa défaite place les alliés d'Allawi dans une situation délicate. Pendant neuf mois, al-Maliki refuse de reconnaître sa défaite aux élections et entraîne le pays dans une longue et douloureuse période d'impasse politique. Il faut ainsi attendre le mois de novembre pour qu'un accord de partage du pouvoir soit

finalement signé à Erbil, permettant à al-Maliki de prendre la tête du nouveau gouvernement. Les Frères se voient non seulement privés de fonctions politiques, mais dans la ligne de mire du Premier ministre reconduit.

La dégradation de la situation culmine en décembre 2011 lorsque al-Maliki, déterminé à éliminer ses adversaires, lance un mandat d'arrêt contre al-Hachémi en l'accusant d'avoir commandité et financé une série d'attaques armées contre des juges, hauts fonctionnaires et civils chiites. Débute une longue fuite pour le vice-président, devenu malgré lui le symbole de l'acharnement du pouvoir central contre les Frères. En septembre 2012, au terme d'un procès expéditif, al-Hachémi est condamné sans ménagement et par contumace à la peine capitale par une cour de Bagdad. Il évoque depuis son exil en Turquie une sentence « injuste, politique et illégitime ». Après l'échec d'une participation pacifique à la transition, les Frères rejoignent les rangs de la contestation.

## RÉVOLTE ET EFFORTS DE RECONQUÊTE

Par leur modération et leur tentative de construction d'un consensus, les Frères ont en réalité fait moins d'émules qu'ils ne se sont mis à dos une frange significative du soulèvement. En effet, si la position du PII était recevable pendant l'occupation par les sunnites qui espéraient un règlement rapide du conflit, elle est devenue synonyme de trahison au terme du retrait militaire des États-Unis le 18 décembre 2011.

Depuis plusieurs années, les membres du PII font les frais d'attaques et d'assassinats – les bureaux du parti ont été régulièrement incendiés, frappés par des attentats, et ses dirigeants pris pour cible. Dès 2003, la branche irakienne de l'organisation d'Al-Qaida [333] a notamment fait des Frères

ses principales proies. On ne compte plus les communiqués qui diabolisent le PII et sa collaboration avec l'occupant et ses partenaires chiites et kurdes. En 2006, ces opérations ont d'ailleurs coûté la vie au frère d'al-Hachémi et à sa sœur Maysoun, qui dirigeait le bureau des femmes du PII et dont le corps a été criblé de balles par des jihadistes.

Lorsque éclate un nouveau soulèvement dans les provinces sunnites du Centre et du Nord à la fin 2012, avec l'arrestation des gardes du corps du Frère et ministre des Finances sunnite Rafi al-Issawi [334], le PII y voit une opportunité de retrouver de son attrait passé et de reconquérir les cœurs et les esprits. Dans un communiqué du 24 décembre, le Frère et membre du PII Khalid Obayd al-Alwani déclare : « Les manifestations massives ayant débuté dans les villes de Fallouja et Ramadi ont été coordonnées par les dignitaires, parlementaires et forces politiques de la province d'Al-Anbar. La désobéissance civile exigée par ces forces, les manifestations et *sit-in* sont un message adressé à tous ceux qui veulent humilier nos enfants et s'en prendre à nos symboles. Nos habitants souhaitent un remède, une réforme du processus politique [335]. »

Tout en faisant profil bas, les Frères jouent un rôle de premier plan dans l'organisation de la mobilisation contestataire, la dotant d'une visibilité médiatique et assurant sa sécurité. Ils espèrent qu'elle leur permettra de rebattre les cartes en vue d'un *leadership* enfin capable de peser sur la décision.

Outre les thèmes généraux autour desquels il a fait campagne dans le passé (fin de l'occupation, abolition de la mesure de débaathification, reconstitution d'une armée irakienne nationale pour faire face au vide sécuritaire), le PII recentre son discours sur les préoccupations chères aux sunnites. Il dénonce avec une plus grande ferveur l'injustice qui

leur est faite et condamne la politique communautaire du pouvoir. De nouveaux réseaux fréristes émergent, qui tentent de bâtir un consensus parmi les sunnites. Face aux déconvenues des laïcs, et d'*Iraqiya* plus particulièrement, le PII réintroduit l'idée d'un islam sunnite inclusif.

### AL-ANBAR, PROVINCE REBELLE

Située à l'ouest de l'Irak et couvrant une superficie de 138 500 kilomètres carrés, soit un tiers du territoire national, Al-Anbar s'est fait connaître dès 2003 pour son opposition à l'occupation étrangère. C'est dans ses principales localités (Ramadi et Fallouja en particulier) que se forme le soulèvement armé contre les forces américaines en 2003. L'année suivante, les deux sièges militaires les plus violents de l'occupation se produisent à Fallouja, faisant suite à l'enlèvement et à l'exécution de quatre contractuels de la société de sécurité privée Blackwater.

Devenue le bastion d'al-Qaida, Al-Anbar est provisoirement pacifiée entre 2007 et 2008 grâce à des opérations ciblées américaines et à la mobilisation d'une partie des tribus locales contre les jihadistes. Mais les violences reprennent et ne cessent de s'amplifier après le retrait de Washington fin 2011. Depuis, la province est le théâtre d'amples manifestations contre le gouvernement. Tout d'abord pacifiques, ces dernières ont pris une tournure violente courant 2013 avec l'envoi de l'armée pour mater les contestataires dans le village de Hawija, au nord, puis avec le démantèlement, en décembre 2013, d'un camp de manifestants à Ramadi.

Début janvier 2014, l'État islamique lance un assaut sur la province contre les troupes du gouvernement et place Fallouja sous sa coupe. Au mois de juin suivant, c'est un véritable *blitzkrieg* que les jihadistes conduisent à travers le pays, provoquant la désertion de l'armée et des forces de sécurité.

Après avoir fusionné avec la frange salafiste-jihadiste de la rébellion syrienne voisine, l'État islamique est parvenu à infiltrer les rangs de la contestation sunnite irakienne pour les radicaliser. Depuis, nombre de sunnites ont repris les armes. Or le paysage sociologique et insurrectionnel d'Al-Anbar demeure fragmenté. Il oppose, sur un plan autant tactique qu'idéologique, les partisans d'un combat sans relâche contre le gouvernement central (et l'appareil militaro-sécuritaire qui lui est affidé) aux défenseurs d'un dialogue avec les autorités, devenus de moins en moins nombreux. Les tribus sont quant à elles divisées entre la tentation d'un ralliement à l'État islamique et un alignement sur la posture militariste du gouvernement central.

Al-Anbar symbolise en définitive deux phénomènes : d'une part, la perpétuation d'une insurrection armée n'opposant plus les jihadistes aux forces américaines mais au gouvernement central ; d'autre part, l'aliénation durable des sunnites au système politique issu du renversement du régime de Saddam Hussein. L'ancien Premier ministre a été accusé d'avoir maintenu les sunnites en marge de la transition tout en les réprimant. À l'origine mouvement pacifique dont les acteurs exigeaient une réhabilitation des sunnites, la libération de milliers de prisonniers et la fin des bavures attribuées

aux forces de sécurité, la contestation d'Al-Anbar s'assimile à un long cycle de représailles.

Les Frères irakiens continuent de miser sur leurs décennies d'exil et sur leur légitimité d'opposants à l'ancien régime pour se présenter comme les seuls représentants des sunnites. Après leur échec électoral de 2010 – le PII s'était alors présenté seul sous la bannière du Front irakien de la concorde et n'avait gagné que 6 sièges sur 325 contre 44 aux législatives de 2005 –, les Frères ont dû se repositionner de manière plus stratégique en se rangeant du côté de figures considérées comme plus prometteuses. Ils ont notamment opté pour le clan des al-Noujayfi.

Au côté de son frère Athil, chef du parti Al-Hadba [336] et gouverneur de Ninive, Oussama al-Noujayfi dirige le parti des Irakiens (*Iraqiyoun*) du cheikh sunnite et ancien président par intérim Ghazi al-Yawar, et préside le Parlement depuis novembre 2010. Il a successivement pris ses distances avec le Front de la concorde, puis le bloc Iraqiya dont il était l'un des représentants les plus influents. En décembre 2012, alors qu'approchent les élections dans les provinces, il constitue son propre mouvement, le Rassemblement (*Moutahhidoun*), autour d'une dizaine de partis, dont le PII, pour concourir dans les régions sunnites.

Dans un entretien avec le quotidien bagdadi *Azzaman* en février 2013, le nouveau secrétaire général du PII, Iyad al-Samarray, nommé à son poste en juillet 2011, souligne que l'objectif des sunnites n'est pas tant de renverser le gouvernement que de faire entendre et admettre leurs griefs, et dénoncer l'injustice structurelle dans laquelle ils sont tenus depuis 2003 et dont ils exigent la fin. Né en 1946 à

Samarra, dans la province de Salahaddin, comme l'indique son patronyme, al-Samarray est issu, tout comme al-Hachémi, d'une famille arabe sunnite de militaires qui étaient liés aux Ottomans. Ingénieur de formation, il a rejoint les rangs de la Confrérie durant ses études, avant d'en prendre la tête en 1970 et d'être poursuivi et condamné à mort par le régime baathiste en 1980. Il s'est ensuite exilé en Jordanie, aux Émirats arabes unis, et en Grande-Bretagne où il a aidé à la refondation du PII. Nationaliste convaincu et défenseur de l'unité, il a souvent mis en exergue dans ses déclarations que la contestation née en Irak dans la foulée des révoltes tunisienne et égyptienne n'a pas seulement été le fait des populations sunnites, mais de toutes les communautés autour d'une même exigence de réforme.

Symptomatiquement, la mise à bas de Saddam Hussein n'avait pas été décrite par les Frères comme le prélude à une démocratisation en Irak. Au contraire, et non sans ambiguïté si l'on considère l'opposition qui était celle du PII au régime, la chute de Bagdad s'était vue associée à un traumatisme, une régression, une catastrophe dont découleraient sans doute de nombreux troubles : « La catastrophe qui s'est produite en Irak le 9 avril, avec l'effondrement de l'État et son remplacement par les forces d'occupation américano-britanniques, a politiquement ramené l'Irak quatre-vingts ans en arrière, et anéanti les acquis réalisés par l'État irakien depuis sa fondation. Nous nous trouvons face à une mission difficile, celle de l'indépendance et de la souveraineté, qui ne seront réalisées qu'avec le retrait des troupes étrangères d'Irak et notre délivrance de toutes les formes de soumission [337]. » Al-Hachémi a lui aussi très tôt mis en garde contre un chaos sécuritaire et le retour du pays à l'autoritarisme, jugeant scandaleux le procès « confessionnel » de

l'ancien dictateur et son exécution par des milices chiites affiliées à l'Iran [338].

Les Frères estiment que Téhéran a apporté un soutien inconditionnel à la politique d'al-Maliki et à ses penchants autocratiques pour saboter la cause des sunnites et leurs manifestations que le pouvoir a toujours dépeintes comme « terroristes ». Préoccupé par sa survie politique, al-Maliki s'est employé à maintenir les sunnites dans la marginalité, tout en étouffant avec l'appui iranien la colère sourde de ses adversaires chiites – celle du leader populiste chiite Moqtada al-Sadr notamment.

L'un des moyens utilisés par Bagdad pour faire taire l'opposition des sunnites a été l'adoption, en 2005, d'une loi antiterroriste qui a abouti à la mise en détention arbitraire (et souvent à perpétuité) de centaines de sunnites au motif de leurs liens présumés avec le terrorisme. Si le problème des détentions remonte en réalité au début de l'occupation, les sunnites ont vu dans cette loi, et notamment son article 4, un outil de soumission, d'oppression et d'élimination de toute opposition par le pouvoir en place, qui avait au fond intérêt à ce que perdurent les violences. Al-Maliki a ainsi fait de la lutte antiterroriste son credo, sa carte politique et électorale essentielle. Le PII réclame de longue date l'abolition de cette mesure, mais les chiites s'y opposent, car cela signifierait l'abandon de la possibilité de poursuivre et de neutraliser insurgés et opposants sunnites.

C'est précisément sur le fondement de cette loi qu'al-Hachémi s'est vu traqué. De manière semblable, un autre membre influent du PII, le député Ahmed Alwani, lié au clan des Albou Alwan et tête de file des manifestations d'Al-Anbar, a été incarcéré fin décembre 2013 sur les accusations d'activité terroriste et de discours antichiite. Sa maison a été mise à sac et plusieurs de ses proches, dont son frère, tués

par les forces armées pendant l'assaut. Parallèlement, le camp de Ramadi a été violemment démantelé par le gouvernement, radicalisant encore davantage les sunnites et leur Armée de la fierté et de la dignité, qui a promis un combat sans merci.

## DÉSILLUSION ET REGAIN AUTORITAIRE

La campagne de reconquête fRériste par l'instrumentalisation politique des manifestations sunnites comme carte de négociation avec Bagdad s'est cependant révélée un échec *in fine*. En effet, la médiation tentée par le PII avec le gouvernement en vue de mettre fin à la mobilisation en échange d'un arrêt des opérations militaires meurtrières n'a pas été du goût de tous les habitants d'Al-Anbar, déterminés à en découdre avec Bagdad.

La stratégie du PII a été perçue comme trop conciliante face à un pouvoir hermétique à toute concession et amateur du recours aveugle à la force. Les Frères n'ont d'ailleurs jamais appelé à la mise à bas du régime, mais à sa recomposition en vue de permettre une réforme et la fin de l'injustice faite aux sunnites – ce même gouvernement auquel les Frères ont pourtant pris part… al-Maliki et ses alliés se sont pour leur part servis de la proximité des Frères avec le mouvement protestataire pour discréditer encore plus la coalition sunnite présente au Parlement. Parmi ses adversaires, le PII continue aussi de faire face à certaines tribus dont les vues quant au mode d'administration des provinces sont divergentes. Ces tribus se sont fixé pour but de chasser les Frères d'Al-Anbar.

De plus, les Frères ont cru qu'ils pourraient capitaliser sur la montée en force des autres branches de la Confrérie à travers la région pour s'imposer enfin après leurs déboires sous

l'occupation. La désillusion n'a néanmoins pas tardé à les gagner lorsque al-Hachémi, emblème de leurs espoirs d'une conquête du pouvoir, a été poursuivi. Alors qu'ils avaient tablé sur une participation à la transition et sur la démocratie électorale pour percer, les Frères ont été mis devant le fait accompli : c'est un nouvel ordre autoritaire qu'al-Maliki entendait mettre en place.

Le Premier ministre déchu a fait l'objet de critiques acerbes après le retrait des États-Unis, ses opposants et de nombreux Irakiens s'accordant pour dénoncer un virage répressif et sa pratique de plus en plus personnalisée du pouvoir. À partir de 2011, les condamnations publiques se sont succédé, toutes plus vives les unes que les autres. Fin 2011, al-Maliki a été qualifié par Saleh al-Moutlak, vice-Premier ministre sunnite et ancien ténor d'*Iraqiya*, de « dictateur pire que Saddam Hussein »[339], bénéficiant du double soutien américain et iranien. Al-Maliki s'était engagé à respecter les termes de l'accord de partage du pouvoir signé à Erbil au Kurdistan en novembre 2010 ; or il n'a cessé de concentrer le pouvoir, s'arrogeant tous les postes clés et multipliant abus et violations pour affermir son assise.

Face à cette régression, les autres institutions n'ont pas su s'imposer, tantôt subverties par le gouvernement central lui-même, tantôt privées de toute capacité d'action face à une extension du champ de l'exécutif. Le Parlement s'est ainsi trouvé impuissant à conduire dûment ses travaux et à adopter certaines lois vitales à la reconstruction. Lorsque certains Frères ont réclamé en 2011 la tenue d'un référendum sur l'autonomie de plusieurs provinces sunnites qui en faisaient la demande – comme les y autorise la Constitution, al-Maliki s'y est refusé. À la tête de l'armée et des forces de sécurité, il n'a fait qu'accentuer la répression pour éradiquer l'opposition sunnite, prétextant d'une lutte contre les « criminels »

en Irak – parmi lesquels tous ses rivaux, tantôt limogés du gouvernement, tantôt emprisonnés ou assignés à résidence. L'autre justification de cette répression est la nécessaire restauration de l'unité de la nation contre ses « ennemis » intérieurs – discours qui était déjà celui du parti Baath en son temps… Aussi les centaines de sunnites descendus dans les rues pour réclamer des comptes à Bagdad ont-ils été violemment refoulés [340].

Le traitement plus spécifique réservé aux Frères, comme ailleurs dans le monde arabe, pose évidemment la question de l'héritage du régime baathiste et de décennies d'autoritarisme politique dont l'ombre semble encore peser sur l'Irak. Force est de constater que ce legs est plus lourd que beaucoup ne l'avaient escompté, et se manifeste par le biais d'une pratique du pouvoir inchangée. La condamnation à mort d'al-Hachémi a été la marque la plus brutale de ce reflux autoritaire, suivie par d'autres arrestations et condamnations qui confirment cette tendance.

Pour faire face à leurs infortunes, les Frères irakiens ont tenté, comme d'autres, de se tourner vers certains États voisins afin d'y trouver des appuis. Après sa fuite, al-Hachémi s'est rendu en Turquie, pays avec lequel sa famille a des liens historiques depuis l'époque ottomane, et où le Parti pour la justice et le développement (AKP) au pouvoir est islamiste et favorable depuis 2011 à la cause des Frères dans la région.

Au lendemain de la condamnation à mort du vice-président irakien, le Premier ministre turc Recep Tayyip Erdogan déclare que son pays ne procédera à aucune extradition vers l'Irak et qu'al-Hachémi reste le bienvenu en Turquie « autant qu'il le voudra ». Erdogan va même plus loin en affirmant que les accusations portées à son encontre sont un tissu de mensonges [341]. En décembre 2013, Bagdad tente à

nouveau de faire pression sur les autorités turques en exigeant la remise du fugitif en échange de leur blanc-seing pour un accord pétrolier entre Ankara et le Kurdistan autonome. En vain.

Un autre pays qu'al-Hachémi visite au cours de son exil forcé est bien entendu le Qatar, petit émirat connu pour sa proximité avec les Frères musulmans qu'il soutient et sponsorise, en particulier face à l'Arabie saoudite. Alors qu'al-Hachémi évoque une « mission diplomatique », le conseiller d'al-Maliki, Ali al-Moussawi, parle de violation et exige son extradition par Doha vers Bagdad. En vain, encore une fois, et ce d'autant que le Qatar a apporté un soutien clair aux sunnites contre la politique confessionnelle poursuivie par les chiites en Irak.

## CONCLUSION

La trajectoire des Frères d'Irak est difficilement comparable à celle de leurs homologues régionaux, et pourtant ils ont souffert, comme eux, des mêmes revers, d'un bilan jugé insuffisant, et d'un manque de soutiens régionaux et internationaux. De ce point de vue, l'idée d'une mouvance à contre-courant doit être relativisée, car les trajectoires des Frères sont finalement très semblables. Après une indiscutable percée électorale en 2005 – le PII représentait la troisième force politique la plus importante en Irak –, les Frères n'ont cessé de perdre du terrain et de décliner. Certes de manière moins brutale qu'en Égypte, ils ont également été traqués par le pouvoir en Irak, finissant par retomber dans une semi-clandestinité.

Actuellement membres de la coalition d'al-Noujayfi, dont ils forment un pilier, les Frères sont arrivés en troisième position aux élections législatives d'avril 2014, réitérant dans la

foulée leur allusion à la formation d'une province sunnite autonome comme alternative à une marginalisation des sunnites ne pouvant plus durer. Or, dans ces mêmes provinces, les scores du PII n'ont pas été particulièrement éclatants lors du scrutin provincial de 2013 – le bloc d'al-Noujayfi n'a recueilli que 35 sièges en tout, dont seulement huit sur 29 au conseil d'al-Anbar. Les Frères s'étaient fixés pour ligne rouge de ne prendre part à aucun nouveau gouvernement de coalition conduit par al-Maliki. À la mi-mai 2014, le membre du PII Khalid al-Alwani déclarait ainsi que les sunnites, hommes politiques comme tribus, se trouvaient « à un tournant avec un gouvernement incapable de servir le peuple et n'ayant que corruption et abus à lui offrir ». Il ajoutait qu'al-Maliki n'avait pas de vision pour venir en aide aux Irakiens, préférant « bombarder Fallouja à coups de barils d'explosifs en causant le déplacement de milliers de familles [342] ».

Cette posture est pourtant susceptible d'évoluer au regard de la participation passée du PII et de l'état de morcellement de l'opposition irakienne. D'ores et déjà, c'est un Frère, Salim al-Jabbouri, secrétaire général adjoint du parti, qui a été nommé à la présidence du nouveau Parlement et pourrait initier une nouvelle dynamique de coopération avec le pouvoir, notamment avec la nomination d'un nouveau chef de l'exécutif, Haïdar al-Abadi, membre du parti chiite Dawa et jugé plus consensuel. Les Frères restent dans une position de faiblesse, tant face au pouvoir chiite et aux Kurdes qu'au sein de la communauté sunnite elle-même. Ils ne se sont pas remis du désaveu populaire lié à leurs résultats mitigés, surtout au plan local, et à leur impuissance manifeste à insuffler un réel changement malgré leur présence au gouvernement et au Parlement.

Le PII, en particulier, a pâti de ses dissensions internes qui ne lui ont pas toujours permis d'exploiter au mieux ses percées électorales alors qu'il s'était d'abord trouvé dans une posture plus avantageuse que bien d'autres partis. Son quasi-monopole sur la représentation sunnite s'est vu progressivement remis en cause par l'apparition de nouveaux acteurs. Enfin, ses membres se sont montrés incapables d'apporter une solution tangible et durable à la crise d'Al-Anbar, perdant là une grande partie de leur crédibilité. Cette défaillance a notamment permis aux tribus de la province de reprendre du poids, tandis que les jihadistes poursuivent leur offensive que les forces armées irakiennes peinent à contrer. Le 29 juin 2014, l'État islamique proclamait le rétablissement unilatéral du califat.

315. Il n'existe qu'une seule monographie historique sur le sujet : Basim al-Azami, « The Muslim Brotherhood », *in* Faleh Jabar (éd.), *Ayatollahs, Sufis, and Ideologues*. *State, Religion and Social Movements in Iraq*, Londres, Saqi Books, 2002, p. 162-176.
316. Myriam Benraad, « Irak : la révolution en attente ? », *Moyen-Orient*, n° 11, juillet-septembre 2011.
317. Déclaration du PII relative aux manifestations du peuple irakien, 25 février 2011.
318. Communiqué du PII publié le 25 juin 2012, et qui ajoute : « D'une part, cette victoire reflète une plus grande acceptation du projet islamique défendu par les Frères musulmans. D'autre part, c'est un jour qui restera gravé dans les mémoires de nos frères égyptiens, car cette victoire est née du sang qu'ils ont versé et de leurs efforts collectifs. »
319. On assiste à un processus de ré-islamisation de la société irakienne par le haut, qui profite des conditions de vie précaires suscitées par les sanctions et du climat de piété populaire sunnite.
320. Voir sur cet aspect Carrie R. Wickham, *The Muslim Brotherhood: Evolution of an Islamist Movement*, Princeton, Presses universitaires de Princeton, 2013, p. 9.
321. Publié sur la Toile sous le nom de « Projet politique du Parti islamique irakien » (*Al-Machrou al-siyasi li-l-Hizb al-islami al-iraqi*).

322. Centre religieux chiite en Irak, situé dans la ville sainte de Nadjaf. Cette formule est construite sur le terme arabe *marja*, signifiant la source d'imitation et donc la plus haute autorité religieuse dans l'islam chiite.
323. Voir l'entretien accordé par Abd al-Hamid au quotidien égyptien *Al-Charq al-Awsat*, 14 mars 2004.
324. Voir l'entretien d'al-Dhari avec le journal irakien *Al-Ahali*, 12 janvier 2005.
325. En janvier 2013, le cheikh sunnite Taha Hamid al-Doulaymi déclare dans un enregistrement diffusé sur la Toile : « Le sunnisme est notre slogan, une région [autonome] notre objectif. »
326. Depuis plusieurs années, l'Irak est classé parmi les pays les plus corrompus au monde selon l'indice de perception de la corruption développé par l'organisation non gouvernementale Transparency International.
327. Myriam Benraad, « Irak : le retour tranquille de la dictature », *Telos*, 19 juillet 2012.
328. Hamit Bozarslan, « États, communautés et marges dissidentes en Irak », *Critique internationale*, n° 34, 2007.
329. Entretien d'al-Hachémi paru dans le quotidien *Al-Charq al-Awsat*, 25 mai 2006.
330. Celle-ci est approuvée par référendum le 15 octobre 2005 en remplacement de la loi d'administration pour la période transitoire précédemment adoptée par la coalition américaine. Elle définit l'Irak comme une république démocratique, fédérale, représentative et parlementaire, ayant l'islam comme religion d'État.
331. Intervention d'Al-Hachémi sur la chaîne satellitaire Al-Jazeera, 30 avril 2006.
332. Myriam Benraad, « La Sahwa tribale irakienne : "réveil" de la tradition ou subversion ? », *Maghreb-Machrek*, n° 212, été 2012, p. 27-46.
333. « Irakifié » et devenu État islamique d'Irak en octobre 2006, État islamique d'Irak et du Levant en avril 2013 après sa fusion avec ses frères d'armes en Syrie, puis État islamique fin juin 2014.
334. Médecin de profession et natif d'Al-Anbar, il dirige depuis 2010 le Parti du futur (*Moustaqbal*). C'est un ancien membre du PII et du Front de la concorde.
335. « Les manifestations d'Al-Anbar sont un message destiné à mettre fin à l'oppression et à l'injustice subies par notre peuple ». Communiqué du PII du 24 décembre 2012.

336. Ce parti a été créé en 2009 pour prendre part aux élections provinciales. Il est surtout composé d'Arabes sunnites et dispose du soutien de Bagdad pour faire obstacle à la progression des Kurdes dans les territoires disputés du Nord.
337. Extrait du projet politique du PII d'avril 2003.
338. Déclaration sur le site des Frères, Ikhwanweb ; communiqué du PII, 5 janvier 2007.
339. Propos tenus sur la chaîne télévisée irakienne Babeliya en décembre 2011.
340. « Irak : durcissement de la répression des manifestations », Human Rights Watch, 21 avril 2011.
341. Conférence de presse d'Erdogan à Ankara, 10 septembre 2012.
342. Déclaration de Khalid al-Alwani à la chaîne télévisée kurde Rudaw, Erbil, 12 mai 2014.

# LA FAUSSE RUPTURE DE LA POLITIQUE AMÉRICAINE FACE AUX FRÈRES MUSULMANS

**PAR ANNA VIDEN**

La décision de l'administration Obama prise en mars 2011 d'entamer un rapprochement avec les Frères musulmans en Égypte a provoqué un vif débat aux États-Unis. En quoi cette décision fut-elle « historique » ? Quels sont les éléments qui ont amené l'administration Obama à franchir ce pas, à ce moment précis ? Qu'est-ce qui explique l'ampleur du débat provoqué par cette décision ? Comment situer la nouvelle approche à l'égard des Frères musulmans par rapport à la politique étrangère américaine traditionnelle au Moyen-Orient, guidée principalement par le maintien du statu quo, l'accès continu au pétrole et les préoccupations sécuritaires ? Comment analyser enfin la décision de l'administration Obama de reconnaître officiellement les Frères musulmans en tant qu'acteurs politiques légitimes à un moment où ils s'apprêtent à accéder au pouvoir et ensuite celle de maintenir la coopération avec le pouvoir militaire intérimaire, alors que le président égyptien Mohamed Morsi a été déchu par un coup d'État effectué par ce même pouvoir ?

Le récit qui suit retrace l'histoire de la formation de la « nouvelle politique islamiste » de Washington sous le président Barack Obama en mettant l'accent sur les acteurs et les facteurs qui l'ont influencée.

## LE « RAPPROCHEMENT » DE L’ADMINISTRATION OBAMA AVEC LES FRÈRES MUSULMANS : UNE DÉCISION « HISTORIQUE » ?

La décision par l’administration Obama d’entamer un rapprochement avec les Frères musulmans en mars 2011 est historique dans la mesure où jamais un gouvernement américain n’avait reconnu officiellement une organisation islamiste comme un acteur politique légitime. Avant le printemps 2011, les contacts entre le gouvernement américain et les Frères musulmans se limitaient à des discussions entre diplomates américains et parlementaires égyptiens, affiliés directement ou non aux Frères musulmans, mais jamais avec l’organisation en tant que telle. Selon Nathan Brown, professeur en sciences politiques à l’université George-Washington et spécialiste des Frères musulmans, rattaché au Carnegie Endowment for International Peace, un centre de recherche très influent basé à Washington, D.C., ces contacts, qui ont eu lieu depuis les années 1970, se sont intensifiés à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans le cadre de la résurgence des forces islamistes et des sentiments nationalistes au Moyen-Orient dans le contexte post-guerre froide. Ces rencontres entre des diplomates américains et des responsables islamistes font alors partie intégrante des prérogatives de ces diplomates américains. Nathan Brown lui-même a officié comme conseiller d’Anne W. Patterson, qui occupa le poste d’ambassadeur des États-Unis en Égypte entre 2011 et 2013 [343]. Officialiser ces contacts sensibles risquait cependant de compromettre l’alliance entre les États-Unis et l’Égypte fondée sur l’aide économique, les exercices militaires conjoints, le partage

des renseignements et des enjeux diplomatiques importants tels que le traité de paix entre l'Égypte et Israël conclu en 1979. Professeur associé à l'université d'Austin à Texas, le politologue Jason Brownlee évoque ainsi « un réseau d'intérêts, de valeurs et de pratiques communs formé par des officiels des deux pays ». Il maintient que ce « réseau » a servi les intérêts sécuritaires américains au Moyen-Orient et a aidé le régime égyptien à conserver le pouvoir. Les propos de Jason Brownlee sont corroborés par Nathan Brown qui affirme que le régime égyptien a fait pression à plusieurs reprises sur le gouvernement américain pour que les officiels américains au Caire cessent de « fréquenter » des membres des Frères musulmans[344].

Deux facteurs en particulier expliquent la décision par l'administration Obama d'entamer un rapprochement avec les Frères musulmans au printemps 2011.

## UNE APPROCHE TRÈS PRAGMATIQUE

Le premier facteur est la prédisposition des officiels américains à miser sur le parti dominant. Ce qui compte est sa capacité et sa volonté de respecter les fondamentaux de l'alliance américano-égyptienne : le traité de paix avec Israël, la promotion de la stabilité et la poursuite de la coopération dans la stratégie de Washington pour lutter contre le terrorisme.

Le second facteur est l'approche dite « conciliante » à l'égard de l'islam. Selon Peter Mandaville, professeur associé en sciences politiques à l'université George-Mason et chercheur rattaché au projet sur les relations entre les États-Unis et le monde islamique à la Brookings Institution, de nombreux acteurs au sein de l'administration

Obama adhèrent à l'approche « conciliante » à l'égard de l'islam [345]. Peter Mandaville occupa une fonction dans l'équipe de la planification politique au sein du département d'État entre 2011 et 2012. Selon cette approche « conciliante », avancée à la fin des années 1980 et au début des années 1990 dans le contexte de l'après-guerre froide et de la résurgence islamique dans le monde arabe et en Afrique du Nord, les islamistes ne peuvent pas être caractérisés comme intrinsèquement anti-occidentaux ou antidémocratiques – ainsi que l'expliquent les promoteurs de l'approche de « confrontation » de l'islam politique – et l'islam politique n'est pas non plus monolithique. Cet argument fut notamment avancé par John Esposito (professeur des religions, de l'université de Georgetown) et le politologue Fawad Georges (professeur en relations internationales à la London School of Economics). Le fait de ne pas considérer l'islam politique comme monolithique amène les adhérents de l'école « accommodante » à distinguer les actions des groupes islamistes en opposition tels que les Frères musulmans en Égypte de celles des groupuscules minoritaires extrémistes se revendiquant par exemple de l'organisation Al-Qaida.

L'une des propositions les plus controversées avancée par cette école de pensée est que la participation des islamistes dans la vie politique pourrait avoir un effet « modérateur » dans la mesure où leurs opinions et valeurs, jugées inacceptables aux yeux du public américain (telles la charia, l'opposition à Israël, les positions anti-occidentales, la liberté de culte et la place de la femme) pourraient être nuancées, voire altérées, par la pratique du pouvoir.

### L'APPROCHE D'« AFFRONTEMENT » OU DE « CONFRONTATION » À L'ÉGARD DE L'ISLAM POLITIQUE

Les partisans de l'approche « conciliante » de l'islam politique ont été dénoncés pour leur naïveté par les défenseurs de l'approche d'« affrontement » à l'égard de l'islam, une politique avancée notamment par l'orientaliste Bernard Lewis et le politologue Samuel P. Huntington. Selon cette école de pensée, les islamistes fondamentalistes, à l'image des communistes totalitaires, sont intrinsèquement anti-démocratiques et anti-occidentaux. D'après eux, les islamistes exploiteraient le système démocratique pour imposer leur vision totalitaire de la société qui ne reconnaît aucune séparation entre la religion et l'État. De manière similaire, Bernard Lewis avance l'argument que « la démocratie libérale n'est compatible ni avec l'islamisme ni avec l'islam en tant que tel [346] ».

### LA THÈSE D'UN « CHOC DES CIVILISATIONS » ENTRE L'OCCIDENT ET L'ISLAM

L'un des arguments les plus influents de l'école d'« affrontement » est la thèse d'un « choc des civilisations » avancée par Samuel P. Huntington en 1993 dans la prestigieuse revue *Foreign Affairs*. Huntington y suggère que la source fondamentale de conflit dans l'ordre post-guerre froide n'est ni idéologique ni économique mais culturelle et qu'un choc des civilisations entre l'Islam et l'Occident dominera les relations internationales [347].

Cependant, la notion d'un « choc des civilisations » entre l'Occident et l'Islam ne fut pas inventée par Samuel P. Huntington. En septembre 1990, Bernard Lewis publia un article « The Roots of Muslim Rage » dans la revue

*Atlantic Monthly* où il évoque « un choc des civilisations ». Les défenseurs de la théorie de l'« affrontement » considèrent que l'islam politique a remplacé le communisme comme la menace stratégique principale dans l'ordre post-guerre froide.

Les défenseurs de l'approche de « confrontation » ont appelé le gouvernement américain à presser leurs alliés au Moyen-Orient de s'engager dans un processus de réformes démocratiques, dans la mesure où ce processus pourrait, selon leur logique, conduire à substituer des régimes faibles et pro-américains à des régimes islamistes encore plus répressifs [348].

Les attaques terroristes du 11 septembre 2001 vinrent renforcer sensiblement la position des défenseurs d'une approche musclée à l'égard de l'islam politique. La politique interventionniste à l'égard du monde arabo-musulman de l'administration George W. Bush eut pour effet d'assimiler l'islam avec l'islamisme extrémiste. Les campagnes militaires contre les talibans et Al-Qaida en Afghanistan et contre Saddam Hussein en Irak constituent des illustrations parfaites de « l'idéalisme interventionniste » avancé par le contingent néoconservateur au sein de l'administration Bush. La transition démocratique fut par la suite présentée comme un antidote à l'aliénation politique des États dont l'autoritarisme fournirait un terrain propice aux groupes extrémistes tel Al-Qaida. Le discours de Condoleezza Rice prononcé au Caire en 2005 qui reprend cet argumentaire introduit cependant une controverse dans la mesure où il reconnaît que les États-Unis ont favorisé par le passé la sécurité et la stabilité avant la promotion de la démocratie au Moyen-Orient. La promotion de la démocratie afin d'obtenir une plus grande stabilité sur le long terme risquait de porter atteinte aux intérêts des États-

Unis sur le court terme. Il en ressort que la politique du gouvernement américain n'a fondamentalement pas été modifiée durant cette période, dans la mesure où les préoccupations sécuritaires continuaient à dominer la politique étrangère américaine au Moyen-Orient [349].

Une illustration de la prédominance des préoccupations sécuritaires par rapport à la promotion de la démocratie est le choix par l'administration George W. Bush de fermer les yeux sur les irrégularités lors des élections en Égypte en 2005. Le gouvernement américain craignait que l'ouverture du terrain politique puisse mettre en péril les régimes existants et conduire à un vide qui pourrait être exploité par des forces islamiques. À ce titre, il est par ailleurs assez cocasse de constater que les néoconservateurs américains ont cherché à récupérer à leur compte les soulèvements contre Moubarak, en expliquant qu'ils furent les fruits de la politique de promotion de la démocratie sous l'administration George W. Bush.

## MAINTIEN DU STATUT QUO OU PROMOTION DE LA DÉMOCRATIE : LE DILEMME DU PRÉSIDENT BARACK OBAMA AU MOYEN-ORIENT

À son arrivée au pouvoir en janvier 2009, le président Barack Obama éprouve les pires difficultés à concilier deux agendas opposés, sécurité-stabilité d'un côté, démocratie-instabilité potentielle de l'autre. Il cherche cependant à se distinguer de son prédécesseur George W. Bush et de son « agenda de liberté ». La stratégie du président Obama, d'abord présentée dans un discours à Istanbul, est d'éviter d'intervenir directement dans les affaires du Moyen-Orient. Dans le même temps, la « politique d'ouverture » vers le monde arabo-musulman de l'administration Obama est le fruit d'une réflexion

éminemment stratégique. Les contradictions entre la politique interventionniste et « l'agenda de liberté » de l'administration George W. Bush ayant sensiblement terni l'image des États-Unis, il apparut donc primordial d'adopter une nouvelle approche à l'égard du Moyen-Orient et plus particulièrement à l'égard des populations musulmanes et de l'islam. Le discours du président Obama au Caire le 4 juin 2009 – intitulé symboliquement « Nouveau départ » – doit être interprété dans cette optique. Décision fut prise par la Maison-Blanche au courant du printemps 2009 d'effectuer une « réévaluation » de l'islam politique. Cela supposait d'approfondir l'étude des divers mouvements islamiques tout en identifiant des différences idéologiques afin de comprendre comment ils gouverneraient sous le court et le long terme [350].

La mission de « cartographier » les mouvements islamistes fut confiée à Quinn Mecham, un jeune universitaire spécialiste de l'islam politique [351]. Mecham fut intégré dans l'équipe de la planification politique au sein du département d'État sous l'autorité du directeur de la planification politique, Anne-Marie Slaughter (la première femme à être nommée à ce poste) et de la secrétaire d'État Hillary Clinton. Mecham, qui occupe ce poste entre 2009 et 2010, est alors responsable de la planification politique pour les pays du Golfe arabe et des affaires religieuses dans le monde. Il participe également à l'élaboration de la politique étrangère sur un plan plus large par ses contributions au Conseil national de sécurité et à la Maison-Blanche. Cela suppose également des contributions aux discours des personnages politiques majeurs et aux déclarations officielles touchant à ces sujets [352].

Peter Mandaville affirme qu'un groupe d'étude informel sur l'islam politique, composé des experts internes

et externes, fut créé autour de Quinn Mecham. En 2010, le groupe reçut un mandat du Conseil national de sécurité pour intensifier leur étude des mouvements islamistes. Cependant, une politique à proprement parler à l'égard des islamistes – dont les Frères musulmans en Égypte – ne sera pas élaborée avant mars [353]. C'est d'ailleurs Peter Mandaville qui sera l'un des auteurs principaux du document qui a constitué la base de cette politique [354].

Que les Frères musulmans d'Égypte – *de facto* le mouvement d'opposition égyptien le plus important – se trouve en haut de la liste des mouvements islamistes à suivre apparaît alors comme une évidence, renforcée par plusieurs rencontres entre des officiels américains, dont le président Obama lui-même, et des membres de l'organisation résidant aux États-Unis ou en Europe. Selon un article du quotidien égyptien *Al-masry al-youm,* une rencontre eut lieu entre le président Obama et des membres des Frères musulmans en avril 2009, c'est-à-dire avant le discours phare du président Obama au Caire. Selon cet article, les représentants des Frères musulmans ont à cette occasion exprimé leur soutien à la démocratie, à la guerre contre le terrorisme et se sont engagés à respecter tous les accords signés par l'Égypte avec des pays étrangers, en référence au traité de paix conclu entre l'Égypte et Israël en 1979 [355].

Par la suite, onze membres du Parlement égyptien affiliés aux Frères musulmans assistèrent au discours du président Obama à l'université du Caire le 4 juin 2009. La présence des Frères musulmans dans la même salle que Shilom Cohen, l'ambassadeur d'Israël en Égypte, un représentant de l'Iran et d'autres membres de l'opposition égyptienne, fut considérée comme hautement symbolique, dans la mesure où elle donnait l'impression que

l'administration Obama consid oùérait les Frères musulmans comme des acteurs politiques légitimes [356].

## L'ADMINISTRATION AMÉRICAINE SURPRISE PAR LES SOULÈVEMENTS POPULAIRES DE 2011

Les hésitations perceptibles dans la politique initiale de l'administration Obama à l'égard des soulèvements en Égypte s'expliquent par la divergence d'opinions entre les différents officiels américains sur la stratégie à adopter face à ces événements exceptionnels. Envoyé spécial du président Obama en Égypte, Frank Wisner déclare devant un groupe de diplomates et d'experts en sécurité que « l'ensemble du *leadership* du président Moubarak est arrivé à un seuil critique ». Peu avant, Hillary Clinton avait, elle, présenté une vue stratégique globale, qui contredisait les propos de Wisner, notamment lorsqu'elle affirme que « le président Hosni Moubarak doit céder la place au vice-président Omar Suleiman pour qu'il puisse engager des pourparlers avec les leaders d'opposition sur les changements constitutionnels à venir et des élections libres ». Selon un officiel américain, ces contradictions s'expliquent par l'effet de surprise provoqué par les soulèvements en Égypte [357].

Ce désaccord au sein de l'administration Obama a pour effet de renforcer les sentiments anti-américains au sein de la population égyptienne. Nicholas D. Kristof, correspondant arabisant du *New York Times* au Caire, rapporte le 9 février 2011 que l'attitude hésitante de l'administration Obama a amené le peuple égyptien à se demander si cette dernière ne s'estimait plus à l'aise avec le régime Moubarak qu'avec le peuple égyptien. Kristof affirme : « Non seulement nous [les États-Unis] nous trouvons du

mauvais côté de l'histoire, nous sommes accidentellement en train de renforcer les éléments anti-occidentaux qui nous terrifient et guident notre politique » en référence aux islamistes extrémistes. Il maintient que l'obsession des États-Unis pour la stabilité, l'ordre et le gradualisme, comme en témoigne le soutien apporté au vice-président de Moubarak, Omar Suleiman, laisse penser qu'ils s'opposent à la volonté du peuple. Ce qui conduit Kristof à conclure qu'indépendamment du message que l'administration Obama cherche à faire passer, le message reçu par le peuple égyptien est que les États-Unis maintiennent leur soutien au régime, ce qui pourrait sérieusement nuire aux relations entre les deux pays pendant les années à venir[358].

En effet, les soulèvements en Égypte début 2011 représentent un sérieux dilemme pour l'administration Obama. Comment faire confiance aux Frères musulmans – l'acteur politique ascendant – qui dans le passé ont tenu des propos anti-américains et anti-israéliens et dont certains membres militent toujours pour l'adoption de la charia, s'opposent à la participation des femmes et des minorités religieuses dans la vie politique ? Enfin, comment opter pour une nouvelle politique d'ouverture vers le monde arabo-musulman et les valeurs démocratiques universelles professées par l'Amérique sans pour autant compromettre les intérêts américains au Moyen-Orient, qui sont la continuité de l'accès aux gisements pétroliers, le maintien de la stabilité, la stratégie contre-terroriste et la sécurité d'Israël ?

Membre éminent de la Brookings Institution et ancien agent de la CIA, Bruce Riedel estime pour sa part que les États-Unis sont « contraints » d'accepter le rôle joué par les Frères musulmans dans la nouvelle Égypte dans la

mesure où ils feraient obligatoirement parti du projet démocratique égyptien étant donné leur rôle prépondérant dans l'opposition [359]. Cette opinion caractéristique de l'approche conciliante de l'islam politique semble représentative de celle des experts en renseignements et de sécurité. Un officiel anonyme interviewé dans le *Washington Post* le 4 mars 2011 valide en quelque sorte les propos de Bruce Riedel et maintient que les États-Unis ne devraient pas s'inquiéter de la présence de l'islamisme au Moyen-Orient. C'est au final le comportement des partis politiques et des gouvernements que les Américains devraient juger, estime-t-il, et non leur relation avec l'islam.

À l'opposé, le quotidien conservateur *Washington Times* affirme que l'angle mort de l'administration Obama dans tous ses contacts avec le Moyen-Orient est son incapacité à reconnaître la menace posée par toutes les formes d'extrémisme islamiste, violentes ou pas. Selon le quotidien, une victoire électorale des Frères musulmans signifierait la mort de la liberté en Égypte [360].

Une autre contribution intéressante au débat sur le danger potentiel des Frères musulmans lors d'une transition post-Moubarak est la déclaration du porte-parole de la Maison-Blanche, Robert Gibbs. Selon Gibbs, « les États-Unis ont l'intention de coopérer avec tout groupe démontrant un respect de la loi, la non-violence et le désir de faire partie du processus démocratique sans pour autant se servir de ce processus comme prétexte pour imposer son idéologie [361] ». La déclaration de Gibbs reflète la crainte classique à l'égard des islamistes : à savoir qu'ils exploitent le système démocratique pour imposer leur vision islamique de la société. La position de la Maison-Blanche est partagée par de nombreux experts qui

en février 2011 demeurent incertains quant à l'effet modérateur d'une participation éventuelle des Frères musulmans au gouvernement.

En juillet 2011, les craintes de l'administration Obama à l'égard des Frères musulmans semblent cependant avoir diminué. Le *Washington Times* rapporte que l'administration Obama s'ouvre aux Frères musulmans dans le contexte des élections parlementaires qui doivent avoir lieu le 28 novembre 2011. Selon une source anonyme au sein de la Maison-Blanche citée par Politico (site internet couvrant la vie politique américaine), « le paysage politique de l'Égypte est en train de changer et il est dans l'intérêt du gouvernement américain d'engager un dialogue avec tous les partis qui s'affrontent pour des sièges au Parlement ou pour la présidence ». Le *Washington Times* laisse entendre de son côté que les efforts de l'administration Obama sont vains dans la mesure où les islamistes ne voudront pas faire des compromis à l'égard de leurs positions idéologiques. En outre, contrairement aux acteurs égyptiens séculaires, « les islamistes ne comprendront jamais la perspective des États-Unis [362] ».

Il en découle néanmoins que la politique de l'administration Obama à l'égard des Frères musulmans demeure hésitante. Fin novembre 2011, le directeur exécutif du Projet sur la démocratie au Moyen-Orient, Stephen McInerney, membre du groupe d'étude sur l'Égypte, observe que les manifestants à la place Tahrir sont persuadés que l'administration Obama soutient le Conseil suprême des forces armées. Dans le *New York Times*, Scott Shane constate que l'issue des troubles politiques en Égypte est cruciale pour les États-Unis, car elle déterminera si le type de l'islam des Frères musulmans est compatible avec la démocratie et le futur d'Israël [363]. Le groupe d'étude sur

l'Égypte a appelé l'administration Obama à se servir de l'aide militaire (officiellement 1,3 milliard de dollars par an au 1er novembre 2011) comme levier pour inciter les militaires à quitter le pouvoir. Dans un discours tenu en novembre 2011, la secrétaire d'État Hillary Clinton a déclaré que « l'illégitimité politique [des acteurs militaires] brouille le futur ». Ce message est renforcé par la démonstration de force par les Frères musulmans en novembre 2011 qui exigent la fin de la dictature militaire [364].

## UN RAPPROCHEMENT HISTORIQUE

Au début du mois de janvier 2012, les correspondants du *New York Times* David D. Kirkpatrick et Stephen Lee Myers évoquent « un rapprochement historique » entre l'administration Obama et les Frères musulmans. Ce rapprochement coïncide avec l'influence grandissante de ces derniers qui se traduit notamment par l'obtention de la majorité des suffrages aux élections parlementaires du 28 novembre 2011. Kirkpatrick et Myers affirment que ce rapprochement constitue une modification historique de la politique étrangère américaine adoptée par les administrations successives, qui ont soutenu de manière continue le président Hosni Moubarak en partie en raison de leurs inquiétudes à l'égard de l'idéologie islamiste des Frères musulmans. Plus important encore, le rapprochement reflète, selon les deux journalistes, la prise en compte par l'administration Obama des promesses des Frères musulmans de construire une démocratie moderne qui respecte des libertés individuelles, le libre marché et les engagements internationaux, y compris le traité avec Israël. Plusieurs experts proches de l'administration américaine

définissent alors le contact établi avec les Frères musulmans comme « le premier pas d'une politique qui pourrait être adoptée face aux islamistes du Moyen-Orient [365] ».

En avril 2012, l'*International Business Times* rapporte que des rencontres ont eu lieu à Washington D.C. entre l'administration Obama et une délégation des Frères musulmans. La Maison-Blanche défend ces rencontres en déclarant qu'il « est nécessaire d'établir un dialogue avec le parti islamiste dominant ». Le site d'information constate que « le départ de Moubarak en février 2011 et le statut nouveau des Frères musulmans, en tant qu'acteur clé dans la transition démocratique en Égypte, ont renversé l'image de l'organisation ». Le porte-parole de la Maison-Blanche, Jay Carney, justifie cette nouvelle orientation de la politique étrangère américaine en soulignant que « l'administration Obama a élargi son engagement à des acteurs politiques nouveaux en réponse aux troubles politiques du Printemps arabe ». La secrétaire d'État Hillary Clinton confirme ces propos en affirmant que l'administration a entamé ce rapprochement en juin 2011, car « il est dans l'intérêt des États-Unis d'engager un dialogue avec toutes les parties pacifiques et dévolues à la non-violence ». Du côté des Frères musulmans, Sondos Ansem, membre de la délégation qui s'est rendue aux États-Unis, déclare : « Nous représentons un point de vue islamiste centriste et modéré […] nos priorités sont principalement d'ordre économique et politique tout en préservant les idéaux sociaux, de justice, d'éducation et de sécurité pour le peuple [366]. »

### « UNE RENCONTRE HISTORIQUE [367] »

Le 14 juillet 2012, le président égyptien Mohamed Morsi rencontre la secrétaire d'État Hillary Clinton. Si la visite d'un officiel américain de ce rang peut être considérée comme un signe de soutien, Hillary Clinton se montre cependant réticente à favoriser ouvertement un camp dans la lutte pour le pouvoir que se livrent Morsi et les généraux égyptiens. Selon des officiels au sein du Département d'État, cette réticence reflète la prise de conscience que toute initiative directe de la part de Washington se révélerait contre-productive, dans le contexte de l'anti-américanisme généralisé au sein de la société égyptienne. Au lieu d'appeler à une remise de pouvoir immédiate par les généraux, Clinton souligne donc la nécessité de créer un consensus dans tout le spectre politique égyptien [368]. La visite de Hillary Clinton en Égypte provoque par ailleurs des protestations de la part de l'opposition séculaire, qui accuse les États-Unis de comploter avec les islamistes afin de les faire accéder au pouvoir.

### *La chute*

La rencontre entre Clinton et Morsi constituera l'apogée des relations entre les Frères égyptiens et les États-Unis. Dans les semaines qui suivent cette rencontre, plusieurs décisions du Caire surprennent Washington, en particulier l'usage du décret présidentiel afin de rappeler le Parlement suspendu par l'ordonnance des généraux. Des officiels au sein du Département d'État observent que le comportement du gouvernement Morsi a contribué à augmenter la méfiance initiale à l'égard des islamistes. Selon Peter Mandeville, « l'établissement américain chargé de la politique étrangère se sent plus à l'aise à l'idée qu'il y a toujours des militaires puissants qui surveillent les

islamistes et veillent aux intérêts américains en Égypte [369] ».

Si l’ascension des Frères musulmans en Égypte a constitué un dilemme pour l’administration Obama, le coup militaire effectué par les généraux le 3 juillet 2013 représente un défi encore plus important, dans la mesure où il démontre clairement les tensions inhérentes à la politique étrangère américaine, entre la promotion de la stabilité et celle de la démocratie libérale. Alors que l’administration Obama dénonce la prise de pouvoir par les généraux, elle refuse pourtant d’utiliser le terme « coup d’État », ce qui aurait signifié que l’aide militaire américaine aurait été immédiatement suspendue.

### *Anne Pattersson, incarnation de l’échec de la politique étrangère américaine en Égypte*

Le sort d’Anne W. Patterson, ambassadeur américain au Caire entre 2011 et 2013 (nommée par la suite vice-secrétaire d’État pour les affaires du Proche-Orient) et devenue la cible des critiques à l’égard de la politique étrangère américaine, illustre clairement le dilemme des États-Unis après le coup militaire du 3 juillet 2013. À la fin de son mandat, Anne Patterson est présentée à la fois comme « un défenseur du statu quo » et « un fauteur de troubles qui complote avec l’opposition [370] ». Et pourtant…

Les ennuis d’Anne Patterson commencent le 18 juin 2013, alors qu’elle est invitée à tenir un discours au Caire sur la relation entre les États-Unis et les Frères musulmans, dans le contexte des manifestations grandissantes contre le gouvernement Morsi. C’est pour Anne Patterson une opportunité bienvenue de clarifier les positions

américaines. Dans son discours, elle affirme que « les États-Unis soutiennent clairement le développement démocratique en Égypte mais qu'en même temps ils demeurent obligés de traiter avec ceux qui sont au pouvoir », ajoutant que « la légitimité du gouvernement Morsi n'était pas remise en question ». Elle s'avoue également sceptique sur le fait que les manifestations de rue se montrent plus efficaces que des élections pour garantir le processus démocratique. Alors qu'elle cherchait dans son discours à mettre de la distance entre les États-Unis et les Frères musulmans, les manifestants place Tahrir la représentent au contraire comme une ennemie de l'Égypte [371]. Selon Peter Mandaville, le discours d'Anne Pattersson doit cepdendant être regardé comme une articulation directe de la politique Obama à l'égard d'un acteur politique perçu comme légitime – car démocratiquement élu – et non comme une manifestation d'une position pro-islamiste tel qu'il lui sera souvent reproché [372]. Cette position est validée par d'autres experts comme Chadi Hamid (un Américano-Égyptien expert en islamisme politique rattaché à la Brookings Institution), Nathan Brown et plusieurs anciens officiels au sein de l'administration Obama comme Jeremy Shapiro, Peter Mandaville et Amy Hawthorne, chercheuse arabisante spécialiste de l'Égypte rattachée à Atlantic Council. Par ses fonctions, Amy Hawthorne a pu observer Anne Patterson à l'œuvre, car elle occupa une position au sein du département d'État jusqu'en avril 2013, où elle a étroitement contribué à la formation et à la coordination du soutien américain à l'égard de la transition en Égypte [373]. Tous décrivent Anne Patterson comme une diplomate de carrière très professionnelle et sérieuse, qui exerçait ses fonctions dans des conditions extrêmement difficiles.

Arrivée en Égypte quatre mois après la chute de Moubarak, l'ambassadrice a coopéré étroitement avec le Conseil suprême des forces armées afin d'organiser les élections de 2011. Elle a par ailleurs régulièrement rencontré le président Morsi après son accession au pouvoir, ainsi que des membres de l'organisation des Frères musulmans. C'est également Anne Patterson qui a appuyé la visite officielle au Caire de Hillary Clinton et qui, au travers de ses contacts sur Capitole Hill, a facilité le vote au Congrès de l'aide militaire de 1,3 milliard de dollars versée à l'Égypte. Cependant, selon Tamara Cofman Wittes, ancien officiel au sein du département d'État actuellement directrice du Saban Center au sein de la Brookings Institution, les remarques d'Anne Patterson sur les Frères musulmans au Caire furent perçues comme une intervention maladroite et inopportune dans la politique intérieure de l'Égypte [374].

Josh Rogin note dans un article publié par la revue Internet *Daily Beast*, le 10 juillet 2013, qu'« en théorie Anne Patterson semblait être idéalement placée pour guider l'implication des États-Unis dans la transition vers la démocratie de l'Égypte, étant donné son expérience dans d'autres pays tels que la Colombie et le Pakistan [375] ». Il attire l'attention sur l'influence prépondérante de Patterson dans la formation de la politique américaine à l'égard de l'organisation des Frères musulmans et Liberté et Justice – le parti dirigé par Mohamed Morsi –, ce qui ferait d'elle un ambassadeur particulièrement influent. Rogin argue que lorsque ses partisans américains affirment qu'elle a adopté une position pragmatique face à une situation instable, de nombreux acteurs au sein de l'opposition égyptienne lui imputent la responsabilité du soutien apporté aux islamistes en Égypte.

En effet, pendant les manifestations qui ont conduit à la chute de Morsi, elle est devenue le symbole du manque de soutien aux efforts de l'opposition de la part des États-Unis. Pour Rogin, le discours de Patterson du 18 juin 2013 était un exemple de sa « capacité limitée à reconnaître le mauvais comportement du gouvernement Morsi et sa réticence à annoncer publiquement les griefs du peuple égyptien ». Selon la juriste et activiste égyptienne Dina Guirgui, citée par Rogin : « […] l'ambassadeur Patterson perpétue la longue tradition américaine en Égypte d'être la dernière (partie) à soutenir un régime autoritaire [en référence à Morsi]. Ainsi, les États-Unis ont contribué à l'instabilité et entaché leur image et leur crédibilité auprès du peuple égyptien ». L'image de Patterson auprès de l'opposition n'a certainement pas été améliorée par l'officialisation des sources rapportées par l'Associated Press provenant des Frères musulmans, de l'armée et des renseignements, selon lesquelles l'ambassadeur américain ainsi que d'autres ambassadeurs occidentaux auraient prévenu les Frères musulmans du coup d'État à venir [376]. La véracité de ces informations est confirmée par un article publié dans le *New York Times* le 7 juillet 2013, où les auteurs David D. Kirkpatrick et Kareem Fahim évoquent une véritable campagne entamée par des diplomates américains dans le but de faire accepter le coup d'État par le *leadership* des Frères musulmans. Plus précisément, des diplomates américains auraient contacté les Frères musulmans afin de les persuader d'entrer dans le processus politique [377].

Selon un ancien officiel de l'administration Obama, « en préconisant un engagement étroit avec Morsi, Patterson s'est aliéné l'opposition ». De plus, dans des discussions internes, elle aurait minimisé les tendances

autoritaires du gouvernement Morsi. De plus, elle n'aurait pas anticipé les manifestations du 30 juin 2013.

Plusieurs autres officiels de l'administration Obama interrogées par Rogin suggèrent que les approches de l'Égypte par Patterson ont été influencées par ses expériences au Pakistan où, en tant qu'ambassadeur, elle a œuvré pour restaurer l'administration civile. Plus précisément, son souhait était que les États-Unis soutiennent le gouvernement égyptien élu afin de ne pas donner l'impression d'interférer dans les affaires politiques égyptiennes. Cependant, observe Jon Alterman, directeur du programme sur le Moyen-Orient au sein du Center for Strategic and International studies (un centre de recherche très influent basé à Washington D.C.), « […] cela eut pour effet que les forces alliées contre Morsi se sont senties abandonnées par Patterson [378] ».

Au lendemain du coup d'État, quelles furent donc les réactions des autres membres clés de l'administration Obama tels que le secrétaired'État John Kerry, le secrétaire à la défense Chuck Hegel et le président Obama lui-même ?

Le président Obama s'est dit « inquiet de la décision des forces armées égyptiennes de renverser le président Morsi et de suspendre la Constitution égyptienne ». Il a appelé les militaires égyptiens à rapidement restaurer l'autorité à un gouvernement civil démocratiquement élu au travers d'un processus inclusif et transparent et d'éviter des arrestations arbitraires du président Morsi et de ses alliés. Mais le président Obama a également donné des instructions aux départements et aux agences impliqués de revoir les implications juridiques du point de vue de la loi américaine concernant l'aide des États-Unis à l'Égypte. Afin de démontrer l'engagement des États-Unis pour la

pluralité en Égypte, il a déclaré que toutes les voix de ceux qui ont protesté de manière paisible doivent être entendues, y compris les partisans de Morsi [379].

En revanche, lorsque des mesures répressives sanglantes de la part des militaires égyptiens contre des manifestants issus des Frères musulmans eurent lieu le 14 août 2013, le président Obama était en vacances à Martha’s Vineyard et n’a pas souhaité faire de déclaration publique immédiate. Cette tâche fut donc confiée à son secrétaire d’État, John Kerry, qui a qualifié la violence au Caire de « déplorable et contraire aux aspirations égyptiennes de paix, d’intégration et à la démocratie ». Kerry a déclaré que les États-Unis étaient fermement opposés au rétablissement de l’état d’urgence par les militaires et a appelé les Égyptiens au calme.

En même temps, l’administration Obama n’a signalé aucun changement de politique en Égypte. La base principale de l’alliance américano-égyptienne – l’aide militaire de 1,3 milliard de dollars – est demeurée intacte, ce qui peut s’expliquer par des craintes qu’une suspension de l’aide puisse engendrer un processus de déstabilisation de la région. La seule mesure de rétorsion importante prise à ce moment-là est la suspension temporaire de la livraison de quatre avions F-16 aux forces égyptiennes aériennes.

La visite de John Kerry en Égypte en novembre 2013 a pour effet de légitimer le gouvernement militaire en Égypte, car il valide leur feuille de route pour la transition vers la démocratie – l’objectif d’effectuer un référendum sur la Constitution et une élections présidentielle au printemps 2014 [380]. Chadi Hamid observe par ailleurs dans *POLITICO Magazine* du 12 janvier 2014 que depuis le 3 juillet 2013, le secrétaire d’État Hagel et le général Abdel Fattah al-Sissi se sont entretenus au téléphone à vingt-

cinq occasions. Chadi Hamid affirme que l'Égypte est le seul pays où Hagel maintient une ligne de communication directe et régulière avec le ministre de la Défense, devenu entre-temps chef de l'État. Cela s'explique, selon Hamid, par l'appartenance de Hagel à l'école réaliste des relations internationales – une école de pensée qui attache une moindre importance aux politiques internes des États alliés des États-Unis. Aux yeux des réalistes, une évolution démocratique en Égypte est préférable, mais pas nécessaire. En effet, pour des réalistes tels que Hagel, le conflit israélo-palestinien et son impact sur le Moyen-Orient demeurent ce qui prime [381].

L'influence exercée par le Pentagone sur la politique étrangère américaine en Égypte s'avère décisive. Le Pentagone représente une confluence d'intérêts stratégiques, politiques et économiques très puissante sur le plan politique américain. Selon Mohamed Elmenchawy, chercheur rattaché au Middle East Institute (un centre de recherche consacré à l'étude du Moyen-Orient basé à Washington, D.C.), les intérêts de Pentagone sont cimentés par des relations de proximité entre des militaires égyptiens et américains, comme en témoignent les séjours prolongés de militaires égyptiens aux États-Unis et les exercices militaires conjoints. Mohamed Elmenchawy observe qu'en dépit de ces échanges qui permettent aux militaires égyptiens de se familiariser avec la société américaine – notamment le système politique –, l'anti-américanisme demeure relativement important parmi les militaires égyptiens [382].

Le court passage des Frères musulmans au pouvoir permet en définitive de mettre en lumière les tensions inhérentes à la politique étrangère américaine au Moyen-Orient entre la promotion de la stabilité et celle de la

démocratie. La permanence du soutien au président Sissi et à son pouvoir despotique démontre l'absence de rupture du schéma classique dans cette politique, dans la mesure où les préoccupations sécuritaires ont été privilégiées au détriment des considérations démocratiques.

343. Entretien avec Nathan Brown, professeur en sciences politiques, université George-Washington, Washington, D.C., 24 avril 2014.
344. Entretien avec Nathan Brown, professeur en sciences politiques, 24 avril 2014.
345. Entretien avec Peter Mandaville, directeur d'Ali Vural Ak Center for Global Islamic Studies et professeur associé à l'université George-Mason, Washington, D.C., 4 avril 2014.
346. Fawaz Gerges, *America and Political Islam: Clash of Cultures or Clash of Interests?*, Cambridge, Cambridge University Press, p. 20-36.
347. *Ibid.*, p. 20-36.
348. *Ibid.*
349. Entretien avec Amy Hawthorne à Atlantic Council, Washington, D.C., 4 avril 2014.
350. Entretien avec Peter Mandaville, directeur d'Ali Vural Ak Center for Global Islamic Studies et professeur associé à l'université George-Mason, Washington, D.C., 4 avril 2014.
351. *Ibid.*
352. *Ibid.*
353. *Ibid.*
354. *Ibid.*
355. Zvi Bar'el et Avi Issacharoff, « Obama Met Muslim Brotherhood Members in U.S. », *Haaretz*, 4 juin 2009. Consulté le 23 mai 2014. Accessible sur : http://www.haaretz.com/news/obama-met-muslim-brotherhood-members-in-u-s-1.277306.
356. *Ibid.*
357. David E. Sanger, « As Mubarak Digs In, U.S. Policy in Egypt Is complicated », *The New York Times*, 5 février 2011. Consulté le premier juin 2014. Accessible sur http://www.nytimes.com/2011/02/06/world/middleeast/06policy.html.

358. Nicholas D. Kristof, « Obama and Egypt's Future », *The New York Times*, 9 février 2011. Consulté le 1er juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/2011/02/10/opinion/10kristof.html?version=....
359. *Ibid.*, Scott, 3 février 2011.
360. *Washington Times*, 10 mai 2011.
361. *Ibid.*
362. *Ibid.*
363. Scott Shane, « Balancing U.S. Policy on an Ally in Transition », *New York Times*, 20 novembre 2011. Consulté le 2 juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/2011/11/21/world/middleeast/united-states-seeks-balance-on-egypt-policy.html.
364. *Ibid.*
365. David Kirkpatrick et Steven Lee Myers, « Overtures to Egypt's Islamists Reverse Longtime U.S. Policy », *New York Times*, 3 janvier 2012. Consulté le 2 juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/2012/01/04/world/middleeast/us-reverses-policy-in-reaching-out-to-muslim-brotherhood.html.
366. « "Appropriate And Right" To Host Egypt's Muslim Brotherhood: White House », *International Business Times*, 5 avril 2012.
367. David D. Kirkpatrick, « Clinton Visits Egypt, Carrying a Muted Pledge of Support », *New York Times*, 4 juillet 2012. Consulté le 2 juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/1994/10/26/world/clinton-arrives-in-egypt-on-mideast-tour.html.
368. *Ibid.*
369. Entretien avec Peter Mandaville, directeur d'Ali Vural Ak Center for Global Islamic Studies et professeur associé à l'université George-Mason, Washington, D.C., 4 avril 2014.
370. Mark Landler, « Ambassador Becomes Focus of Egyptians' Mistrust of U.S. », *New York Times*, 3 juillet 2013. Consulté le 2 juin 2014. Accessible sur http://www.nytimes.com/2013/07/04/world/middleeast/ambassador-becomes-focus-of-egyptians-mistrust-of-us.html.
371. *Ibid.*

372. Entretien avec Peter Mandaville, directeur d'Ali Vural Ak Center for Global Islamic Studies et professeur associé à l'université George-Mason, Washington, D.C., 4 avril 2014.
373. Entretien avec Jeremy Shapiro à la Brookings Institution, Washington, D.C., 4 avril 2014.
Entretien avec Chadi Hamid à la Brookings Institution, Washington, D.C., 4 avril 2014.
Entretien avec Amy Hawthorne, Washington, D.C., 4 avril 2014.
374. *Ibid.*
375. Josh Rogin, « Ambassador Anne Patterson, the Controversial Face of America's Egypt Policy », *Daily Beast*, 10 juillet 2013. Consulté le 3 juin, 2014. Accessible sur : http://www.thedailybeast.com/articles/2013/07/10/ambassador-anne-patterson-the-controversial-face-of-america-s-egypt-policy.html.
376. Claire Talon, « Égypte : un coup d'État planifié par les militaires ? », *Le Monde*, 6 juillet 2013. Consulté le 3 juin 2014. Accessible sur : http://www.lemonde.fr/afrique/article/2013/07/06/egypte-un-coup-d-etat-prepare-a-l-avance-par-les-militaires_3443524_3212.html.
377. David D. Kirkpatrick et Kareem Fahim, « Brotherhood Says U.S. Diplomats Urged It to Accept Ouster of Morsi », *New York Times*, 7 juillet 2013. Consulté le 3 juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/2013/07/08/world/middleeast/egypt.html.
378. *Ibid.*
379. Mark Landler, « U.S. Condemns Crackdown But Announces No Policy Shift », *New York Times*, 15 août 2013. Consulté le 3 juin 2014. Accessible sur : http://www.nytimes.com/2013/08/15/world/middleeast/kerry-condemns-egyptian-militarys-crackdown.html.
380. *Ibid.*
381. Chadi Hamid, « Hey General, It's Me Chuck. Again », *POLITICO Magazine*, 12 janvier 2014. Consulté le 3 juin 2014. Accessible sur : http://www.politico.com/magazine/story/2014/01/chuck-hagel-al-sissi-egypt-102068.html#.U_dKU_l_vMU.
382. Entretien avec Mohamed Elmenchawy à Washington, D.C., 23 avril 2014.

# LE PARTI AL-ISLAH AU YÉMEN : ENTRE DIVERSITÉ INTERNE ET INTÉGRATION DANS LE JEU POLITIQUE [383]

**PAR LAURENT BONNEFOY**

Les études de cas successives de cet ouvrage illustrent combien les bouleversements qui affectent le mouvement des Frères musulmans depuis 2011 s'incarnent différemment d'un pays à l'autre : objet de répression brutale en Égypte après le coup d'État de l'été 2013, criminalisé par l'Arabie saoudite et les Émirats arabes unis, mis en retrait plus ou moins volontairement en Tunisie et engagé dans un tournant autoritaire en Turquie. Au Yémen, le parti Al-Islah, considéré comme l'antenne locale des Frères, connaît depuis l'amorce du Printemps yéménite un destin singulier.

Cette singularité yéménite s'exprime dans la latitude qui a été laissée aux Frères musulmans de se déployer dans l'espace politique, social et religieux et de s'allier avec d'autres groupes. En retour, les cadres et partisans d'Al-Islah ont été directement intégrés au jeu politique et à la compétition électorale, jusqu'à incarner, dans le contexte du processus révolutionnaire de 2011, une force de compromis et à apparaître comme les principaux soutiens d'une transition négociée et progressive vers un nouveau régime.

Fondé en septembre 1990, trois mois après l'unification des Yémen du Nord et du Sud et de la légalisation du multipartisme, le Rassemblement yéménite pour la réforme (*al-Tajammou al-Yamani lil-Islah*), communément appelé parti Al-Islah, est un mouvement éminemment composite qui draine un large contingent de membres et de sympathisants

à travers l'ensemble du territoire [384]. Cette diversité interne est sans doute l'une de ses premières caractéristiques. Le parti se fonde dès sa création sur une alliance entre trois segments souvent distincts (mais aucunement homogènes) : des élites tribales conservatrices, des réseaux d'hommes d'affaires ainsi qu'une branche idéologique marquée par la doctrine des Frères musulmans ou qui adhère directement à la Confrérie.

L'ancrage de la Confrérie « fririste » au Yémen précède Al-Islah de plusieurs décennies. Dès les années 1940, le contact est établi entre certains intellectuels yéménites et les Frères musulmans. En 1947, l'Algérien al-Fudhayl al-Wartilani est envoyé par Hassan al-Banna à Aden, Taez et Sanaa [385]. L'un des pères de la révolution républicaine de 1962, Mahmoud al-Zubayri, formé au Caire, est fortement influencé par les écrits d'al-Banna. Son appartenance à la Confrérie sera d'ailleurs revendiquée après sa mort par certains de ses compagnons de route, aujourd'hui membres d'Al-Islah tel Abd al-Majid al-Zindani (voir l'encadré).

Soumis à un régime de parti unique des années 1960 au début des années 1990, au Yémen du Nord comme au Yémen du Sud (socialiste), les Frères musulmans n'ont pas d'existence légale. Cela ne les empêche pas de se déployer dans l'espace public. C'est ainsi qu'en 1967, au nord, l'un des leurs occupe le poste de ministre de l'Éducation. À compter des années 1970, afin de faire face à l'offensive idéologique des socialistes du sud dans les régions frontalières du nord, les Frères musulmans développent, grâce à une importante dotation budgétaire saoudienne, un réseau d'enseignement parallèle à l'enseignement étatique : les Instituts scientifiques (*al-maahid ilmiya*). Ces établissements, présents dans de nombreux villages, sont structurés autour d'un enseignement religieux conservateur. Critiqués, ils font, au

cours des années 1990, l'objet d'une pression croissante du gouvernement et sont finalement « nationalisés » en 2002, alors que la dotation saoudienne qui leur était consacrée est dorénavant gérée par le ministère de l'Éducation.

La prégnance des structures tribales dans les hauts plateaux, les connexions entre certains clans tribaux et l'Arabie saoudite ainsi que les alliances mises en place pendant la guerre civile qui a fait suite à la révolution de 1962 au nord expliquent en 1990 la pluralité des origines et affiliations au sein du parti Al-Islah. Au moment de sa création, les différentes composantes tribale, islamiste et commerçante semblent s'être ralliées à la fois autour de figures symboliques, au premier rang desquelles Abd Allah al-Ahmar, président du parti, de Mohamed al-Yadumi, son secrétaire général, et d'Abd al-Majid al-Zindani, qui dirige alors le conseil consultatif du parti, mais aussi autour de mots d'ordre plus politiques : conservation des valeurs traditionnelles tribales et religieuses, rejet du partage du pouvoir avec les socialistes qu'impose l'accord d'unité, ou encore lutte contre la corruption. Sans systématiquement se concurrencer, les trois composantes du parti cohabitent et se retrouvent sur ces thématiques communes. Chacune recourt toutefois à des modes de mobilisation et des répertoires différents, indiquant peut-être une division du travail politique : la composante tribale constitue un réservoir d'hommes et de voix et semble le plus souvent primer dans l'orientation de la relation du parti avec le pouvoir ; la composante islamiste apporte une idéologie et des militants et la composante commerçante des réseaux, une respectabilité et des financements.

Parce que la société yéménite elle-même est largement conservatrice et parce que le projet socialiste au sud, avec lequel elle était en opposition, s'était autodétruit (à coups de

purges et de violence autant que de renoncements, et du fait de la chute de l'URSS), les Frères musulmans n'évoluent pas dans un champ politique polarisé ou particulièrement clivé. La référence islamique qu'ils portent fait ainsi largement l'unanimité et n'a été remise en cause ni par la colonisation (absente au nord où se concentrent les trois quarts des 27 millions d'habitants que compte le Yémen), ni par une expérience nationaliste de type baathiste ou nassérien. Pour l'essentiel, ce n'est donc pas sur le terrain des normes religieuses ou sociales que s'exprime la compétition politique [386]. Celle-ci apparaît en effet bien davantage comme construite autour des rivalités régionales ou de luttes clientélistes.

Au cours des années 1990, cet état de fait limite la centralisation d'Al-Islah et va, pendant de longues années, entraver sa capacité à se détacher du régime d'Ali Abdallah Saleh [387]. Longtemps à moitié dans l'opposition, pas entièrement « islamiste » du fait de sa composante tribale, Al-Islah est marqué par des singularités qui expliquent la position adoptée pendant la révolution de 2011 et au cours de la phase de transition qui se poursuit, bon gré, mal gré, depuis le départ de Saleh en février 2012.

## LES BÉNÉFICES DE L'INTÉGRATION POLITIQUE

Outre sa diversité interne (qui se double de dissensions au sein de chaque branche), Al-Islah se caractérise par son expérience d'intégration relative dans les structures du pouvoir. De 1993 à 1997, des membres du parti, dont certains Frères musulmans, tels Abd al-Rahman Bafadhil et Abd al-Salam Karman, participent à un gouvernement de coalition. Par ailleurs, le fondateur d'Al-Islah, Abdallah al-Ahmar, grande figure tribale à la tête de la confédération

Hached, est élu jusqu'à sa mort en 2007 à la tête du Parlement. Signe des limites de la polarisation et de la prégnance des stratégies clientélistes : parmi les dix fils d'Abdallah al-Ahmar, certains sont élus députés sous étiquette Al-Islah, alors que d'autres le sont sous l'étiquette du parti du président Saleh, le Congrès populaire général.

Par le biais de ces transactions et en dépit d'une monopolisation croissante des ressources du pouvoir par Saleh et son parti au fil de la décennie 2000, Al-Islah a pu acquérir une pratique du pouvoir qui fait sans doute défaut chez nombre d'islamistes ailleurs dans le monde arabe soumis de façon bien plus directe à la répression gouvernementale. L'expérience de la prison ou de la torture n'a alors pas structuré le positionnement d'Al-Islah et des Frères musulmans au Yémen. Cette caractéristique est centrale et singularise sans doute ce parti. En travaillant au grand jour, les cadres et militants d'Al-Islah n'ont certes pas toujours échappé à certaines dynamiques de radicalisation [388], mais ils ont pu souvent développer une capacité à interagir avec les autres segments de la société et du spectre politique [389].

De ce savoir-faire est née, au cours de la décennie 2000, l'expérience passionnante du « Forum commun (*al-liqa al-mouchtarak* [390]) » qui a conduit à l'unification progressive de l'opposition au régime Saleh. L'originalité de cette démarche est qu'elle a permis l'alliance entre la gauche, représentée par le parti socialiste, certains nationalistes arabes et Al-Islah. Bien qu'elle n'ait jamais fait l'unanimité (en 1994, Al-Islah avait été à la pointe de l'offensive armée contre les socialistes du sud, ce qui a généré une profonde méfiance mutuelle), cette démarche a été impulsée et appuyée par nombre des principales figures d'Al-Islah, parmi lesquelles Mohamed al-Yadumi, à la tête du parti depuis la mort d'Abdallah al-Ahmar, Mohamed Qahtan et Abd al-

Wahhab al-Ansi mais aussi le leader supposé de la Confrérie au Yémen, Yasin al-Qubati. La résistance interne s'était exprimée en décembre 2002 par l'assassinat de Jarallah Omar, numéro deux du parti socialiste yéménite. Ali Jarallah, ex-membre d'Al-Islah, avait ouvert le feu sur le socialiste, grand artisan du Forum commun, alors que celui-ci assistait en tant qu'invité au congrès d'Al-Islah.

Bon gré, mal gré, le Forum commun a conduit le parti à développer une alternative politique et à prendre son autonomie par rapport au pouvoir tout en conservant, dans l'ensemble, les bénéfices de son intégration [391]. L'autonomisation est toutefois progressive et en 2006, lorsque le Forum commun présente un candidat unique à l'élection présidentielle contre Ali Abdallah Saleh, plusieurs représentants d'Al-Islah se démarquent de la ligne officielle du parti en soutenant le candidat sortant. Tel est le cas du président du parti, Abdallah al-Ahmar (alors très affaibli par la maladie), mais aussi du représentant de son aile islamiste la plus radicale, Abd al-Majid al-Zindani, ancien compagnon de route d'Oussama ben Laden en Afghanistan.

### ABD AL-MAJID AL-ZINDANI, FIGURE CONTROVERSÉE

Abd al-Majid al-Zindani, tenant de l'aile radicale des Frères musulmans au Yémen, est né en 1938 à Baadan, dans le gouvernorat d'Ibb, à mi-chemin entre Aden et Sanaa. Il est sans doute la figure la plus connue autant que la plus controversée du champ islamiste du pays. Après des études de pharmacie en Égypte, il devient dès les années 1970 l'un des leaders du mouvement des Frères musulmans au Yémen, actif notamment dans le domaine de l'éducation. Il passe ensuite plusieurs

années en Arabie saoudite où il œuvre notamment en faveur des moudjahidin afghans avant de retourner au Yémen et de devenir l'un des dirigeants du parti islamiste Al-Islah dont il représente l'aile radicale. Ses publications scientifico-religieuses (annonçant par exemple la découverte d'un traitement contre le sida) et ses émissions de télévision sur la chaîne islamique Iqra lui donnent une visibilité internationale.

En 1994, il ouvre à Sanaa l'université Al-Iman qui propose un cursus religieux et est accusé par les États-Unis de soutenir des groupes armés. Si l'université est brièvement fermée après le 11 septembre 2001 et certains étudiants sont expulsés, l'établissement poursuit ses activités et regroupe environ 5 000 étudiants. Il est désigné comme « terroriste » par le département du Trésor américain et les Nations unies, mais le gel de ses avoirs, décidé en 2004 par ces mêmes instances, n'a pas été mis à exécution en raison du manque de coopération des autorités yéménites. Le soutien implicite qu'apporte al-Zindani au président-candidat Saleh lors de l'élection présidentielle de septembre 2006 contre le candidat soutenu par Al-Islah illustre sa nouvelle stratégie pour échapper à la répression. En 2008, il est à l'origine de la création du Comité de la vertu, qui milite pour la création d'une police religieuse. Cette initiative suscite des réactions hostiles et n'obtient pas la validation parlementaire.

Bien que conciliant avec le régime de Saleh, il se joint en 2011 à la campagne de protestation alors que celle-ci a déjà débuté, ce qui contribue à le marginaliser quelque peu aux yeux des révolutionnaires et au sein du *leadership* d'Al-Islah. Il reste toutefois une figure

tutélaire dans la mesure où il développe un discours nationaliste (au sujet des ingérences militaires américaines en particulier et de la politique des drones) qui est particulièrement populaire et qui bénéficie de soutiens, notamment Abd al-Wahhab al-Daylami, ancien ministre de la Justice et Abdallah Saatar. Enfin, l'expérience afghane d'al-Zindani et ses connexions « jihadistes » lui confèrent une capacité de nuisance réelle. Celles-ci pourraient toutefois se révéler utiles en favorisant le dialogue et la réintégration de groupes armés liés à Al-Qaida dans la péninsule Arabique.

En parallèle au réseau des Instituts scientifiques, Al-Islah a développé dans le secteur caritatif un large panel d'activités. Celles-ci sont officiellement indépendantes du parti et ne peuvent toujours être liées à une branche ou une autre du parti. C'est ainsi le cas de l'association Al-Islah, la plus importante ONG caritative du pays, dont le président, Tariq Abou Luhum, se trouve également être le doyen de l'université des Sciences et Technologies, institution privée renommée, en plus d'être l'héritier d'un prestigieux clan tribal. La famille Hail Said Anam, originaire de Taez, troisième ville du pays, s'inscrit dans une ambiguïté similaire : ses affaires fructueuses dans la banque et le commerce contribuent au financement d'activités caritatives, de médias affiliés à Al-Islah ainsi que de la construction de mosquées. Enfin, le clan al-Ahmar, et particulièrement Hamid al-Ahmar, fils d'Abdallah et sans doute son héritier le plus charismatique, contribuent à intégrer les Frères musulmans dans une galaxie plus large constituée d'ONG, de mosquées,

d'écoles, d'entreprises, de médias, de réseaux transnationaux et aussi de votants. Sans vouloir créer une adéquation systématique entre ces structures et le parti ou entre le parti et les Frères musulmans, cette galaxie n'en constitue pas moins un capital de mobilisation évident pour la frange islamiste.

## LA REPRISE EN MAIN DU PROCESSUS RÉVOLUTIONNAIRE

L'alliance originelle des islamistes yéménites avec les élites tribales et commerçantes a fourni aux premiers nombre de ressources électorales et financières mais aussi dans les secteurs caritatif, éducatif et strictement religieux. Ces ressources ont joué un rôle fondamental dans la reprise en main par le Forum commun, Al-Islah en tête, du soulèvement révolutionnaire de 2011.

Dans un contexte pourtant marqué par l'euphorie due aux succès révolutionnaires en Tunisie et en Égypte, la contestation au Yémen va tarder à se mettre en branle. L'opposition institutionnelle unifiée autour du Forum commun organise bien des manifestations contre le pouvoir fin janvier 2011, mais l'appel au dialogue lancé par le président Saleh et ses promesses de réforme amènent le mouvement à marquer le pas. Les dirigeants du Forum commun, et en premier lieu Al-Islah, apparaissent alors comme paralysés, craignant sans doute autant la répression que la perte de certains acquis liés à leur intégration au pouvoir durant les années 1990.

À partir de la mi-février 2011, face à l'apathie des partis d'opposition et galvanisés par le contexte régional, quelques rassemblements spontanés se produisent à Sanaa, Aden et surtout à Taez. Les « jeunes de la révolution (*Chabab al-thawra*) » installent des campements en des lieux qu'ils rebaptisent place du Changement ou de la Liberté. Ils marquent alors leur défiance à l'égard du pouvoir mais aussi de

l'opposition. Il serait faux de considérer que les Frères musulmans sont absents de cette phase, notamment parce que nombre de leurs militants, souvent jeunes et anonymes, sont de fait engagés dans la mobilisation tout en critiquant leur leadership [392].

Au fil du soulèvement, grâce à la capacité de mobilisation du parti Al-Islah en particulier, autour des mosquées, d'ONG et de la confédération tribale Hached, dirigée par les fils al-Ahmar, ou à Taez autour de Hamud al-Mikhlafi, la contestation parvient à se structurer et à atteindre une masse critique. L'alignement sur les revendications révolutionnaires des tribus armées (dont le lien avec Al-Islah n'est pas automatique) mais aussi de militaires (dont certains, tel Ali Muhsin, ont développé d'intenses liens avec certains acteurs islamistes et ont pu leur apporter une aide logistique par le passé) permet de protéger physiquement les manifestants. Ce qu'elle gagne en ampleur, elle le perd en indépendance. Le soulèvement révolutionnaire est en effet repris en main par les formations partisanes de l'opposition, et d'abord Al-Islah. La professionnalisation du soulèvement, à travers la mise en place d'un service d'ordre ou des services de secours dirigés depuis l'hôpital de campagne installé dans la mosquée de l'association de charité Al-Islah au cœur de la place du Changement, et en coopération avec celui de l'université des Sciences et Technologies, située à deux kilomètres, marque dès lors les pratiques révolutionnaires. La chaîne de télévision Al-Saida, financée par Hamid al-Ahmar, relaie un mouvement que les soutiens de Saleh ne tardent pas à assimiler à une entreprise de déstabilisation venues des Frères musulmans.

Si la tentative, en mars 2011, d'Abd al-Majid al-Zindani de détourner la mobilisation à son profit en vue d'appeler à la restauration du califat islamique ne reçoit qu'un écho

limité, il demeure que la place croissante d'Al-Islah contribue à transformer le mouvement révolutionnaire et ses mots d'ordre. Un discours conservateur se développe progressivement à l'occasion des rassemblements. La participation de militantes devient par exemple de plus en plus encadrée – certaines sont mêmes battues –, alors que la ségrégation s'installe lors des manifestations. L'enthousiasme des débuts bute non seulement sur la résistance des partisans du pouvoir mais aussi sur les divisions stratégiques entre opposants. L'apport des hommes des tribus ainsi que des militants houthistes (islamistes chiites) sur la place du Changement, tout comme l'investissement des espaces de contestation par les militants d'Al-Islah encouragent une mutation des pratiques qui ne peut toutefois être imputée aux seuls islamistes tant elle s'inscrit dans les pratiques d'une société conservatrice.

*In fine*, le parti Al-Islah a, tout au long de l'année 2011, fait bénéficier la mobilisation de sa puissance. Al-Islah n'était certes pas à l'initiative du soulèvement. Toutefois, c'est bien la capacité de mobilisation de la galaxie du parti qui a fait pencher la balance en faveur du changement et a conduit Saleh à démissionner en février 2012. Cet engagement dans le processus révolutionnaire a été un temps symbolisé par la jeune militante Tawakkul Karman, cadre (critique) du parti et lauréate du prix Nobel de la paix en octobre 2011.

### TAWAKKUL KARMAN, L'ÉGÉRIE DE LA RÉVOLUTION

Tawakkul Karman est née en 1979. Originaire de Taez, elle grandit à Sanaa, où son père occupe de hautes fonctions. Abd al-Salam Karman, figure du parti Al-Islah, est en effet nommé ministre des Affaires légales en 1993. Après des études de commerce à l'université des Sciences et Technologies, et de science politique à l'université de Sanaa, Tawakkul Karman amorce une carrière de journaliste et fonde en 2005 Femmes journalistes sans chaînes (*sahafiyat bila qouyoud*), qui apparaît comme proche de l'ONG de droits de l'homme Hood dirigée par l'avocat Khaled al-Ansi, lui aussi assimilé à Al-Islah. L'association de Tawakkul Karman organise des formations et mène de nombreuses mobilisations pour dénoncer les arrestations de journalistes, notamment des sit-in hebdomadaires devant le ministère de l'Information.

Parallèlement, elle incarne la nouvelle génération d'Al-Islah [393]. En 2007, elle fait partie des 13 femmes élues au sein du conseil consultatif du parti. Elle représente alors à la fois un renouvellement générationnel mais également une ligne plus centriste qui s'impose dans le parti et soutien l'alliance avec les autres partis d'opposition, via le Forum commun. L'émergence de Tawwakul Karman, en particulier dans l'espace médiatique, génère certaines résistances, notamment d'Abd al-Majid al-Zindani.

Ses activités de défense des droits de l'homme en font la cible de la répression et d'intimidations. Le 22 janvier 2011, elle est arrêtée en pleine nuit. S'ensuit une mobilisation qui apparaît rétrospectivement comme l'une des étincelles qui a provoqué la révolution. Tawakkul Karman devient rapidement l'une des figures du

soulèvement pacifique naissant auquel elle participe en première ligne, s'installant avec mari et enfants sous les tentes de la place du Changement à Sanaa.

Au cours du soulèvement, elle se montre critique envers Al-Islah même si elle incarne l'engagement de ce parti dans le processus révolutionnaire. Sa nomination au prix Nobel de la paix en 2011 lui permet un temps d'accroître son influence. Elle entame, grâce à un financement qatarien, une importante tournée mondiale au cours de laquelle elle affirme les acquis de la révolution yéménite mais conteste notamment l'immunité accordée à Ali Abdallah Saleh dans le cadre de l'accord de transition. Elle se montre également critique envers la conférence de dialogue national organisée dans le même cadre en 2013. Selon elle, celle-ci n'offre pas assez de place aux jeunes et elle menace alors de la boycotter. L'aura qu'elle a pu acquérir grâce au prix Nobel n'a pas empêché la chute de sa popularité au Yémen. Les libéraux lui contestent son individualisme et son ambition personnelle, alors que les islamistes considèrent que son discours sur les droits de l'homme fait trop de concession aux normes occidentales. Elle n'en demeure pas moins le symbole de la révolution yéménite et l'incarnation de dynamiques internes à la sphère islamiste qui tentent de composer avec les références issues des Frères musulmans, le conservatisme de la société, le féminisme et les logiques universelles des droits de l'homme.

La capacité de mobilisation et les ressources du parti Al-Islah ne trouvent pas uniquement leurs racines dans le pays. Al-Islah a ainsi bénéficié de ses connexions avec les réseaux

de la monarchie saoudienne. Au moment du soulèvement, cette dernière a d'ailleurs encadré, sous les auspices du Conseil de coopération du Golfe, l'accord de transition qui a conduit au départ de Saleh. Ce faisant, elle a directement contribué à ériger Al-Islah en tant qu'alternative au régime Saleh et a permis le retour au pouvoir des « islahis » au sein du gouvernement d'unité nationale formé en novembre 2011.

## UNE DIRECTION EN QUÊTE DE RESPECTABILITÉ

Ce soutien à l'initiative du Golfe ainsi que les rapports passés expliquent en mars 2014 l'incompréhension générée au Yémen par le classement par les autorités saoudiennes et émiraties de l'organisation des Frères musulmans en tant qu'organisation « terroriste ». Le ministère de l'Intérieur saoudien a eu vite fait de préciser à son homologue yéménite que cette décision ne concernait aucunement Al-Islah en tant que parti, ni même les Frères musulmans yéménites dont les relations avec différents acteurs du pouvoir saoudien sont anciennes et restent bonnes. Comme en Syrie, les Frères musulmans continuent donc de bénéficier des subsides tant qataris que saoudiens. Par ailleurs, la scène politique yéménite ne s'est pas polarisée autour de la prétendue rivalité saoudo-qatarie. Cette dernière semble, en dehors peut-être du schéma égyptien, n'être qu'un artifice bien réducteur qui n'épuise aucunement la complexité des enjeux régionaux. Ceux-ci se fondent sur une diversité d'acteurs (États certes, mais aussi sociétés) aux intérêts et aux pratiques parfois en contradiction avec l'intérêt national supposé et largement construit.

Depuis 2011, le *leadership* d'Al-Islah a adopté une démarche prudente et sa direction a exprimé une volonté de

respectabilité. Les ressources et la légitimité accumulées au cours du processus révolutionnaire n'ont guère été dilapidées. À aucun moment, Al-Islah n'a souhaité apparaître en première ligne : le Premier ministre du gouvernement d'unité nationale est issu des rangs des indépendants, Al-Islah n'a pas exigé de ministère « régalien ». Il a néanmoins obtenu le poste stratégique de ministre du Développement et de la Coopération internationale et cela lui a permis de s'assurer l'allégeance de divers responsables militaires, puis de gouverneurs, à Aden par exemple. Au sein du Forum commun, des figures issues de formation plus marginales ont toutefois été valorisées. Al-Islah s'est le plus souvent fait le champion de la légitimité de l'accord de transition, n'appelant pas à des élections générales et s'affichant rapidement comme soutien privilégié du nouveau président Abderabuh Mansur Hadi, pourtant issu des rangs du même parti que Saleh. Enfin, les leaders du parti ont pleinement joué le jeu de la conférence de dialogue national organisée de mars à décembre 2013 avec le soutien des Nations unies, plaidant pour l'émergence d'un consensus. La déconvenue subie par les Frères musulmans égyptiens après le coup d'État d'Abdelfatah al-Sissi a sans doute confirmé, du point de vue des leaders du parti, le bien-fondé de cette stratégie conciliatrice.

En interne, cette option ne fait cependant pas l'unanimité. La conférence du dialogue national a offert un forum aux opposants internes qui ont pu exprimer leurs désaccords et mettre au jour certaines fractures internes au parti. Comme ailleurs dans la région, les débats entourant la place de la loi islamique comme référence « principale » ou « unique » de la législation ont été houleux. Au cours de l'été 2013, Abd al-Majid al-Zindani a contesté la teneur du débat et a publié, en compagnie de son fils, Mohamed, une liste de

trente-sept participants au dialogue national qui, selon eux, œuvraient contre l'Islam. Les principaux leaders d'Al-Islah, Mohamed Qahtan en tête, ont alors exprimé leur gêne et ont condamné le procédé.

Dans le cadre du dialogue national toujours, la question des droits des femmes, notamment en vue de mieux protéger celles-ci des violences domestiques ou de fixer un âge limite pour le mariage, ont aussi donné lieu à une controverse, favorisant des alliances entre certains représentants d'Al-Islah et ceux du parti salafi Rachad, créé en mars 2012. Enfin, la question constitutionnelle a également produit son lot de débats animés au cours de l'année 2013. L'option fédérale, proposée afin de trouver une solution à l'épineux conflit dans l'ex-Yémen du Sud, avait les faveurs du président Hadi, de nombreux petits partis ainsi que de la communauté internationale. Par réflexe nationaliste, Al-Islah défendait le maintien de l'État unitaire avant de s'aligner sur le compromis d'une fédération comprenant six entités au lieu de deux comme le demandaient les sudistes. C'est sur cette base, et alors que de nombreux dossiers ont été éludés (parmi lesquels celui de la place de la charia), qu'une nouvelle Constitution était, plus de trois ans après le déclenchement du processus révolutionnaire, en cours de rédaction. En 2014, face aux blocages, aux résiliences autoritaires, aux extrêmes difficultés économiques et à la violence croissante, Al-Islah est bien souvent apparu comme la seule formation politique ayant encore foi en la transition et la soutenant sans grande réserve et avec volontarisme.

## UNE HÉGÉMONIE LARGEMENT FANTASMÉE, DES FRAGILITÉS RÉELLES

L'approche conciliante d'Al-Islah n'a toutefois pas empêché la contestation de sa supposée « mainmise » sur le champ politique d'émerger parmi les éléments les plus libéraux du paysage politique et, sans grande surprise, parmi les nostalgiques du régime Saleh. Al-Islah s'est fréquemment vu accusé d'avoir « confisqué » la révolution mais aussi d'avoir mis en place une stratégie d'entrisme dans l'appareil militaire et la fonction publique.

Au-delà du fantasme et d'une certaine logique « complotiste » qui cible les Frères musulmans, il est incontestable qu'Al-Islah, du fait de son organisation, de son professionnalisme, de son expérience du pouvoir et de sa capacité de mobilisation semble avoir largement profité du processus enclenché en 2011. Face à lui, la jeunesse révolutionnaire, autoproclamée, est restée divisée et incapable de peser au-delà de la place du Changement elle-même. De même, les socialistes sont apparus comme dépassés par l'intransigeance affichée par le mouvement sudiste. Seule la rébellion « houthiste », historiquement opposée aux Frères musulmans et inscrite dans une logique de renouveau zaydite-chiite [394], a pu profiter de la révolution pour asseoir sa popularité (y compris au-delà de son bastion de Saada) et se pose *in fine* comme la grande rivale d'Al-Islah dans les hauts plateaux du nord. Si les mouvements armés, plus ou moins liés à Al-Qaida, ont eux aussi ponctuellement obtenus des gains et accru leur capacité d'action depuis 2011, ils évoluent néanmoins dans une sphère infra-institutionnelle. Leur exclusion de la sphère politique (pour une large part volontaire) ne les place pas en concurrence systématique avec Al-Islah.

Le capital de soutien d'Al-Islah reste toutefois fragile. L'expérience gouvernementale et les faibles résultats en matière de lutte contre la corruption ou de sécurité ont

quelque peu affecté la popularité du parti. Souvent contre son gré, Al-Islah apparaît en première ligne et ses adversaires s'emploient à le rendre responsable des échecs de la transition et de la perpétuation d'un régime corrompu et inefficace dont les islamistes sunnites et leurs alliés tribaux étaient directement partie prenante. De nombreux médias yéménites jouent ainsi, comme cela a été le cas en Égypte et en Tunisie, le jeu de la polarisation autour d'Al-Islah, présentant les islamistes en repoussoir.

Sans consultation électorale organisée depuis la chute de Saleh [395], le poids d'Al-Islah reste difficile à évaluer. Il est sans doute autant volatil que variable selon les régions du pays. Son maillage du territoire, sa proximité avec nombre d'ONG ainsi que les ressources militantes gagnées avant et pendant la révolution ont toutefois toutes les chances de continuer à en faire un acteur de premier plan.

Dans le même temps, il y a peu de raisons de penser qu'Al-Islah puisse devenir hégémonique ou entende même le devenir. L'apparition sur son « flanc droit » du parti salafi al-Rashad (qui s'est lui aussi engagé sur la voie de la respectabilité, sans adopter une ligne par essence anti-Frères musulmans et « réactionnaire » comme a pu le faire le parti Hizb an-Nour en Égypte) a le potentiel pour conduire à une recomposition des forces islamistes au Yémen. La collaboration volontariste avec les experts internationaux dans le cadre de l'accord de transition et le profil bas adopté par les leaders d'Al-Islah génèrent inévitablement des tensions internes et l'on a vu poindre au moment du dialogue national des rapprochements entre des figures d'Al-Islah et des salafis.

La polarisation du champ politique yéménite place Al-Islah face à un autre acteur au crédit grandissant : la rébellion « houthiste ». Si dans l'ex-Yémen du Sud, Al-Islah apparaît

comme moins clivant et localement moins en tension avec le mouvement sudiste, tel n'est pas le cas autour de la capitale et dans la région de Saada où les « houthistes » dominent. Paradoxalement, ce contexte érige Ali Abdallah Saleh en arbitre de cette polarisation et engendre de nouvelles alliances potentielles entre l'ancien pouvoir et ceux que pourtant il réprimait et combattait. Les affrontements violents qui opposent début 2014 les « houthistes » à des miliciens que les médias yéménites désignent fréquemment comme des « islahis » dans les provinces de Saada et d'Amran au nord de la capitale sont de nature avant tout tribale mais acquièrent une dimension confessionnelle inquiétante. Prophétie autoréalisatrice, celle-ci fige le conflit dans une confrontation entre d'un côté des combattants certes d'origine zaydite-chiite mais alliés de longue date à Al-Islah et dans certains cas inspirés par l'héritage des Frères musulmans sunnites, et de l'autre des rebelles qui valorisent leur identité zaydite[396].

Ce conflit dans le nord du pays signale une autre faiblesse du parti et porte les ferments de tensions internes. Al-Islah est en effet affecté par une déconnexion croissante entre un *leadership* urbain socialisé à la pensée des Frères musulmans (incarné par ceux que l'on désigne parfois par le vocable de « professeurs », Mohamed Qahtan et Mohamed al-Yadumi en particulier) et des élites tribales en pleine crise. Le poids historique de ces dernières dans le parti semble ainsi potentiellement remis en cause. Le clan al-Ahmar qui a autrefois servi de lien entre les composantes du parti s'avère fragilisé depuis la mort du patriarche Abdallah en 2007. Plus récemment, un sérieux revers dans son fief du gouvernorat d'Amran en janvier 2014 et sa confrontation avec les « houthistes » remettent en cause son ancrage territorial et donc son poids symbolique. Suite à des combats, la

maison familiale dans le district d'al-Husaymat, berceau du clan, a été abandonnée par les partisans d'al-Ahmar et détruite. Une partie des tribus membres de la confédération Hached a alors exprimé sa défiance et tenté de renverser Sadeq al-Ahmar qui avait pris en 2007 la succession de son père au poste de « cheikh des cheikhs » de la confédération Hached.

## QUELQUES LEÇONS DE L'EXPÉRIENCE YÉMÉNITE

La dimension tribale d'Al-Islah a longtemps constitué une ressource pour les figures des Frères musulmans au Yémen. De fait, pendant le soulèvement de 2011, elle a contribué à leur offrir la capacité de reprendre en main le processus révolutionnaire et de s'imposer en tant que faiseurs de roi puis en tant que garants de l'accord qui a conduit au départ de Saleh. La phase de transition a poursuivi l'ancrage de la majorité du *leadership* d'Al-Islah dans la compétition politique et l'horizon démocratique. Cet ancrage avait été amorcé par l'émergence du multipartisme au début des années 1990 et avait pris son sens dans le cadre du Forum commun qui imposait de la part des islamistes des concessions et permettait aussi à Al-Islah de placer ses alliés, socialistes ou autres, en première ligne. Cette expérience n'a pas impliqué un aggiornamento doctrinal ou une rupture avec l'héritage de Hassan al-Banna. Ainsi la question de l'idéologie apparaît-elle comme périphérique pour comprendre ce qui se joue au sein du parti.

Al-Islah continue de s'intégrer dans l'espace politique institutionnel et de se présenter en alternative responsable et respectable, y compris aux yeux de la communauté internationale. Cette stratégie, pas nécessairement consciente, génère certes des résistances dont Abd al-Majid al-Zindani

est le symbole, mais elle n'est pas neutre. « Jouer le jeu de la transition » possède en effet une dimension performative et permet par exemple à une nouvelle génération de cadres et de militants, qui ont directement participé à la révolution, d'émerger. Cette dynamique n'est certes pas écrite ou automatique et les incertitudes sont nombreuses, mais force est de reconnaître qu'elle nous éloigne quelque peu de certains discours stigmatisant les Frères musulmans.

Si le contexte joue un rôle primordial dans la définition des trajectoires des mouvements se revendiquant des Frères musulmans, se pose la question de la définition même de ce courant de l'islamisme sunnite, éminemment pluriel et constamment marqué par les histoires propres aux sociétés. Quel serait donc le mètre-étalon pour juger de la spécificité d'une branche par rapport à l'ensemble ? Qui donc seraient alors les « autres » desquels Al-Islah serait censé être différent ? Certes, les singularités yéménites sont nombreuses mais elles ne distinguent pas réellement les Frères musulmans des autres mouvements politiques du pays : les socialistes ont eux-mêmes été marqués par les questions régionales ou tribales ; il en va de même pour le parti de Saleh. *In fine*, ces singularités illustrent la banalité des dynamiques à l'œuvre dans le champ islamiste : le degré d'ouverture de l'espace politique a une incidence forte sur la volonté des acteurs de « jouer le jeu » du pluralisme puis de « se prendre à ce jeu ». À cet égard, le processus révolutionnaire yéménite a ouvert des perspectives institutionnelles encourageantes qui permettent de ne pas désespérer d'un pays par ailleurs traversé par la violence, les difficultés économiques et un État encore en construction et qui ne cesse d'inquiéter les observateurs extérieurs et ses citoyens.

383. Cette étude a reçu un financement du Conseil européen de la recherche (ERC) dans le cadre du programme « When Authoritarianism Fails in the Arab World (WAFAW) ». Son contenu reste de la seule responsabilité de l'auteur et ne représente pas nécessairement les vues de l'institution qui l'a financée.

384. Paul Dresch et Bernard Haykel, « Stereotypes and Political Styles: Islamists and Tribesfolk in Yemen », *International Journal of Middle East Studies*, n° 27, 1995, p. 405-431.

385. Mohamed al-Ahnaf, « Al-Fudhayl al-Wartilani, un Algérien au Yémen. Le rôle des Frères musulmans dans la révolution de 1948 », *Chroniques yéménites*, n° 6-7, 1999. Consultable sur : http://cy.revues.org/44.

386. François Burgat, « Le Yémen islamiste entre universalisme et insularité », *in* Franck Mermier, Rémy Leveau et Udo Steinbach (dir.), *Le Yémen contemporain*, Paris, Karthala, 1999, p. 221-245.

387. Sur le rapport des islamistes au pouvoir au Yémen, voir Nasir Mohamed Ali al-Tawil, *Al-haraka al-islamiya wa al-nitham al-siyasi fi al-Yaman. Min al-tahalouf ila al-tanafus*, Sanaa, Maktabat Khalid bin al-Walid, 2009, 498 p.

388. Pour une approche critique de la question de la modération islamiste et de son rapport à l'intégration politique, voir Jillian Schwedler, *Faith in Moderation: Islamist Parties in Jordan and Yemen*, Cambridge, Cambridge University Press, 2007, 280 p.

389. Stacey Philbrick-Yadav, *Islamists and the State. Legitimacy and Institutions in Yemen and Lebanon*, Londres, IB Tauris, 2013, 320 p.

390. Michaelle Browers, « Origins and architects of Yemen's Joint Meeting Parties », *International Journal of Middle Eastern Studies*, vol. 39, n° 4, 2007, p. 565-586.

391. Laurent Bonnefoy et Marine Poirier, « The Yemeni Congregation for Reform (al-Islah): The Difficult Process of Building a Project for Change », *in* Myriam Catusse et Karam Karam (dir.), *Returning to Political Parties? Partisan Logic and Political Transformations in the Arab World*, Beyrouth, Lebanese Center for Policy Studies, 2010. Consultable sur : http://books.openedition.org/ifpo/1075. Et Anahi Alviso-Marino, « Contentious Dynamics for Sociopolitical Change? The case of the Islah Party in the Republic of Yemen », *Chroniques yéménites*, n° 16, 2010. Consultable sur : http://cy.revues.org/1768.

392. Sur le soulèvement, voir Laurent Bonnefoy et Marine Poirier, « La structuration de la révolution yéménite : essai d'analyse d'un processus

en marche », *Revue française de science politique*, vol. 62, n° 5-6, 2012, p. 895-913.

393. Stacey Philbrick Yadav, « Tawakkul Karman as Cause and Effect », *Middle East Research and Information Project*, 21 octobre 2011. Consultable sur : http://www.merip.org/mero/mero102111.

394. Le mouvement « houthiste » (qui tire son nom du patronyme de ses leaders, le clan al-Houthi) est apparu en 2004 dans la région septentrionale de Saada. Il se fonde sur un processus de contestation de la domination religieuse et politique sunnite et de l'alliance de l'État avec les États-Unis dans le contexte de la guerre contre le terrorisme. Sur les fondements du renouveau zaydite, voir Samy Dorlian, *La Mouvance zaydite dans le Yémen contemporain. Une modernisation avortée*, Paris, L'Harmattan, 2013, 260 p.

395. Si l'on excepte le scrutin-plébiscite du 21 février 2012 au cours duquel Abderabuh Mansur Hadi, unique candidat, a accédé à la présidence de la république.

396. Sur les identitaires au Yémen et leur dimension régionale, voir : Laurent Bonnefoy, « Les identités religieuses contemporaines au Yémen : convergence, résistances et instrumentalisations », *Revue des mondes musulmans et de la Méditerranée*, n° 121-122, 2008, p. 201-215.

## CONCLUSION

« Nous sommes dans une phase transitionnelle, et il fallait garder cette dimension consensuelle, on ne pouvait pas se contenter uniquement de la légitimité électorale. » Le 12 février 2014, trois semaines à peine après la signature historique de la Constitution tunisienne, nous retrouvons la vice-présidente de l'Assemblée, Meherzia Laabidi, accompagnée de deux militants nahdaouis, à une terrasse du 19 e arrondissement parisien. L'élue, qui restera l'une des grandes artisanes de la conception du texte dans ses aspects les plus progressistes, est « en tournée » dans sa circonscription pour expliquer le vote et les choix d'Ennahda à ses électeurs, et se tourner vers l'avenir, vers le prochain scrutin qu'Ennahda espère alors à nouveau remporter. Sissi n'est pas encore président d'Égypte, et pourtant, il est clair que la destitution de son prédécesseur a pesé de tout son poids dans la décision du parti de Rached Ghannouchi de céder le pouvoir après le vote de la Constitution. Mais Morsi lui-même avait reçu quantité d'alertes, et était demeuré sourd à l'avertissement sans détour de l'ambassadrice des États-Unis en Égypte, puis de Sissi lui-même. Cette légitimité électorale, les Frères musulmans s'y sont accrochés jusqu'au bout, et Mohamed Morsi a précipité son organisation dans des abysses dont il ne mesurait pas le fond.

Au-delà des simples considérations géopolitiques, la structure elle-même des deux mouvements a influé sur la chaîne de décision. Pour Karim Azouz, consul de Tunisie à Paris de 2012 à 2014 et membre d'Ennahda, la structure de l'organisation des Frères et la manière dont celle-ci envisage son insertion dans la société égyptienne a pesé de tout son poids sur le cours des événements entre la révolution de janvier-février 2011 et le coup d'État militaire en juillet 2013 :

> « Les Frères et Ennahda sont différents, l'histoire politique des deux pays n'a rien à voir. Les deux terreaux sont très différents. Ennahda a pris racine à l'université tunisienne dans les années 1970. À part Ghannouchi, Mourouh et deux ou trois autres militants qui venaient d'une tradition piétiste mais qui ont été écartés très tôt, tous les autres ont été formés dans un environnement minoritaire, où les idées dominantes étaient celles de la gauche. Ils ont vécu deux choses : l'adversité, intellectuelle et idéologique, et l'échange, la confrontation, la dialectique. Toute la pensée politique des Frères est en revanche tournée vers l'interne. L'imaginaire des Frères musulmans, c'est "créer un noyau de société musulmane que l'on agrandit petit à petit, et au fur et à mesure, on fait entrer tous les éléments, jusqu'à faire entrer la société tout entière dans le noyau. Il n'y a aucune réflexion sur un possible dialogue avec l'Autre. Non, le but, c'est d'aspirer la société". »

Que nous dit ici le consul, qui a lui-même rapidement quitté le noyau de l'organisation resté en Tunisie ? Qu'Ennahda a fini par intégrer dans son fonctionnement et son objectif le concept de minorité, quand les Frères ont toujours pensé pouvoir gouverner seuls.

L'autre « modèle », c'est le parti Al-Islah au Yémen. Curieuse organisation, nous l'avons vu dans l'ultime chapitre de cet ouvrage, que ce parti traversé par trois courants très indépendants, et qui a permis l'émergence de la jeune militante Tawakkul Karman, cadre (critique) du parti et lauréate du prix Nobel de la paix en octobre 2011. Contrairement aux Frères musulmans d'Égypte ou à Ennahda, à aucun moment Al-Islah n'a souhaité apparaître en première ligne et dominer un gouvernement, même après le départ de l'ancien président, Ali Abdallah Saleh.

L'exemple yéménite atteste l'importance de contextualiser l'analyse du courant politique de l'islamisme sunnite incarné par les Frères musulmans. Il permet de nuancer les interprétations qui perçoivent les Frères à travers une focale exclusivement transnationale et souvent globalisante. Il vient enfin souligner sa pluralité et la dimension relativement périphérique des questions doctrinales et idéologiques au profit d'une réelle capacité d'adaptation que l'ensemble des auteurs de cet ouvrage collectif se sont attachés à appréhender.

Par le biais de ces transactions et en dépit d'une monopolisation croissante des ressources du pouvoir par le président Saleh et son parti au fil de la décennie 2000, Al-Islah a pu acquérir une pratique du pouvoir qui a fait sans doute défaut chez nombre d'islamistes ailleurs dans le monde arabe. Si l'expérience de la prison ou de la torture n'a alors pas structuré le positionnement d'Al-Islah et des Frères musulmans au Yémen, ceux-ci ont souvent pu développer une capacité à interagir avec les autres segments de la société et du spectre politique.

Cette expérience de dialogue teintée de rapport de force, c'est sans doute ce qui manque aujourd'hui au troisième « modèle » d'organisation issu de l'islam sunnite, le Parti pour la justice et le développement (AKP) du président turc Recep Tayyip Erdogan, dont nous avons pu prendre la mesure des difficultés au chapitre « L'AKP turc : des tentatives d'intégration à l'éclatement d'un “modèle” ». Souvent présenté comme le modèle d'intégration qui est parvenu à sortir la Turquie de l'emprise de l'armée et des difficultés économiques, l'AKP s'est toutefois raidi sitôt qu'au printemps 2013, il eut à faire face à un mouvement d'ampleur comme celui du parc Gezi. Il est vrai que ces manifestants rejetaient l'ensemble de son modèle de développement, peu

diversifié car tourné majoritairement vers le BTP (lire l'article « En Turquie, le BTP sans frein fait les affaires de l'AKP », Mediapart, 27 décembre 2013 : http://www.mediapart.fr/journal/international/041213/corruption-deforestion-expropriations-endettement-en-turquie-plongee-dans-l-enfer-du-developpement), risqué du point de vue monétaire, et catastrophique du point de vue environnemental. Pourquoi Erdogan devrait-il céder cependant et infléchir sa politique en tenant compte des critiques d'une partie de sa population ? Avec 45 % des suffrages obtenus aux élections municipales de mars 2014, il dispose de la légitimité électorale…

Cette nouvelle victoire de l'AKP démontre une chose : quelles que soient la nature et la puissance de l'opposition, interne ou externe, et des pressions internationales, l'avenir des partis issus de l'islam sunnite est encore loin d'être compté. Au Yémen, en Tunisie, ces partis ont peut-être trouvé la recette de leur subsistance dans l'apprentissage passé et actuel du dialogue au sein d'un environnement pluraliste qui contribue à façonner les pratiques de ces organisations et la manière dont elles conçoivent leurs prises de décision. Leur expérience est essentielle, car c'est par elle que nous pourrons peut-être en finir avec une approche essentialiste, folklorisée, de ces partis, de l'islam et des sociétés qui les abritent.

**Pierre Puchot**
**Novembre 2014**

# LES AUTEURS

## MYRIAM BENRAAD

Myriam Benraad est docteur en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris, spécialiste de l'Irak et du monde arabe. Affiliée au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po) et chercheuse associée à l'Institut de recherches et d'études sur le monde arabe et musulman (IREMAM-CNRS), elle a été, depuis 2003, consultante sur la question irakienne auprès d'organisations internationales et est l'auteure notamment de : *L'Irak* (Paris, Le Cavalier Bleu, 2010) et *Irak, la revanche de l'Histoire. De l'occupation étrangère à l'État islamique* (Paris, Vendémiaire, 2015).

## LAURENT BONNEFOY

Laurent Bonnefoy, chercheur au CNRS, CERI-Sciences Po, arabisant, a séjourné de nombreuses années dans la Péninsule arabique, dont quatre années au Yémen. Il participe au programme de recherche européen When Authoritarianism Fails in the Arab World (WAFAW). Auteur de *Salafism in Yemen. Transnationalism and Religious Identity* (Columbia University Press/Hurst, 2011), il a également codirigé *Yémen. Le tournant révolutionnaire* (Karthala, 2012) et *Jeunesses arabes. Du Maroc au Yémen : loisirs, cultures et politiques* (La Découverte, 2013).

**ROMAIN CAILLET**

Chercheur et consultant sur les questions islamistes, historien, médiéviste de formation, devenu spécialiste du salafisme contemporain, Romain Caillet est aujourd'hui l'un des principaux veilleurs francophones couvrant l'actualité de la mouvance jihadiste globale (organisation de l'État islamique, Jabhat an-Nousra, Al-Qaida centrale, AQMI, AQPA, Ansar Bayt al-Maqdis, les Shebab somaliens et Boko Haram). Ses travaux sont également consacrés aux nouveaux clivages sunnites/chiites dans le monde arabe et à la guerre civile syrienne, avec une focale sur les formations jihadistes. Installé depuis plus de quatre ans à Beyrouth, il a vécu auparavant trois ans au Caire et deux ans à Amman.

**MAHMOUD EL ASHMAWY**

Doctorant en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris, sa thèse explore la diplomatie et les réseaux transnationaux d'acteurs non-étatiques. Il s'intéresse plus particulièrement au cas des Frères musulmans d'Égypte au cours des trois dernières décennies. Après des études à l'université du Caire en économie et en science politique, puis à Lyon et Grenoble, Mahmoud El Ashmawy a travaillé neuf ans dans le champ des relations internationales, au sein des ministères égyptiens du Commerce extérieur ainsi que des Affaires étrangères.

**STÉPHANE LACROIX**

Stéphane Lacroix est professeur associé à l'Institut d'études politiques de Paris, chercheur au Centre d'études et de recherches internationales (CERI) et chercheur associé au Centre d'études et de documentation économiques, juridiques et sociales (CEDEJ) du Caire. Il a été chercheur invité à l'université de Stanford et enseigne à l'université de Chicago.
Ses travaux portent sur l'islam politique, particulièrement en Arabie saoudite et en Égypte. Il est l'auteur de *Les Islamistes saoudiens. Une insurrection manquée* (Presses universitaires de France, 2010), *Awakening Islam: The Politics of Religious Dissent in Contemporary Saudi Arabia* (Harvard University Press, 2011), *Saudi Arabia in Transition: Insights on Social, Economic, Political and Religious Change* (Cambridge University Press, 2015, avec Bernard Haykel et Thomas Hegghammer) et de *L'Égypte en révolutions* (Presses universitaires de France, 2015, avec Bernard Rougier).

## RAPHAËL LEFÈVRE

Raphaël Lefèvre est chercheur associé au Carnegie Middle East Center, centre de recherche basé à Beyrouth. Il est également récipiendaire de la bourse Gates Cambridge Scholarship grâce à laquelle il entreprend un doctorat en sciences politiques à l'université de Cambridge. Il est l'auteur de nombreux rapports sur la mouvance islamiste au Liban et en Syrie et d'un ouvrage qui retrace l'histoire politique des Frères musulmans en Syrie intitulé *Ashes of Hama: the Muslim Brotherhood in Syria* (Oxford University Press, New York, 2013).

## PIERRE PUCHOT

Ancien collaborateur de *La Croix*, Pierre Puchot est, depuis 2008, reporter Maghreb et Moyen-Orient pour le site d'information Mediapart. Il a publié *Tunisie. Une révolution arabe* aux éditions Galaade en 2011 et *La Révolution confisquée* chez Actes Sud en 2012. Également romancier, il a publié *La Traversée du chien* chez Galaade en 2014.

## SHAHINÈZ SAHRAOUI-KOUDIL

Doctorante en sciences politiques à l'université de Montpellier, Shahinèz Sahraoui-koudil est spécialisée dans les partis politiques d'opposition en Algérie, notamment les partis d'obédience islamique. Journaliste de 2003 à 2006 pour le quotidien algérien *L'Est Républicain*, ses travaux de recherche portent également sur le cyber-militantisme, les médias et le féminisme en Algérie.

## HAOUES SENIGUER

Docteur en science politique, Haoues Seniguer est l'auteur d'une thèse de doctorat sur l'islamisme au Maroc ainsi que de l'ouvrage *Petit précis d'islamisme : des hommes, des textes et des idées*, Paris, Bibliothèque de l'IREMMO, 2013. Chargé de cours de science politique à l'Institut d'études politiques de Lyon (IEP) Sciences Po-Lyon, il est chercheur associé au GREMMO ainsi qu'à l'Observatoire des radicalismes et des conflits religieux en Afrique (ORCRA), Centre d'études des religions (CER), UFR des

Civilisations, Religions, Arts et Communication (CRAC), université Gaston-Berger, Saint-Louis du Sénégal.

**LEILA SEURAT**

Leila Seurat est chercheuse associée au CERI (Centre d'études et de recherches internationales) et membre du *think tank* Noria Research. Elle est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris depuis juin 2014, ainsi que du diplôme du master de recherche « monde musulman » de Sciences Po (2009). Ses travaux portent sur la Palestine et plus particulièrement sur le Hamas. Sa thèse (à paraître aux éditions du CNRS), intitulée « La politique étrangère du Hamas : intérêt, idéologie et processus de décision », a bénéficié du soutien financier de l'IRSEM (Institut de recherche stratégique de l'École militaire).

**MARIE VANNETZEL**

Marie Vannetzel est chercheuse en postdoctorat au Centre d'études et de recherches internationales (CERI-Sciences Po/CNRS), dans le cadre du programme ERC « When Authoritarianism Fails in the Arab World ». Elle est titulaire d'un doctorat en science politique de l'Institut d'études politiques de Paris (2012), ainsi que d'une licence de langue arabe de l'université de Provence (2006). Fondée sur cinq ans dans trois quartiers du Grand Caire, sa thèse analyse les modes d'ancrage et de mobilisation des Frères musulmans en Égypte sous le

régime de Moubarak. Ses recherches actuelles portent sur les mutations du mouvement dans la situation post-2011.

**ANNA VIDEN**

Anna Viden est professeur adjoint à l'université Charles à Prague ou elle enseigne la politique étrangère américaine au Moyen-Orient. Titulaire d'un doctorat en histoire à l'Institut d'études politiques de Paris en 2011, elle a occupé le poste de maître de conférences en relations internationales à l'université de Pennsylvanie à Philadelphie. Depuis le début des événements dits du « Printemps arabe », une grande partie de sa recherche et de ses publications sont consacrées à la politique étrangère américaine à l'égard de la transition « post-Printemps arabe ».

**DILEK YANKAYA**

Dilek Yankaya est chercheuse postdoctorante ERC WAFAW à l'IREMAM, Aix-en-Provence et docteure associée au CERI-Sciences Po. Titulaire d'un doctorat en science politique obtenu en 2011 à l'Institut d'études politiques de Paris de Paris, elle a enseigné à l'université de Paris-13, à l'INALCO, à Sciences Po. Elle est auteure de *La Nouvelle Bourgeoisie islamique : le modèle turc* (Presses universitaires de France, 2013), ouvrage primé par le Comité France - Turquie pour le prix littéraire en 2013 et édité en turc en 2014.

## REMERCIEMENTS

**LE COORDINATEUR DE CET OUVRAGE TIENT VIVEMENT À REMERCIER TOUS LES AUTEURS POUR LEUR PARTICIPATION ET LEUR IMPLICATION DANS CE PROJET ÉDITORIAL DE LONGUE HALEINE. TOUS NOS REMERCIEMENTS ÉGALEMENT À L'ÉQUIPE DES ÉDITIONS GALAADE, DONT L'ENTHOUSIASME ET LE SÉRIEUX ONT PERMIS LA PUBLICATION DE CE LIVRE COLLECTIF.**

# CATALOGUE DES PUBLICATIONS

## LITTÉRATURE

**SELÇUK ALTUN,**
*— LE SULTAN DE BYZANCE*

**MASSIMO BASILE,**
**GIANLUCA MONASTRA,**
*— UN ÉTÉ AVEC CHET*

**JUAN BONILLA,**
*— LES PRINCES NUBIENS*

**JAVIER CALVO,**
*— LES LUNES DE BARCELONE*
*— LE JARDIN SUSPENDU*

**GIORGIO CAPRONI,**
*— L'ŒUVRE POÉTIQUE*

**MARIE CASANOVA,**
*— ET L'ODEUR DES NARCISSES*

**NICHOLAS CHRISTOPHER,**
*— VOYAGE VERS LES ÉTOILES*

**ÉCRIVAINS DE TURQUIE,**
*— L'AUTRE TURQUIE*
*— SUR LES RIVES DU SOLEIL*

**JAKOB EJERSBO,**
*— EXIL*

**ALAIN FOIX,**
*— PEINTRE PEINT SUR PAPIER PEINT*
*— VÉNUS ET ADAM*
*— LA DERNIÈRE SCÈNE*

**ÉDOUARD GLISSANT,**
*— LA TERRE LE FEU L'EAU ET LES VENTS*

**HAKAN GÜNDAY,**
*— D'UN EXTRÊME L'AUTRE*
*— ZİYAN*

**ABDULRAZAK GURNAH,**
*— ADIEU ZANZIBAR*
*— PRÈS DE LA MER*

**DANIEL HANDLER,**
*— L'AMOUR ADVERBE*
*— LE CERCLE DES HUIT*

**MAHMOUD ABOU HASHHASH,**
*— RAMALLAH, MON AMOUR*

**URSULA HEGI,**
*— BRÛLURES D'ENFANCE*
*— TRUDI LA NAINE*

**KRISTIEN HEMMERECHTS,**
*— LA FEMME QUI DONNAIT À MANGER AUX CHIENS*

**YOEL HOFFMANN,**
*— À LA RECHERCHE DU TROISIÈME ŒIL*
*— BERNHARD*
*— LE TAILLEUR D'ALEXANDERPLATZ*

**SABINE HUYNH,**
*— LA MER ET L'ENFANT*

**UZMA ASLAM KHAN**
*— SECONDE PEAU*

**TUNA KİREMİTÇİ,**
*— LES AVERSES D'AUTOMNE*
*— UN ÉTÉ*

**FRANÇOIS KOLTÈS,**
*— DES VÊPRES NOIRES*
*— PETIT HOMME TU PLEURES*

**HUGO LAMARCK,**
*— MYRTILLE*

**MARC LEPAPE,**
*— VASILSCA*

**ARNOŠT LUSTIG,**
*— LA DANSEUSE DE VARSOVIE*
*— ELLE AVAIT LES YEUX VERTS*

**JACQUELINE VAN MAARSEN,**
*— JE M'APPELLE ANNE, DIT-ELLE, ANNE FRANK*

**JUAN JOSÉ MILLÁS,**
*— LE DÉSORDRE DE TON NOM*
*— DEUX FEMMES À PRAGUE*
*— LA SOLITUDE C'ÉTAIT CELA*
*— UNE VIE QUI N'ÉTAIT PAS LA SIENNE*

**STEVEN MILLHAUSER,**
*— LA GALERIE DES JEUX*
*— LE MUSÉE BARNUM*

**TAHA MUHAMMAD ALI,**
*— UNE MIGRATION SANS FIN*

**SAMIR NAQQASH,**
*— SHLOMO LE KURDE*

**HELEN OYEYEMI,**
*— LE BLANC VA AUX SORCIÈRES*

*— MISTER FOX*

**MANUEL PIOLAT SOLEYMAT,**
*— TROIS SURPRISES À BORD DU BAHNHOF ZOO*

**PIERRE PUCHOT,**
*— LA TRAVERSÉE DU CHIEN*

**ALBERTO RUY-SÁNCHEZ,**
*— À MON CORPS DÉSIRANT*

**ÉRIC SADIN,**
*— SOFTLOVE*

**CLARE SAMBROOK,**
*— JE N'AI PAS ENCORE DIX ANS*

**RAJA SHEHADEH,**
*— NAGUÈRE EN PALESTINE*

**IGOR ŠTIKS,**
*— LE SERPENT DU DESTIN*

**SYLVIE TAUSSIG,**
*— DANS LES PLIS SINUEUX DES VIEILLES CAPITALES*
*— PATRON TITAN*

**FRÉDÉRIC TEILLARD,**
*— L'UNIQUE OBJET DE MON DÉSIR*

**AYFER TUNÇ,**
*— NUIT D'ABSINTHE*

**MURAT UYURKULAK,**
*— TOL*

**WALTER VELTRONI,**
*— PATRICIO, JE T'AIME. PAPA*

**GORE VIDAL,**
*— À L'ESTIME*
*— CRÉATION*
*— DULUTH*
*— EMPIRE*
*— HOLLYWOOD*
*— JULIEN*
*— KALKI*
*— LINCOLN*
*— PALIMPSESTE*

**CLAUDE VIGÉE,**
*— MON HEURE SUR LA TERRE*

**VINCENT WACKENHEIM,**
*— CHAOS*

**ANGEL WAGENSTIEN**
*— ADIEU SHANGHAI*

**IRVIN YALOM,**
*— LE BOURREAU DE L'AMOUR*
*— DANS LE SECRET DES MIROIRS*
*— EN PLEIN CŒUR DE LA NUIT*
*— ET NIETZSCHE A PLEURÉ*
*— LE JARDIN D'ÉPICURE*
*— LA MALÉDICTION DU CHAT HONGROIS*
*— MENSONGES SUR LE DIVAN*
*— LA MÉTHODE SCHOPENHAUER*
*— LE PROBLÈME SPINOZA*

**S. YIZHAR,**
*— HIRBAT-HIZA*

**ZORAN ŽIVKOVIĆ,**
*— L'ÉCRIVAIN FANTÔME*

## AUTEUR DE VUE

**PATRICK CHAMOISEAU,**
**ÉDOUARD GLISSANT,**
*— L'INTRAITABLE BEAUTÉ DU MONDE. ADRESSE À BARACK OBAMA*

**MICHEL DEGUY,**
*— L'ÉTAT DE LA DÉSUNION. QUE DIRE À L'UNESCO ?*

**ALAIN FOIX,**
*— NOIR. DE TOUSSAINT LOUVERTURE À BARACK OBAMA*

**AVIRAMA GOLAN,**
*— ESPOIR D'UN PRINTEMPS ISRAÉLIEN. À UNE AMIE PALESTINIENNE*

**EMMANUEL PIERRAT,**
*— COMME UN SEUL HOMME. DROIT, GENRE, SEXE ET POLITIQUE*

**EDWY PLENEL,**
*— COMBAT POUR UNE PRESSE LIBRE. LE MANIFESTE DE MEDIAPART*

**RAJA SHEHADEH,**
*— 2037. LE GRAND BOULEVERSEMENT*

**DUBRAVKA UGREŠIĆ,**
*— KARAOKE CULTURE*

## ESSAIS

**TARIQ ALI,**
**OLIVER STONE,**
*— L'HISTOIRE NON DITE DES ÉTATS-UNIS*

**JEFFREY ANDREW BARASH,**
*— HEIDEGGER ET LE SENS DE L'HISTOIRE*

**ENIS BATUR,**
*— LA MORT DE GERONIMO*

**PATRICK CHAMOISEAU,**
**ÉDOUARD GLISSANT,**
*— MANIFESTE POUR LES "PRODUITS" DE HAUTE NÉCESSITÉ*
*— QUAND LES MURS TOMBENT. L'IDENTITÉ NATIONALE HORS LA LOI ?*

**NOAM CHOMSKY,**
**ILAN PAPPÉ,**
*— PALESTINE. L'ÉTAT DE SIÈGE*

**JEAN DANIEL,**
*— ISRAËL, LES ARABES, LA PALESTINE*

**PHILIPPE DI FOLCO,**
*— L'EMPEREUR DU SAHARA*

**HRANT DİNK,**
*— CHRONIQUES D'UN JOURNALISTE ASSASSINÉ*

**VINCENT DUCLERT,**
*— DREYFUS AU PANTHÉON*

**ALAIN FLEISCHER,**
*— LES LABORATOIRES DU TEMPS*
*— L'EMPREINTE ET LE TREMBLEMENT*
*— LA POSE DE DIEU DANS L'ATELIER DU PEINTRE*
*— L'IMPÉRATIF UTOPIQUE*

**ÉDOUARD GLISSANT,**
*— MÉMOIRES DE LA TRAITE NÉGRIÈRE, DE L'ESCLAVAGE ET DE LEURS ABOLITIONS*

**NILÜFER GÖLE,**
*— INTERPÉNÉTRATIONS. L'ISLAM ET L'EUROPE*

**HÉLÈNE HARTER,**
*— L'AMÉRIQUE EN GUERRE*

**FRANÇOIS HARTOG,**
*— ANCIENS, MODERNES, SAUVAGES*

**LAURE KATSAROS,**
*— UN NOUVEAU MONDE AMOUREUX*

**VICTOR LEDUC,**
*— LES TRIBULATIONS D'UN IDÉOLOGUE*

**GREIL MARCUS,**
*— L'AMÉRIQUE ET SES PROPHÈTES. LA RÉPUBLIQUE PERDUE ?*
*— BOB DYLAN BY GREIL MARCUS*
*— LIKE A ROLLING STONE. BOB DYLAN À LA CROISÉE DES CHEMINS*
*— THE DOORS*

**JUAN JOSÉ MILLÁS,**
*— UNE HISTOIRE DE HARCÈLEMENT*

**MAURICE OLENDER,**
*— LA CHASSE AUX ÉVIDENCES. SUR QUELQUES FORMES DE RACISME*

**DENISE PAULME,**
*— CENDRILLON EN AFRIQUE*

**ALAIN PAVÉ,**
**GAËLLE FORNET,**
*— AMAZONIE*

**PIERRE PUCHOT,**
*— LES FRÈRES MUSULMANS ET LE POUVOIR*
*— TUNISIE. UNE RÉVOLUTION ARABE*

**JACQUES REVEL,**
*— UN PARCOURS CRITIQUE*

**EDWARD SAID,**
**TARIQ ALI,**
*— CONVERSATIONS*

**IRVIN YALOM,**
*— L'ART DE LA THÉRAPIE*
*— THÉRAPIE EXISTENTIELLE*

**MARILYN YALOM,**
*— LE SEIN. UNE HISTOIRE*
*— COMMENT LES FRANÇAIS ONT INVENTÉ L'AMOUR*

**RETROUVEZ PIERRE PUCHOT**

**WWW.GALAADE/PUCHOT**

**CATALOGUE :**

**WWW.GALAADE.COM**

**CONTACT :**

**LIRE@GALAADE.COM**

**LE FORMAT EPUB A ÉTÉ PRÉPARÉ PAR SOFT OFFICE À PARTIR DE L'ÉDITION PAPIER DU MÊME OUVRAGE**

**DÉPÔT LÉGAL : JANVIER 2015**

**ISBN : 978-2-35176-356-8**

**EBOOK : 978-2-35176-357-5**